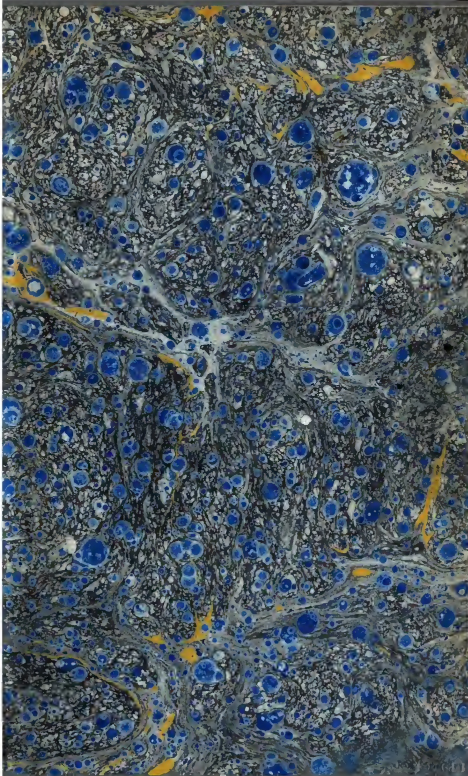






# HISTOIRE
# DE FRANCE.

TOME X.

# HISTOIRE

# DE FRANCE,

DEPUIS

LES GAULOIS JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XVI,

PAR M. ANQUETIL,

DE L'INSTITUT NATIONAL, MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

QUATRIÈME ÉDITION,

REVUE ET CORRIGÉE AVEC LE PLUS GRAND SOIN.

TOME DIXIÈME.

1676—1746.




PARIS,

LEDENTU, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N°. 31.

1821.

# TABLE DES SOMMAIRES

## DU TOME X.

### SUITE DE LA BRANCHE DES BOURBONS.

FIN DE LA TABLE DES SOMMAIRES DU TOME DIXIÈME.

# HISTOIRE DE FRANCE.

SUITE

## DE LA BRANCHE DES BOURBONS.

1676 — 1746.

## FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

Les états-généraux cependant commençaient à se lasser d'une guerre qui n'était entretenue que par leurs subsides; et, entre les autres puissances belligérantes, celles-ci dans l'espoir de consolider leurs conquêtes, et celles-là de recouvrer leurs pertes, aspiraient également à la fin de la guerre. De-là un assentiment commun à accepter la médiation offerte par l'Angleterre. Louis XIV, avant de nommer des plénipotentiaires, demandait l'élargissement du comte de Furstemberg, ainsi que la restitution des sommes enlevées à Cologne à ses ambassadeurs, et refusait surtout d'agréer, pour le lieu du congrès, un pays qui fût dans la dépendance de l'empereur. Des moyens termes lui donnèrent satisfaction sur les premiers points. Il l'eut entière sur le dernier, et les plénipotentiaires se réunirent à Nimègue. Le chevalier Temple était à la tête de ceux de l'Angleterre; le maréchal d'Estrades, le marquis de Croissy et le comte d'Avaux,

neveu du plénipotentiaire de Munster, étaient ceux de la France. Mais si le désir de la paix était un vœu général, les prétentions trop divergentes des parties s'opposaient à sa conclusion; et, avant d'y parvenir, il fallut que le sang coulât encore pendant la durée de deux campagnes. Elles firent la gloire du maréchal de Créqui, dont les manœuvres, d'une grande instruction pour les militaires, rappelèrent celles de Turenne, et firent concevoir la possibilité de le remplacer.

Créqui avait succédé en Alsace au maréchal de Luxembourg, et avec vingt-cinq mille hommes seulement il devait résister aux soixante mille du duc de Lorraine, qui, maître des ponts de Strasbourg et de Philisbourg, attaquait à la fois cette année l'Alsace et la Lorraine. Le roi, qui sentait le besoin de faire passer des secours à son général, voulait s'assurer en Flandre de quelques points d'appui, qui lui permissent d'y réduire sans inconvénient le nombre de ses troupes. Au moment où on le croyait le plus occupé des plaisirs du carnaval, il part subitement de Versailles, et le 4 mars il était à la tête de son armée. Il investit aussitôt Valenciennes avant que le prince d'Orange eût pu songer à la secourir, et s'en empare le 17, avant de se douter lui-même que les premiers ouvrages extérieurs fussent emportés. Ce succès inespéré fut dû en grande partie à la conduite aussi prudente que courageuse des mousquetaires, qui avaient été commandés avec d'autres corps pour monter à l'assaut d'un de ces ouvrages. Cet assaut, par le conseil de Vauban, fut livré en plein jour contre l'usage

ordinaire, contre l'avis du ministre et contre celui des cinq maréchaux qui accompagnaient le roi. Au lieu de se loger simplement après la prise, les mousquetaires pénètrent de ce premier poste dans un autre plus intérieur, baissent le pont-levis qui de celui-ci communique aux autres, et suivant toujours l'ennemi de retranchement en retranchement sur un premier bras de l'Escaut, puis sur un second plus considérable, s'introduisent avec lui dans la ville. Là, au lieu de se disperser, ainsi qu'on eût pu l'attendre de leur jeune et bouillant courage, ils se retranchent derrière des charrettes, s'emparent des maisons voisines, s'y établissent de manière à n'en pouvoir être chassés, et en imposent tellement par leur audace, que le corps de ville intimidé, après avoir donné et reçu des otages, députe vers le roi pour traiter de la reddition de la place.

Sans perdre de temps, le roi se porta sur Cambrai, et fit investir Saint-Omer par Monsieur et par le maréchal d'Humières. Le prince d'Orange, qui n'avait pu faire assez de diligence pour secourir Valenciennes, et qui trouvait trop de difficulté à s'approcher de Cambrai, marcha sur Saint-Omer. Il était déjà à Cassel, lorsque Monsieur quitta ses lignes pour aller au-devant de lui. Guillaume ne redoutait pas l'événement d'une bataille, et la désirait même. Dans le dessein de s'y préparer, il s'arrêta sur une colline, et fit avancer seulement une partie de sa première ligne pour défendre un ruisseau qui séparait les deux armées, et qui, par les broussailles dont ses bords étaient couverts, masquait le mouvement d'un corps

de la droite destiné à ravitailler Saint-Omer. Mais le duc de Luxembourg, que le roi, instruit de la marche du prince d'Orange, venait d'envoyer à son frère, ayant pénétré le dessein de l'ennemi, ne lui laissa pas le temps de l'exécuter; et, faisant attaquer brusquement les détachements qui gardaient le ruisseau, il les jeta dans un désordre qui ne put être réparé par le reste de la ligne, à cause de son éloignement, et qui se communiqua même à la seconde, aussitôt que toute l'armée française eut passé le ruisseau. Le prince fit de vains efforts pour les rallier. Quatre mille morts et trois mille prisonniers, c'est-à-dire, la perte de près d'un quart de son armée, le contraignit à abandonner le champ de bataille. Monsieur donna dans cette action, qui eut lieu le 11 avril, des preuves de courage et de présence d'esprit qui contrastaient avec les habitudes de mollesse qu'on lui avait données. On prétend que le roi en fut jaloux, et que ce fut la raison pour laquelle son frère n'eut plus de commandement. Quoi qu'il en soit, Saint-Omer s'étant rendu huit jours après, et la citadelle de Cambrai ayant capitulé dans le même temps, le roi et son frère quittèrent l'armée, et le commandement fut laissé au maréchal de Luxembourg.

Créqui, avec une partie de la sienne, observait alors le duc de Lorraine, qui, après avoir gagné Trêves, se dirigeait sur Metz. Par d'habiles manœuvres il embarrassa sa marche, intercepta ses vivres, et l'arrêta trois mois sur les bords de la Sarre et de la Moselle, sans que le prince Charles pût remplir son objet, ni trouver l'occasion de le forcer au combat.

Le duc tourna alors vers la Meuse, pour seconder au moins le prince d'Orange, qui, ayant refait son armée, avait investi Charleroi, toujours convoitée par lui; mais dans l'intervalle Luxembourg fit lever le siége, en sorte que le duc, prévenu dans toutes ses entreprises, se vit forcé de regagner l'Alsace avec une armée harassée de fatigues. Le marquis de Montclar, pendant l'absence de Créqui, avait forcé le prince de Saxe-Eisenach à l'évacuer; et le maréchal eut bientôt le même avantage sur le duc de Lorraine, après qu'il eut battu à Kochersberg, près de Strasbourg, un petit corps de troupes mis en avant par celui-ci dans l'intention d'engager une action générale, que le maréchal eut encore le talent d'éviter. Créqui passa alors lui-même le fleuve, et termina la campagne par la prise de Fribourg.

Louis, que ses triomphes même affaiblissaient, désirait une paix honorable : le prince d'Orange au contraire, malgré les revers des alliés, voyait dans la continuation de la guerre l'affermissement de la puissance stathoudérienne que cette même guerre lui avait procurée. Louis, devinant sa politique, recommandait dans ses instructions à ses négociateurs à Nimègue, comme chose de première et absolue nécessité, d'employer tous leurs efforts, caresses, flatteries, espérances, pour le gagner : mais le sombre Guillaume ne se laissa pas prendre à ces amorces. Le roi, dit-on, avait révolté sa fierté en lui faisant proposer, par forme d'insinuation, d'épouser mademoiselle de Blois. Il répondit qu'une fille légitime ne serait pas trop pour lui, et jamais il ne pardonna ce

projet au roi de France, dont la gloire d'ailleurs blessait ses yeux jaloux. A la vérité il eut raison de rejeter cette alliance, puisqu'il s'en procura une plus honorable en recherchant la main de la princesse Marie, fille aînée du duc d'Yorck, nièce de Charles II, et héritière présomptive du trône d'Angleterre, Charles n'ayant point d'enfants, et le duc point d'enfants mâles : alliance bien funeste pour ce dernier, ainsi que pour Louis XIV, qui, sitôt qu'elle fut conclue, en ressentit les fâcheux effets. Le nouvel époux, en effet, détacha d'abord Charles II des intérêts de la France, et l'obligea de se prêter contre son inclination à un traité d'alliance avec la Hollande. Il fut signé à Londres le 10 janvier 1678, et contenait un plan de paix bien opposé aux intentions de Louis. Celui-ci devait rendre toutes ses conquêtes sur la Hollande, l'empereur et l'empire, et restituer aux Espagnols Ath, Oudenarde, Charleroi, Courtrai, Tournai, Condé, Valenciennes, Saint-Guillain et Binch. Ce plan devait lui être proposé avec l'alternative d'une guerre fédérative contre l'Allemagne, l'Espagne, le Danemarck, la Hollande et l'Angleterre, s'il ne s'y soumettait.

L'effet immédiat de ce projet fut l'évacuation précipitée de Messine par les Français, dont le retour eût peut-être été hasardeux, si les flottes anglaises fussent entrées dans la Méditerranée. A cette mesure près, Louis voulut prouver que, loin d'être dans une situation à recevoir la loi, il était lui-même en état de la donner. A cet effet, partant de Versailles encore plus tôt que l'année précédente, il se rend en

Lorraine, menace Luxembonrg; et, lorsqu'il a bieu attiré l'attention de l'ennemi de ce côté, une marche accélérée le porte en Flandre, où il investit Gand, point central de la réunion qui devait se faire des alliés, l'emporte en cinq jours, rabat sur Ypres et s'en empare aussi rapidement. Alors il prend l'initiative, fait lui-même des propositions : et si, par prévention ou par hauteur, elles sont d'abord repoussées, la crainte de progrès plus considérables ne tarda pas à les faire recevoir, pour bases au moins d'une négociation, surtout par les Hollandais, les moins intéressés alors à la guerre. Louis, persuadé que de leur permanence dans la ligue dépendait la durée de cette coalition, n'hésita pas, après avoir eu connaissance du traité de Londres, à faire tous les sacrifices qui pourraient lui réconcilier ses premiers ennemis.

On remarquera que ce traité du 10 janvier, qui devait resserrer davantage le nœud des difficultés, fut précisément ce qui aida à le relâcher. Le roi, s'il attendait qu'on le lui signifiât de la part des puissances coalisées, appréhendait d'être forcé à une paix désavantageuse, ou à la continuation d'une guerre qui lui était fort à charge. Les états-généraux, de leur côté, assujettis par le traité à des subsides très-considérables, envisageaient que par-là le principal poids de la guerre allait tomber sur eux; ils considéraient de plus avec une crainte bien fondée, la puissance que le mariage du stathouder allait lui donner dans la république, surtout si la guerre durait. Ils écoutèrent donc avec avidité la proposition que firent les plénipotentiaires français, de rendre à la républi-

que ce qui lui avait été pris, et demandèrent, pour travailler plus efficacement à la paix, une suspension d'armes de six semaines.

Dès le premier moment tous furent d'accord; mais ils convinrent de ne point laisser pénétrer leur bonne intention, dans la crainte que ceux d'entre les coalisés, que l'intérêt ou la passion excitaient à continuer la guerre, ne missent des obstacles à la conclusion. En effet, de peur que les Français et les Hollandais, à force d'explications, ne vinssent à s'accommoder, les alliés firent fixer un terme assez court après lequel la guerre serait continuée, si la paix n'était pas signée dans cet intervalle; et ce terme fatal était le 10 août.

Les plénipotentiaires hollandais qui n'avaient plus à s'occuper sérieusement de leurs intérêts, employèrent leur loisir à faire consentir les Espagnols aux sacrifices qu'on exigeait d'eux. Louis, sous prétexte qu'il avait été attaqué, voulait conserver les conquêtes qu'il avait faites sur eux. C'était la Franche-Comté, Valenciennes, Bouchain, Condé, Cambrai, Aire, Saint-Omer, Ypres, Warwick, Warneton, Poperingue, Bayeul, Cassel, Bavay et Maubeuge, *avec toutes les appartenances, dépendances et annexes* de leurs territoires. Il consentait à rendre Charleroi, Binch, Oudenarde, Courtrai, Saint-Guislain, et Puycerda en Catalogne, dont le maréchal de Navailles, déjà vainqueur du comte de Monterey, dans la campagne précédente, au col de Bagnols dans le Lampourdan, venait de s'emparer au commencement de celle-ci. Mais Louis mettait à cette restitution la

réserve d'en faire le gage des Suédois, jusqu'au recouvrement de ce qu'ils avaient perdu eux-mêmes par les armes du Danemarck et de l'électeur de Brandebourg. Cette restriction pensa faire tout rompre, ou plutôt fut encore une politique des plénipotentiaires français, qui circonscrivirent toute la négociation autour de ce point, afin de dépister ceux des alliés qui voulaient la continuation de la guerre, et qui n'insistaient plus que sur ce seul article, parce qu'ils le jugeaient suffisant pour amener la rupture. Mais, quand il ne resta effectivement à transiger que sur ce point, les Suédois, persuadés qu'ils trouveraient dans la puissance de Louis XIV d'autres moyens de restitution, levèrent eux-mêmes la difficulté, en renonçant à l'espèce d'hypothèque que leur avait ménagée le roi. Les Espagnols ne signèrent néanmoins leur traité que six semaines après les Hollandais.

Le secret entre ceux-ci et les Français avait été si bien gardé, que les autres coalisés, voyant toujours exiger par les Français, dans les conférences publiques, les conditions impérieuses que les Hollandais ne devaient jamais accorder, restèrent tranquilles, persuadés que l'obstination réciproque des principales parties causeraient la rupture du congrès. Pour fortifier leur crédulité, et prévenir les efforts des malintentionnés, les Français imaginèrent de présenter eux-mêmes des obstacles qu'ils seraient maîtres de faire disparaître quand il leur conviendrait; ce qu'ils exécutèrent fort adroitement.

Le premier août, après avoir ratifié avec les Hollandais toutes leurs conventions, les plénipotentiaires

français déclarent qu'il leur reste encore deux conditions dont ils ne peuvent jamais se départir : la première, que leurs hautes-puissances feront faire actuellement par le Danemarck à la Suède, des restitutions sur lesquelles celle-ci avait paru se relâcher; la deuxième, que la république enverra une ambassade solennelle au roi de France, qui était à Gand, pour lui faire compliment sur la paix.

Les plénipotentiaires hollandais qui croyaient tout fini furent frappés d'étonnement. Ils répondirent qu'après être tombés d'accord sur ce qui les regardait personnellement, ils ne se sont point attendus à se voir arrêtés par des intérêts étrangers qu'on pourra concilier dans la suite. Quant au voyage de Gand, ils déclarent qu'ils le regardent comme un hommage humiliant, auquel ils ne se prêteront jamais.

Les alliés, informés de cet incident, ne manquent pas de fortifier cette répugnance. Les Français insistent, montrent beaucoup de mécontentement de ce qu'on s'obstine dans un refus qu'ils qualifient d'injurieux. Les Hollandais continuent à se montrer très-irrités d'une demande faite, disent-ils, pour les avilir; et les alliés, triomphant de la rupture qui va arriver sans aucun effort de leur part, regardent avec satisfaction une lutte qui assure le succès de leurs intentions hostiles.

Tous les jours, depuis le premier août, se passent donc en agitations, en démarches de conciliateurs empressés qui se fatiguent à trouver des expédients et portent de l'un à l'autre des moyens conciliatoires; mais toujours même obstination de chaque côté. Le

9 août arrive; rien ne s'arrange, même opiniâtreté, plus d'espérance de paix; on ne songe qu'à se séparer. Les ordres se donnent pour le départ. Demain, se disent les alliés de Londres en se félicitant, le fatal traité sera signifié à l'orgueilleux Louis XIV. Demain, se disent tristement les hommes de l'assemblée, sensibles aux maux de l'humanité, demain seront continuées pour long-temps toutes les horreurs de la guerre.

Le 10, vers neuf heures du matin, les plénipotentiaires français se rendent en grand cortége chez les Hollandais. On croyait qu'ils allaient faire leurs adieux. Après les premiers compliments, après quelques plaintes sur leur persévérance à ne pas vouloir accorder le peu qu'on leur demande : *Vous ne tenez donc qu'à cela?* ajoutent-ils : *Oui*, répondent fermement les Hollandais. *Eh bien*, reprennent gaiement les Français, *n'en parlons plus et signons*.

Aussitôt la joie se répand dans la ville. On ordonne de transcrire les traités. Les secrétaires se mettent diligemment à l'ouvrage. Pendant ce travail les plénipotentiaires français, ou par égard pour la médiation de l'Angleterre, ou pour jouir de l'embarras du chevalier Temple, chef de leur ambassade, et le plus ardent à traverser la paix, vont lui proposer de signer le traité chez lui. Il se dit incommodé, les reçoit en malade, les remercie de l'honneur qu'ils lui font, et les prie de l'exempter de cette fatigue. Ils retournent chez les Hollandais, pressent les copistes. Ceux-ci font tant de diligence, que les traités se trouvent prêts avant la fin du 10 août. Ils furent signés entre onze

heures et minuit à l'hôtel de France, où les Hollandais s'étaient rendus.

Le prince d'Orange prit sa part du mécontentement des Anglais. Il était alors près de Mons, et se proposait de faire lever le blocus que le maréchal de Luxembourg avait mis devant cette ville. Si près de Nimègue, il ne se pouvait qu'il ignorât, le 14 août, que la paix avait été signée le 10; mais il fit semblant de n'en être pas instruit, et attaqua près de l'abbaye de Saint-Denis le maréchal, qui se reposait tranquillement sur la notification de la paix que lui avait fait parvenir le comte d'Estrades. Guillaume comptait le battre en le surprenant; mais il fut battu lui-même, et il ne lui resta que la honte et le remords d'avoir sacrifié inutilement à son dépit la vie de plusieurs milliers d'hommes, qui restèrent sur le champ de bataille.

Il y eut deux traités signés à Nimègue avec les Hollandais; l'un intitulé *de paix et d'alliance,* qui leur restituait tout ce qui leur avait été pris, et donnait main levée au prince d'Orange de la saisie des biens qu'il possédait en France; le second intitulé *de commerce, navigation et marine.* Il est composé de trente-huit articles, et peut être regardé comme un code maritime par sa précision, sa prévoyance et son exactitude; il mérite d'être mis à côté des règlements des Rhodiens, qui ont servi de lois aux navigateurs, jusqu'aux temps des Romains, qui les ont adoptés.

Débarrassés de soins pour eux-mêmes, les Hollandais s'appliquèrent à concilier les puissances belligérantes, et firent à leur égard l'office de médiateurs sans en avoir le titre. De là naquit une série de trai-

tés, dont le plus important pour la France eut lieu entre elle et l'empereur. Celui-ci avait refusé, ainsi que le Danemarck et l'électeur de Brandebourg, d'accéder à la paix. Mais trois combats où Créqui battit le prince de Bade et le duc de Lorraine, qui s'était approché de Fribourg avec l'intention de reprendre cette ville, l'incendie du pont de Strasbourg, qui avait si souvent donné passage aux impériaux, la prise du fort de Kehl qui le couvrait, et celle de divers autres sur les bords du Rhin, l'invasion enfin de la Westphalie même, pendant que les maréchaux de Luxembourg et de Schomberg s'emparaient du territoire de Clèves, et le mettaient à contribution, ramenèrent ces puissances à des dispositions plus pacifiques, et un traité avec l'empereur fut enfin signé à Nimègue le 5 février. La possession de l'Alsace, que Léopold s'était flatté d'enlever à la France, y fut confirmée à celle-ci, et les plénipotentiaires eurent l'adresse d'éluder toutes les propositions qu'on leur fit au sujet de la restitution des dix villes impériales de cette province, dont le duc de La Feuillade s'était emparé, partie par force et partie par abus de confiance. Fribourg, ancien domaine de la maison d'Autriche, resta aussi à la France, mais en échange de Philisbourg, qui demeura à l'empire. Enfin l'empereur, stipulant pour le duc de Lorraine, abandonnait Nanci au roi et quatre chemins militaires dans la province; mais, le duc ayant protesté contre cet abandon, Louis garda le tout. L'électeur de Brandebourg et le roi de Danemarck furent les derniers à se rendre à une réconciliation qui leur enleva presque toutes

leurs conquêtes sur la Suède; il suffit cependant du peu qu'ils en retinrent, pour que les Suédois mécontents se crussent sacrifiés par la France. Dans ces traités on se jura *une amitié vraie et sincère, amitié de traités*, dont on jugera bientôt la sincérité par la durée.

Dans les années qui ont suivi de près la paix de Nimègue, il s'est passé peu d'événements dignes de mémoire, si ce n'est des faits particuliers que l'histoire ne recueillerait pas, s'il ne convenait du moins de les indiquer. Tel fut, par exemple, le mariage du Dauphin avec la fille de l'électeur de Bavière, alliance qui fut l'occasion de la disgrâce du ministre des affaires étrangères, Arnaud de Pompone. Le roi attendait avec impatience la nouvelle de cet accord, qui importait autant à sa politique qu'à ses finances. Le courrier qui l'apporta remit ses papiers au ministre, qui était alors à la campagne et qui y resta encore deux jours. La nouvelle s'ébruita dans l'intervalle, et le roi, en ayant été instruit par une autre voie que par celle de son ministre, lui fit insinuer d'avoir à se défaire de sa charge. Elle fut donnée au négociateur même du mariage, au marquis de Croissy, frère de Colbert. M. de Pompone était généralement estimé, même par le roi; mais il tenait aux jansénistes, que le roi n'aimait pas : d'ailleurs, depuis la paix de Nimègue, où Louis s'était vu l'arbitre de l'Europe, la vanité du monarque s'était exaltée, et il ne supportait plus qu'avec peine la réserve polie des dépêches et des instructions de son ministre. « Tout ce qui se passait par lui, dit-il dans ses mémoires, perdait de la

grandeur et de la force qu'on doit avoir en exécutant les ordres d'un roi de France. »

Mais, parmi les faits que nous recueillons, nous ne noircirions point nos pages du récit qui va suivre, si des personnages importants ne s'y trouvaient impliqués. En 1676, une femme jeune et belle, de bonne famille, la comtesse de Brinvilliers, sans motif de haine et de vengeance, empoisonnait époux, parents, amis, domestiques, et jusqu'à des pauvres à elle inconnus, auxquels, sous prétexte de charité, elle portait dans les hôpitaux des friandises qui devaient leur donner la mort. On n'a jamais su le vrai motif de cette affreuse manie. Elle fut punie par le supplice du feu.

On crut voir renouveler en 1680 le crime de la comtesse de Brinvilliers par la Vigoureux et la Voisin, deux femmes de mœurs plus que suspectes, dont le manége attira l'attention de la police. Elles vendaient des essences, des poudres, des pommades, des breuvages souverains, disaient-elles, pour la guérison de plusieurs maladies réfractaires à la médecine. Elles se mêlaient aussi de deviner et de prédire l'avenir. Avec ces talents, elles virent arriver chez elles une foule de gens de tous états, de la cour et de la ville. Leur maison devint un refuge d'intrigue et de séduction. On découvrit que leur commerce ne se bornait pas à des mélanges sains et utiles; qu'il y en avait dont on pouvait faire un très-mauvais usage, et que l'amour mécontent, l'ennui d'un trop long hymen, les fureurs de la rivalité, le désir ardent des richesses, l'appât enfin d'un héritage qui se faisait

trop attendre, pouvaient trouver dans leur arsenal des armes très-dangereuses. Elles furent arrêtées, et avec elles beaucoup de personnes, tant des premiers rangs que de la lie du peuple. On créa, pour suivre cette affaire, un tribunal qui siégea à l'Arsenal, et qu'on nomma *Chambre ardente*, parce qu'il connaissait d'un crime dont la peine du feu devait être la punition. Mais, par les interrogatoires, les juges reconnurent que les griefs reprochés n'étaient la plupart que des questions indiscrètes, tantôt badines, tantôt sérieuses, et excitées plutôt par la curiosité que par l'envie de mal faire. Il se trouva beaucoup plus de personnes abusées que de coupables. On ne punit de celles-ci avec éclat que quelques misérables sans nom; mais plusieurs personnes qualifiées subirent la peine de la disgrâce ou de l'exil, déchargées du crime à la vérité, mais justement honteuses d'être compromises dans une affaire peu honorable avec des aventuriers, des femmes perdues et la compagnie la plus méprisable.

Deux personnes célèbres eurent part à cette ignominie, le maréchal de Luxembourg et la comtesse de Soissons. Luxembourg, illustré par des victoires, subit l'humiliation de la prison. Il y demeura peu, mais il éprouva la disgrâce et l'exil. La comtesse de Soissons, admise autrefois à l'intimité de Louis XIV avec Henriette sa belle-sœur, à la nouvelle que la Voisin venait d'être arrêtée, se sauva en Espagne. La reine, récemment épouse de Charles II, et fille de la malheureuse Henriette, reçut bien l'ancienne amie de sa mère, et lui marqua de la confiance malgré les

conseils de son époux qui s'en défiait : en effet, après avoir bu une jatte de lait que la comtesse lui présenta, elle mourut presque subitement, en 1689, dans de grandes douleurs. Très-fortement soupçonnée, la comtesse se retira promptement en Allemagne, où elle traîna une vie obscure, et vint mourir à Bruxelles dans le plus grand délaissement, méprisée de tout le monde, et fort peu considérée du prince Eugène son fils.

Elle fut, dit-on, portée à ce crime contre une jeune princesse aimable qui la comblait de bienfaits, par l'ambassadeur de l'empereur Léopold à la cour d'Espagne. Ce chef de la maison d'Autriche allemande ne voyait qu'avec un extrême dépit la prépondérance que la reine, très-estimée et aimée de son époux, obtenait à la France dans le conseil de Charles II; et on a cru que l'ambassadeur, persuadé que son maître lui en saurait gré, jugea à propos de se débarrasser, par l'empoisonnement de la reine, des difficultés qu'elle opposait à la liaison trop intime des deux branches autrichiennes.

Entre les événements politiques de la même époque, on doit remarquer l'affaire de la *Régale*. On appelait de ce nom le droit que possédaient les rois de France, à l'exclusion de tous les autres souverains, de jouir pendant la vacance des siéges épiscopaux, et jusqu'à l'enregistrement du serment des nouveaux évêques, des revenus qui y étaient attachés, et de conférer encore divers bénéfices qui en dépendaient à des sujets qui n'étaient point tenus de solliciter l'institution canonique des grands vicaires. Cet

usage, purement honorifique pour nos rois, qui depuis Charles V abandonnaient ce revenu à la Sainte-Chapelle, et depuis Louis XIII, aux successeurs mêmes des évêques décédés, était si ancien, que son origine et ses motifs étaient à peu près inconnus (1). Mais, par la raison même de son antiquité et du privilége particulier aux rois de France à cet égard, il était arrivé que ce droit n'atteignait pas certaines églises, qui, autrefois étrangères au royaume, y avaient été depuis réunies. C'était le cas où se trouvaient notamment les archevêques et évêques des provinces de Languedoc, de Guienne, de Dauphiné et de Provence. Louis XIV, présumant que sa qualité de roi de France lui donnait les mêmes droits sur toutes les églises de sa domination, et s'appuyant d'ailleurs de l'exemple de ses prédécesseurs, et notamment de celui de François I, qui avait assujetti la Bretagne à la régale sans opposition, rendit en 1673 un édit qui y soumettait toutes les églises de son royaume sans exception.

Si quelques évêques, parmi ceux dont les églises étaient exemptes, crurent pouvoir renoncer sans scrupule à leur privilége, et céder, pour le bien de la paix, à un prince entier dans ses désirs, qui témoignait d'ailleurs une bonne volonté prononcée à l'égard des ministres des autels, d'autres virent dans cette condescendance l'abandon des principes les plus sacrés, et se crurent obligés de les défendre. Tels furent les évêques d'Aleth et de Pamiers, déjà célèbres dans les querelles du jansénisme. Le dernier

(1) D'Avrigny, *Mém. dogm.* — Choisy, *Hist. ecclés.*

alla jusqu'à refuser de reconnaître les membres de son chapitre que le roi venait de pourvoir en régale, attendu que l'évêque n'avait point encore fait enregistrer son serment, et même à les excommunier. L'autorité civile appelait comme d'abus de ces mesures violentes, lorsque le pape Innocent XI, respectable par sa piété et par la pureté de ses intentions, mais embrasé d'un zèle austère qui allait jusqu'à la dureté, vint au secours des deux prélats par une bulle qui enchérissait sur les rigueurs de ceux-ci à l'égard des régalistes et de leurs fauteurs. Le parlement en ordonna la suppression, et de là une guerre ouverte entre Rome et la France. Louis XIV ayant consulté sur ce sujet une assemblée du clergé convoquée en 1681, celle-ci émit le vœu d'un concile national, comme la seule autorité qui pût forcer le pape à quelque circonspection; mais le roi ne goûta pas entièrement cet avis, et se borna à convoquer une assemblée générale du clergé, qui fut arrêtée pour le 9 novembre suivant.

Elle était composée de trente-cinq prélats, des deux agents généraux du clergé, et de trente-cinq députés du second ordre. Bossuet fit le sermon d'ouverture, dans lequel, après avoir établi les fondements de la prééminence de l'église de Rome, et la déférence qui lui est due, il exposa l'*application constante de l'église gallicane à maintenir le droit commun et la puissance des ordinaires, suivant les conciles généraux et les institutions des saints Pères;* et proposa à la fin des remèdes qui pussent prévenir les moindres commencements de division et de trouble.

Le 3 février, la nouvelle assemblée adhéra unani-

mement à l'extension de la régale, moyennant surtout l'abandon que fit le roi, dans un édit du mois de janvier, de toute prétention ultérieure, à ce que ses élus en régale fussent dispensés de requérir l'institution canonique. Les évêques, dans la lettre qu'ils adressèrent au pape pour justifier leur adhésion, firent beaucoup valoir cette condescendance comme essentielle, en ce qu'elle touchait à la juridiction spirituelle, et y opposèrent comme une faible compensation les nouveaux droits que s'arrogeait le monarque. Ils ajoutèrent sur l'autorité de plusieurs docteurs, et même de divers papes, qu'il était des circonstances où le maintien de la paix devait s'acheter par des sacrifices; que c'était le cas de les faire lorsqu'ils n'exigeaient qu'un simple changement dans la discipline qui n'intéressait en rien la foi; et qu'enfin ils avaient cru expédient d'éviter, par leur acquiescement aux volontés du monarque, de commettre sa sainteté avec *le plus grand des rois,* dont la bienveillance d'ailleurs pour l'église et le zèle pour l'extirpation de l'hérésie méritaient qu'on ne regardât pas de si près avec lui. Innocent, loin de se laisser toucher à ces considérations, cassa et annula tout ce qui avait été arrêté dans l'assemblée, à laquelle il contesta le droit de représenter l'église de France, et témoigna aux évêques qu'il attendait de leur honneur et de leur conscience une rétractation formelle de leur décision.

Mais déjà ceux-ci, prévoyant la réponse du saint-siége et l'inutilité de leur démarche auprès de lui, loin de penser à se rétracter, s'étaient engagés plus avant par les quatre fameux articles de la déclaration

du 13 mars 1682, portant en substance : « 1°. Que le pape n'a aucune autorité directe ni indirecte sur le temporel des rois, et qu'il ne peut délier leurs sujets du serment de fidélité; 2°. que la plénitude de puissance accordée au siége apostolique ne déroge point à ce que le concile de Constance, confirmé par les papes, par l'église en général, et par celle de France en particulier, a prononcé sur l'autorité des conciles généraux, dans sa quatrième et sa cinquième session, et que l'église gallicane n'approuve point ceux qui révoquent en doute l'autorité de ces décrets, ou qui en éludent la force, en disant que les pères de Constance n'ont parlé que pour un temps de schisme; 3°. que l'usage de la puissance apostolique doit être tempéré par les canons, et par les usages reçus par les églises particulières; 4°. enfin, qu'il appartient principalement au pape de décider en matière de foi, et que ses décrets obligent toutes les églises; mais qu'ils ne deviennent cependant *irréfragables* que lorsque l'église les a adoptés. »

Le roi fit enregistrer aussitôt les quatre articles dans tous les parlements. Il fut ordonné qu'ils seraient spécialement enseignés dans les écoles de théologie, et les professeurs de ces écoles furent tenus de les souscrire. Le pape à cette mesure de vigueur répondit par une mesure d'inertie qui n'en fut pas moins sensible. Ce fut de refuser des bulles à tous ceux qui avaient été membres de l'assemblée du clergé de 1682. Soit que le roi n'eût pas nommé d'autres sujets aux évêchés vacants, soit que ceux qui n'en avaient pas fait partie, et qui furent nommés, eussent défense

de se pourvoir de bulles avant les autres, ou qu'ils ne voulussent pas en demander, ainsi que le dit l'abbé Choisy, il résulta de cette obstination réciproque qu'à la mort du pontife il y avait trente-cinq siéges privés de pasteurs. Les évêques élus par le roi ne laissèrent pas d'administrer leurs diocèses, mais en vertu des pouvoirs qui leur furent conférés par les chapitres; et cet expédient, suggéré par Bossuet, pourvut aux besoins de l'église de France, et prévint le schisme funeste qu'avait fait craindre un différend qui se perpétua pendant douze ans.

L'attention du roi se porta alors sur les régences barbaresques de la Méditerranée : elles infestaient cette mer, et mettaient des entraves au commerce français, qui seul pouvait guérir les plaies que la guerre avait faites à l'état. Du Quesne, chargé du soin de les réprimer, s'en acquitta avec gloire et succès. Alger, deux fois bombardée par lui à l'aide des galiotes à bombes que venait d'inventer le chevalier Renaud, remit entre ses mains les esclaves chrétiens qu'elle possédait encore, reste précieux échappé à la férocité des barbares qui, dans la rage que leur inspirait le spectacle de destruction répandu autour d'eux, essayèrent de reporter à leur tour la terreur dans l'âme de leurs ennemis, en poussant sur leurs bords, à l'aide de leurs mortiers, les membres épars des malheureux captifs, et du consul même.

Gênes éprouva l'année suivante un désastre semblable à celui d'Alger. La république, pendant la dernière guerre, avait fourni secrètement des secours aux Espagnols, et c'était chez ces républicains que

les pirates, quoique leurs ennemis, trouvaient par l'avidité des commerçants les munitions dont ils avaient besoin. Tout récemment, à la demande du roi, qui désirait avoir un magasin de sel à Savone pour l'approvisionnement de la ville de Casal qu'il venait d'acheter du duc de Mantoue, elle avait répondu par un refus formel, dans l'appréhension que le monarque, qui semblait s'arroger alors tout ce qui était à sa bienséance, n'en prît peut-être occasion de s'assurer de la ville même. Dans cet état mutuel de défiance, un armement de quatre galères, que la république prétendit n'avoir fait que pour la sûreté de ses rivières, et que le roi soupçonna être un secours préparé au roi d'Espagne, qui avait avec lui quelques difficultés, et qui avait déjà envoyé une garnison dans la ville, fut le signal de la vengeance de Louis. Le marquis de Seignelai, fils de Colbert, et ministre de la marine, se présenta devant Gènes à la tête d'une escadre formidable, que commandait sous lui du Quesne; et, mal satisfait des réponses évasives des magistrats aux demandes faites par lui au nom du roi, il ordonna un bombardement qui dura dix jours, et qui détruisit une partie des édifices fameux qui avaient mérité à la ville le nom de *Gênes la Superbe*. La fierté naturelle aux républicains et l'appui des Espagnols lui firent supporter cette attaque avec courage; mais la menace d'une seconde entreprise fit mollir sa résolution, et la porta à rechercher la médiation du pape. Le crédit du pontife semblait devoir être bien faible à la cour de France. Mais le roi, qui fut bien aise de l'obliger dans l'espoir de l'amener lui-

même par ses égards à des sentiments de modération, accueillit ses propositions, et rendit ses bonnes grâces à la république, moyennant qu'elle désarmerait ses galères; que la garnison espagnole évacuerait Gênes, et que le doge, nonobstant la loi fondamentale de l'état, qui lui interdisait de sortir du territoire de la ville, serait envoyé, accompagné de quatre sénateurs, porter à Versailles l'assurance de sa soumission. Ils furent reçus avec une majesté tenant de la hauteur, mais aussi avec toute sorte de politesse et d'égards. Comme on les promenait dans les jardins et les appartements dont on leur faisait remarquer la magnificence, Seignelai ayant demandé au doge ce qu'il trouvait de plus extraordinaire à Versailles: *C'est de m'y voir*, répondit-il.

A cette même époque, des intérêts plus importants occupaient le roi : il s'agissait d'un arrangement dont les bases avaient été posées dans le traité de Nimègue. Il y était dit, comme nous l'avons remarqué, que les cessions seraient accompagnées *de toutes leurs appartenances, dépendances et annexes*. Les négociateurs s'étaient flattés que ces réunions se feraient de concert et à l'amiable; mais le roi de France se crut en droit de les régler seul : en conséquence, au commencement de 1680, il établit une chambre souveraine à Besançon, et deux conseils aussi souverains, l'un à Brisach, l'autre à Metz, chargés d'examiner quelles étaient ces appartenances, dépendances et annexes, et de prononcer sans appel sur leur sort. Sitôt que ces cours avaient jugé que tel fief, ville ou province entraient dans le cercle des cessions, les

troupes françaises partaient et s'en emparaient. Le roi de Suède, comme duc de Deux-Ponts, l'électeur Palatin, celui de Trêves, le duc de Wirtemberg et beaucoup d'autres princes moins puissants, furent ainsi dépouillés d'une partie de leurs domaines et cités à rendre hommage pour d'autres. Le roi d'Espagne se vit inquiété sous ces deux rapports. Louis ayant réclamé sur lui, et l'hommage du duché de Luxembourg, et la propriété même de la ville d'Alost et de son territoire, qu'il prétendit faire partie des concessions de Nimègue.

Cette procédure brusque et presque arbitraire excita les réclamations des souverains et des vassaux qui se croyaient lésés. Pour apaiser les premières clameurs, Louis XIV consentit à une espèce de congrès et à des conférences qui eurent lieu à Courtrai en 1681; mais il n'en poursuivit pas moins ses formules de réunions, qui lui donnèrent pacifiquement en moins de quatre ans plus de pays qu'il n'en aurait obtenu par la guerre la plus heureuse.

On doit mettre au nombre de ses conquêtes, ou de ses usurpations importantes, la ville de Strasbourg. Au moment où elle s'y attendait le moins, Louvois se présente devant la place à la tête d'une armée de vingt mille hommes, commandée par le marquis de Montclar, et formée de divers détachements qui avaient été répandus aux environs sous prétexte de travailler aux fortifications des villes acquises par le traité de Nimègue. La surprise, les menaces et la séduction, employées de concert, l'eurent bientôt amenée à une capitulation. Elle avait eu lieu le 30

septembre 1681. Un gouvernement municipal fut conservé aux habitants, ainsi que leur religion et leurs temples, sauf l'église de Notre-Dame, qui fut rendue aux catholiques.

Les Hollandais, que ces invasions avoisinaient, firent pour en arrêter le cours une ligue avec l'empereur, l'Espagne, la Suède et les Cercles de l'empire les plus exposés. Elle fut signée le jour même de la prise de Strasbourg. Toutes ces puissances se contentèrent de s'allier sans agir, et aussi sans cesser de murmurer et de se plaindre. Un nouveau congrès fut indiqué à Francfort, puis transféré ensuite à Ratisbonne. Mais les Espagnols, outrés de voir les Français lever, sous prétexte des dépendances, des contributions jusqu'aux portes de Bruxelles, repoussèrent à main armée les exacteurs, et les hostilités commencèrent. Le maréchal d'Humières s'empara de Courtrai et de Dixmude à la fin de 1683, et le maréchal de Créqui de Luxembourg au commencement de l'année suivante. L'Espagne était trop faible pour se mesurer seule avec la France, et l'empereur, assez embarrassé à défendre sa capitale contre les Turcs qui la menaçaient, était pour elle un allié inutile. Ces circonstances ramenèrent les négociations et portèrent l'Espagne à faire de nouveaux sacrifices. Elle crut mettre son honneur à couvert en consentant à une trêve de vingt ans, à laquelle accédèrent la Hollande et l'empereur. Celle-ci fut signée à Ratisbonne au mois d'août, et autorisa Louis XIV à conserver pendant sa durée Luxembourg, Strasbourg, et toutes

les réunions prononcées par ses chambres souveraines jusqu'au premier août 1681.

Les Turcs n'avaient pas attendu l'expiration de la trêve de vingt ans, conclue après la journée de Saint-Gothard, pour pénétrer de nouveau en Hongrie. Près de trois cent mille hommes, sous le commandement du présomptueux grand visir Kara Mustapha, l'inondèrent de toutes parts, et pénétrèrent même jusqu'à Vienne, dont ils firent le siége. La vigoureuse résistance du comte de Staremberg pendant neuf semaines permit au roi de Pologne, Jean Sobiesky, aux électeurs de Saxe et de Bavière et à l'armée des Cercles, de joindre le prince Charles de Lorraine, qui avait été contraint de reculer devant ce torrent. Ils arrivèrent que la place était réduite aux dernières extrémités. Mais ils agirent aussitôt, et il suffit presque des seules dispositions des généraux pour opérer la libération de la capitale de l'Autriche. En effet, le combat qui se livra sous les murs de Vienne, le 12 septembre 1683, et où les Turcs furent mis dans une déroute complète, coûta peu d'efforts et de sang. Six cents chrétiens seulement et huit cents Turcs y perdirent la vie. La guerre néanmoins se perpétua encore seize ans, et ne finit que par le traité de Carlowitz, en 1699. Quelques jeunes seigneurs français, malgré les démêlés entre l'empereur et la France voulurent en cette occasion essayer leur courage contre les infidèles. De ce nombre fut le jeune prince Eugène de Savoie, âgé alors de dix-sept ans, fils de la comtesse de Soissons, et petit-fils du prince Thomas. Sur le refus que lui avait fait Louis XIV d'une abbaye

d'abord, lorsqu'il portait le petit-collet, puis d'un régiment lorsqu'il le quitta, il s'attacha au service de l'empereur. *Ne trouvez-vous pas,* dit à cette occasion Louis XIV à quelques-uns de ces courtisans, *que j'aie fait là une grande perte?* C'est ce que l'avenir lui apprit à ses dépens.

La reine eut le désagrément de voir s'élever et s'échauffer entre son frère et son mari les contestations sur les réunions dont le traité de Nimègue était plutôt le prétexte que le motif, et n'eut pas la consolation d'en voir la fin : elle mourut en 1683. Ornée de toutes les vertus de son sexe, Marie-Thérèse a été surtout un modèle de patience à souffrir les infidélités de son époux, qu'elle ne cessa d'aimer tendrement. Louis XIV dit au moment de sa mort : *Jamais elle ne m'a causé d'autre chagrin.*

Elle descendit dans le tombeau au moment le plus brillant de Louis XIV. Monté sur le trône en 1643, on ne doit cependant commencer son règne, quant à l'administration, comme nous l'avons dit, qu'à la mort de Mazarin en 1661. C'est dans ces vingt-trois années jusqu'à 1684 que se place ce qu'il a fait de plus mémorable pour la gloire et l'utilité de son royaume. Le commerce languissait, il le porta jusqu'en Asie et en Amérique, par l'établissement des compagnies des Indes, et les secours donnés à nos colonies naissantes des Antilles et du Canada; il le fit circuler librement dans l'intérieur du royaume par les rivières qu'il rendit navigables et les grandes routes qu'il ouvrit; il creusa le canal de Languedoc, qui réunit les deux mers; établit des manufactures en tout genre, enleva

à Venise ses glaces, à la Flandre ses tapisseries, à la Turquie ses tapis superbes; créa la marine, rendit sa protection utile au commerce et sa force redoutable aux ennemis; encouragea l'agriculture, procura l'abondance, réforma le droit français, corrigea les lois, en établit de nouvelles; réprima la fureur des duels, et rendit les dignités ecclésiastiques le prix de la capacité et de la vertu.

Les académies de peinture, de sculpture et d'architecture lui doivent leur origine. Il fit venir à grands frais des modèles de Rome, et il y fonda une école où ses sujets, jugés dignes de cette faveur, allaient se perfectionner. De leurs ateliers sortirent des chefs-d'œuvre qu'il payait noblement, et dont il embellissait ses palais et ses jardins. Il favorisa les savants, tant régnicoles qu'étrangers, leur assigna des récompenses, voulut être le protecteur des académies françaises des belles-lettres et des sciences. Enfin l'astronomie lui doit l'Observatoire, le Louvre son péristyle, Paris sa police, les troupes leur discipline, nos côtes des ports sûrs, nos frontières des forteresses, et la nation entière l'hôtel des Invalides, monument d'humanité, où les victimes de la patrie, entretenues dans un repos honorable, bénissent encore aujourd'hui sa mémoire. Colbert, enlevé à la France la même année que la reine, a des droits sans doute à la louange que méritent tant d'utiles établissements, qui en grande partie furent l'ouvrage de son zèle et de ses méditations : mais la gloire qu'il en doit recueillir ne saurait ravir celle qui revient au monarque de l'acquiescement ferme et éclairé qu'il y donna, et qui seul pou-

vait procurer la vie aux spéculations du ministre.

Si on ajoute à ces faits la préséance assurée à la France, et solennellement reconnue par l'Espagne, Alger bombardée, ses corsaires et ceux de Tunis réprimés et punis, le royaume agrandi, des entreprises nobles et hardies couronnées du succès, des alliances utiles obtenues ou exigées, des victoires et des conquêtes éclatantes, on ne sera pas surpris qu'après la paix de Nimègue l'époque la plus glorieuse de son règne, ses peuples lui aient décerné le nom de *Grand*. Quant aux puissances étrangères, les unes l'adoptèrent et les autres le rejetèrent selon leurs dispositions favorables ou contraires. La postérité l'a confirmé, si c'est le confirmer que de l'employer.

En rendant justice au monarque, il convient de ne pas dissimuler les faiblesses de l'homme. Le roi n'avait rompu avec madame de La Vallière que pour se rengager dans les fers plus pesants de madame de Montespan. La première avait été insensiblement abandonnée; et, à l'époque de la guerre de Hollande, Louis ne tenait plus à elle que par un reste d'habitude et par le lien de leurs enfants. Elle s'en apercevait, et l'amour qu'elle ne pouvait encore arracher de son cœur lui faisait supporter avec patience, d'abord l'égalité, ensuite la préférence accordée sous ses yeux à sa rivale. L'aveu de ses chagrins lui échappa en présence d'une personne témoin, comme elle, de quelques preuves d'une mutuelle tendresse que se donnaient les objets de sa jalousie : « Quand j'aurai de la peine aux Carmelites, lui dit-elle, je me souviendrai de ce que ces gens m'ont fait souffrir. »

Tel était en effet le dessein qu'elle avait formé d'ensevelir dans un cloître ses chagrins, ses plaisirs, et jusqu'à leurs souvenirs s'il eût été possible. Ce ne fut pas une résolution subite; elle y pensait depuis long-temps; mais, au moment de l'exécution, elle éprouva des combats, causés en partie par la diversité des opinions. Les plus dévots de la cour, à la tête desquels était le duc de Beauvilliers, l'exhortaient à donner un grand exemple; d'autres, moins sévères, lui conseillaient de se retirer simplement dans une communauté pour vivre religieusement, mais sans engagement. Sa mère aurait désiré qu'elle eût tenu son rang et sa maison avec elle, et qu'elle eût élevé ses enfants sous ses yeux; mais le roi n'estimait point cette femme, qu'il ne croyait pas propre à sauver la réputation de sa fille des dangers d'une pareille situation; et celle-ci pensait elle-même qu'il lui fallait des liens qui l'attachassent irrévocablement à la vertu. On lui proposa donc de choisir, en prenant le voile, un ordre où elle pourrait parvenir aux dignités que le cloître n'exclut pas. Elle répondit modestement, *que, n'ayant pas su se conduire elle-même, elle ne devait pas songer à conduire les autres.* Il se présenta des mariages, mais Saint-Simon soupçonne à Louis cette pensée orgueilleuse : « Qu'après avoir été à lui, il ne devait souffrir qu'elle pût être à personne qu'à Dieu; et, dit le même auteur, s'il ne prononça pas, il vit avec plaisir son sacrifice, et la victime se dévoua avec un entier abandon. »

Le 19 avril 1574, elle reçut les adieux de la cour chez madame de Montespan : y soupa, entendit le

lendemain la messe du roi, monta dans son carrosse, et s'ensevelit pour toujours, à l'âge de trente ans, dans le couvent des Carmelites de la rue Saint-Jacques, où elle fit profession, le 4 juin de l'année suivante, en présence de la reine et de toute la cour, sous le nom de sœur Louise de la miséricorde. Elle y a vécu trente-six ans dans les exercices les plus exacts et les plus pénibles de la vie religieuse, dont elle eut aussi les consolations. Madame de Montespan les allait quelquefois chercher auprès d'elle. « Est-il vrai, lui dit-elle un jour, que vous soyez aussi aise qu'on le dit? Je ne suis pas aise, répondit le vertueuse carmelite, mais je suis contente. » Expression qui marque le calme d'une bonne conscience, même sous le poids de l'affliction.

Madame de La Vallière laissa une fille, mademoiselle de Blois, mariée depuis au prince de Conti, et Louis de Bourbon, comte de Vermandois. Ce jeune prince, livré après la retraite de sa mère à des instituteurs peu capables, devint hautain, présomptueux, libertin, au point que le roi le bannit de sa présence. Il commençait cependant à rentrer en grâce, lorsqu'une maladie aiguë l'emporta en 1683, au camp de Courtrai, dont on faisait le siége. Bossuet, qui, dans le discours prononcé à la profession de madame de La Vallière, l'avait exhortée à son premier sacrifice, fut encore chargé de la préparer à la mort de son fils. « Hélas! dit l'humble pénitente, en l'apprenant et en se prosternant devant son crucifix, faut-il, mon Dieu, que je pleure sa mort avant que d'avoir assez pleuré sa naissance. »

Depuis la retraite de madame de La Vallière, Louis XIV était toujours en proie à sa malheureuse passion pour madame de Montespan, mais puni par cette passion même de ses excès. Échappé à l'effervescence de la jeunesse, arrivé à l'âge dans lequel la fougue des passions s'amortit, et ne laisse de vigueur que celle qui commence à s'accorder avec la tempérance et dispose aux réflexions, Louis XIV, toujours fidèle à la religion, malgré ses écarts, éprouvait auprès de madame de Montespan des alternatives de tendresse et de repentir. Quelquefois ils se rencontraient l'un et l'autre dans le dessein de mener une vie plus réglée, et il en arrivait des séparations assez marquées pour que la cour en fût édifiée; quelquefois le remords cédait à l'appât du plaisir, et le scandale recommençait. A la fin la honte des rechutes saisit le roi, et madame de Montespan, pour ne pas déplaire au père de ses enfants, fut obligée de dérober aux yeux du public la naissance des deux derniers qu'elle eut de lui, avec autant de soin qu'elle en avait employé à cacher celle des premiers.

Elle était aidée dans ces pénibles précautions par la veuve Scarron, à laquelle elle avait confié la garde et l'éducation de ses enfants. Cette femme étonnante, petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, également bon guerrier et écrivain satirique, naquit en prison, où son père, dissipateur infatigable, était retenu pour dettes. Traînée de France en Amérique, ramenée d'Amérique en France par sa mère, femme respectable, qu'elle perdit de bonne heure, et toujours poursuivie par la misère, elle fut réduite, à l'âge

de seize ans, à épouser pour vivre le poëte Scarron, célèbre par ses ouvrages burlesques, accablé d'infirmités, contrefait, podagre, toujours cloué sur un fauteuil de douleur, et toujours gai dans cet état de souffrance continue. Rarement elle quittait le pauvre *paralytique*, comme elle l'appelait. Quand il se portait mal, elle était sa servante; et, quand il était rétabli, sa compagne, son secrétaire ou son lecteur. Elle prit auprès de lui l'habitude de bien conter et d'écrire avec la plus grande facilité; elle apprit le latin, l'italien, l'espagnol, et on aurait dit qu'elle ne savait que sa langue.

Scarron la laissa veuve à l'âge de vingt-cinq ans, absolument dénuée de tout bien, et dans l'éclat d'une beauté parfaite. Madame de Montespan la rencontra sollicitant une pension. Elle l'avait connue dans la société, et ne put la revoir sans se rappeler son mérite. Alors elle cherchait une personne à qui elle pût confier le fruit de ses amours avec le roi. Nulle ne lui parut plus propre à ce ministère que cette veuve, et elle l'établit gardienne de ses enfants. Le roi les allait voir quelquefois. Il trouvait auprès d'eux la gouvernante, et ne goûtait pas d'abord ce qu'il appelait sa *pruderie*. Son air d'improbation, à la vue des empressements qui échappaient quelquefois aux amants en sa présence, lui déplaisait. Cependant il s'y accoutuma, s'habitua aussi à s'entretenir familièrement avec elle des bourrasques d'humeur qu'il éprouvait quelquefois de sa maîtresse, et à en entendre même des remontrances. La fonction de garde des enfants, qui étaient appelés de temps en temps auprès de leur

père, introduisit insensiblement la conductrice à la cour. Elle avait quarante ans quand elle y parut pour la première fois, en 1675, sous le nom de madame de Maintenon, que lui donna publiquement le roi, de celui d'une terre près de Chartres, qu'elle avait acquise des gratifications du monarque.

Il se détachait insensiblement de madame de Montespan. Une nouvelle inclination qu'il forma hâta leur séparation. Il parut à la cour une fille de condition, parfaitement belle, âgée de dix-huit ans, ornée de tous les talents agréables. Louis XIV en fut épris jusqu'à oublier auprès d'elle la gravité de son âge et de son rang. A quarante-deux ans il s'abaissa au personnage de jeune amoureux, se remit dans les fêtes, monta à la favorite une maison superbe, et lui donna le titre de duchesse de Fontanges. Elle eut un fils qui mourut peu après sa naissance, et la mère tomba ellemême dans une langueur mortelle.

Cette infortunée, s'attachant à la vie à mesure qu'elle lui échappait, s'excitant au remords et pouvant à peine se persuader qu'elle dût en avoir, est une leçon pour la jeunesse éblouie qui se laisse égarer, et un reproche aux corrupteurs opulents qui abusent de l'inexpérience. Ses derniers moments furent mêlés de larmes, de retours amers sur le passé, et de ces espérances que laisse une faute qui ne provient pas du vice. Elle demanda, prête à mourir, à voir le roi. Il refusait, crainte d'attendrissement: cependant il céda. Dans quel état il la trouva! pâle, décharnée, à peine reconnaissable. Elle l'envisage avec une espèce d'avidité, lui fait un adieu touchant,

et le prie de marier sa sœur, pour qui elle craignait apparemment un sort pareil au sien. Le roi le promit, et, à sa promesse, il vit le visage de la mourante se colorer des derniers rayons de la joie. Elle lui serra la main, et expira, à peine âgée de vingt ans, le 28 juin 1681.

Madame de Montespan, qui en était jalouse, montra une joie indécente. Le roi en fut choqué. Il l'avait déjà répudiée dans son cœur; il la força par ses froideurs à s'éloigner de sa présence. La mort de la reine marqua l'époque de cette rupture. On dit que la pieuse princesse mit en mourant sa bague au doigt de madame de Maintenon, et qu'elle sembla indiquer ainsi au roi un choix qui était déjà fait dans son cœur. Pour madame de Montespan, elle vécut à Paris, rejetée de son mari, qui ne voulut pas la voir. On la rencontrait quelquefois dans les hôpitaux, où elle semait des aumônes; mais on met encore en problème si la publicité de cette espèce d'amende honorable marquait dans la marquise délaissée un repentir aussi vrai que l'austère retraite de madame de La Vallière.

Un autre problème qui n'est pas encore résolu sans objection, c'est de savoir quand Louis XIV a épousé madame de Maintenon. Les plus fortes raisons font croire que ce mariage a existé, et qu'il a été célébré à la fin de 1685, sans doute sous le sceau du plus grand secret : et ce n'est pas un petit sujet de louange pour madame de Maintenon, de l'avoir si bien gardé qu'il n'en est resté aucun témoignage positif. Comme son époque coïncide à peu près avec la

révocation de l'édit de Nantes, on a présumé que, jouissant du plus grand empire sur l'esprit du monarque, elle eut une grande part à cet événement; mais les détails qu'on est obligé de donner sur un fait aussi important vont faire connaître que cette résolution était prise depuis long-temps, et l'on a des preuves qu'elle conseilla toujours, au contraire, les voies de douceur. « Soyez favorable aux catholiques, écrivait-elle à d'Aubigné, son frère, et ne soyez point cruel aux huguenots. Ils sont dans l'erreur, mais dans une erreur où nous avons été nous-mêmes, où a été Henri IV, où sont encore plusieurs grands princes. Jésus-Christ a gagné les hommes par la douceur, c'est aux prêtres à convertir. Dieu n'a pas donné aux soldats charge d'âme. »

Louis XIV, en montant sur le trône en 1646, confirma en général les priviléges des réformés; mais dès lors on y mit toutes les restrictions que Louis XIII y avait apportées. En partant de ce point, Louis XIV alla beaucoup plus loin, d'abord par des degrés insensibles, ensuite par des coups de vigueur plus ou moins précipités, qui sans bruit et sans éclat amenèrent la dernière catastrophe.

Tout ce que la cour put imaginer pour faire entre les protestants des prosélytes à la religion catholique, fut employé : faveurs de toute espèce aux nouveaux convertis; exemptions de tailles, de tutelle, de contributions locales et autres sujétions; surséances pour le paiement des dettes; affranchissement même du droit paternel, et permission aux enfants convertis de se marier sans le consentement de leurs parents

calvinistes; préférences pour l'admission aux charges et aux emplois dans la robe, la finance et le commerce, et même pour les grades militaires.

A ces priviléges pour les nouveaux convertis succédèrent les exclusions pour ceux qui persistaient dans leur religion. Dans les commencements on se contenta de défendre qu'ils fussent admis à des fonctions publiques fructueuses, ou simplement honorables, fonctions municipales, judiciaires, doctrinales et même mécaniques. Ensuite on ordonna à ceux qui y avaient été admis auparavant, d'y renoncer. Ainsi ils furent exclus des corps de métiers, des maîtrises, des apprentissages, du barreau, et il ne leur fut plus permis d'être sergents, recors, huissiers, greffiers, procureurs, à plus forte raison, juges et avocats. Les chambres de l'édit furent supprimées. On leur interdit aussi les fermes du roi et tout ce qui y a rapport, même les emplois subalternes; leurs noms furent rayés des matricules des universités, des rôles de la maison du roi, de celles des princes et de toute la famille royale. On retrancha non-seulement aux officiers, mais aux veuves et à leurs enfants opiniâtres, les pensions, les honneurs, le droit de noblesse, et les autres distinctions ordinairement attachées à ces places. Enfin, il ne leur fut plus permis de pratiquer la médecine, la chirurgie, la pharmacie, ni même d'exercer l'état de sage-femme.

C'était peu d'inquiéter le troupeau, si on ne frappait les pasteurs; mais le temps n'était pas encore venu de les proscrire. On les gêna seulement dans leurs personnes et dans leurs fonctions. Le ministère

fut interdit aux étrangers. On défendit aux pasteurs de s'entremettre d'affaires publiques, de porter l'habit ecclésiastique, de s'intituler *Ministre de la parole de Dieu;* d'appeler leur religion *réformée,* sans ajouter le mot *prétendue;* de faire corps, et d'aller en cette qualité saluer et haranguer les personnes de distinction; d'avoir dans les temples des bancs élevés pour les magistrats de leur religion, de les orner de tapis aux armes du roi ou de la ville, et de leur faire cortége en entrant dans le temple, ou en sortant. Il ne leur fut plus permis de faire le prêche ailleurs que dans le lieu ordinaire de leur résidence, ou de le faire en plus d'un lieu sous prétexte d'annexe, d'exercer hors des temples, et plus de trois ans dans le même endroit; d'entrer chez les malades, de peur qu'ils ne les empêchassent de se convertir; de visiter les prisons; de rien laisser échapper dans leurs sermons contre la religion catholique, et de célébrer les baptêmes, les mariages, les enterrements, avec un éclat qui pût attirer de la considération à leur ministère.

Quant aux consistoires et aux synodes, la cour diminua leur pouvoir en les rendant moins fréquents, en y envoyant des commissaires, en se faisant instruire des délibérations, et en interdisant la connaissance de certaines affaires. Elle sapa encore mieux leur autorité, en ôtant à ces assemblées la collecte, le maniement et l'application des deniers, et en transférant aux hôpitaux catholiques les legs ou donations qui se faisaient aux consistoires. Le crédit que donnent les sciences fut aussi retranché, autant qu'il se

peut; par la défense à leurs maîtres d'enseigner les langues, la philosophie et la théologie, par la destruction de plusieurs écoles fameuses, entre autres du collége de Sedan, où les belles-lettres fleurirent long-temps, et d'où sont sortis des savants célèbres.

Assujettis dans les villes à respecter les rites catholiques, à s'abstenir du commerce et du travail les jours de fêtes, à saluer le Saint-Sacrement lorsqu'on le portait aux malades, ou à se cacher, et beaucoup d'autres pratiques qu'ils prétendaient blesser leur conscience, les calvinistes se réfugiaient dans les campagnes, où les seigneurs de leur religion les admettaient aux prêches de leurs châteaux; mais la cour les priva bientôt de cette ressource, en fixant le nombre et la qualité de ceux qui pouvaient être reçus à ces prêches, et en disputant même à plusieurs seigneurs le droit d'en avoir; ce qui menait à interdire les ministres, à les chasser comme inutiles, et à abattre les temples. On en comptait déjà plus de sept cents détruits, par différentes raisons, avant la révocation de l'édit de Nantes.

Par ces ruines on peut juger de l'édifice. Quelque bien ordonné qu'il fût, quelque solidement qu'il eût été construit, tant de coups l'avaient ébranlé, qu'il ne subsistait plus qu'à l'aide d'un faible étai, que la politique de la cour n'avait conservé que pour saper le reste avec plus de sûreté. Cet unique appui était l'*édit de Nantes,* dont le nom servait à autoriser les restrictions faites aux privilèges des calvinistes, et les nouvelles lois qu'on leur imposait. Il n'y eut presque aucun des règlements cités dont le préambule n'assu-

rât qu'il était fait en interprétation de l'édit de Nantes: mais, sitôt que le moment de ne plus employer cette ruse fut venu, Louis XIV le révoqua le 22 octobre 1685, par un autre édit enregistré le même jour, et composé de onze articles.

Le premier supprime tous les priviléges accordés aux prétendus réformés par Henri IV et Louis XIII. Le deuxième et le troisième interdisent l'exercice de leur religion par tout le royaume, sans exception. Le quatrième ordonne à tous les ministres de sortir de France sous quinzaine. Le cinquième et le sixième fixent des récompenses à ceux qui se convertiront. Par le septième, il leur est défendu de tenir des écoles, et il est enjoint par le huitième aux pères, mères et tuteurs, de faire élever leurs enfants et leurs pupilles dans la religion catholique. Les neuvième et dixième promettent amnistie et restitution de leurs biens aux émigrants qui reviendront sous quatre mois. Enfin, le onzième renouvelle la menace des peines afflictives déjà prononcées contre les relaps, et permet néanmoins aux calvinistes de demeurer dans leurs maisons, de jouir de leurs biens, de faire leur commerce sans qu'on puisse les inquiéter sous prétexte de religion, pourvu qu'ils ne s'assemblent pas pour l'exercer.

Cette dernière concession, qui accordait une espèce de liberté de conscience, fut étrangement violée par le zèle outré de quelques personnes en place; elle occasiona les vexations auxquelles on donna le nom de *dragonnades*. Comme le roi, en envoyant son édit dans les provinces, recommandait aux commandants, gouverneurs et intendants, la plus grande fermeté

dans l'exécution, plusieurs se crurent autorisés à employer la violence, comme un moyen plus court, plus facile et peut-être plus efficace que l'instruction. Dans cette idée, ils faisaient accompagner les missionnaires par des soldats nommés *dragons*. Ceux-ci, sous prétexte de chercher les calvinistes pour les mener aux catéchismes et à la messe, se répandaient dans les maisons, s'y établissaient comme en pays ennemi, pillaient les meubles, consommaient les provisions, et se portaient souvent aux derniers excès d'indécence et de cruauté. Ces mauvais traitements persuadèrent aux réformés qu'on avait résolu de les exterminer, et cette idée leur fit prendre en foule la fuite hors du royaume. On compte qu'il en sortit plus de deux cent mille malgré les ordonnances qui interdisaient l'émigration sous peine des galères et de confiscation de biens, et qui annulaient les ventes faites par les émigrants un an avant leur fuite.

La France gémit encore de la désertion de ses enfants. La perte qu'elle fit alors est certaine, au lieu que la guerre civile et les autres maux qu'on a voulu prévenir pouvaient ne pas arriver. On peut dire même qu'immédiatement avant la révocation, le calvinisme était presque réduit à n'être plus en France que l'ombre de lui-même, et qu'il avait été amené à ce point autant par les faveurs que le monarque, libre dispensateur des grâces, accordait aux convertis, que par les entraves mises de temps en temps à l'exercice de la réforme. Il suffisait donc à la politique du prince de suivre patiemment ce plan pacifique, qui aidait la volonté sans la contraindre, pour continuer à affaiblir

le calvinisme par de perpétuelles désertions. Les voies de rigueur au contraire, si déplacées en matière de conscience, réveillèrent un zèle qui commençait à s'assoupir; détruisirent tout espoir de rapprochement entre des frères, dont peu de générations auparavant les ancêtres professaient une croyance uniforme, croyance qui, par le privilége de la vérité d'être une et constante, pouvait encore les réunir: elles ajoutèrent enfin aux préventions et à la haine des nations protestantes contre la France, et justifièrent, par un exemple contagieux, les vexations dont elles usèrent à leur tour contre les catholiques. Au reste, à balancer les espérances par les craintes, tant de précautions employées inutilement pendant cent cinquante ans pour procurer la paix, tant de traités rompus, tant de calamités, suites funestes d'une division toujours existante, de quelque côté qu'en soit la aute, ou des catholiques trop intolérants, ou des réformés qui voulaient trop s'étendre, montrent bien que, sans une habileté peu commune dans le gouvernement, ces deux religions ne pouvaient subsister ensemble avec une égale solennité.

Il y eut beaucoup de variations dans les édits qui suivirent la révocation. Les uns permettaient de sortir du royaume, d'autres le défendaient et l'accordaient de nouveau. Quelques-uns statuaient des peines sévères contre les opiniâtres, et presqu'en même temps il en paraissait qui accordaient des grâces et donnaient des espérances. Il semblait qu'on ne suivît ni règle, ni système : cependant, ou le moment fut habilement saisi, ou les mesures furent bien pri-

ses, puisqu'il n'y eut aucune émeute considérable. Les réformés cédèrent à l'autorité armée de la force, et cessèrent dans toutes les villes leurs assemblées religieuses. Ils ne se réunirent plus que dans des lieux sauvages, des bois épais, des grottes inaccessibles, où quelques ministres échappés à la vigilance des magistrats venaient faire la cène, et exhorter leurs prosélytes à la persévérance. C'est ce qu'on a nommé les *assemblées du désert.*

Elles se multiplièrent dans les provinces éloignées de la capitale, et surtout dans les endroits de ces provinces hors de la portée des villes. La guerre qui a suivi la révocation, et pendant laquelle Louis XIV a eu presque toute l'Europe contre lui, ralentit à cet égard l'attention de la cour, soit qu'elle fût distraite par des objets plus importants, soit qu'elle appréhendât que trop de gêne ne portât les calvinistes à la révolte. Quoi qu'il en soit, cette tolérance, volontaire ou forcée, apaisa peu à peu le ressentiment des classes aisées de la société; mais l'ancien fanatisme ne cessa de couver dans le sein des classes inférieures; et vingt ans après la révocation on le vit éclater dans les montagnes des Cévennes, limitrophes du Languedoc, parmi des frénétiques furieux connus sous le nom de *Camisards*, parce que dans leurs expéditions ils portaient des chemises par-dessus leurs habits. Endoctrinés par des ministres enthousiastes, ils s'imaginaient être inspirés, se croyaient prophètes, et autorisés par la voix intérieure de l'esprit à prendre les armes pour la défense de leur religion. Ils déclarèrent surtout la guerre au clergé. Comme c'étaient des paysans bru-

taux, il n'y a point de cruautés qu'ils ne se permissent contre les prêtres et les religieux. Ils en mutilèrent et massacrèrent un grand nombre, pillèrent les abbayes, brûlèrent les églises, et renouvelèrent toutes les horreurs des premières guerres de religion. Les Anglais et les Hollandais leur fournirent des munitions, et firent passer des officiers pour les discipliner. Après avoir inutilement tenté de les retenir par des punitions exemplaires, Louis XIV envoya contre eux, en 1703 et en 1704, des troupes réglées qui n'eurent que des succès médiocres; il les soumit enfin, mais plutôt par des grâces que par des châtiments.

Depuis ce temps, et jusqu'à l'époque où la révolution leur a rendu leurs droits, les réformés sont restés tranquilles; et, quoique sollicités à plusieurs reprises par les ennemis de la France, ils n'ont pas cherché à s'affranchir de la gêne que la loi leur imposait. Sans pasteurs, sans ministres avoués, ils ont vécu dans le sein de la France, non comme tolérés, mais comme ignorés; et ils ont joui de tous les droits utiles de citoyens tant qu'ils n'ont pas troublé l'ordre civil; quoique confondus dans la foule, l'œil du prince est toujours resté ouvert sur eux autant pour les garantir des fureurs du faux zèle que pour les réprimer eux-mêmes, s'ils se fussent écartés de la soumission.

L'Europe se taisait en présence de Louis XIV, mais c'était un silence de dépit. Il souffrit que la patrie lui érigeât sur la place qu'on a appelées des *Victoires*, un monument dans lequel la Renommée, le couronnant, semblait le proclamer monarque de l'univers. Les nations voisines se crurent représentées

par les esclaves enchaînés aux pieds du monarque. Les Hollandais, qui autrefois avaient autorisé des satires contre lui, et qu'il en avait punis par la guerre, s'en formalisèrent les premiers, et s'en vengèrent aussi par une guerre dont le stathouder fut le promoteur.

La mort de Charles II, arrivée le 6 février 1685, mit sur le trône d'Angleterre Jacques II, son frère, non moins attaché que Charles au monarque français; mais elle en approcha Guillaume le stathouder, son gendre. Dès le commencement de son règne les prétentions de Jacques au pouvoir absolu, son zèle mal réglé pour la religion catholique, et ses rigueurs contre le duc de Monmouth, fils naturel de son frère, et contre les partisans de sa révolte, aliénèrent ses peuples. Cette conduite malhabile n'échappa point à l'œil attentif de Guillaume, et lui fit concevoir le projet hardi de supplanter son beau-père. Le principal obstacle qu'il entrevoyait à l'exécution de ses desseins, était la protection que pouvait offrir à ce dernier Louis XIV, ami de Jacques; Guillaume résolut en conséquence d'occuper le monarque sur le continent, de manière qu'il ne pût songer aux affaires d'Angleterre, ou du moins y faire de grands efforts. Telle a été la cause secrète de la confédération formidable, connue sous le nom de *Ligue d'Augsbourg*, parce qu'elle fut conclue dans cette ville.

Le stathouder y réunit, soit en personne, soit par leurs ambassadeurs, tous les alliés de la dernière guerre, en qui la hauteur et la cupidité toujours croissantes de Louis XIV alimentaient contre lui un ferment de haine et de jalousie, et les émut d'abord

par un intérêt qui devait les toucher tous, savoir, l'imputation déjà sourdement avancée contre le monarque français, mais répandue alors avec la plus grande publicité, qu'il ambitionnait la monarchie universelle; ensuite Guillaume s'appliqua à fournir à chacun des intéressés des craintes et des appâts.

Par exemple, à l'électeur Palatin, le premier du rameau de Neubourg, l'appréhension de voir ses états morcelés, conformément aux prétentions que le mariage de la sœur du dernier électeur du rameau de Simmeren avec le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, donnait à celui-ci sur toutes les parties de la succession palatine qui n'étaient point l'électorat. A l'électeur de Bavière on inspira la crainte de ne pas réussir à placer son frère sur le siége de Cologne, étant traversé par le roi de France, qui voulait y élever le cardinal de Furstemberg, évêque de Strasbourg. Le roi d'Espagne, le roi de Suède, le duc de Brunswick et l'électeur de Hanovre, et tous les petits princes du Rhin, eurent chacun leurs alarmes. Quant à l'empereur, il eut pour amorce un article secret qui portait que, la mort du roi d'Espagne arrivant, sa succession serait assurée à la maison d'Autriche, à l'exclusion de celle de Bourbon; et on faisait une part de cette monarchie au duc de Savoie, comme représentant Catherine, fille de Philippe II, roi d'Espagne, et sa grand'-mère. Cette ligue, concertée à Augsbourg, en 1686, avec toutes les conditions financières et militaires qui pouvaient la rendre solide, fut signée, en 1687, à Venise par la plupart des confédérés qui se rendirent à cet effet dans cette ville, sous prétexte

des plaisirs du carnaval. Le pape n'y accéda pas ouvertement, mais il fut la cause indirecte qui lui donna l'action.

Les ambassadeurs des puissances chrétiennes possédaient à Rome, dans leurs palais et même dans leurs quartiers, un droit d'asile ou de *franchises*, qui mettait à l'abri de la police pontificale tous les malfaiteurs qui parvenaient à s'y réfugier. Cet abus, qui n'était profitable qu'au crime, avait fixé depuis long-temps l'attention des papes, dont les mesures pour l'abolir avaient été jusqu'alors infructueuses. Innocent XI reprit leurs projets, et crut avoir concilié les droits de son autorité et les déférences dues aux autres princes, en respectant l'exercice de la jouissance dans les ambassadeurs qui s'en trouvaient actuellement investis; mais en déclarant qu'il ne recevrait plus d'ambassadeurs à l'avenir, qu'ils n'eussent renoncé à cet odieux privilége. La Pologne, l'Espagne, l'Angleterre et l'empire entrèrent dans ses vues. Mais Louis, mécontent du pape, fier et prétendant qu'à lui seul appartenait de poser des bornes à l'exercice de ses droits, s'y refusa, et répondit au nonce, qui, à la mort du duc d'Estrées, dernier ambassadeur de France à Rome, le pressait de suivre à cet égard l'exemple des autres souverains, qu'il ne s'était jamais réglé par l'exemple d'autrui, et que Dieu l'avait établi au contraire pour servir d'exemple aux autres.

Ce fut en conséquence d'une réponse si hautaine que Henri-Charles de Beaumanoir, marquis de Lavardin, nommé, en 1687, pour remplacer à Rome

Annibal d'Estrées, fut spécialement chargé de défendre les franchises. Le pape, sur l'avis qu'il en eut, fit dresser une bulle, qui déclarait excommuniés tous ceux qui prétendraient se conserver dans cette possession; et ordonna en outre à tous les gouverneurs de l'état ecclésiastique de refuser au marquis, à son passage, les honneurs dus à son caractère, et défendit aux cardinaux de communiquer avec lui. Mais la suite de l'ambassadeur, composée de huit cents officiers ou gardes-marines, n'en donna pas moins à son entrée dans Rome tout l'air d'un triomphe; et la conduite postérieure du marquis répondit à cette première bravade. Le pape y opposa d'abord le refus d'une audience publique, demandée pour la forme, et peu après un interdit qu'il jeta sur l'église de Saint-Louis, où l'ambassadeur avait fait ses dévotions la nuit de Noël, et qu'il motiva sur ce qu'on y avait reçu à la table sainte un excommunié notoire. Le marquis fit afficher aussitôt dans Rome une protestation contre cette entreprise du pape; et, sitôt qu'elle fut connue en France, le procureur-général de Harlai et les gens du roi rendirent plainte contre la bulle, et requirent d'en être reçus appelants au premier concile général.

Denis Talon, fils d'Omer, qui portait la parole, après avoir représenté la nullité de l'intervention de la puissance spirituelle pour le maintien de droits purement civils et profanes, reproché au pape ses liaisons avec les partisans de la doctrine condamnée de Jansénius, son inertie à l'égard des quiétistes, et les entraves que ses procédés apportaient au zèle du

monarque pour l'extirpation de l'hérésie, saisit encore cette occasion de se plaindre de la vacance des trente-cinq siéges, auxquels l'opiniâtre pontife refusait des pasteurs; et il prétendit que le refus obstiné du pape à légitimer par le concours de son autorité les choix faits par le prince, entraînait une espèce de dévolution temporaire, qui autorisait les métropolitains à conférer eux-mêmes l'institution canonique, ainsi qu'il était d'usage avant le concordat. Il conclut enfin à la convocation d'un concile national, qui pourvoirait au désordre résultant de la vacance, et le parlement donna un arrêt conforme aux conclusions.

Mais le roi, retenu par ses sentiments pieux, désirait ne pas pousser les choses à l'extrémité. Il écrivit au pape de sa propre main, lui dépêcha un agent secret pour traiter à l'amiable, et, mêlant la menace aux bons procédés, lui fit entendre que, distinguant toujours en lui la qualité de chef de l'église, de celle de prince temporel, il pourrait, tout en respectant le premier, agir hostilement contre le second, le dépouiller d'Avignon, et soutenir les prétentions du duc de Parme, son allié, sur Castro et Ronciglione. Mais rien n'était capable de faire fléchir l'inébranlable Odescalchi, une fois qu'il avait pris une résolution à laquelle il croyait son devoir attaché. Il refusa de prendre connaissance de la lettre du roi, méprisa ses menaces, et le blessa même d'un nouveau coup par la détermination qu'il prit dans l'affaire de l'archevêché de Cologne, détermination impolitique, cause presque immédiate de la ruine de Jacques II, et par suite encore des espérances que le saint-siége

avait alors conçues de regagner l'Angleterre à son obédience.

L'archevêché de Cologne, possédé depuis un siècle par la maison de Bavière, était devenu vacant cette année. Deux prétendants aspirèrent à ce siége, dont le titulaire acquérait l'importante dignité d'électeur de l'empire. L'un était le cardinal Égon de Furstemberg, protégé de Louis XIV, évêque de Strasbourg, chanoine et déjà coadjuteur de Cologne, l'autre le prince Joseph Clément, évêque de Ratisbonne et de Freysingen, frère de l'électeur de Bavière, et porté par l'empereur, qui comptait s'en faire un utile allié. Or, suivant le concordat germanique, il fallait pour occuper ce siége être Allemand de nation, chanoine de la cathédrale, avoir vingt et un ans, ne posséder aucun bénéfice incompatible, et réunir enfin la majorité des suffrages du chapitre. A défaut de l'une quelconque de ces qualités, et c'était le cas des deux prétendants, il fallait avoir recours à la voie de *postulation,* c'est-à-dire solliciter, sur la présentation des deux tiers des suffrages, l'approbation du pape, auquel était réservé le droit de confirmer l'élection. Des vingt-quatre voix du chapitre, le cardinal en eut quatorze et le prince neuf; en sorte que ni l'un ni l'autre n'en réunirent un nombre suffisant pour être élu. Le pape, sans bien connaître ses véritables intérêts, releva le prince de Bavière de ce défaut par un bref d'éligibilité, et ce fut cette dernière faveur que Louis considéra comme un acte révoltant de partialité, et auquel il se montra trop sensible, qui lui fit prendre à lui-même l'impolitique résolution de com-

mencer les hostilités. Mais d'abord il prit possession d'Avignon, et fit interjeter d'avance appel au futur concile de tout ce que le pape, dont on craignait en représailles un interdit sur le royaume, pourrait oser à cet égard : en même temps, et à l'effet de tranquilliser les consciences timorées, il fit déclarer qu'il n'entendait se soustraire par cette mesure ni au respect, ni à l'obéissance qui était légitimement due au père commun des fidèles. Le pape répondit à cette voie de fait avec une modération qu'on n'attendait point de sa part, et qui rendit ces prévoyances inutiles. Il se borna en effet à réfuter les divers articles du manifeste par lequel le roi essayait de légitimer sa prise de possession; prétendit refuser avec raison des bulles à des prélats qui, sans droit et de leur propre autorité, avaient consenti à l'extension de la régale contre les dispositions du concordat; et, quant à l'audience refusée au marquis de Lavardin, il observa que nul ne pouvait se dire ambassadeur près d'une puissance, qu'il n'eût été agréé par elle; et que déjà il en avait trop souffert, lorsqu'il avait toléré que le marquis entrât en armes dans sa capitale.

La mort du pontife, qui eut lieu l'année suivante, mit fin aux alarmes que l'on avait conçues de son opiniâtreté, et à celle d'un schisme qui eût pu en être la suite. Le successeur d'Innocent XI, Alexandre VIII (Pierre Ottoboni), fut remis en possession d'Avignon, moyennant qu'il se relâchât sur l'article de la régale : mais, également inflexible sur celui des franchises, il amena enfin le roi à y renoncer.

Louis XIV aurait peut-être pu rendre les projets

des confédérés inutiles, et tromper la maligne adresse de Guillaume, en se tenant sur une défensive respectable qui l'aurait fort embarrassé, dans le moment surtout où, sous l'apparence de faire rendre aux Anglais la plénitude de leurs droits, et de venger le protestantisme opprimé par Jacques II, il ne songeait, à l'aide des forces de sa république, qu'à usurper le trône de son beau-père, dont l'expectative, qu'il tenait de sa femme, venait de lui être enlevée par la naissance importune d'un prince de Galles. Aucun des alliés n'aurait osé porter le premier coup. Mais agacé, pour ainsi dire, par de petites attaques, piqué par le refus de l'archevêché de Cologne au cardinal de Furstemberg, par celui que fit la diète germanique de convertir la trêve de Ratisbonne en une paix définitive, et irrité enfin des réclamations un peu audacieuses de l'électeur Palatin, le monarque prend feu, et envoie une grande armée en Allemagne.

A défaut du maréchal de Créqui, que la mort avait enlevé l'année précédente, et du maréchal de Luxembourg, que Louvois ni le roi n'aimaient pas, elle fut commandée par le dauphin, ayant sous lui Henri de Durfort, maréchal de Duras; Catinat, alors lieutenant-général; et Vauban, qui devait diriger le siége de Philisbourg. « Mon fils, lui dit le roi à son départ, en vous envoyant commander mes armées, je vous donne les occasions de faire connaître votre mérite; allez le montrer à toute l'Europe, afin que, quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi soit mort. » Philisbourg abandonné à ses propres forces, parce qu'on était loin de s'attendre en Alle-

magne à la rupture d'une trêve si favorable à la France, ne tint qu'un mois, et se rendit vers la fin d'octobre. Les Français qui, à cette époque, étaient déjà maîtres de Kayserslautern, de Kreutznach, d'Oppenheim, d'Heidelberg et de Mayence, s'emparèrent encore, avant la fin de la campagne, de Trêves, de Spire et de Worms, et mirent enfin garnison française dans toutes les places de l'électorat de Cologne, qui leur furent livrées par le cardinal de Furstemberg. Ainsi, dès le commencement de la guerre, la majeure partie du Palatinat, et des trois électorats ecclésiastiques, tombèrent au pouvoir de Louis XIV.

Mais, tandis qu'il s'engageait dans ces conquêtes peu durables, Guillaume, plus habile, qui l'observait, quittait les ports de la Hollande, et cinglait vers l'Angleterre avec vingt mille hommes de débarquement. Il avait compté opérer sa descente dans le nord, mais des vents contraires le poussèrent dans la Manche, où stationnait la flotte anglaise qui ne le vit point, ou qui feignit de ne le point voir; et le sixième jour il débarqua à Torbay. De ce point il gagna Exeter, puis Salisbury, et Londres enfin, quand les intelligences nombreuses qu'il avait dans tout le royaume eurent achevé de consommer la désertion universelle des troupes royales. Jacques eut la liberté de se retirer à Rochester. Il en profita pour se sauver en France, à la grande satisfaction du prince d'Orange, qui désirait ardemment son évasion, et qui la favorisa par l'assentiment qu'il s'empressa de donner au choix de la retraite fait par son beau-père. Cette importante révolution qui mit fin à la dynastie des Stuarts en An-

gleterre, et qui porta le prince d'Orange sur le trône, fut l'ouvrage de moins de six semaines : Guillaume l'avait abordé le 15 novembre à Torbay, et Jacques s'embarqua à Rochester le 23 décembre.

Les conquêtes des Français en Allemagne furent suivies d'une dévastation que l'on crut malheureusement nécessaire pour tenir l'ennemi éloigné des frontières du royaume. On ordonna aux infortunés habitants des villes et des campagnes du Palatinat, d'emporter ce qu'ils pourraient de leurs maisons, qu'on allait renverser et réduire en cendres; et, sans égard aux vicissitudes de la guerre et aux représailles possibles qui pourraient s'exercer sur nos provinces, la menace fut exécutée avec toute la rigueur qui pouvait la rendre révoltante. Quarante villes et tous les bourgs et les villages de cette malheureuse contrée, devinrent la proie des flammes et du pillage, et la sépulture même des morts, celle des anciens empereurs germains ne fut pas respectée. L'Allemagne poussa un cri d'horreur, et l'indignation dont elle fut saisie mit enfin sur pied trois armées destinées à repousser ses barbares envahisseurs. La première, sous le commandement du prince de Waldeck, général des Cercles, s'unit dans les Pays-Bas aux Hollandais, aux Espagnols et à onze mille Anglais commandés par Churchill, si fameux depuis sous le nom de comte, puis de duc de Marlborough, et qui, favori du roi Jacques, avait déserté son parti. La seconde, que conduisait le duc de Lorraine, le vainqueur des Hongrois et des Turcs, devait agir sur le Haut-Rhin, tandis que la troisième, qui avait pour chef le grand électeur de

Brandebourg, attaquerait plus bas l'électorat de Cologne. Malgré les efforts du maréchal de Duras, le duc reprit Mayence, défendue pendant deux mois avec autant d'intelligence que de courage par le marquis d'Uxelles, qui fit vingt et une sorties, ne se rendit que parce qu'il manqua de poudre, et fut hué néanmoins par les Parisiens à son retour. Plus juste appréciateur de ses talents, Louis XIV lui adressa ces mots flatteurs : « Vous vous êtes défendu en homme de cœur, et vous avez capitulé en homme d'esprit. » Le duc donna ensuite la main à l'électeur de Brandebourg, pour achever la reddition de Bonn, dont la défense était aussi opiniâtre que celle de Mayence; et il força les Français à hiverner sur leur propre territoire. Il se flattait de poursuivre ses succès, et de rentrer enfin dans les domaines de ses ancêtres, lorsqu'une maladie, au commencement de la campagne suivante, vint mettre un terme à ses exploits et à ses espérances.

Les Français avaient été moins heureux encore en Flandre que sur le Rhin. Le maréchal d'Humières, qui y commandait, ayant fait poursuivre à Walcourt, entre Sambre et Meuse, les fourrageurs du prince de Waldeck, y laissa imprudemment engager un combat important par les nombreux renforts qui furent envoyés de part et d'autre, et perdit deux mille hommes. Cet échec fit confier à Luxembourg, l'année suivante, le commandement de la grande armée. Le duc de Noailles, envoyé en Catalogne avec six à sept mille hommes, moins pour faire des conquêtes que pour empêcher les Espagnols de porter ailleurs des

secours, battit les *Miquelets*, montagnards des Pyrénées, et s'empara de Campredon.

Dès le mois de mars cependant quelques frégates avaient porté le roi Jacques en Irlande, où la population catholique et le vice-roi Tyrconel lui étaient demeurés fidèles. Quelques semaines après, le comte de Château-Renaud, avec une flotte de douze vaisseaux de ligne, lui amena un renfort de six à sept mille Français, commandés par Lauzun, rentré en grâce auprès de son maître, pour avoir conduit en France la reine d'Angleterre et le prince de Galles. A son retour et en sortant de la baie de Bantry, le comte fut attaqué par l'amiral anglais Herbert, qu'il battit complétement. Cet avantage ne put empêcher le vieux duc de Schomberg, que la révocation de l'édit de Nantes avait banni de la France et attaché à la fortune de Guillaume, de descendre en Irlande avec une armée qui, sans faire de grands progrès, tint en échec pendant tout le reste de l'année celle du roi Jacques. Ce prince avait eu d'abord des succès; mais des rigueurs impolitiques et le dessein mal dissimulé de punir ceux qui l'avaient offensé nuisirent à sa cause, en multipliant les résistances.

Guillaume, l'année suivante, descendit lui-même en Irlande, et le 11 juillet son armée et celle de Jacques se trouvèrent en présence à Drogheda, sur la Boyne, au nord de Dublin. Celle du prince d'Orange montait à trente-six mille hommes de bonnes troupes, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs régiments de Français réfugiés. Les milices irlandaises étaient presque aussi nombreuses, mais beaucoup

moins aguerries; elles n'avaient même des qualités qui font le vrai soldat que ce qui fait perdre les batailles, beaucoup d'intrépidité, plus de présomption, et point d'obéissance. Le roi néanmoins témoigna pour le combat une ardeur égale à celle de Guillaume. Ses généraux lui conseillaient la retraite et l'invitaient à attendre l'effet de la promesse de Louis XIV, qui devait envoyer des frégates dans le canal de Saint-Georges, pour détruire les convois qui entretenaient l'armée de Guillaume, et le réduire ainsi peu à peu sans coup férir. Il fut sourd à ces représentations, et le courage de la poignée de Français que commandait Lauzun, n'ayant pu suppléer à l'inexpérience du reste, l honneur de la journée, après quelques vicissitudes qui firent pencher un instant la balance en faveur de Jacques, telles que la mort de Schomberg, resta en définitive aux troupes les plus exercées. Les affaires du roi, malgré ce désavantage, n'étaient pas désespérées, et la réunion de ses garnisons pouvait lui former une nouvelle armée égale à celle de Guillaume; mais Jacques, qui plus d'une fois avait fait preuve de capacité et de valeur, sembla en manquer alors, ou du moins de ce courage d'esprit que réclamait la circonstance. Il quitta l'Irlande pour retourner en France, et laissa à ses partisans, que sa retraite devait décourager, le soin de défendre une cause qu'il abandonnait personnellement; exemple contagieux, et que Lauzun suivit de près.

Cependant le ministre de la marine, l'ardent Seignelai, tout dévoué à Jacques II, avait espéré le salut du prince, de l'incident qui semblait devoir consom-

mer sa ruine, de la descente même de Guillaume en Irlande. Au moment où l'usurpateur y mettait le pied, Seignelai s'était promis de lui interdire le retour en Angleterre. A cet effet il se proposait de diriger les opérations d'une flotte de quatre-vingts vaisseaux de ligne qui, sous lui, commandée par Tourville et Château-Renaud, devait sortir du port de Brest, dont la construction était encore une création de son génie. Il comptait, à l'aide d'un si formidable armement, détruire les flottes de Hollande et d'Angleterre, cerner ensuite l'Irlande à l'est et à l'ouest, et tenter enfin en Angleterre même une descente aisée, que devaient seconder les partisans nombreux de Jacques en Écosse et dans le nord du royaume. Une indisposition empêcha le ministre de monter sur la flotte, et Tourville fut chargé de remplir ses intentions.

Tourville reconnut à Beachy, sur la côte de Sussex, et à l'est de l'île de Wight, la flotte des alliés forte de soixante voiles; l'amiral anglais Herbert voulait faire retraite; mais les Hollandais, qui se croyaient invincibles sur mer, s'engagèrent malgré lui et en furent mal secondés : Tourville crut toucher au moment d'exécuter à la lettre la première partie de ses instructions, celle qui était relative à la destruction de la flotte ennemie. La présence d'esprit de l'amiral hollandais Hervetzen la sauva : il donna ordre à tous ses vaisseaux maltraités de jeter l'ancre, et les empêcha ainsi de dériver, par l'effet de la marée, sur les vaisseaux français qui eussent achevé de les détruire, et qui, faute de la même précaution, furent entraînés eux-mêmes loin du théâtre du combat. Cette bataille

se livra la veille de La Boyne et coûta quinze vaisseaux à l'ennemi, qui fut contraint de chercher son salut dans la retraite : l'amiral anglais fit la sienne dans la Tamise, et les Hollandais dans leurs ports. Tourville, à peine mouillé au Hâvre pour réparer ses avaries, regagna les côtes d'Angleterre pour achever d'y remplir sa mission. Il brûla à Tingmouth, près de Torbay, douze petits bâtiments, et à la fin de septembre, marchant le long des côtes, il y tenta une descente avec dix-huit cents hommes. Mais, n'ayant remarqué sur la côte aucune apparence de mouvement en faveur de Jacques, il présuma que l'intérieur n'était pas mieux disposé et rentra à Brest, chargé de dépouilles et de trophées qui excitèrent un enthousiasme général. Seignelai ne le partagea pas, et reprocha même assez durement au vainqueur, non point de n'avoir pas été brave et habile, mais de n'avoir pas été plus téméraire, et d'avoir perdu une occasion qui ne se retrouverait plus.

Déjà en effet Guillaume avait donné ses ordres pour réparer les pertes de sa flotte; et, jugeant même bientôt que le péril était passé, il ne quitta l'Irlande qu'au commencement de septembre, et après avoir tenté le siége de Limerick, que fit échouer la valeur du capitaine français Boisseleau qui y commandait. Ainsi la victoire de Beachy, qui avait fait presque oublier aux Irlandais les désastres de La Boyne, trompa leurs espérances, et Marlborough, qui vint remplacer Guillaume, soumit avant la fin de l'année Cork, Kinsale et tout le midi de l'Irlande. L'ouest seul resta aux jacobites : mais la mésintelligence se

mit entre Sarsfield qui les commandait, et le lieutenant-général Saint-Ruth, que la France, au commencement de 1691, avait envoyé pour remplacer Lauzun, et cette funeste division influa sur la journée malheureuse de Kilconnel. Cette bataille gagnée par Ginekle, comte d'Athlone, presqu'à l'anniversaire de celle de La Boyne, et où fut tué le général français, eut des suites encore plus funestes à la cause du roi Jacques, dont elle ruina le parti sans retour. Limerick se rendit peu après, et la capitulation de cette place fut une espèce de charte qui régla les droits et le sort définitif des catholiques d'Irlande. Quinze mille d'entre eux, par attachement pour Jacques, ou par aversion pour Guillaume, refusèrent d'en profiter, et, s'exilant volontairement, montèrent sur la flotte qui ramenait les Français, et se choisirent une nouvelle patrie en France.

Dix jours avant la bataille de La Boyne, la Flandre était le théâtre d'un engagement bien plus important sous le rapport du nombre de troupes qui y prirent part, beaucoup moins si l'on considère les résultats : on a vu comment la défaite de Walcourt valut au maréchal de Luxembourg le commandement de la grande armée de Flandre. Une autre moins considérable, laissée au maréchal d'Humières, couvrait les places de la Moselle. Le prince de Waldeck, avec des forces supérieures, tenait sur la Sambre, près de Fleurus, le premier en échec, et attendait l'électeur de Brandebourg pour attaquer et pour détruire successivement les deux armées. Luxembourg, qui l'avait pénétré, fit avorter ses desseins en le gagnant de

vitesse. Avant que l'électeur ne pût le joindre, un renfort tiré secrètement de l'armée de la Moselle, ayant rendu la supériorité au maréchal, celui-ci se hâta d'en profiter, et le premier juillet il offrit la bataille. Le prince l'accepta d'autant plus volontiers, qu'il ignorait l'arrivée du secours, et qu'à loisir il s'était choisi une excellente position qu'il ne voulait pas quitter. Mais le maréchal, qui déjà lui avait dérobé la connaissance de ses forces, lui enleva encore le dernier avantage, par une de ces inspirations subites qu'il semblait tenir de Condé, dont il était l'élève.

Il marchait à découvert et sur un front égal à celui que présentait l'ennemi, quand, à l'une de ses ailes, il observe une légère éminence qui devait pendant quelques instants dérober la vue de ses mouvements. A la faveur de ce rideau, il porte toute la cavalerie de son aile sur le flanc de l'armée hollandaise, comble en même temps le vide de sa ligne par les troupes venues de la Moselle; et, sans laisser à l'ennemi le temps de soupçonner sa manœuvre, il l'attaque aussitôt et de front et en flanc. Waldeck, étonné de se voir débordé par une armée qu'il croyait inférieure, essaie d'y remédier par un changement de position; mais il ne put l'exécuter sans un désordre qui se convertit bientôt en déroute. Six mille morts qu'il laissa sur le champ de bataille, onze mille prisonniers et la perte de presque toute son artillerie, signalèrent sa défaite. L'infanterie hollandaise résista long-temps, et son intrépidité coûta trois mille hommes aux Français. Mais cette victoire si brillante, et qui semblait

devoir être décisive, n'eut aucunes suites. Les restes de l'armée battue se réunirent sous Bruxelles aux troupes de l'électeur et à divers corps d'Anglais, de Hollandais et de Liégois, qui lui rendirent sa première supériorité, tandis que le vainqueur, privé par le ministre d'une partie de ses forces, se vit réduit, au contraire, à éviter une action avec autant de soin qu'il l'avait recherchée.

Au delà du Rhin la campagne fut purement d'observation. Le dauphin, ayant sous lui le maréchal de Lorges, commandait encore l'armée, et c'était le duc de Bavière, son beau-père, qui remplaçait le duc de Lorraine à la tête des troupes impériales. Le duc était supérieur en forces à son gendre; néanmoins il s'épuisa en marches et en contre-marches, sans pouvoir le joindre, ni lui enlever la moindre place.

Malgré celles que possédait la France en Italie, et qui semblaient lui préparer les voies à la conquête du Milanais, la difficulté d'alimenter une armée à travers les gorges des Alpes, des munitions de tout genre qui lui étaient nécessaires, rendait cette entreprise impraticable, sans le concours du duc de Savoie, et c'est ce qui le faisait rechercher avec empressement par la France. Intermédiaire entre elle et l'Autriche, il pouvait favoriser à son gré l'une ou l'autre puissance. Dans l'embarras du choix, la considération de la Lorraine envahie par la France pour s'assurer un passage en Alsace, et la crainte de subir un pareil sort, fixèrent son esprit incertain, et lui firent resserrer ses liaisons avec la cour de Vienne. Pour l'en punir, vingt mille hommes commandés par Catinat, et

feignant de se rendre dans le Milanais, se présentent à l'improviste devant Turin, somment le duc de livrer ses meilleures places de guerre, et de mettre encore à la disposition du roi trente mille hommes de ses troupes. Obtempérer à cette demande, c'était se dépouiller soi-même; et, pour s'y refuser, il eût fallu des dispositions que le duc n'avait pas faites : cependant c'était au bout de quarante-huit heures qu'il devait rendre réponse. Victor-Amédée, fidèle à la vieille tactique de son bisaïeul Charles-Emmanuel, profite de ce délai pour entamer une négociation, et la prolonge avec adresse durant un mois. Pendant ce temps il prend des mesures de défense avec ses alliés, se réconcilie avec les Barbets, paysans calvinistes de ses montagnes, qu'il avait vexés à l'exemple de Louis XIV, croit alors pouvoir changer de langage, et intime à son tour à Catinat, qui s'attendait à une tout autre issue, l'ordre de vider lui-même son territoire, et de payer le dégât que ses troupes y avaient commis. Enfin, pour appuyer d'effets cette notification imprévue, il se met lui-même en marche et se propose d'enlever l'arrière-garde française qui était encore sur une des rives du Pô, tandis que le reste de l'armée avait passé le fleuve sur le pont de Carignan. Sur l'avis de ce mouvement, Catinat rétrograde vers Saluces et rencontre le duc, le 18 août, près de l'abbaye de Staffarde. Les dispositions du prince étaient mauvaises, les ailes mal appuyées furent tournées sans difficulté, et la déroute de son armée en fut la suite; il laissa trois mille hommes sur la place, et les Français seulement trois cents. La perte de la Savoie

et de la plupart des places du Piémont, suivit de près cette action, et l'année suivante il ne restait à Amédée que Turin, Coni et Verne. Mais une guerre de chicane que le duc entendait fort bien, et à laquelle prêtait admirablement un pays coupé et hérissé de montagnes, lui permit d'attendre les secours de l'Autriche. Le prince Eugène avec quatre mille hommes fit lever le siége de Coni, et l'armée française laissée dans l'état de faiblesse où la réduisaient ses propres triomphes, et battue en détail par le duc de Bavière, qui était passé en Italie avec des renforts, fut contrainte de repasser les Alpes.

La campagne de 1691 ne fut guère profitable qu'à Guillaume, qui, ainsi qu'on l'a vu, abattit le parti du roi Jacques en Irlande. Sur le Rhin, le maréchal de Lorges et l'électeur de Saxe continuèrent la guerre d'observation. L'empereur avait réservé la majorité de ses forces pour le Piémont, d'où il fit reculer les Français; et pour la Hongrie, où le prince de Bade, son général, battit les Turcs à Salenkemen. En Espagne, le maréchal de Noailles prit Urgel, qui lui ouvrait l'Aragon, et le comte d'Estrées bombarda Barcelonne. Ce fut en Flandre qu'eurent lieu les plus grands efforts de la France et des alliés, et ils se réduisirent à peu de chose. Le roi, ayant sous lui les maréchaux de Luxembourg et de La Feuillade, s'empara de Mons. Guillaume s'en approcha en vain pour la secourir. Plus heureux devant Liége, il interrompit les progrès du marquis de Boufflers, qui avait bombardé cette ville, en punition de sa partialité pour les ennemis. Après ces exploits réciproques les deux

rois abandonnèrent leurs armées. Celle de France sous Tournay resta au maréchal de Luxembourg, et celle de Hollande, à Leuze, au prince de Waldeck. La campagne que l'on croyait terminée, et la distance de quatre ou cinq lieues entre les deux armées, firent négliger au prince des précautions de sûreté dans un mouvement qu'il fit pour changer son camp. Luxembourg, instruit à temps de sa manœuvre, attaqua son arrière-garde comme elle passait la petite rivière de la Catoire. Elle était composée de soixante-quinze escadrons; les Français n'en avaient que vingt-huit; mais c'était l'élite de la cavalerie française de la maison du roi et de la gendarmerie. La surprise, le désavantage du lieu, et la nécessité de se battre en retraite, commencèrent la déroute de l'ennemi, et la valeur des assaillants l'acheva. Ce fut à peu près d'ailleurs tout le fruit d'une campagne qui fut plus glorieuse qu'utile.

Mais, quoique la guerre commençât avec assez de succès, le roi ne pouvait se cacher la peine qu'il aurait à la soutenir, pour peu qu'elle durât. Les finances épuisées par les bâtiments et les autres dépenses de luxe se trouvèrent en si mauvais état, qu'il fallut dès le commencement des hostilités songer à des expédients. Depuis Colbert elles avaient été administrées par Claude le Pelletier, qui dans l'espace de six ans créa pour six millions de rentes, et qui, accablé du fardeau de sa place, demanda sa retraite en 1689. Louis Philipeaux de Pontchartrain, depuis chancelier, lui fut donné pour successeur. Le nouveau ministre, fertile en ressources, changea le mode de

remplir le vide du trésor public; et, si l'on en excepte *la capitation* qu'il établit en 1695, et qui rapporta vingt-deux millions, ce fut en majeure partie par des impôts indirects qu'il pourvut aux énormes dépenses d'une guerre qui employait quatre ou cinq armées, et quatre cent cinquante mille soldats. On créa des charges, et on obligea les financiers les plus opulents de les prendre; espèce de taxe plus honnête, dit un auteur du temps, que celle que l'on imposa à d'autres nouveaux enrichis, dont on tira beaucoup d'argent. Les villes firent des présents considérables. Toulouse commença, et donna cent mille écus, Rouen autant, Paris quatre cent mille francs, et les autres en proportion. Le roi recevait ceux qui venaient annoncer ces dons avec une affabilité qui les payait de leur offrande. Il s'exécuta lui-même, et envoya à la monnaie tous les précieux meubles d'argent massif qui ornaient la galerie, les grands et petits appartements de Versailles, et qui faisaient l'étonnement des étrangers. Rien ne fut réservé; mais le profit qu'on en tira ne peut se comparer à la perte des façons inestimables, plus chères que la matière. Ils avaient coûté dix millions, et on n'en retira que trois. La publicité du sacrifice excita la raillerie des ennemis, et ne fit que les encourager contre une puissance sitôt forcée à une ressource qui annonçait l'urgence des besoins sans pouvoir les remplir.

Sur ces entrefaites mourut Louvois. Le bombardement de Liége, le ravage du Palatinat, et d'autres excès qui se commirent dans ce temps, furent attribués à ce ministre dur et inflexible, qui commandait

froidement les massacres et les incendies. On lui reprochait encore le défaut d'approvisionnement de Mayence, la levée du siége de Coni, les hauteurs enfin qui avaient aliéné le duc de Savoie. On prétend que le roi, naturellement juste et clément, en prit de l'éloignement pour lui, et que ce fut le chagrin qu'éprouva le ministre du pressentiment de sa disgrâce, qui l'enleva d'une manière presque subite. « Il était né, dit le président Hénaut, avec de grands talents, qui avaient principalement la guerre pour objet. Il rétablit l'ordre et la discipline dans les armées, ainsi qu'avait fait Colbert dans les finances. Mieux informé souvent que le général lui-même, aussi attentif à récompenser qu'à punir, économe et prodigue suivant les circonstances, prévoyant tout et ne négligeant rien, joignant aux vues promptes et étendues la science des détails, profondément secret, formant des entreprises qui tenaient du prodige par leur exécution subite, et dont le succès n'était jamais incertain. Mais il eût été à souhaiter qu'il n'eût pas porté trop loin la gloire de son maître, et que, se contentant de voir le roi devenu l'objet du respect de l'Europe, il n'eût pas voulu encore qu'il en devînt la terreur. » Louis, qui vit sa mort avec indifférence, n'en donna pas moins son emploi au marquis de Barbesieux, son second fils, qui n'était âgé que de vingt-quatre ans, et qui parut avoir hérité à la fois des vertus et des vices de son père. Seignelai était mort l'année précédente, et sa charge de secrétaire de la marine avait passé à Louis Philipeaux de Pontchartrain, déjà contrôleur général des finances, lequel

recueillit ainsi presque toute la part d'autorité des Colbert, ses ennemis, depuis l'inflexibilité qu'il avait montrée dans l'affaire de Fouquet, dont il avait été juge.

Les fêtes succédèrent aux combats : deux mariages qui furent critiqués, et par lesquels la cour se renouvela, en furent l'occasion. Louis XIV fit épouser mademoiselle de Blois, sa fille légitimée, au duc d'Orléans, son neveu, et Louise-Bénédicte de Bourbon, fille du prince de Condé d'alors, au duc du Maine, né, comme mademoiselle de Blois, de madame de Montespan. Ces mariages ne furent point heureux : les deux princesses fières, l'une d'appartenir au roi, quoique ce fût par le honteux lien d'un double adultère, et l'autre, au contraire, d'être le fruit d'une union légitime, eurent un égal mépris pour leurs époux. Le duc d'Orléans, prince sans mœurs, en tint peu de compte; mais le duc du Maine en fut martyr.

Barbesieux signala le commencement de son ministère par d'immenses préparatifs pour la campagne des Pays-Bas. Le roi, à la tête de quatre-vingt mille hommes, ayant sous lui le marquis de Boufflers, investit Namur. Ce siége est remarquable par deux particularités intéressantes : premièrement, par la lutte qui s'établit entre les deux premiers ingénieurs de l'Europe, Vauban, qui dirigeait les assiégeants, et le Vauban des Hollandais, Cohorn, qui conduisait les assiégés, et qui fut blessé grièvement à l'attaque d'un fort de son nom qui couvrait la citadelle, et après la prise duquel il fallut capituler; secondement, par

la savante position que Luxembourg, qui couvrait le siége, prit sur la Mehaigne. Elle fut telle, que Guillaume et le duc de Bavière, qui avaient réuni cent mille hommes à l'autre bord, se trouvèrent dans l'impossibilité d'attaquer ou les lignes ou lui-même, sans un désavantage évident; en sorte que, malgré l'immensité de leurs forces, ils eurent la douleur et la honte de voir tomber la ville sans avoir pu en approcher. Louis, après avoir pris possession de la place, retourna triomphant à Versailles, et enjoignit au maréchal, à qui il laissa le commandement de l'armée, de borner ses soins à la pure conservation des conquêtes.

Luxembourg, selon ses ordres, s'attachait purement à éclairer de près les mouvements du prince. Comme il le suivait ainsi pied à pied, et qu'il était posté entre Steinkerque et Enghien, séparé de l'ennemi par un terrain couvert, et tellement rempli de défilés, qu'il paraissait impossible qu'une action pût s'engager entre les deux armées, Guillaume découvrit entre ses secrétaires un espion du général français. Avant de le livrer à la mort, il l'obligea de mander en sa présence, au maréchal, que le lendemain se ferait un grand fourrage, et qu'à l'intention d'en protéger le retour on devait occuper les défilés avec de l'infanterie et de l'artillerie, ce dont par conséquent il ne devait point s'alarmer. Un partisan français, qui avait reconnu la tête des défilés, et qui avait aperçu ce mouvement, en ayant fait part au général, la conformité des rapports ajouta à la foi que Luxembourg avait en son espion, et le confirma dans la

pensée qu'il n'était question en effet que d'un fourrage.

L'inutile effusion du sang qu'il en eût coûté pour troubler une opération sans importance, et protégée avec tant de soin, lui fit prendre le parti de demeurer tranquille. C'est ce qu'avait espéré Guillaume, qui le 4 août, à la faveur de la sécurité qu'il avait inspirée, déboucha de toutes parts hors des défilés, se forma en bataille, s'étendit sur tout le front du camp, et dispersa d'abord une brigade qui occupait un poste avancé. Luxembourg était malade, et même alors dans l'effet des remèdes. Mais c'était pour les moments critiques que son génie semblait approprié : en un moment l'armée eut pris les armes, et se trouva en bataille à la tête du camp avec la même rapidité. La brigade maltraitée reçoit des secours et fait reculer à son tour l'ennemi. Quelques broussailles avaient retardé la marche des Hollandais sur le reste du front. Le général français, qui ne perdait aucun des avantages dont il pouvait profiter, porta sans délai en avant sa première ligne, et donna ainsi à la seconde l'espace nécessaire pour se former. Alors il presse les assaillants avec vigueur; et, sur ces entrefaites, le marquis de Boufflers étant survenu à la tête des dragons, ils achevèrent ensemble de repousser l'ennemi dans ses défilés. Ce fut le combat le plus sanglant de la guerre, et l'on croit qu'il coûta sept à huit mille hommes à chacune des armées. Presque tous les princes français s'y trouvèrent et y payèrent de leur personne avec une résolution qui fit exemple, et qui contribua au gain de la bataille. Elle n'eut pas d'ail-

leurs d'autres résultats que les précédentes. Le prince d'Orange, battu, reculait de quelques lieues, et n'en était pas moins redoutable. Cette fois il se retira sous Bruxelles; Luxembourg fut contraint d'en faire autant sous Courtrai, et la Flandre resta encore à conquérir. Furnes et Dixmude seulement tombèrent au pouvoir du marquis de Boufflers.

Sur le Rhin, la faiblesse des moyens rendit la campagne languissante. Vers la fin cependant Frédéric-Charles, administrateur de Wirtemberg pendant la minorité de son neveu, et général de l'empereur, fut battu à Pfortzheim, dans le marquisat de Bade-Dourlach, par le maréchal de Lorges, et fait prisonnier de la main de Villars; mais les modiques avantages qu'on recueillit en cette contrée et en Flandre furent plus que contre-balancés par les revers qu'on éprouva du côté de la Savoie et sur l'Océan. On avait renoncé à faire une guerre offensive en Piémont, et Catinat s'y maintenait entre Suze et Pignerol avec une faible armée d'observation. Victor-Amédée, au contraire, fortifié des secours de l'empereur, de l'Espagne et de l'Angleterre, se vit en état de diviser ses forces et d'attaquer de divers côtés. Une partie fut destinée à tenir en échec Casal; une autre, le maréchal de Catinat; et lui-même avec le reste, accompagné du comte Énée Caprara, du prince Eugène et du duc de Schomberg, fils de celui tué à La Boyne, pénétra dans le Dauphiné, qui était sans défense, et y suivit les funestes exemples donnés par les Français dans le Palatinat. Embrun, Gap, Sisteron tombèrent en son pouvoir; le fer et la flamme désolèrent le pays, et le

butin qu'y firent les Piémontais fut immense. La petite vérole qui attaqua Amédée sous Embrun ralentit heureusement ses progrès, et la mauvaise saison depuis, les maladies et la désertion, le firent aviser à la retraite.

Mais le plus grand désastre eut lieu sur l'Océan. Le roi n'avait pas encore désespéré de replacer Jacques sur son trône; un débarquement de vingt mille hommes devait être protégé par une flotte de soixante-cinq voiles, lorsque toutes les réunions des escadres seraient effectuées. Une partie était dans la Méditerranée; les vents et les tempêtes l'empêchèrent de joindre a temps, et la protection que l'on s'était promis de donner aux troupes irlandaises rassemblées dans le Cotentin, se réduisit à quarante-quatre vaisseaux, commandés à la vérité par Tourville.

Le roi Jacques avait ou croyait avoir sur la flotte anglaise des intelligences qui l'engageaient à la faire attaquer avant la jonction des Hollandais. Ce fut le motif qui fit sortir Tourville de Brest avec hâte, et avec l'ordre mal conçu d'aborder l'ennemi, quelle que fût sa force; et sans qu'on eût prévu le cas de la réunion des deux flottes. Aussitôt que le roi en eut connaissance, et qu'il sut que la flotte combinée montait précisément au double de celle de Tourville, on lui dépêcha jusqu'à dix corvettes pour contremander les premiers ordres; mais elles ne parvinrent pas ou parvinrent trop tard. Le lord Russel, qui commandait les Anglais, était sorti de Portsmouth peu de jours après que Tourville avait mis en mer, et le 29 mai les deux flottes se rencontrèrent. On prétend

que l'intention de Russel n'était pas de combattre : les instructions absolues de Tourville ne lui permirent pas de profiter de ses dispositions ; et, malgré le désavantage du nombre et du vent, il fallût qu'il se déterminât au combat le plus inégal. Il le fit avec une résolution qui étonna l'ennemi : le premier il lâcha sa bordée à l'amiral anglais ; et l'action, engagée ainsi à dix heures du matin, ne cessa entièrement qu'à dix heures du soir. Malgré la longueur du combat et une supériorité qui permit aux Anglais de doubler la ligne des vaisseaux français, aucun d'eux n'amena, aucun ne fut mis hors de combat. Plusieurs cependant avaient eu à lutter contre trois ou quatre vaisseaux à la fois. Le *Soleil royal*, que montait Tourville, fut de ce nombre, et dans l'impossibilité de le réduire, six brûlots, qu'il eut le bonheur d'éviter ou d'écarter, furent successivement dirigés sur lui. Voyant leurs efforts inutiles, les vaisseaux anglais qui avaient doublé la ligne regagnèrent leur flotte, et osèrent le faire en passant dans les intervalles des vaisseaux français, dont ils essuyèrent toute la bordée. Ce fut le dernier acte de ce combat naval, le plus glorieux pour la France, en ce qu'il parut indécis jusqu'au moment de la retraite. Elle seule décela l'avantage réel des Anglais. Les vaisseaux français, inégalement maltraités, ne purent faire route de concert, et se dispersèrent en divers ports de la Normandie et de la Bretagne. Ceux qui accompagnaient Tourville, pressés par l'ennemi, auquel la lenteur de leur marche ne leur permit pas de se dérober, se virent contraints de relâcher dans les ports sans défense de La Hogue et de Cher-

bourg, où les Anglais les brûlèrent au nombre de treize, à la vue du camp des Irlandais, et sous les yeux même du roi Jacques. Les Anglais essayèrent de profiter de la consternation répandue par leur victoire pour tenter un débarquement sur quelques uns des ports de France; mais leur tentative fut inutile; et à peine leur escadre fut-elle rentrée, que les vaisseaux français, revenus de leur première stupeur, recommencèrent à désoler leur commerce. La gloire de Tourville, loin de souffrir d'un échec qui ne put être imputé qu'à ses instructions, en reçut un nouvel éclat; et Louis XIV, juste appréciateur d'une habileté et d'un courage vraiment extraordinaires, qui avaient balancé des forces avec lesquelles celles de son amiral ne pouvaient entrer en comparaison, crut ne pouvoir moins faire pour lui que de le comprendre dans la promotion qui procura l'année suivante au duc de Villeroi, au marquis de Boufflers, au duc de Noailles et à Catinat, le bâton de maréchal de France.

Le roi ne borna pas la distribution de ses faveurs aux seuls généraux qui conduisaient ses armées; il l'étendit encore aux officiers qui commandaient sous eux, au moyen de la création qu'il fit en ce même temps de *l'ordre militaire de Saint-Louis*. Cette institution eut un effet prodigieux sur une nation sensible à l'honneur, et contribua sans doute aux succès de la France pendant cette année.

Louis, accompagné de toute la cour, rejoignit au mois de mai son armée, rassemblée à Gemblours, entre Namur et Bruxelles. La campagne semblait s'annoncer comme une partie de plaisir; mais l'ap-

proche du prince d'Orange la rendit plus sérieuse. On prétend qu'il s'était assez imprudemment avancé pour se trouver engagé entre les corps d'armée du roi et du maréchal de Luxembourg, et qu'il ne pouvait s'en retirer sans échec s'il était attaqué. Mais, soit alarmes de la part de madame de Maintenon sur les dangers personnels que pourrait courir le roi, ou sur la santé altérée du monarque, qui fut en effet retenu quelque temps au Quesnoi pour cette cause; soit opinion du roi, différente de celle de son général, il résista aux instances du maréchal pour attaquer Guillaume. Il se détermina même à retourner à Versailles, après avoir fait deux détachements de son armée, l'un pour l'Allemagne, sous le dauphin; l'autre pour l'Italie, où des renforts étaient nécessaires, et ce fut la dernière fois que le roi parut en campagne.

Luxembourg, demeuré avec quatre-vingt mille hommes, rechercha l'occasion qu'il avait été contraint de laisser échapper. Le prince d'Orange était campé sous Louvain, et y occupait une position inexpugnable. Pour l'en tirer, Luxembourg fit mine de menacer Liége, où étaient les magasins de l'ennemi, et le stratagème eut son effet. Guillaume s'affaiblit d'abord de deux détachements qu'il destina pour cette ville, et se rapprocha ensuite du théâtre de ses opérations. Instruit de ce mouvement, Luxembourg se porte rapidement au-devant de lui dans l'espérance de le surprendre. Il le joignit le 28 de juillet; mais il le trouva fortement retranché en avant de la Ghète, près de Lauden, et ayant son front couvert en partie

par le village de Neerwinde. Il ne laissa pas de l'attaquer le lendemain, et le fort du combat se porta d'abord sur le village, dont il était nécessaire de s'emparer pour pouvoir aborder le front de l'ennemi dans sa totalité. Deux fois le village fut pris et repris : le maréchal de Boufflers opinait à la retraite; mais Luxembourg, que les difficultés ne faisaient qu'animer davantage, voulut conduire lui-même une troisième attaque. Il y employa la maison du roi et une partie de l'infanterie de la droite, commandée par Villeroi, qui s'achemina avec elle, et qui le premier sauta dans les retranchements. Neerwinde fut encore une fois emporté, et il ne s'agissait plus que de s'y maintenir. Déjà l'ennemi dégarnissait sa gauche pour essayer de reprendre le village. Deux fois il avait impunément fait cette manœuvre; mais à celle ci, le marquis de Feuquières, habile officier, à qui l'on doit des mémoires militaires très-estimés, et qui se trouvait commander la droite par l'absence du maréchal, fit attaquer le renfort dans sa route, et perça en même temps dans les retranchements dégarnis qui lui étaient opposés. Ce mouvement et un dernier effort de la gauche donnèrent, après douze heures de combat, la victoire aux Français. Elle leur coûta sept à huit mille hommes, et les alliés laissèrent près du double sur la place. Le défaut de ponts et de vivres empêchèrent d'ailleurs qu'on ne les poursuivît, et la prise de Charleroi, seul fruit de cette victoire, termina la campagne de ce côté.

Elle était aussi brillante en Italie : le maréchal de Catinat, repoussé d'abord jusqu'au delà de Pignerol

par le duc de Savoie, ayant reçu les renforts qui lui arrivaient de l'armée de Flandre, déboucha de la vallée de Suze, et prit poste à la Marsaille, où il interceptait la communication du duc avec Turin. Le prince avait prévu cet inconvénient; mais il ne voulait pas perdre de vue Pignerol, qu'il avait déjà fait bombarder; et de plus, ses premiers succès l'avaient tellement enflé, que, ne faisant aucun doute de battre les Français, il ne tint nul compte d'un obstacle qui ne devait durer que jusqu'à leur défaite. Cette première faute fut suivie des dispositions les plus défavorables pour le combat, et il en résulta que Victor-Amédée fut battu ainsi qu'il l'avait été à Staffarde, et par la même cause. Pignerol et Casal, déjà investies, furent délivrées, et toute la campagne de Turin fut livrée au pillage en représailles des dégâts du Dauphiné.

Cette malheureuse guerre avait pris un caractère de férocité qui n'était ni d'un siècle ni d'une nation civilisés. Le Palatinat était encore le théâtre de nouveaux excès : les cruautés les plus affreuses eurent lieu à la prise d'Heidelberg par le maréchal de Lorges; la moindre des horreurs qui y furent commises fut la violation des tombeaux des électeurs, dont les cendres furent dispersées dans les rues. Mais c'est à l'exagération de la haine sans doute, que l'on doit l'imputation d'avoir dépouillé quinze mille habitants, et de les avoir poussés sans vêtements, sans vivre, et exposés à l'inclémence de l'air et au feu des bombes, sous les murs du château, dans le dessein d'en hâter la reddition. Le prince de Bade, chargé de

la gloire qu'il s'était acquise sur le Danube, fut envoyé cette année remplacer dans ces contrées désolées les généraux sans moyens que l'empereur y avait entretenus jusqu'alors; mais les seuls renforts qu'amenait le dauphin, surpassant la totalité de ses forces, il se retrancha dans une défensive savante; et, resté sous Hailbron, d'où il fut impossible de le déloger, il arrêta le torrent qui menaçait de se déborder sur l'Allemagne.

Roses, en Catalogne, se rendit au maréchal de Noailles. Il fut puissamment secondé dans ce siége par l'escadre du comte d'Estrées. En général, et si l'on en excepte la prise de Pondichéri par les Hollandais, toutes les opérations maritimes de cette année parurent ne se ressentir en rien du désastre de l'année précédente; toutes prospérèrent aux Français, tandis que toutes les entreprises des Anglais tournèrent à leur confusion. Telles furent celles qu'ils tentèrent sur la Martinique, sur Terre-Neuve, et spécialement sur Saint-Malo, dont les armateurs désolaient le commerce, et qu'ils se proposèrent de détruire de fond en comble. Leur moyen était un énorme brûlot, qui, maçonné au-dedans, était chargé de cent barils de poudre recouverts de fascines, de paille, de poix, de soufre et de carcasses remplies de boulets, de chaînes, de grenades et autres substances combustibles ou destructives. La ville avait répondu au canon de la flotte; et depuis, le feu ayant cessé de part et d'autre pendant vingt-quatre heures, on se flattait que l'ennemi allait se retirer, lorsque, la nuit qui précéda le premier décembre, la machine s'avança à

pleines voiles vers le mur où elle devait être attachée. Elle n'en était qu'à cinquante pas, lorsqu'un coup de vent la détourna et la porta sur un rocher où elle s'ouvrit; néanmoins le conducteur y mit le feu; mais, l'eau l'ayant gagnée, la majeure partie de l'artifice ne prit point, et l'explosion partielle et hors de portée ne fit de tort qu'aux toits et aux fenêtres de la ville.

Les Anglais en avaient éprouvé un plus réel de la part de Tourville, qui, à la fin de juin, avait cerné près du cap Saint-Vincent, à la pointe du Portugal, une flotte marchande de quatre cents voiles qui se rendait dans la Méditerranée, et qui était escortée par vingt-sept vaisseaux de guerre. L'amiral Rooke, qui la commandait, n'eut pas plutôt reconnu celle de Tourville, forte de soixante et onze vaisseaux, qu'il prit le parti de la retraite, mais non sans laisser deux de ses vaisseaux entre les mains des Français. De la flotte marchande vingt-sept furent pris, quarante-cinq brûlés, et la dispersion des autres les mit à la merci des armateurs. Tourville ne jugea point à propos de suivre Rooke à Madère; mais, côtoyant l'Espagne, il fit essuyer de nouvelles pertes à l'ennemi dans les ports de Cadix, de Gibraltar et de Malaga.

Cette année, si heureuse pour la France, vit encore la fin de ses démêlés avec Rome. Le successeur d'Innocent XI avait donné des espérances d'une réconciliation entière, mais il était mort sans les avoir remplies; et ce ne fut qu'Innocent XII (Antoine Pignatelli), élevé sur le trône pontifical en 1691, qui les réalisa. Les cardinaux d'Estrées et de Janson ménagèrent cet accommodement, qu'un peu de condes-

cendance de part et d'autre fit réussir. Il fut convenu que les évêques élus écriraient séparément au pape, qu'ils ressentaient une vive douleur des choses qui, dans l'assemblée de 1682, avaient pu blesser le siége pontifical, et qu'ils tenaient pour non avenu tout ce qui avait pu y être statué au préjudice de sa légitime autorité. Moyennant cette espèce de désaveu, qui n'infirmait pas essentiellement la déclaration, les bulles leur furent expédiées : l'année précédente, le roi les avait déjà envoyé en possession du temporel de leurs évêchés.

Louis XIV prit occasion de ses avantages pour faire porter des paroles de paix. Dès le commencement de la guerre, en 1690, Charles XI, roi de Suède, s'était offert pour médiateur. Les alliés ne le refusèrent pas absolument, de sorte qu'il continua ses bons offices, mais sans succès. Cependant, à force de persévérance, il obtint en 1693 qu'on entrât en explication. Le roi de France chargea le comte d'Avaux, son ambassadeur à Stockholm, de suivre la négociation. Elle n'avança pas : les parties belligérantes n'étaient point assez lasses. Une autre négociation, tentée en Suisse, n'eut pas un succès bien marqué; cependant on commença à s'expliquer sur la succession éventuelle de l'Espagne, sur l'invasion de l'Angleterre, sur les réunions à conserver ou à restituer, sur le sort de la Lorraine et sur d'autres articles importants; ce qui était un acheminement à la paix.

Cette année, Louis employa l'ambassadeur de Danemarck à Londres, et l'électeur de Bavière lui-même, pour essayer de gagner Guillaume. Instruits de ces

avances, les Hollandais tâchèrent d'attirer à eux la négociation, et firent savoir au roi qu'ils entreraient volontiers en pourparlers, s'il voulait faire passer un agent à Liége. Il y envoya les sieurs de Callières et de Harlai. Leurs hautes-puissances en députèrent aussi; mais par la mauvaise volonté de Guillaume rien ne réussit, et le roi se vit contraint à faire de nouveaux efforts pour conquérir la paix.

L'épuisement de la France en hommes et en argent secondait mal ses désirs. L'armée de Flandre était de beaucoup inférieure à celle de Guillaume. Le dauphin la commandait, mais c'était Luxembourg qui en dirigeait tous les mouvements. Ses instructions le réduisaient à la défensive, genre de guerre qui semblait peu approprié à son caractère entreprenant, et qui n'en contribua pas moins à sa gloire. Déguisant sa faiblesse à l'ennemi, il eut l'art, tantôt de l'inquiéter par les démonstrations audacieuses d'un assaillant, tantôt de se maintenir en des postes importants beaucoup plus long-temps qu'on ne l'attendait de la nature de ses ressources. Il fit avorter ainsi les espérances de victoires que les alliés avaient conçues d'une retraite assez hasardeuse; et lorsque Guillaume, désespérant de le battre, l'eut abandonné dans le dessein de presser les villes maritimes de la Flandre entre son armée et les flottes d'Angleterre, l'actif Luxembourg fit échouer encore ses plans par une marche célèbre de quarante lieues, depuis son camp de Vignacourt, proche Louvain, jusqu'au pont d'Épine sur l'Escaut; marche faite en quatre jours, malgré de nombreux défilés et le passage de cinq rivières. Toute

son armée, transportée de l'autre côté du fleuve, y devança l'ennemi, qui ne fut pas médiocrement étonné de l'y trouver fortifié et occupant tous les postes dont il croyait lui-même s'assurer.

Les maréchaux de Lorges et de Joyeuse, sur le Rhin, poussèrent jusqu'au Necker, comme l'année précédente. Mais la difficulté de subsister dans ce malheureux pays, qu'ils avaient ravagé eux-mêmes, et les renforts qui arrivaient au prince de Bade, les força de rentrer en Alsace. Ils y furent suivis par le prince, qu'ils ne purent empêcher d'y pénétrer, mais qui, pressé par la saison, n'y séjourna pas long-temps, et se hâta de repasser le Rhin après avoir levé quelques contributions.

Pareille stagnation se faisait remarquer en Savoie. Deux causes y contribuaient : la faiblesse de Catinat et les incertitudes du duc de Savoie. Il était recherché par le roi, qui lui faisait offrir la restitution de la Savoie et du comté de Nice, l'abandon de Pignerol, quatre millions de dédommagements, et de plus l'alliance du duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin, avec l'aînée de ses filles. Les confédérés pénétrèrent ces négociations, et en prirent de l'ombrage contre le duc, qui se défia d'eux à son tour, et dès lors le concert manqua à leurs opérations.

Il n'y eut qu'en Espagne que les avantages furent caractérisés. Le maréchal de Noailles, qui jusqu'alors avait marché pied à pied en Catalogne, osa passer le Ter en présence de l'ennemi, le battit à Vergès sur les bords du fleuve, et s'empara, à la suite de sa victoire, de Girone, de Palamos et d'Ostalric. Il s'avançait même vers Barcelonne, et l'approche de Tour-

ville, du côté de la mer, lui donnait le plus juste espoir de s'en rendre maître, lorsque l'arrivée de l'amiral Russel, avec quatre-vingt-huit vaisseaux de ligne, fit évanouir ses espérances. Tourville n'avait que soixante vaisseaux à lui opposer; et la cour, devenue circonspecte depuis le combat de la Hogue, lui fit donner ordre de rentrer à Toulon.

Les Anglais promenaient une autre escadre sur les côtes de France, baignées par l'Océan, et essayaient d'y effectuer des descentes. La plus considérable fut celle qu'ils tentèrent à Brest. Mais Vauban, que la cour, instruite de leur dessein, venait d'y envoyer, avait fait de telles dispositions, et les reçut si vigoureusement, qu'ils se rembarquèrent aussitôt. Leurs tentatives de bombardement et leurs machines infernales n'eurent pas un meilleur succès à Dunkerque et à Calais. Ils firent plus de mal au Havre, et détruisirent presque entièrement Dieppe. Mais les armateurs français leur rendirent ces pertes au centuple, et une tempête dans la Méditerranée sembla conspirer avec eux. Sept ou huit vaisseaux de guerre, de l'escorte d'un convoi considérable furent brisés contre les rochers, et tout le convoi fut dispersé. Dans le même temps, Du Causse, gouverneur de Saint-Domingue, ruinait, à l'aide des flibustiers, les sucreries de la Jamaïque; et Jean Bart, près du Texel, avec six frégates et deux flûtes, attaquait huit vaisseaux hollandais qui s'étaient emparés d'un convoi de grains destiné pour la France, en enlevait deux à l'abordage, mettait le reste en fuite, et ramenait glorieusement la flotte dans nos ports.

Cependant le trésor et l'armée tombaient dans un égal dépérissement. Pour subvenir aux besoins du premier, depuis long-temps on usait, entre autres expédients, de la refonte des monnaies. La valeur du marc d'argent, accrue de 26 liv. 15 sous à 29 liv. 4, fit monter celle des écus de 3 liv. à 3 liv. 6 sous; mais ceux-là seulement qui étaient de nouvelle fabrique. Les anciens, décriés sous divers prétextes, furent fixés à 3 liv. 2 sous. Cette différence de quatre sous ou d'un quinzième, produisit en quatre ans, sur la masse de l'ancien numéraire qui fut porté à la monnaie, un bénéfice de quarante millions. On y ajouta, cette année, une nouvelle ressource qui ne devait durer que jusqu'à la paix. Ce fut la *capitation*, ainsi nommée de ce qu'elle était établie sur la tête de tous les chefs de famille, répartis, pour son assiette, en vingt-deux classes; nul privilége n'en exempta, et le roi lui-même voulut y être compris. Cette manière de s'identifier avec ses peuples leur allégea le poids de l'impôt, et la réalité du besoin qui était manifeste pour tous, le fit même payer avec joie. Il rendit près de vingt-deux millions.

Quant à l'armée, on pourvut à en remplir les vides par des recrutements forcés. Mais le plus habile des chefs qui lui imprimaient le mouvement, n'existait plus. Une attaque d'apoplexie avait enlevé Luxembourg dans les premiers jours de janvier, et les anciens triomphes de Louis XIV disparurent avec lui. Le penchant du monarque pour le maréchal de Villeroi, fils de son gouverneur, décida du choix de son successeur en Flandre. Cette année, Guillaume y

avait séparé son armée en plusieurs corps, afin de masquer son véritable point d'attaque. L'électeur de Bavière observait les lignes des Français entre l'Escaut et la Lys; le prince de Wirtemberg menaçait le fort de Knoke; enfin le soin de couvrir la Flandre espagnole était confié au prince de Vaudemont, pendant que Guillaume lui-même, avec le reste de l'armée, investissait Namur, le véritable objet de ses mouvements. L'électeur et le prince de Wirtemberg furent repoussés dans leurs attaques, et le prince de Vaudemont, surpris à la chute du jour par Villeroi, dut son salut et la gloire d'une retraite vantée au délai de la nuit, que l'imprévoyance du général français lui donna en remettant au lendemain à l'écraser. Tous trois rejoignirent Guillaume, qui, sur les bords de la Mehaigne et malgré quatre-vingt mille hommes réunis par Villeroi, couvrit le siége de Namur, ainsi que trois ans auparavant l'avait fait devant lui Luxembourg, lorsque le roi s'était emparé de la même ville. Le maréchal de Boufflers, qui s'y était jeté avant son entier investissement, ne put, malgré ses talents, son courage et une garnison de quinze mille hommes, prolonger au delà d'un mois sa défense. Il soutint un premier assaut, et ne crut pas devoir courir le risque d'un second. Cohorn dirigeait le siége sous l'électeur de Bavière. On prétend que, piqué du mépris qu'avait fait paraître Vauban pour plusieurs de ses ouvrages, en négligeant de les attaquer lors du premier siége, comme inutiles à la défense de la place, il affecta à son tour de négliger la plupart de ceux par lesquels l'ingénieur français s'était proposé de rendre

la ville imprenable, et qu'il prouva également qu'ils n'étaient pas plus nécessaires que les siens. Mais le détail des deux siéges semble démentir cette anecdote.

La mauvaise santé des deux généraux opposés sur le Rhin y maintint à peu près leurs troupes dans l'inaction. D'un autre côté, sous prétexte de maladie, le maréchal de Noailles, jalousé, suivant Saint-Simon, par Barbesieux, fut rappelé de Catalogne, et son commandement fut donné au duc de Vendôme, Louis-Joseph, arrière-petit-fils de Henri IV. Jusque-là ce prince, âgé de quarante ans, et distingué à l'armée par plusieurs actions d'éclat, n'avait pas commandé en chef. Sa popularité et ses manières franches, qui rappelaient celles de son bisaïeul, le faisaient adorer du soldat. Une activité inusitée se fit remarquer dans son armée. Cependant il ne fit pas mieux que n'avait fait son prédécesseur, et ses exploits se bornèrent à faire échouer les desseins des Espagnols sur Ostalric et Palamos, que leur avait enlevé le duc de Noailles dans la campagne précédente.

Casal, dans le Montferrat, tomba au pouvoir des confédérés. Ce fut un acte de politique du duc de Savoie, qui eût pu vivement presser Catinat, et qui, négociant avec la France, força ses alliés de diriger leurs coups perdus sur une ville qui lui était déjà secrètement abandonnée. Elle devait être rendue au duc de Mantoue, lorsque les fortifications en seraient démolies, et ce fut à cette stérile opération que l'astucieux Amédée occupa l'armée pendant le reste de la campagne.

Les Anglais secondèrent en vain par mer les dis-

positions des Espagnols pour reprendre Palamos. Une ruse de Vendôme, qui fit croire à Russel l'arrivée de Tourville, l'éloigna de ces parages pour aller au-devant de lui. Il le chercha en vain; Louis XIV, retranché sur mer à la plus sévère défensive, n'opposa aux bombardements des Anglais à Saint-Malo, à Calais et à Dunkerque, que la voie des représailles sur Bruxelles. Les chefs de quelques petites escadres et des nuées d'armateurs continuèrent d'ailleurs à inquiéter leur commerce. De Gennes, Forbin, Nesmond, entre les premiers, du Gay-Trouin, Porée et Cassart, parmi les autres, firent les prises les plus considérables.

Des démonstrations pacifiques se mêlèrent aux opérations militaires. Il y eut encore cette année des conférences pour la paix à Utrecht. On y convint, en six articles principaux, de conditions presque les mêmes que celles qui ont constitué la paix de Ryswick : de sorte qu'elle aurait pu dès lors être conclue. Mais ces mouvements n'aboutirent qu'à faire accepter publiquement, par toutes les parties, le roi de Suède comme médiateur, ce qui eut lieu au commencement de 1696.

Au hasard cependant d'irriter les passions haineuses qui pouvaient mettre des obstacles à ces bonnes dispositions, ou peut-être irrité par ceux qu'on y apportait en effet, Louis renouvela encore en faveur de Jacques des tentatives d'invasion. Sous l'apparence d'une autre destination, des flottes furent équipées dans tous les ports, et des troupes rassemblées à Calais. Jacques, au moment de l'exécution,

se rendit aux environs de cette ville, et le duc de Berwick, son fils naturel qu'il avait eu d'Arabella Churchill, sœur du duc de Marlborough, osa s'aventurer incognito en Angleterre, où il pratiqua de nombreuses intelligences. Mais Guillaume avait pressenti le but de ses armements déguisés, et la subite apparition de l'amiral Russel dans la Manche, à la tête d'une flotte de cinquante vaisseaux, suffit pour éventer un projet que les vents contrarièrent d'ailleurs, et pour ruiner les dernières espérances de Jacques.

Quelque humeur que pût concevoir Guillaume d'une expédition dirigée personnellement contre lui, la lassitude des puissances belligérantes ne lui permit pas d'écouter son ressentiment. Partout l'épuisement était le même, et la guerre se poursuivait avec une langueur qui annonçait la paix. Un traité particulier, sous le nom de *neutralité de l'Italie*, conclu à Turin, le 4 juillet, entre la France et le duc de Savoie, aux conditions précédemment offertes, fut un pas décisif pour s'y acheminer. Cependant, comme les alliés se montraient récalcitrants à y accéder, le duc se déclara ouvertement contre eux; et, en conséquence d'un traité d'alliance du 29 août qui interprétait sa première convention, revêtu du titre de généralissime des troupes françaises, il assiégea Valence sur la frontière du Milanais. Cette démarche tranchante eut son effet : elle amena, le 7 octobre, le traité de Vigevano, qui mit fin aux hostilités dans ces contrées, qui, tour à tour fatiguées et rançonnées par les impériaux et les Français, bénirent Amédée comme leur libérateur. Les troupes allemandes éva-

cuèrent l'Italie, et le prince Eugène, qui les commandait, alla s'ouvrir une autre carrière de gloire sur le Danube. L'acquiescement des alliés à la neutralité dans cette portion du théâtre de la guerre rendit de l'activité aux négociations entamées en Hollande, et Louis XIV, délivré des embarras du Piémont, les seconda encore, au moyen des forces plus imposantes qu'il put réunir l'année suivante en Flandre.

Le roi y eut en effet trois armées commandées par les maréchaux de Catinat, de Boufflers et de Villeroi. Les opérations militaires néanmoins s'y bornèrent à la prise d'Ath par Catinat; et sur le Rhin le maréchal de Choiseul et le prince de Bade persistèrent dans l'état passif d'observation où ils étaient déjà demeurés l'année précédente. La guerre ne fut active qu'en Catalogne, où le duc de Vendôme, projetant de faire le siége de Barcelonne, fut obligé de dissiper d'abord plusieurs corps de troupes espagnoles qui lui en interdisaient l'approche.

La grande affaire, celle qui absorbait toutes les attentions, qui occupait même les généraux à la tête de leurs armées, était la paix et les négociations qui devaient la préparer. L'espèce de désertion du duc de Savoie fit craindre aux autres alliés que chacun d'eux, pour être mieux traité, ne recourût à une paix particulière; ce qui leur fit prendre le parti d'accepter, au commencement de 1697, des articles préliminaires présentés par le sieur de Callières au baron de Lilienroot, ambassadeur du jeune roi de Suède Charles XII, lequel venait de succéder à son père, et avait été agréé comme lui pour médiateur par tous les partis.

Les Trois-Evêchés, l'Alsace, la Franche-Comté, et une partie des Pays-Bas étaient assurés à la France. Fribourg et Philisbourg demeuraient à l'empereur; Strasbourg retournait à l'empire, à moins d'équivalents, entre lesquels la France indiquait la Lorraine, dégagée des servitudes apposées dans les traités des Pyrénées et de Nimègue. Enfin, Louis XIV renonçait à diverses réunions effectuées par les chambres de Metz et de Brissac, et consentait à reconnaître Guillaume pour roi d'Angleterre. Les conférences, pour convertir ces articles en un traité définitif, s'ouvrirent en mai an château de Ryswick, près de La Haye.

Pendant les pourparlers les hostilités continuaient. Les alliés, qui avaient déjà essayé de diverses chicanes évasives, et qui ne trouvaient point que la restitution du Luxembourg et de la Lorraine dans son intégrité fût un équivalent de Strasbourg, demandèrent un armistice; Louis XIV le refusa, persuadé qu'ils ne le proposaient que comme des plaideurs désespérés qui comptent, faute de meilleure ressource, sur le bénéfice du temps. Pendant qu'ils traînaient la négociation en longueur, arriva la nouvelle que le duc de Vendôme avait pris Barcelonne. Il n'y eut plus alors à hésiter, et pour recouvrer cette capitale de la Catalogne, possession de la maison d'Autriche, Strasbourg, possession de l'empire, fut abandonnée; l'empereur et les Espagnols se déterminèrent aux sacrifices que le roi exigeait d'eux, en compensation de ceux qu'il faisait lui-même, et la paix fut conclue. Le marquis de Croissy, qui l'avait préparée, n'en vit pas

la conclusion. Il était mort l'année précédente. Le roi, qui choisit pour le remplacer le marquis de Torcy, son fils, donna a ce dernier pour guide le vieux Pompone, alors presque octogénaire, dont il lui fit épouser une des filles.

Il y eut trois traités signés le 20 septembre à Ryswick. La convention avec les états-généraux était un traité de commerce très-avantageux aux Hollandais. Ils furent reconnus, comme à Nimègue, exempts du droit d'aubaine ; et dans l'introduction de certaines marchandises, comme le tabac, ils étaient plus favorisés que les Français eux-mêmes. Ces priviléges devaient durer vingt-cinq ans ; ils servaient en quelque sorte de rançon à Pondichéri, qu'ils rendirent. En prenant cette ville ils avaient donné l'exemple de porter les guerres européennes au delà de nos mers.

Le roi d'Espagne rentra dans une grande partie de ses anciens domaines des Pays-Bas, notamment dans Courtray, Mons, Ath, Charleroi, et le pays de Luxembourg, ainsi que dans toutes les places qui lui avaient été enlevées en Catalogne. Peut-être fut-il si bien traité, en considération de ce qu'il n'exigea pas de Louis XIV la renonciation à la monarchie d'Espagne, qui avait été insinuée dans les préliminaires.

Le prince d'Orange fut reconnu roi d'Angleterre, et Louis XIV s'engagea à ne le pas troubler dans la possession de ses royaumes.

Le traité avec l'empereur, qui, comme chef du corps germanique, avait toujours tant d'intérêts compliqués à démêler, exigea des discussions qu'on ne put régler que provisoirement par un acte en date du

30 octobre, et qui ne finirent qu'au commencement de 1699. La France fut confirmée dans la possession de Strasbourg; elle abandonna à l'empereur et à l'empire Kehl, Philisbourg, Fribourg et Brisach; elle s'obligea de raser les fortifications d'Huningue et de Neuf-Brisach sur la droite du Rhin, et rendit toutes les réunions hors de l'Alsace; l'électeur de Trêves rentra dans sa ville, le Palatin dans toutes ses terres et possessions, le duc de Lorraine enfin dans son duché, mais démantelé de toutes ses forteresses, diminué des villes de Longwy et de Saar-Louis, qui demeurèrent à la France, et chargé de la servitude du passage des troupes françaises. On convint d'arbitres pour régler les objets de contestation qui demandaient trop de temps. Le roi de Suède, comme duc des Deux-Ponts, les maisons de Bade, Wirtemberg, Linange, l'Ordre Teutonique eurent chacun leur part. Les petites villes et forts le long du Rhin furent appliqués à la France et à l'empire; le tout, disait-on, selon le traité de Westphalie, qu'on violait toujours sous prétexte de l'interpréter. Ainsi on mettait de la cendre sur le feu, non pour l'éteindre, mais pour le conserver, et de tous côtés on ramassait les matières combustibles qui, deux ans après, ont embrasé l'Europe.

Charles II, roi d'Espagne, de Naples et de Sicile, souverain de la Flandre, d'une partie de l'Italie, de plusieurs îles dans l'Océan et la Méditerranée, des Philippines dans la mer des Indes, empereur du Mexique et du Pérou; Charles II, sans enfants, languissait menacé d'une mort prochaine. Il plut aux Anglais et aux Hollandais, qui n'avaient aucun droit à cet héri-

tage, d'en faire le partage; ou plutôt ce Guillaume, prince d'Orange, stathouder de Hollande et roi d'Angleterre, l'âme, pour ainsi dire, de ces deux nations; ce fut ce politique, toujours ennemi de Louis XIV, qui imagina de démembrer la succession, de peur que les enfants de ce prince et de Marie-Thérèse, son épouse, sœur aînée de Charles, n'eussent cet héritage tout entier. Par un traité signé à La Haye, le 16 octobre 1698, les républicains et les insulaires donnaient la couronne d'Espagne à Joseph-Ferdinand-Léopold, prince électoral de Bavière, petit-neveu du monarque espagnol par Marie-Thérèse, son aïeule, première épouse de l'empereur Léopold, et sœur cadette de Marie-Thérèse, reine de France. Au dauphin, fils de cette dernière, à qui la succession appartenait de droit, les distributeurs des états de Charles II abandonnaient les royaumes de Naples et de Sicile, des îles situées sur la côte de Toscane, et quelques villes d'Espagne et d'Italie à la convenance de la France; ils donnaient enfin à l'archiduc Charles d'Autriche, second fils de l'empereur Léopold, et d'Éléonore de Neubourg, le duché de Milan.

Ce partage avait été minuté à Londres sous les yeux de Guillaume, et en présence d'un ambassadeur français, qui paraît n'avoir été que simple témoin. Quand il fut question de la signature à La Haye, le roi d'Angleterre stathouder fit en sorte qu'il s'y trouvât des ambassadeurs de plusieurs puissances, que ses agents étaient allés solliciter jusque dans leur palais, mais excepté les représentants des Anglais et des

Hollandais, il n'est pas certain que les autres aient donné un consentement formel.

Charles II apprit cette convention, quoiqu'on se fût efforcé de la lui cacher. Il fut piqué que l'on démembrât ses états de son vivant, et fit en 1698 un testament par lequel il instituait le prince électoral de Bavière son héritier, non partiellement, comme faisait le traité de La Haye, mais en totalité. Malheureusement ce prince mourut âgé de sept ans, au commencement de 1699.

Aussitôt nouveau partage qui donne à l'archiduc toute la monarchie d'Espagne, confirme au dauphin ce que le premier lui accordait, et y ajoute même la Lorraine, qui serait échangée contre le Milanais. Léopold, auquel ce traité fut communiqué, témoigna beaucoup d'humeur de ce qu'on n'accordait pas le tout à lui-même, ou du moins les parties qu'il désirait principalement; aussi, après bien des tergiversations, il refusa nettement d'accéder au traité, malgré les instances pressantes de Louis XIV. Charles II fut aussi choqué du démembrement de son royaume, prononcé par cette convention, qu'il l'avait été la première fois. Au même mal même remède. Après bien des doutes et des consultations tant auprès des universités d'Espagne qu'auprès du pape, il écouta la voix du sang, et fit un nouveau testament, par lequel il appela à sa succession totale Philippe, duc d'Anjou, second fils du dauphin, et petit-fils de Marie-Thérèse, sa sœur aînée. Si Philippe devenait roi de France, le duc de Berri, son frère, lui était substitué, et après eux l'archiduc Charles, petit-fils

de Marie-Anne d'Autriche, sœur de son père, morte femme du dernier empereur Ferdinand III. Ceux-ci mourant ou exclus par la possession acquise, soit du sceptre impérial, soit de la couronne de France, incompatibles avec le trône d'Espagne, le testateur appelait le duc de Savoie, descendant d'une fille de Philippe II; et il ne permettait en aucun cas le démembrement de la monarchie espagnole.

Le testament est du 2 octobre 1700, et le roi d'Espagne mourut le premier novembre. La junte nommée par lui pour administrer pendant la vacance se hâta de faire part du testament au conseil de Versailles. En cas de tergiversations, de propositions de démembrement, de refus enfin d'une acceptation pure et simple, l'ambassadeur espagnol avait ordre de se rendre à Vienne, et d'y porter les offres que l'on rejetait en France. L'embarras du conseil fut extrême. Se contenterait-on des beaux états que le traité de partage ajoutait à la France, ou décorerait-on la maison régnante de plusieurs couronnes qui seraient peut-être disputées? Si l'on s'en tenait au partage, on ne pouvait éviter la guerre avec l'empereur, qui, en vertu du testament, se verrait légitimement autorisé à conserver la totalité de l'héritage à son fils; et si on le rejetait, non-seulement il faudrait l'avoir avec le même empereur, qui se verrait frustré de ses espérances, mais encore avec l'Angleterre et la Hollande, blessées sans doute de l'oubli des engagements contractés avec elles. « Si la guerre était inévitable, dit le marquis de Torcy dans ses mémoires, il fallait la faire pour soutenir le parti le plus juste; certainement

c'était celui du testament, puisque le roi d'Espagne rappelait ses héritiers naturels à sa succession, dont ils avaient été injustement exclus par ses prédécesseurs. Dès qu'on rejetait le testament, au contraire, la guerre devenait injuste. Quelle raison pour la déclarer à l'Espagne? à quel titre s'emparer d'une partie de ses états? quel tort son dernier maître avait-il fait à la France, en reconnaissant un de ses princes pour son héritier universel? et quelle injustice faisait la nation espagnole de se soumettre et de se conformer aux volontés équitables de son roi? » N'y avait-il pas même une ingratitude coupable à traiter en ennemis des peuples qui témoignaient une bonne volonté aussi généreuse, et à démembrer, par la voie des armes, un pays qui s'offrait lui-même tout entier avec un abandon si absolu? Ces considérations puissantes, et la nécessité de prendre parti sur-le-champ, qui excluait les moyens termes, firent incliner pour ce qu'on a durement et injustement appelé le conseil de la vanité. Il est certain que Louis sacrifia les intérêts de son propre royaume; et, si les autres puissances n'eussent point été aveuglées sur les leurs, elles auraient reconnu que le nouvel ordre de choses leur était beaucoup plus avantageux que celui qu'elles avaient imaginé. « Mille exemples devaient leur avoir appris qu'on n'est point ami pour être du même sang, et qu'une maison peut acquérir des royaumes pour ses princes, et n'en être pas plus redoutable à l'Europe (1). » Quoi qu'il en soit, le testament fut accepté le 11 novembre, et Philippe, proclamé à Madrid le 24

(1) Mably. *Paix d'Utrecht.*

du même mois, partit le 4 décembre pour se rendre dans son royaume.

Jamais acquisition ne s'annonça d'une manière moins contestée que celle qui donnait les vastes états de la monarchie espagnole à la maison de Bourbon. L'Angleterre, la Hollande, le Portugal, le duc de Bavière et toute l'Italie reconnurent Philippe V. L'empereur seul fit des protestations. Les Espagnols acquiescèrent avec une espèce d'enthousiasme à la volonté de leur défunt roi, et partout, dans les garnisons et les armées, ils se joignirent aux Français.

Ce fut dans les Pays-Bas d'abord que se fit remarquer cette union intime des deux nations. L'électeur de Bavière, confirmé dans le gouvernement des Pays-Bas pour l'Espagne, y ayant mis toutes les places fortes au pouvoir des Français, on en fit sortir vingt-deux bataillons hollandais, que les états-généraux, toujours en défiance de la France, avaient obtenu d'y établir, sous prétexte de leur propre sûreté. Les alarmes que conçurent les Provinces-Unies de cette mesure, le mécontentement de l'empereur et les appréhensions de Guillaume sur le concert des deux gouvernements de France et d'Espagne, réveilla aisément leur haine commune, et le 11 septembre fut signée entre eux une nouvelle ligue, ayant pour objet de s'emparer des Pays-Bas espagnols, du duché de Milan, des royaumes de Naples et de Sicile, et des ports de Toscane. L'article 6 est remarquable, en ce qu'il indique les motifs que les Hollandais et les Anglais surtout avaient de s'immiscer dans une querelle de famille qui ne les regardait pas. Il porte que les

possessions dont ils s'empareront au delà des mers sur la France et l'Espagne leur resteront, et que jamais les confédérés ne souffriront que les royaumes de France et d'Espagne soient réunis.

Louis XIV donna lieu à cette clause, parce qu'après le départ du duc d'Anjou pour l'Espagne, il envoya à son petit-fils des lettres patentes par lesquelles son droit à la couronne de France lui était conservé au défaut du duc de Bourgogne et de ses descendants, ce qui exposait les deux royaumes à passer un jour sous le même sceptre, contre la volonté expresse du testateur. Cette précaution impolitique du roi de France servit beaucoup à l'empereur et à ses deux alliés pour en attirer d'autres, par la crainte des forces immenses dont la France allait disposer.

Les contractants étaient convenus qu'il serait libre aux autres puissances d'accéder à leur alliance, et les efforts qu'ils firent pour les y attirer ne furent pas infructueux. Presque tous les Cercles de l'Allemagne, effrayés du fantôme de la monarchie universelle, à laquelle Louis XIV fut accusé d'aspirer, épousèrent leur querelle, et l'empereur mit particulièrement dans ses intérêts l'électeur de Brandebourg, Frédéric I, en lui conférant le titre et la dignité de roi de Prusse. Ainsi dix ans auparavant il s'était attaché le duc de Brunswick Lunebourg-Hanovre, qui penchait pour la France, en érigeant pour lui, non sans beaucoup d'oppositions, un neuvième électorat. Non-seulement les princes d'Allemagne, auparavant nos alliés, s'alarmèrent, mais l'Italie encore trembla; et Victor-Amédée, auquel on eut la maladresse de refuser le duché

de Milan, qu'on lui avait d'abord promis, d'allié infidèle devint bientôt ennemi déclaré.

La reconnaissance du prince de Galles par Louis XIV pour roi d'Angleterre, après la mort de Jacques II, n'entra pour rien, ainsi qu'on l'a répété souvent, dans les motifs qui poussèrent Guillaume à cette alliance, attendu que cet acte est antérieur de cinq jours à la mort de Jacques; mais comme le traité n'était point encore public, Guillaume laissa croire que ce pouvait être la cause de sa rupture, et il s'en autorisa, comme d'une infraction au traité de Ryswick, pour rappeler son ambassadeur.

Contre tant d'ennemis, la France se fortifia de l'alliance du roi de Portugal, de celle de l'électeur de Bavière, qu'on flatta du gouvernement héréditaire des Pays-Bas, de celle de l'électeur de Cologne, son frère, et enfin de celle du duc de Savoie, dont on crut s'être assuré par le mariage de sa fille cadette avec le jeune roi d'Espagne; mariage qui établissait un double lien entre la maison de Savoie et celle de Bourbon. Le nord de l'Europe fut étranger à cette guerre. La cupidité le retenait engagé dans d'autres débats. L'apparence d'une spoliation facile avait uni le Danemarck, la Pologne et la Russie contre le jeune roi de Suède Charles XII, qui, héros à dix-huit ans, venait de forcer le Danemarck à une paix séparée, et de battre, avec vingt mille Suédois seulement, quatre-vingt mille Russes qui, sous le czar Pierre, assiégeaient Narva.

La guerre commencée en Italie s'étendit bientôt sur les deux continents, dans les îles, et partout enfin

où les Français et les Espagnols avaient des établissements. Louis XIV fit des efforts prodigieux, recruta promptement ses armées et restaura la marine, que les victoires même de la dernière guerre avaient affaiblie. Il créa dix maréchaux de France et trouva de dignes successeurs des Condé, des Turenne et des Luxembourg, dans les Catinat, les Berwick, les Villars, les Vendôme, et beaucoup d'autres qui, malgré quelques défaites, soutinrent avec éclat l'honneur de la France pendant cette guerre. Elle dura onze ans, toujours également animée, avec des alternatives de succès et de revers, qui la rendirent très-ruineuse par tous les lieux où elle porta ses fureurs : et ces lieux sont toute l'Espagne, toute l'Italie, tous les Pays-Bas, une très-grande partie de l'Allemagne, quelques côtes du Portugal, de la Hollande, de la France même, l'Amérique, l'Asie, l'Afrique sur plusieurs points, et enfin presque tout l'univers où les Anglais envoyaient la dévastation et l'incendie, tranquilles eux-mêmes dans leur île, où ils furent à peine inquiétés par des descentes peu fréquentes et sans suites.

L'empereur, comptant d'avance sur les secours de ses alliés, n'avait pas attendu la conclusion de la ligue pour agir hostilement. Le prince Eugène, à la tête de trente mille hommes, sans égard à la neutralité de Venise, déboucha des gorges du Trentin sur son territoire, et suivit la gauche de l'Adige. Une armée, double de la sienne, composée de Français, d'Espagnols et de Piémontais, commandés par Catinat, par le prince Thomas de Vaudemont, fils de celui qui

était au service de l'empereur, et par le duc de Savoie, généralissime de toutes les troupes, l'attendait sur les frontières du Milanais. L'exemple des impériaux les autorisant à s'avancer sur le territoire neutre, ils se disposèrent à défendre le passage du fleuve. On prétend que déjà le duc, dévoué secrètement à la cause qu'il semblait combattre, faisait part aux ennemis des résolutions des alliés. A l'aide de ces renseignements, il fut facile au prince Eugène de forcer le poste de Carpi, et de traverser l'Adige et le Mincio. Catinat soupçonna de bonne heure la cause de ses succès et en fit part au roi. Mais cet avertissement n'aboutit qu'à le faire rappeler et à lui faire donner pour successeur le maréchal de Villeroi, qui, aussi prévenu que la cour contre les avis de Catinat, débuta par se concerter avec le duc de Savoie pour attaquer le camp du prince Eugène, à Chiari, dans le Bressan. Il n'était pas même besoin de trahison pour que cette entreprise fût téméraire : aussi Catinat, qui n'avait pas encore quitté l'armée, se fit-il répéter l'ordre de marcher en avant. L'avis qu'en reçut d'ailleurs le prince Eugène fut une nouvelle raison d'échouer, et l'on fut repoussé, malgré les preuves de courage dont le duc de Savoie masqua son intelligence avec lui. Catinat, blessé, rendit néanmoins l'important service de diriger la retraite, et la fit de l'autre côté de l'Adda. L'hiver sépara les armées : les impériaux le passèrent dans le Mantouan, et s'emparèrent, pendant sa durée, de Guastalle et de la Mirandole.

Le roi avait eu deux autres armées sur pied, l'une

en Flandre et l'autre sur le Rhin. Mais la première, sous les ordres du maréchal de Boufflers, n'ayant point d'ennemis à combattre, se borna à creuser, pour couvrir les Pays-Bas, des lignes qui s'étendaient depuis Anvers jusqu'à Huy, aux environs de Namur. La seconde se tint également en observation sur la frontière. Ce n'était plus Barbesieux qui dirigeait les opérations de la guerre. Il était mort dans les premiers jours de l'année. Le marquis de Chamillard, contrôleur-général depuis que M. de Pontchartrain avait été promu à la dignité de chancelier, en 1699, réunit alors les deux emplois. Simple conseiller au parlement, son adresse au billard l'avait introduit à la cour. Un grand fond de modestie, de douceur et d'intégrité le fit goûter de madame de Maintenon et ensuite du roi, qui le fit d'abord passer de l'intendance de Rouen à celle des finances, et qui, se méprenant depuis sur la nature et l'étendue de ses talents, le nomma ministre. Louis, espérant même obtenir plus d'unité d'action dans les opérations de la guerre et des finances en cumulant les deux ministères sur une tête, fit choix de lui pour l'investir de ce double emploi. Mais Chamillard, déjà trop faible pour porter le premier fardeau, fut écrasé par la surcharge, et les affaires s'en ressentirent.

Le prince Eugène ouvrit la seconde campagne par l'entreprise hardie de la surprise de Crémone, où était le quartier-général de l'armée française. Quatre cents hommes, après avoir jeté, la nuit, un pont sur le fossé, entrèrent par un égout qui communiquait à la maison d'un des curés de la ville, attaché au parti de

l'empereur. Ils ouvrirent une des portes à quatre mille hommes, dont le prince avait dérobé la marche aux généraux français, et tous ensemble ils se dirigèrent sur le quartier du maréchal de Villeroi. Celui-ci était monté à cheval au premier bruit qui s'était fait entendre; et, comme il en recherchait la cause, il se trouva investi de toutes parts, et fut fait prisonnier. Heureusement deux régiments irlandais qui se trouvèrent prêts firent résistance, et donnèrent à la garnison le temps de s'armer. Elle n'aurait pu néanmoins tenir contre le surcroît de forces qui arrivait au prince par le pont du Pô, défendu seulement par cent hommes, si le guide des Allemands dans la ville n'eût été tué comme il les conduisait sur le même point. Privés de son secours, ils s'égarèrent dans les rues, ce qui permit à un régiment de la garnison de les prévenir et de couper le pont après avoir repoussé les assaillants. Eugène, devenu ainsi inférieur aux troupes de la ville, ne s'obstina point à combattre, et prit le parti de la retraite, emmenant avec lui un grand nombre de prisonniers. Vendôme, envoyé pour remplacer Villeroi, fut rejoint par Philippe V, qui, après avoir passé d'Espagne à Naples, où il se fit reconnaître, vint ranimer encore l'armée par sa présence. D'heureux succès signalèrent leur réunion, et leurs premiers efforts firent lever à Eugène le blocus de Mantoue. Poursuivant leurs avantages, ils se disposaient à lui couper la communication de Guastalle et de La Mirandole, en se plaçant entre ces villes et le Pô, lorsque le prince, traversant lui-même le fleuve à leur insu, se cacha dans l'entre-deux de sa rive

droite et de la digue du Zéro, près de laquelle les alliés vinrent imprudemment asseoir leur camp sans avoir exploré le terrain au delà. Il s'était proposé de les attaquer au moment où, les fourrageurs étant aux champs et l'infanterie à la recherche de la paille et de l'eau, il lui serait aisé de forcer le camp, et de s'emparer des armes en faisceaux et de la majeure partie des chevaux au piquet. L'accomplissement de ce hardi projet eût entraîné la ruine totale de l'armée : un hasard en prévint l'exécution. Les sinuosités du Zéro et de la digue élevée pour contenir ses eaux se trouvèrent en un point tellement rapprochées du camp, qu'un officier, par désœuvrement et sans autre but que de satisfaire sa curiosité, s'avisa d'y monter pour jeter un coup d'œil sur le pays d'alentour. Quel fut son étonnement d'apercevoir toute l'infanterie impériale en ordre de bataille, couchée ventre à terre et la cavalerie par-derrière pour la soutenir! Il donna aussitôt l'alarme, et le combat ne tarda pas à s'engager. Les impériaux n'eurent qu'à monter sur la digue pour mettre sous leur feu l'armée combinée qui n'était point formée en bataille. Bientôt ils la franchirent pour s'approcher davantage; mais le terrain embarrassé de haies et de buissons les empêcha d'aborder tout le front, et donna le temps aux alliés de se former peu à peu. Quand l'armée fut en ligne, l'attaque devint sans objet, et les assaillants se couvrirent de nouveau de la digue. Telle fut cette bataille de Luzara, livrée le 15 d'août, et dont chaque parti s'attribua le gain : mais la prise presque immédiate de Luzara même et de Guastalle par l'armée des

deux couronnes prouva de quel côté était l'avantage.

Guillaume, veuf depuis plusieurs années de Marie Stuart, mourut au commencement de celle-ci. On crut un instant que cet événement pourrait introduire quelque changement dans la politique des cours; mais la reine Anne, belle-sœur de Guillaume, et qui lui succéda, entra avec ardeur dans la confédération, et se piqua de remplir avec exactitude les conditions du traité signé par son prédécesseur. En conséquence, le comte de Marlborough, qui avait étudié la guerre sous Turenne, et qui par sa femme exerçait la plus grande influence sur la reine Anne, et par ses alliances sur le ministère, fut envoyé dans les Pays-Bas avec le titre de généralissime.

Les hostilités, sans déclaration de guerre, y avaient prévenu son arrivée. Cohorn, des environs de l'Écluse était entré dans la châtellenie de Bruges, et y avait levé des contributions, tandis qu'un autre corps de troupes hollandaises et anglaises, stationnées vers Clèves, sous le commandement du comte d'Athlone, couvrait sur le Rhin le siége de Kayserswerth, dirigé par le prince Walrad de Nassau-Sarbruck, général de l'empereur. L'armée française, commandée par le duc de Bourgogne, ayant sous lui le maréchal de Boufflers, s'avança de ce côté, et poussa jusqu'à Nimègue qu'on se flattait de réduire; mais la retraite du comte d'Athlone sous les murs de la ville rendit l'entreprise impossible. Ce fut sur ces entrefaites qu'arriva Marlborough avec des renforts. Le duc de Bourgogne, inférieur en nombre, ne put que se tenir sur une défensive timide, qui lui fit perdre beaucoup

de terrain. Enfin, las de reculer devant un ennemi qui chaque jour lui offrait la bataille qu'il ne pouvait accepter, il retourna à Versailles. Le maréchal de Boufflers fit retraite aussitôt sur le Brabant, et vit Venloo, Ruremonde et Liége tomber successivement au pouvoir du général anglais, qui affranchit ainsi le cours de la Meuse de la domination espagnole.

Les villes du Bas-Rhin, dans l'électorat de Cologne, avaient pareillement succombé sous les derniers efforts du prince de Nassau, et dans le même temps l'archiduc Joseph, roi des Romains, dirigé par le prince de Bade, assiégeait Landau, que l'art de Vauban venait de porter au rang des places fortes de premier ordre. Aussi le siége dura-t-il trois mois, et plus qu'on ne l'avait présumé. Catinat, qui commandait en Alsace, trop faible pour le traverser, fut contraint d'être tranquille spectateur de cette prise, ainsi que de celle de Haguenau. Il se retira sous le canon de Strasbourg, laissant trop apercevoir le dessein et la nécessité de s'en tenir à une défensive qui permettait à l'ennemi de troubler la jonction projetée de l'électeur de Bavière avec l'armée française.

La cour avait résolu pourtant de l'opérer; et Villars, lieutenant-général sous Catinat, et connu pour son caractère entreprenant, fut chargé de l'effectuer avec une division de l'armée. Dans ce dessein, il s'approche d'Huningue, fait relever les fortifications d'une île du Rhin qui était en face, et qui avaient été démolies à la paix de Ryswick, y place de l'artillerie, et, à la faveur de son feu, établit un pont au delà, malgré la résistance du prince de Bade, posté de

l'autre côté sous le canon de Friedlingue. Un des officiers de Villars s'emparait dans le même temps de Neubourg, à quatre lieues au-dessous d'Huningue, et faisait mine d'y construire un autre pont. Le prince en prit de l'inquiétude; et, craignant d'être attaqué sur ses deux flancs, il se disposa, le 14 octobre, à gagner les montagnes auxquelles il était adossé, ce qui le laissait toujours interposé entre l'électeur et les Français. Se flattant d'achever ce changement de position avant de pouvoir être atteint, il négligea de soutenir son infanterie et sa cavalerie l'une par l'autre, et leur assigna des routes différentes. Mais la promptitude des Français à passer le Rhin trompa ses calculs. L'infanterie française, escaladant les hauteurs par lesquelles se retirait l'infanterie impériale, parvint à l'atteindre, et, après une légère résistance, la poussa dans la vallée où le combat finit. Quelques Français, emportés par leur courage, se hasardèrent de l'y poursuivre; mais, reçus par le gros des ennemis, ils furent mis en fuite à leur tour, et communiquèrent un tel effroi aux troupes victorieuses, qu'elles rétrogradèrent avec un désordre dont heureusement l'ennemi ne put s'apercevoir, et que Villars eut bien de la peine à calmer.

La véritable bataille eut lieu dans la plaine entre les deux corps de cavalerie. Celle des impériaux, déjà engagée en partie dans un défilé où ses flancs étaient protégés d'un côté par la montagne, et, de l'autre, par le fort de Friedlingue, se voyant atteinte, rebroussa chemin, et trompée par une feinte retraite de la part de la cavalerie française, déboucha im-

prudemment dans la plaine, où elle perdit la protection du fort, qu'elle laissa derrière elle. C'était à ce moment que l'attendait la cavalerie française. Profitant de l'embarras de l'ennemi dans sa nouvelle formation sur un terrain plus étendu, elle l'attaqua avec avantage et le poursuivit même dans le défilé, sans redouter le canon du fort, qui eût tiré également sur les impériaux et sur les Français. Les soldats saluèrent Villars en qualité de maréchal de France, sur le champ de bataille; et le roi confirma le vœu qu'ils manifestèrent. Louis, depuis quelques mois, ne recevait que des dépêches décourageamtes. Cette victoire en interrompit le cours, et fit sur lui une impression de soulagement dont il fut bien aise de témoigner sa reconnaissance à celui qui la lui faisait éprouver: « Je suis Français autant que roi, disait-il au général, et ce qui ternit la gloire de la nation m'est plus sensible que tout autre intérêt. »

Cette victoire d'ailleurs n'eut pas immédiatement les suites qu'on s'en était promises. L'électeur, qui avait pris Ulm et Biberach, pour faciliter l'accès des Français jusqu'à lui, et qui se disposait même à faire une partie du chemin, voyant les succès de l'archiduc et l'inaction de Catinat, réfléchit à sa position isolée au milieu de l'empire, et, commençant à trembler pour lui-même, prêta l'oreille aux propositions de l'empereur. De là son immobilité en Souabe au moment du triomphe de Villars. Mais l'empereur s'étant rendu difficile sur les propositions de l'électeur, la négociation se rompit, et la France s'attacha le dernier par des liens plus fermes, en lui concédant, au

nom de Philippe, la souveraineté des Pays-Bas espagnols. Il est probable que, si cette cession eût été faite plus tôt, les Hollandais, désintéressés dans les chances de la guerre, n'y eussent point pris part non plus que l'Angleterre, et que la France, supérieure alors à Léopold, qui n'avait d'ailleurs aucune voie pour porter la guerre en Espagne et dans les colonies espagnoles, l'aurait aisément forcé à la paix. Cependant il n'était plus temps pour les Français de se hasarder sans munitions et sans vivres dans les passages difficiles de la Forêt-Noire. Le prince de Bade, en s'éloignant et en suivant le cours du Rhin, semblait y inviter Villars; mais celui-ci se défia de cette complaisance, et jugea plus prudent de regagner l'Alsace.

Louis XIV avait besoin de la victoire de Villars pour compenser le chagrin qu'il dut ressentir au même temps du désastre des flottes française et espagnole dans le port de Vigo. L'amiral Rooke et le duc d'Ormond, trompés par de fausses intelligences, s'étaient présentés devant Cadix avec une flotte de soixante et dix vaisseaux et des troupes de débarquement. Frustrés dans leurs espérances, et instruits que les galions de la Havane, convoyés par le comte de Château-Renaud, venaient d'entrer à Vigo en Galice, ils formèrent le projet de s'en emparer. Deux mille cinq cents hommes qu'ils mirent à terre près du port, surprirent le fort qui le protégeait, et qui dès lors le foudroya. La flotte anglaise força en même temps, par la seule impulsion de ses vaisseaux, une estacade par laquelle on avait cru fermer le port; et, quand elle y fut entrée, sa supériorité ne permit pas

de penser à autre chose qu'à lui soustraire le plus qu'on pourrait de sa proie, soit en déchargeant les galions, soit en livrant les vaisseaux aux flammes. Il ne fut possible d'exécuter ce plan qu'en partie. Les Anglais prirent dix vaisseaux de guerre et onze galions, et on ne put en brûler ou en faire échouer que douze. Cette expédition fit éprouver à la marine des deux couronnes un dommage irréparable pendant la guerre, et assura l'empire de la mer aux Anglais.

L'électeur de Bavière, confirmé dans l'alliance de la France, fit preuve pendant l'hiver d'une activité qui malheureusement se démentit bientôt. Non-seulement il battit à Scharding, près de Passau, le comte de Schlyck, général de l'empereur, et de l'autre côté du Danube, près d'Amberg, capitale de son palatinat de Bavière, le comte de Styrum, général des Cercles, il s'empara encore de Ratisbonne et de Neubourg; en sorte que, depuis Ulm jusqu'à Passau exclusivement, il se trouva maître de tous les passages du Danube. Villars, qui, à la tête de vingt mille hommes, n'attendait que la fonte des neiges pour essayer de le joindre, ne demeura pas oisif. Passant le Rhin à Huningue, il descendit le fleuve, fit replier les quartiers du prince de Bade, enleva une partie de ses bagages et de ses munitions, le prévint sur la Kintzig, le força à rétrograder dans ses lignes de Stolhoffen, près de Bade, et investit Kehl sans que l'ennemi pût s'y opposer. Pressé d'emporter ce fort, il rejeta les plans d'une attaque régulière qui avaient été dressés par Vauban, et *persuadé qu'à la guerre tout dépend d'en imposer à son ennemi, et dès qu'on a gagné ce point, de ne plus*

*lui donner le temps de reprendre cœur,* il établit le sien sur la connaissance qu'il avait de l'ardeur de ses troupes, et sur la mollesse au contraire qu'il ne tarda pas à reconnaître dans la défense. S'écartant des règles ordinaires, hasardant plus qu'il n'eût été prudent en d'autres circonstances, négligeant d'attaquer certains ouvrages qui tombaient ensuite d'eux-mêmes par la prise des autres, ne quittant pas la tranchée afin de veiller à la stricte exécution de ses ordres, mettant quelquefois la main à l'œuvre pour l'exemple, et se familiarisant avec le soldat dont il exaltait le courage par ses éloges, il réussit en treize jours à prendre une des plus fortes places de l'Europe, et il eut encore le temps de rentrer en Alsace, et d'y donner à ses troupes une quinzaine de jours de repos dont elles avaient besoin.

Villars, reprenant au commencement d'avril son grand projet, se proposa d'attaquer d'abord dans son camp le prince de Bade, qui pouvait inquiéter sa marche. Les ordres étaient donnés pour s'en approcher, lorsque ses officiers généraux prétendirent avoir rencontré des impossibilités imprévues. Cet incident le força à assembler un conseil, où, contre son opinion et à son grand regret, il fut décidé de ne pas attaquer. Laissant donc au maréchal de Tallard le soin de tenir le prince en échec, il s'enfonça dans la vallée de la Kintzig, et après douze jours de travaux et de combats dans cette route difficile, défendue à chaque pas par des abatis, des retranchements et des forts, il déboucha enfin à Vilingen, près de la source du Danube. La jonction avec l'électeur s'effectua quel-

ques lieues plus loin à Dutlingen, et dès ce moment commencèrent entre les deux chefs des dissensions perpétuelles qui firent perdre tous les fruits que l'on devait attendre de la réunion de leurs forces.

Dès l'abord, et par la considération mesquine de s'approprier, comme chef des armées réunies, les contributions imposées par Villars, l'électeur voulait qu'on marchât immédiatement à l'armée des Cercles, postée derrière le Necker. Il colorait son motif de l'espoir qu'en battant le comte de Styrum, on amènerait les Cercles à la neutralité. Villars opposa l'impossibilité d'obtenir ce résultat par une simple défaite; la facilité d'ailleurs de la prévenir de la part du comte par un simple déplacement, et la nécessité enfin de donner du repos à la cavalerie, harassée de fatigue, et qui ne pouvait risquer de gagner le Necker en franchissant les montagnes intermédiaires, dites les *petites Alpes*, sans courir la chance de perdre tous les chevaux. Il opina donc à laisser d'abord reposer l'armée, et il proposa, quand elle serait refaite, qu'une partie demeurant en observation à Dillingen sur le Danube, le reste, avec les troupes de l'électeur, marchât rapidement sur Passau et sur Lintz, qui ne devaient opposer qu'une médiocre résistance, et de là droit à Vienne, dégarnie de troupes en ce moment, et où l'on pouvait se flatter de conquérir la paix.

Villars eut la satisfaction de voir goûter ce plan par l'électeur, et l'exécution en fut fixée aux premiers jours de juin. Mais l'époque arrivée, le prince, qui selon les apparences voulait garder quelques ménagements avec l'empereur, annonça l'impossibilité de

marcher, dans la nécessité où il se trouvait de courir au secours de son château de Rotemberg, dans le haut Palatinat, château qui était menacé par le comte de Styrum. Villars lui représenta en vain l'inconvenance de sacrifier à la conservation d'une bicoque l'exécution d'un plan qui devait être son propre salut et celui de ses alliés : rien ne put ébranler l'électeur. L'ennemi cependant tremblait dans Vienne : l'empereur voulait l'abandonner, et le prince Eugène ne l'y retint que par cette considération que, si par hasard les alliés n'avaient pas effectivement la pensée d'y marcher, il fallait se garder de leur en inspirer la pensée par la fuite. A la paix de Rastadt, Eugène avouait à Villars que, si en effet son plan eût été suivi, la paix probablement se fût faite dix ans plus tôt, et à l'avantage de la France.

Villars, au désespoir, se réduisit à tenter l'électeur par l'attaque du Tyrol, sur lequel il avait de vieilles prétentions. Il espérait de cette démarche que les impériaux en Italie rétrograderaient à la défense des pays héréditaires; que Vendôme, en les suivant, leur fermerait le retour en Lombardie, qu'il pourrait même se joindre à l'électeur, et que du concours de leurs forces, quoique plus lentement, on obtiendrait les mêmes résultats. Villars eut la consolation de voir l'électeur non-seulement adopter le nouveau projet, mais même l'effectuer. Le Tyrol fut envahi avec une facilité à laquelle on ne s'attendait pas; le comte de Stahremberg, qui commandait en Italie, regagna les gorges de Trentin, et Vendôme le suivit exactement, ainsi que l'avait prévu Villars; tout enfin prospérait

à souhait, lorsque deux incidents, l'un au nord et l'autre au midi, vinrent arrêter tout à coup ses brillants succès.

Au midi, ce fut la défection du duc de Savoie. Dès le commencement de l'année il avait pris des engagements avec l'empereur, qui lui abandonnait le Montferrat. Il n'était cependant pas encore déterminé à changer de parti; et l'on croit qu'il laissa transpirer cet accord pour exciter la jalousie de la France, et parvenir à l'échange de la Savoie contre le Milanais, capital objet de ses désirs. Une négociation était ouverte sur ce sujet; on était même d'accord sur les articles importants, et l'on ne différait plus que sur des minuties que le duc était disposé à sacrifier pour obtenir le principal, lorsque, malheureusement pour lui et pour la France, sa ruse dévoilée eut un effet opposé à celui qu'il en avait attendu. Irrité de sa duplicité, Louis XIV ordonna trop tôt de le traiter en ennemi. Sept à huit mille Piémontais, mêlés dans les rangs des troupes françaises, furent arrêtés prisonniers, et la Savoie fut envahie. Mais ce qui restait encore de troupes au duc, et ses places fortes du Piémont formèrent une diversion suffisante pour obliger Vendôme à revenir sur ses pas. Dans le même temps, et par suite de ce mouvement, les Tyroliens, revenus de leur première terreur, se rassemblent : presque tous chasseurs, et aidés de quelques troupes réglées qui les dirigent, ils assaillent avec avantage les Bavarois, qui se défendent assez mal, et ils les expulsent de leur territoire. L'électeur, qui s'était déjà établi à Inspruck, se vit contraint de l'évacuer avec hâte,

et courut des dangers personnels dans sa retraite.

Au nord, le maréchal de Tallard avait laissé échapper le prince de Bade; et, au lieu de réparer cette faute en suivant la route que Villars lui avait ouverte, il s'amusa au siége de Brisach, dont il se rendit maître, et jeta encore ses vues sur Landau. De ses opérations décousues il résulta que le prince de Bade rejoignit Styrum; que, devenu supérieur à Villars, il put se rapprocher de lui sans risque; qu'il assît un camp fortifié en présence de celui de Dillingen; et que, le laissant à la garde de Styrum avec une partie suffisante de ses troupes, il put s'attacher avec l'autre à remonter le Danube pour le traverser, et se trouver ensuite à portée, soit de prendre les Français à dos, soit d'envahir la Bavière.

Dans ce péril imminent, Villars renouvela à l'électeur les instances qu'il lui avait déjà faites pour s'assurer d'Augsbourg, dont la possession avait le double avantage de protéger les derrières de l'armée française, et de couvrir la Bavière. Il détacha en même temps une division considérable de son armée pour observer le prince, et pour l'obliger à remonter au moins le plus loin possible, afin de se procurer à lui-même plus de loisir pour faire ses dernières dispositions. Au moyen de ses mesures, l'ennemi ne put traverser le fleuve qu'au-dessus d'Ulm. Nouvelles instances alors de Villars à l'électeur pour qu'il se rapprochât au plus tôt d'Augsbourg. Mais, comme s'il ne se fût point agi de lui-même et de son propre salut, il fallut le presser sans relâche pour prendre cette détermination. Il partit, mais il mit huit jours pour

faire les quinze lieues de Munich à Augsbourg; et, lorsqu'il y arriva, la ville était depuis un jour au pouvoir du prince de Bade. Il restait encore la ressource d'une bataille; mais l'électeur se refusa absolument à l'engager. Les Français criaient à la trahison, et Villars ne savait trop qu'en penser. D'une part, la tranquillité de l'électeur qui, dans ces moments difficiles, faisait de la musique, et l'entretenait de ses bâtiments et de ses jardins, et d'une autre, les ménagements excessifs du prince de Bade, qui ne levait aucune contribution sur la Bavière, semblaient indiquer en effet entre eux de l'intelligence. Humilié et outré des fautes qu'on lui faisait commettre malgré lui, et inquiet encore des dangers qui en résultaient pour l'armée, Villars ne put supporter cet état violent, et demanda son rappel, qui était également sollicité par l'électeur.

Dans ces entrefaites, il apprit que le maréchal de Styrum décampait, et qu'il se dirigeait sur Donawert avec un équipage de bateaux. Il remontre aussitôt à l'électeur l'urgence de l'attaquer dans sa route, et n'en reçoit pour réponse que ses refus accoutumés. *Eh bien! j'y marcherai seul avec les Français,* reprit Villars, et il donne l'ordre du départ. Il fallut ces manières tranchantes pour entraîner l'électeur. Styrum fut atteint à Hochstedt et complétement battu. Il laissa cinq mille hommes sur le terrain, et on lui fit sept mille prisonniers. L'électeur ravi embrassa Villars sur le champ de bataille, et retomba dans ses précédentes irrésolutions.

Ce fut, pour ainsi dire, un malheur que cette vic-

toire. On crut en France que l'armée n'avait plus aucun besoin de secours, et Tallard, au lieu d'aller à son aide, s'attacha au siége de Landau. L'électeur partageait la même opinion, et, ne s'occupant que de ce qu'il croyait la sûreté de son propre pays, il voulait y concentrer les forces des alliés. C'était précisément le moyen d'y attirer l'ennemi, et de fermer toute issue au retour de l'armée française. Villars, au contraire, proposait d'étendre l'armée de Bavière jusqu'aux montagnes, afin d'être toujours à portée des secours de la France; mais cet avis éprouva les plus vives réclamations de la part de l'électeur, qui se crut abandonné. Dans l'impossibilité de le ramener par des raisons, le général français, qui jugeait de l'imminence du danger, signifia seulement que dès le lendemain l'armée française marcherait sur Memmingen. A cette parole le rouge monta au visage de l'électeur, et jetant de dépit sur la table son chapeau et sa perruque: « J'ai commandé, dit-il, l'armée de l'empereur avec le duc de Lorraine, assez grand général, et jamais il ne m'a traité ainsi. Feu M. de Lorraine, repartit Villars, était un grand prince et un grand général; mais moi je réponds au roi de son armée, et je ne l'exposerai pas à périr par les mauvais conseils qu'on s'obstine à suivre. » Et pour la seconde fois, en semblable circonstance, il donne l'ordre du départ. Subjugué pareillement par le même genre de fermeté, l'électeur l'ayant fait mander deux heures après: « Quels ordres me donne votre altesse? lui demande Villars. C'est vous qui me les donnez, répondit-il, et c'est moi qui suis obligé de les suivre.

Je marcherai où il vous plaira. » On marcha en effet dans la direction de Memmingen, et il suffit de ce premier mouvement pour dégager Augsbourg. Il ne fallait plus qu'attaquer le prince de Bade pour achever; mais, comme fatigué du premier effort qu'il avait fait, il fut impossible d'amener l'électeur à un second; et Villars, poussé à bout, signifia son congé qu'il avait reçu. Quelque désiré qu'il pût être des deux parts, la résolution du général dans les circonstances où l'on se trouvait produisit de la consternation dans le conseil du prince; mais comme Villars fut inflexible sur la condition qu'il mettait à demeurer, et qu'il ne put vaincre à cet égard le vouloir ou l'irrésolution de l'électeur, il partit décidément, et rencontra à Schaffouse son successeur, le comte de Marsin, fils de celui qui s'était dévoué à la cause de Condé. Le roi proposa à Villars une armée en Italie: mais le duc de Vendôme y commandait en chef, et Villars, qui venait de connaître à ses dépens les inconvénients d'un commandement partagé, refusa, et préféra même la commission obscure d'aller réduire les Camisards des Cévennes.

Il y avait un mois que Tallard était devant Landau, lorsque le prince Frédéric de Hesse-Cassel, qui avait épousé la sœur de Charles XII, et qui lui succéda sur le trône de Suède, ayant été détaché des Pays-Bas, et s'étant joint vers Spire au prince de Nassau-Weilbourg, général des troupes palatines, s'avança au secours de la place. Tallard, n'ayant laissé devant la ville que la garde de la tranchée, marcha au-devant de l'ennemi, qu'il rencontra ache-

vant de se mettre en bataille au delà de la seconde branche du Spirebach. Il avait la vue faible : cette infirmité, qui le mettait dans la nécessité de voir par les yeux d'autrui, lui fit prendre le mouvement d'une division ennemie qui prenait position, pour un mouvement de crainte, et croyant instant de saisir l'occasion, il donna immédiatement l'ordre de charger, quoique l'armée fût encore en colonne, et que la totalité même ne fût pas réunie sur le champ de bataille. La vigueur de l'attaque suppléa au vice de la disposition, et la faute que commirent ensuite les ailes de l'ennemi en se rejetant sur leur centre, où elles portèrent le désordre au lieu de prendre les Français en flanc, et de les empêcher de s'étendre et de se former, acheva leur perte, et procura au maréchal le gain d'une bataille qu'il aurait dû perdre : funeste avantage, qui lui fit une réputation qu'il était loin de mériter, et dont la France paya chèrement la méprise l'année suivante. Landau capitula le lendemain de la bataille.

Trop inférieur à Marlborough, descendu cette année en Flandre avec le titre de duc, Villeroi ne put que borner ses progrès, et les diversions qu'il fit mine de tenter sur diverses villes ne purent prévenir la prise de Bonn, dernière place de l'électeur de Cologne, non plus que celle de Huy et de Luxembourg. Cohorn et le baron d'Opdam, du côté d'Anvers, forcèrent les lignes de Waës ; mais le maréchal de Boufflers et le marquis de Bedmar, qui y coururent, les obligèrent de se retirer sous le canon de l'Écluse, après les avoir battus au combat sanglant d'Ekeren.

Le Portugal était prêt à manquer aussi à la France: le roi, amorcé par quelques concessions en Galice et en Estramadure, et par le mariage qui lui fut proposé de sa fille avec l'archiduc Charles, en faveur duquel l'empereur et le roi des Romains renoncèrent à leurs droits sur l'Espagne, ouvrit ses ports à son gendre futur et aux Anglais, qui s'y transportèrent l'année suivante. A cette occasion fut conclu entre l'Angleterre et le Portugal ce fameux traité de commerce, par lequel les laines de la première et les vins du second sont déclarés l'objet d'un échange perpétuel entre les deux peuples; traité que l'on prétend avoir non-seulement fait passer en Angleterre la majeure partie de l'or du Brésil, mais assujetti même le Portugal, son allié. La France n'en avait plus qu'un seul, et elle y comptait si peu, qu'avant la bataille d'Hochstedt le roi, dans une lettre adressée à l'électeur par le canal de Villars, et que celui-ci ne jugea pas à propos de remettre après l'action, laissait à ce prince la faculté de faire son accommodement avec l'empereur, pourvu que son armée n'en souffrît pas. La victoire en effet changea ses pensées, et au moment où l'on croyait la campagne finie, l'électeur qui n'avait pu vivre avec Villars, profitant au moins tardivement de ses conseils, s'empara, le 13 décembre, d'Augsbourg et de Passau le 13 janvier. Mais ces conquêtes intempestives n'offraient plus alors que des avantages partiels qui ne devaient point avoir de suites.

La situation de l'empereur, pressé d'un côté par les rebelles de Hongrie, et de l'autre par l'électeur, devenait critique. Marlborough vint à son secours.

Laissant dans les Pays-Bas le général Owerkerk sur la défensive, il traversa le Rhin à Coblentz, passa le Necker, joignit le prince de Bade près d'Ulm, et s'approcha avec lui de Donawert et des lignes de Schellenberg, derrière lesquelles était retranché le maréchal bavarois d'Arco. Ils l'y forcèrent après un combat sanglant, s'emparèrent successivement de Donawert, de Neubourg, d'Aicha, se présentèrent devant Augsbourg, où était avantageusement posté l'électeur, et coururent tout le pays jusqu'à Munich. Ils espéraient, par les ravages qu'ils y commirent, ébranler la fidélité de l'électeur, et ouvrirent à cet effet une négociation avec lui. Mais déjà Louis XIV avait donné ordre à Tallard de lui conduire une armée de trente-cinq mille hommes, et le maréchal était en route. Tous les défilés des montagnes étaient gardés. Dans l'embarras de s'ouvrir un passage, Tallard demanda aux Suisses la permission de traverser leur territoire, et malgré leur refus et leur neutralité il s'achemina vers leur pays. L'alarme y fut générale; on y fit des dispositions de défense, et les généraux de l'empire portèrent toute leur attention et toutes leurs forces sur les issues de la Suisse. C'était ce qu'attendait le maréchal. Aussitôt qu'il les sut dépostés, il marcha rapidement vers Fribourg, entra dans la vallée de Saint-Pierre, qui était à peine gardée; et, ayant rejoint le duc qui s'était avancé jusqu'à Biberach, ils firent repasser le Danube aux alliés.

Dans le même temps le prince Eugène, qui occupait les lignes de Stolhoffen, échappait à la vigilance du maréchal de Villeroi, et, ne laissant dans son

camp que les troupes nécessaires à sa défense, suivait Tallard de près, et l'observait de l'autre côté du Danube. Il était à la hauteur de Hochstedt, et réuni à Marlborough, lorsque l'électeur et le maréchal traversèrent le fleuve pour porter les alliés à s'en éloigner. De toutes les tentatives c'était la plus inutile. Les alliés ne pouvaient plus se hasarder en Bavière sans courir le risque d'être coupés de leurs magasins qui étaient à Nuremberg et à Nordlingen, et cette circonstance devait même les obliger sous peu à quitter leur position. Ce qu'un peu de patience eût fait naturellement obtenir aux généraux français et bavarois, en se bornant à inquiéter les convois ennemis, ils prétendirent l'avoir par la force, et choisirent le moment où le prince de Bade était occupé au siége d'Ingolstadt. Mais il était accouru sur l'avis des deux autres généraux, qui, ayant de meilleures raisons pour accepter le combat que les Bavarois et les Français n'en avaient pour le livrer, s'étaient rapprochés de ces derniers.

On ignorait cette réunion dans l'armée opposée. Les généraux y étaient persuadés que le mouvement des alliés n'était qu'une ruse pour masquer celui qu'ils projetaient vers leurs magasins, et peut-être faut-il attribuer à cette préoccupation la négligence extrême qu'ils apportèrent dans leur ordre de bataille. Il offrait l'aspect de deux armées placées l'une à côté de l'autre. Celle du maréchal de Tallard, appuyée à droite sur le Danube; celle de l'électeur et du maréchal de Marsin, appuyée à l'armée de Tallard; chacune ayant son infanterie à son centre, et sa ca-

valerie aux deux ailes; en sorte que c'était un corps de cavalerie qui formait le centre de l'armée totale. Pour comble de bizarrerie, vingt-sept bataillons de l'infanterie de Tallard étaient enfermés dans Blenheim, où ils ne pouvaient agir, et l'armée, restant en bataille à la tête de son camp, laissait encore un intervalle immense entre son front et un ruisseau profond et fangeux à la vérité qui la couvrait. Chaque armée comptait à peu près quatre-vingt mille combattants.

Le 13 août au matin, et presqu'à l'anniversaire de la victoire qu'avait remportée Villars au même lieu, le prince Eugène, qui commandait la droite des ennemis, passa sans obstacle le ruisseau, et attaqua Marsin et l'électeur. Toujours préoccupés par l'idée de la retraite des alliés, ils avaient pris d'abord ce mouvement pour une feinte, et ils s'attendaient si peu à combattre, que leurs fourrageurs étaient sortis le matin comme à l'ordinaire; mais, malgré leur surprise, ils repoussèrent le prince jusqu'au point d'où il était parti, et une seconde charge n'eut pas un meilleur succès. Tallard, au premier bruit, au lieu de rester à son aile pour observer l'ennemi de son côté, avait couru à la gauche s'informer inutilement par lui-même de ce qui s'y passait. Pendant son absence, Marlborough passait le ruisseau et se formait au delà dans l'espace vide qui lui était laissé. Les officiers généraux qui attendaient Tallard à chaque instant, n'osèrent prendre sur eux de donner des ordres pour troubler ce mouvement; en sorte que le général anglais put, avec son infanterie, aborder sans obstacle la cavalerie de l'armée française, la charger,

la faire reculer, et rompre ainsi la ligne de bataille. Dans ce moment, Tallard revenait à son aile. La faiblesse de sa vue le fit donner dans l'un des escadrons ennemis qui soutenait l'infanterie anglaise, et il fut fait prisonnier. Personne, depuis ce temps, n'ayant donné d'ordres, ce ne fut que confusion dans son armée, et la déroute ne tarda pas à y devenir totale. Marsin et l'électeur, malgré l'avantage qu'ils avaient eu d'abord, craignant d'être pris en flanc, repassèrent le Danube, et, brûlant leur pont derrière eux, firent retraite sur Ulm, sans penser à retirer de Blenheim le corps d'infanterie qui y était enfermé avec quatre régiments de dragons, et qui, entouré de tous côtés, se vit forcé, par une fatalité inconcevable et qui n'était jamais arrivée, à mettre bas les armes sans avoir pu rendre le combat. Malgré tant de fautes et de malheurs, les vaincus firent chèrement acheter la victoire. Les alliés laissèrent douze mille morts sur la place; et ce ne fut qu'à ce prix qu'ils achetèrent la ruine de la moitié de l'armée qui leur était opposée. Les fuyards, en recueillant leurs garnisons sur le Danube, réunissaient encore quarante-cinq mille hommes; et si Villeroi, qui eût prévenu peut-être cette catastrophe en suivant de près le prince Eugène, eût passé en ce moment les montagnes, ils pouvaient tenir tête encore à l'armée victorieuse. Mais, soit que Villeroi n'avançât pas, soit que l'électeur et Marsin ne se crussent pas en état de l'attendre, ils gagnèrent eux mêmes l'Alsace, et abandonnèrent cent lieues de pays aux alliés. L'électeur, cruellement puni de s'être privé des conseils et de

l'activité de Villars, perdit toute la Bavière, et l'électrice, qui avait toujours tenu le parti de l'empereur, obtint à peine, par composition, qu'on lui laisserait Munich et son bailliage pour son entretien et celui de ses enfants. Les impériaux suivirent les fuyards sur le Rhin, et finirent la campagne par la prise de Landau et de Trarbach, dont s'emparèrent le prince de Bade et le roi des Romains.

Quelques légers succès obtenus en Italie furent loin de compenser les pertes immenses que l'on faisait en Allemagne. Le duc de Vendôme s'était emparé du duché de Modène, de Verceil et d'Ivrée; et le duc de La Feuillade, gendre du ministre Chamillard, qui avait soumis la Savoie l'année précédente, prit encore pendant le cours de celle-ci Suse et Pignerol; mais, de leur côté, les impériaux dépouillèrent le duc de Mantoue et celui de la Mirandole.

Il y eut peu d'événements marquants en Flandre, où les armées, affaiblies de part et d'autre, s'en tinrent à peu près à la défensive; mais la guerre s'était étendue sur les frontières de l'Espagne et du Portugal. Les Anglais, au commencement de l'année, avaient transporté l'archiduc Charles à Lisbonne, avec douze mille hommes de troupes anglaises et hollandaises, commandées par le duc de Schomberg. Les Espagnols et les Français avaient pour chef le duc de Berwick. Les derniers eurent l'avantage de la campagne, avantage d'ailleurs qui se réduisit à peu de chose. Schomberg, mécontent des Hollandais et de la reine de Portugal, demanda sa retraite, et fut remplacé par un autre Français, le comte de Galloway, connu aupa-

ravant sous le nom de *Ruvigny*. Agent des protestants à la cour, la révocation de l'édit de Nantes l'avait exilé de son pays, et il en était sorti avec un ressentiment qui lui fit prendre la part la plus active à toutes les guerres contre la France.

Dans le cours de la campagne, l'amiral Rooke se présenta devant Gibraltar, poste important qui, par une négligence impardonnable, n'avait alors que cent ou cent cinquante défenseurs. La force de leur position leur permit de résister néanmoins pendant trois jours aux bordées de la flotte, qui tira quinze mille coups de canon, et aux efforts de deux mille cinq cents Anglais ou Allemands, qui furent mis à terre sous les ordres du prince de Hesse-Darmstadt. Mais ils ne purent tenir plus long-temps; et l'Angleterre prit possession de ce roc imprenable, qu'elle a toujours conservé depuis, et qui a bravé en effet des armées entières. Instruit de cette perte, Philippe affaiblit son armée de huit mille hommes pour investir sur-le-champ la même place, tandis qu'une flotte de cinquante vaisseaux, conduite par le comte de Toulouse, fils naturel de Louis XIV et de madame de Montespan, s'approchait pour seconder les opérations de terre. Mais, d'une part, les Portugais profitèrent de cette diversion pour recouvrer les pertes qu'ils avaient faites jusqu'alors, et de l'autre, l'amiral Rooke, avec soixante-cinq vaisseaux et plusieurs galiotes à bombes, vint traverser les efforts de la flotte, qu'il attaqua à onze lieues au sud de Malaga. Les Anglais, malgré la supériorité du nombre et du vent, ne remportèrent aucun avantage. Les Français ne per-

dirent pas un seul vaisseau, et le vice-amiral hollandais sauta en l'air. Au contraire, le corps de bataille des alliés plia et fut contraint à la retraite après avoir épuisé presque toutes ses munitions. Les Français, qui avaient perdu quinze cents hommes, et qui ignoraient la perte plus considérable des Anglais, et surtout leur disette de poudre, négligèrent de rengager le lendemain un combat qui n'eût pu être douteux. Ce fut le dernier exploit maritime d'une certaine importance, dont les Français purent s'applaudir; et de cette époque commença le déclin de la marine. Une trop faible portion de l'escadre fut envoyée à Gibraltar pour y être de quelque utilité : surprise même l'année suivante par une flotte deux fois plus considérable, elle fut réduite, après un combat inégal, à s'échouer ou à se brûler elle-même; ce qui fit convertir dès lors le siége de Gibraltar en un blocus tout aussi inutile.

Villars, pendant ce temps, employant tour à tour la fermeté et la clémence, faisant la guerre et entamant des négociations, pacifiait les Cévennes. L'impôt de la capitation avait donné naissance aux troubles qui désolaient ces malheureuses contrées; les rôles, dressés par l'intendant Lamoignon de Baville sur les renseignements qui lui avaient été fournis par les curés, allumèrent contre ceux-ci et contre les percepteurs la fureur depuis long-temps concentrée des montagnards protestants. Les excès auxquels ils se portèrent, comprimés par d'autres excès, livrèrent le pays à un état de guerre et de ravages dont la violence s'était accrue des rigueurs mêmes du maréchal

de Montrevel, envoyés pour y mettre fin. Villars changea de méthode; et, facile sur toutes les condescendances qui pouvaient ramener l'ordre, il offrit tout ce qu'il pouvait accorder; amnistie entière, liberté de sortir du royaume, et faculté de vendre ses biens. Il parlementa, consentit à donner des otages et à en recevoir, procura aux chefs la petite gloriole d'être traités en égaux; et négocia avec les principaux un traité par lequel ils proposaient au roi, qui avait le plus urgent besoin de troupes pour réparer l'échec de Hochstedt, de former quatre régiments de leurs soldats. Ils ne demandaient qu'à être traités à l'instar des troupes étrangères pour la liberté du culte. On acceptait leurs propositions, lorsque des émissaires des alliés vinrent troubler cet accord. Un seul chef y fut fidèle. Il se nommait *Cavalier*, et était fils d'un boulanger. Il obtint une pension et le brevet de colonel. Ses compagnons s'écoulèrent furtivement en Hollande, où ils formèrent des régiments dont le courage fut exalté par le plus violent fanatisme; Cavalier, lui-même, mal vu à la cour, où il osa se présenter, et où on le méprisa, passa au service de la Hollande, puis de l'Angleterre, et mourut officier-général à Jersey.

Aux malheurs qui commençaient à accabler la France se joignirent des querelles théologiques qui ne causèrent pas moins d'embarras à Louis XIV que les soins de la guerre. On ne cessait de combattre pour ce malheureux livre de Jansénius, qui avait déjà occasioné tant de troubles. Ses défenseurs étaient appelés *jansénistes*, et ses adversaires *molinistes*, du nom

de *Molina*, jésuite espagnol, qui avait aussi essayé d'expliquer l'accord de la grâce et de la liberté. Ainsi c'était pour les opinions de deux étrangers que l'église de France se voyait troublée sans cesse par des disputes toujours renaissantes.

Rome, pendant trente-quatre ans qui s'étaient écoulés depuis la paix de Clément IX, ne put ignorer sans doute les restrictions qui l'avaient procurée; mais elle jugea à propos de s'en tenir aux actes authentiques, abandonnant les auteurs d'actes secrets au reproche de leur conscience. L'habileté de l'archevêque de Paris, de Harlay, et la modération du père La Chaise, confesseur du roi, avaient contribué à entretenir le calme, lorsque les jansénistes renouvelèrent avec éclat ces fastidieuses discussions.

En 1702, on imprima le fameux *Cas de conscience*. C'était une consultation supposée d'un confesseur embarrassé de sa conduite à l'égard d'un ecclésiastique de province, et obligé en conséquence de s'adresser à des docteurs de Sorbonne. Outre divers scrupules qu'il se faisait d'absoudre son pénitent, à raison des sentiments particuliers qu'il témoignait sur diverses matières concernant la grâce, sur la moralité des bonnes œuvres, sur le culte des saints et la lecture de divers livres suspects, telles que les Lettres de Saint-Cyran, la fréquente Communion d'Arnaud, la Morale de Grenoble, les Conférences de Luçon, le Rituel d'Aleth, le Nouveau Testament de Mons, etc., le principal motif roulait sur la nature de la soumission due aux constitutions des papes contre le jansénisme, soumission à laquelle acquiesçait bien l'ecclésiastique,

mais sous la réserve du silence respectueux. L'avis portait que ces sentiments n'étaient ni nouveaux ni condamnables, et quarante docteurs de Sorbonne souscrivirent cette décision sans trop faire de réflexion aux conséquences. Clément XI, qui n'en jugea pas comme eux, la condamna au contraire par un bref du 13 février 1705, et tous les évêques de France consentirent d'adhérer à ce jugement. Des mandements qui parurent à ce sujet, nul ne jeta un plus grand éclat que celui de Fénélon, et aucun pasteur n'avait plus d'autorité que lui pour défendre la cause de la soumission, après l'acte authentique de déférence qu'il avait donné lui-même à sa propre condamnation, en 1699, dans la malheureuse affaire du quiétisme, où il se laissa entraîner, et où il rencontra Bossuet pour adversaire. Une élocution toujours nette et facile porta la lumière dans ces disputes embrouillées qui se perpétuaient sans doute par la présomption de la vanité, mais faute aussi de s'entendre.

« L'église, dit-il, n'a jamais prétendu décider que l'intention personnelle de Jansénius ait été d'enseigner les hérésies pour lesquelles elle a condamné son livre. Elle ne juge point des sentiments intérieurs des personnes. Le secret des cœurs est réservé à Dieu. Quand elle parle du sens d'un auteur, elle n'entend parler que de celui qu'il exprime naturellement par son texte. Elle n'a pas même décidé que cette combinaison de lettres, de syllabes et de mots, qui composent précisément les cinq propositions, se trouve insérée dans le texte de Jansénius. Les cinq propositions

ne sont données que comme l'abrégé du livre, et le livre est donné comme l'ouvrage où le sens des cinq propositions est plus amplement expliqué. » Il démontre ensuite que « si le système de la distinction du fait et du droit et du silence respectueux était une fois adopté, il n'était plus aucune hérésie ni aucun hérétique qui ne puissent éluder les anathèmes de l'église; et que l'on pourrait dire, par exemple, que le concile de Trente s'était trompé sur la vraie signification des textes condamnés dans les auteurs protestants. Et si les partisans de Jansénius prétendaient qu'il y a une grande différence entre les décisions d'un concile général et les bulles d'un pape, il leur répondait par les paroles mêmes de saint Augustin dont ils se disaient les disciples : « Faut-il assembler un concile pour condamner une hérésie évidente, comme si une hérésie n'avait jamais été condamnée que par un concile assemblé? Mais plutôt il est arrivé très-rarement qu'il ait été nécessaire d'en assembler pour de telles condamnations. » Soit donc que l'église parle dans une assemblée générale, ou que, sans assemblée générale, elle s'unisse au premier siége dans une décision qu'il a faite, elle est toujours la même à laquelle le Saint-Esprit a été promis.

Sur la paix de Clément IX il observe « qu'il faut mettre à part les lettres missives des particuliers, tous les raisonnements des négociateurs, tous les motifs imputés aux personnes qui ont eu part à cette affaire, et qu'on doit se renfermer uniquement dans les actes ecclésiastiques, qui sont les seules preuves de droit, et les seules formes par lesquelles l'église déclare au-

thentiquement ses intentions. » Il remarque que tous les actes authentiques prouvent évidemment que Clément IX et ses successeurs ont exigé une souscription pure et simple du formulaire sans aucune restriction ni distinction; et que les réfractaires s'étaient conformés, dans tous leurs actes publics, à l'intention bien connue de l'église. » Enfin il termine en prouvant « que le silence respectueux autorise l'hypocrisie, le parjure et l'attachement aux erreurs les plus monstrueuses dans ceux qui voudraient en faire usage pour se jouer de l'église et de ses décisions. »

Comme les clauses extérieures du bref du pape le rendaient peu susceptible d'être enregistré en France, le roi demanda au souverain pontife une bulle qui fût dégagée de ces formes incompatibles avec les usages du royaume. Le pape l'accorda volontiers, et la fit passer en projet pour savoir si rien ne pourrait contrarier les maximes de l'église gallicane. Elle fut approuvée, et le pape alors la publia le 15 juillet 1705. C'est la bulle *Vineam Domini Sabaoth*. Elle confirme toutes les précédentes sur le même sujet, déclare l'insuffisance du silence respectueux, et exige au contraire l'adhésion de bouche et de cœur. Louis XIV l'adressa d'abord à l'assemblée du clergé, qui l'accepta; mais qui auparavant posa en maxime, premièrement, que les évêques ont droit, par institution divine, de juger des matières de doctrine; secondement, que les constitutions des papes obligent toute l'église lorsqu'elles ont été acceptées par le corps des pasteurs; et troisièmement, que cette acceptation, de la part des évêques, se fait toujours par voie de jugement. Des lettres

patentes furent expédiées en conséquence de l'acceptation, et enregistrées le 4 septembre.

Cependant la France, autrefois si triomphante, était réduite cette année à se trouver heureuse de se soutenir. La funeste journée d'Hochstedt avait fait ressouvenir de Villars, si heureux dans ces plaines fatales, et un commandement lui avait été destiné pour couvrir la frontière. L'ennemi se croyait tellement certain du succès de ses projets d'invasion, qu'il n'en faisait pas mystère, et on n'ignorait de ses desseins que le point qu'il se proposait d'attaquer. Villeroi lui était opposé en Flandre, Marsin en Alsace, et Villars entre eux deux sur la Moselle. Le rassemblement des alliés à Trêves ne tarda pas à faire connaître que c'était au dernier qu'ils en voulaient, et que leur plan était de percer par la Champagne et surtout par la Lorraine, où ils comptaient sur des intelligences. Leur armée montait à près de cent mille hommes, et Villars n'en avait pas soixante. Son rôle défensif lui fut dicté par cette inégalité, et il fit ses dispositions en conséquence. Posté à Sirk, et dans une position déjà forte par elle-même, entre les trois villes de Luxembourg, de Thionville et de Sar-Louis, qu'il était à portée de secourir aisément, au moyen des communications qu'il s'était tracées dans les bois, il travailla encore à fortifier de plus en plus son camp, mais sans faire d'ailleurs de retranchements qui, dit-il, *inquiètent les Français*. Ces préparatifs étaient achevés quand Marlborough et le prince de Bade, ayant franchi la Sarre, se trouvèrent, le 13 juin, en présence des Français. « Ils s'étaient flattés, dit Vil-

lars, de m'avaler comme un grain de sel. » Et en effet Marlborough avait publié partout qu'il le ferait reculer ou qu'il le battrait. Mais la première vue du camp lui fit pressentir qu'il s'était trop avancé, et une inspection plus exacte le fit renoncer tout-à-fait à l'attaquer. Dans la nuit du 16 au 17 il décampa dans le plus grand secret, et il alla chercher en Flandre un côté plus faible à percer. Il s'excusa de sa retraite sur la mauvaise volonté du prince de Bade, qui, soit prévention religieuse, soit rivalité de talents, était accusé de mal seconder le général anglais. Le duc s'en expliqua sur ce ton à Villars même, auquel il écrivit que, s'il ne l'avait pas attaqué, ce n'était pas sa faute, et qu'il se retirait pénétré de douleur de n'avoir pu se mesurer avec lui.

Villars, selon sa maxime, que, sitôt que l'on cesse de se défendre, il faut prendre l'offensive, attaqua les traîneurs, et jeta une telle alarme dans le pays abandonné par l'ennemi, que Trêves et Sarbourg lui ouvrirent leurs portes sans faire de résistance, et lui livrèrent d'immenses magasins. Cette incursion couvrait encore un autre projet, et lui procura, en tenant en échec une partie des forces de l'ennemi de ce côté, la facilité de le devancer sur la Lauter, où, par ordre de la cour, il rejoignit le maréchal de Marsin. Ils forcèrent ensemble les lignes de Weissembourg; mais ils ne purent déloger le prince de Bade de son camp fortifié de Lauterbourg. Il y attendait les contingents de l'empire. Ils arrivèrent dans le moment même ou Marsin était appelé en Flandre au secours de Villeroi, dont les lignes avaient été entamées. Villars de-

meuré seul, et moins fort de moitié que le prince, ne put l'empêcher d'investir le fort Louis, de forcer les lignes de Haguenau, et de s'emparer même de cette ville assez mal fortifiée. Le marquis de Péry, qui malgré le délabrement de la place s'était offert à la défendre, sommé de se rendre prisonnier, perça au travers de la circonvallation, et eut le bonheur de rejoindre le maréchal. La saison était avancée; les armées s'observaient néanmoins, mais ce n'était plus que pour savoir qui céderait le premier le terrain, et toutes deux, en détachant successivement en quartier des divisions proportionnées à leurs forces, se fondirent enfin tout-à-fait.

Aux Pays-Bas, l'électeur avait pris d'abord la ville d'Huy; mais, lorsque les alliés, après avoir quitté Villars, se furent portés de ce côté, non-seulement la ville retomba en leur pouvoir, mais ils forcèrent encore les lignes défendues par le prince et par Villeroi. Une position plus concentrée sous Louvain, les rendit plus respectables, et la prise de Tillemont et de Leuve fut tout le fruit de l'avantage des alliés.

En Italie, le duc de Savoie défendait péniblement le Piémont contre Vendôme, qui venait de lui enlever Verue, et contre le duc de La Feuillade qui s'était emparé de Nice, de Villefranche et enfin de Chivas. Leurs forces réunies se tournaient sur Turin, lorsque le prince Eugène arriva sur la gauche de l'Adda, se disposant à marcher au secours de la ville. Vendôme accourut aussitôt sur l'autre rive pour s'opposer au passage. Les deux armées restèrent quelque temps en présence sans faire de mouvement. Enfin le prince

descendit le fleuve pour profiter des gués et des ponts qui s'y trouvaient, et Vendôme en fit autant pour continuer à l'observer. Mais la gauche était couverte de telle manière, que les mouvements du prince ne pouvaient s'apercevoir, tandis que la droite était coupée par des ruisseaux qui interrompaient la communication des diverses portions de l'armée qui suivait les bords du fleuve. Ce fut sur cette connaissance que le prince médita une attaque.

Vendôme, d'après cette disposition des lieux, obligé d'agir un peu en aveugle, avait embrassé dans sa marche une trop grande étendue de terrain. Son centre passait vis-à-vis du pont de Cassano que son avant-garde était à une lieue au delà, et son arrière-garde à pareille distance en deçà. Dans ce moment et heureusement un peu plus tôt que ne l'avait projeté le prince, qui avait compté couper l'arrière-garde, son infanterie se présente à l'extrémité du pont, et tente le passage tant par cette voie que par des gués voisins. La surprise mit d'abord en désordre les bataillons français qui défilaient sans soupçon d'être si près de l'ennemi, et leur fit perdre un terrain dont profita le prince pour se former. Mais les vaincus revenus de leur première terreur, et secondés, tant par la portion du centre que sa position avancée n'avait pas engagé dans le combat, que par l'arrière-garde qu'on n'attendait pas encore, reprirent l'offensive et culbutèrent dans le fleuve tout ce qui ne fut pas tué ou fait prisonnier. Vendôme eut un cheval tué sous lui; le prince Eugène fut blessé, le duc de Savoie ne fut pas secouru, et néanmoins on chanta un *Te*

*Deum* à Vienne; mais le champ de bataille qui resta aux Français, et l'impuissance où fut le prince Eugène de passer le fleuve, attestèrent évidemment que l'avantage ne lui était pas demeuré.

Pendant ce temps, les amiraux Leake et Showell, avec l'une des plus formidables flottes que l'Angleterre et que la Hollande eussent encore réunies, et portant des troupes de débarquement sous le commandement du duc de Pétersborough, conduisaient l'archiduc Charles, de Lisbonne sur les côtes de la Catalogne, dont la population, toute dévouée à la maison d'Autriche, n'attendait qu'un effort pour se déclarer. Le siége de Barcelonne amena cet événement. La garnison, déjà trop faible, et investie, pour ainsi dire, au milieu d'une ville mal disposée, se vit bientôt forcée de céder à la nombreuse artillerie de la flotte et de l'armée. Charles y entra le 9 octobre; il y fut proclamé roi des Espagnes, et toute la province ainsi que les royaumes d'Aragon et de Valence suivirent peu après cet exemple. La capitulation de Barcelonne fut marquée par une singularité digne du caractère extraordinaire du général qui commandait le siége. Pendant qu'il parlementait à une porte avec le gouverneur, des cris d'effroi et de désespoir se font entendre tout à coup dans la ville. « Vous nous trahissez, s'écrie le gouverneur, pendant que nous parlementons de bonne foi. Non, répond Pétersborough et si quelques-uns à la faveur de la cessation d'armes ont pénétré dans votre ville, ce ne peuvent être que les Allemands du prince de Darmstadt. Mais laissez-moi entrer avec mes Anglais, je les chasse et je reviens

capituler. » Le ton de vérité avec lequel il parle persuade le gouverneur. Celui-ci ouvre la porte. Tout se passe ainsi que l'avait annoncé Pétersborough, et il revient achever la capitulation.

L'empereur Léopold était mort au commencement de l'année. Joseph, son fils aîné, d'un caractère plus ardent, se montra encore plus dévoué à la ligue, et ses premières démarches furent de mettre au ban de l'empire les électeurs de Bavière et de Cologne. Les infortunés Bavarois, supportant impatiemment le joug autrichien, se soulevèrent sans considérer assez s'ils pourraient être efficacement secourus, et ne recueillirent de leurs vains efforts que de se voir courbés sous une verge plus sévère. L'électrice se réfugia à Venise, et ses enfants, qu'elle ne put emmener avec elle, furent détenus à Inspruck.

Le malheur qui poursuivait le duc de Bavière, et qu'il semblait communiquer aux armes de son allié, accumula dans la campagne suivante les revers sur la France. Toujours joint au maréchal de Villeroi, il avait quitté avec lui de nouvelles lignes construites le long de la Dyle; et lorsque le système général des opérations militaires conseillait le repos et la défensive en Flandre, soit ordre de la cour, soit de leur propre mouvement et dans le dessein de prévenir la jonction des troupes danoises et prussiennes, ils s'étaient postés en avant sur la Ghète, avec le projet mal conçu de chercher l'occasion d'une bataille. Ils la trouvèrent plus tôt qu'ils n'avaient cru. Ils marchaient avec une telle négligence qu'ils ne se doutaient pas que les alliés, qui s'étaient réunis entre Tongres et

Maëstricht, étaient eux-mêmes en pleine marche, et le 23 mai, ce fut avec le plus grand étonnement qu'ils les découvrirent tout à coup de l'autre côté de la rivière. Villeroi se forma aussitôt en bataille, mais avec une imprévoyance et une incapacité qui se ressentaient de la surprise qu'il avait éprouvée.

Espérant arrêter et fatiguer l'ennemi par un premier obstacle, il fit occuper le village de Ramillies en avant de sa ligne; mais elle en était si éloignée, que ce village put être attaqué, cerné et enlevé avant que les secours y arrivassent. Sa gauche, couverte par les marais impraticables de la petite Ghète, était inattaquable, mais ne pouvait non plus attaquer. Marlborough, qui le remarqua, fit passer à sa gauche toutes les forces qui devenaient ainsi inutiles à la droite, et pendant cinq heures que dura cette manœuvre à la vue de l'armée française, Villeroi, malgré l'avis de tous ses généraux, qui lui conseillaient d'imiter ce mouvement, demeura dans l'inaction la plus complète. La droite de l'armée, faute de troupes suffisantes dans le village de Tavières sur la Mehaigne, fut mal appuyée à cette rivière, et enfin les bagages qu'on n'avait pas cru avoir le temps de rejeter sur les derrières, demeurèrent entre les lignes et en empêchèrent la communication.

De tant de dispositions vicieuses il résulta qu'il ne fallut qu'un quart-d'heure de combat pour mettre en déroute une armée de quatre-vingt mille hommes. Cependant quatre mille morts laissés sur la place et l'abandon du champ de bataille n'étaient presque qu'une perte d'opinion, et en regagnant les lignes de

la Dyle, l'ennemi, malgré sa victoire, eût fait peu de progrès. Mais les fautes commises jusqu'alors furent les moindres. Ce fut la retraite qui combla les malheurs et qui les rendit irréparables. Le défaut d'ordres donnés, laissant disséminer les corps dans toutes les directions qu'ils voulurent prendre d'eux-mêmes pour se mettre en sûreté, l'encombrement et la confusion furent bientôt extrêmes. L'ennemi, qui en fut instruit, se remit en mouvement, et vingt mille hommes en furent victimes. La totalité des Pays-Bas espagnols tomba au pouvoir des alliés, et l'armée française ne trouva de repos et de sûreté que sous le canon de Lille.

Des fautes à peu près semblables eurent des résultats pareils en Piémont. La campagne y avait commencé par des succès. Le duc de Vendôme avait battu, à Calcinato, dans le Bressan, les impériaux, commandés, en l'absence du prince Eugène, par le général Danois Rewentlau, et il les avait contraints de repasser l'Adige à Roveredo dans le Trentin. Turin, d'une autre part, était pressé par le duc de La Feuillade avec une activité que pouvait lui permettre l'immensité des munitions de guerre dont son beau-père l'avait mis à portée de disposer, et qu'aiguillonnait encore l'espoir de conquérir le bâton de maréchal de France, juste récompense d'un exploit qui devait finir la guerre d'Italie. Tout présageait cette issue, lorsque Eugène arriva à Roveredo, fortifié d'une foule de contingents de l'Allemagne. Vendôme, qui avait trop négligé de détruire le noyau de l'armée impériale, était devenu inférieur à celle-ci. Il

avait bien fortifié tous les passages du Bressan, du lac de Garde et le cours même du haut Adige; mais il avait pu étendre ce genre de defense sur le reste du fleuve, qu'il crut suffisamment garanti d'ailleurs par son éloignement. Or ce fut précisément la route que prit Eugène, qui, s'acheminant vers la Polesine de Rovigo, traversa sans obstacle d'abord l'Adige et ensuite le Pô, sur lequel il s'établit. Cependant la multitude de rivières qui se déchargent dans ce fleuve donnait encore à Vendôme l'espoir de disputer assez long-temps les passages pour que Turin tombât avant l'arrivée des impériaux, lorsque les désastres du nord, l'arrachant à une contrée où il était si nécessaire, le firent appeler en Flandre, comme le seul général qui pût rendre quelque confiance à l'armée battue. Le jeune duc d'Orléans et le maréchal de Marsin, destinés à le remplacer, reculèrent devant Eugène, qui, le 7 septembre, arriva devant les lignes de circonvallation. Le duc d'Orléans, suivant les bonnes maximes, voulait qu'on abandonnât le siége quelques instants pour aller au-devant de l'ennemi, et c'était l'avis de tous les officiers généraux, lorsque Marsin exhiba un ordre supérieur pour ne point hasarder de bataille. Cette mesure de circonspection qu'avait pu inspirer la défaite de Ramillies, était d'une fausse application dans les circonstances où l'on se trouvait devant Turin, parce que l'étendue des lignes qu'il fallait garder, ne permettait nulle part une résistance suffisante. Aussi furent-elles forcées en plusieurs points. Marsin y reçut nn coup mortel, et le duc d'Orléans y fut blessé. Il fallut aviser à la retraite; et, tandis qu'on

aurait pu la diriger sur Chivas et couvrir encore le Milanais, le malheur voulut qu'on la fit sur Pignerol, ce qui livra toute l'Italie. Une victoire que le comte de Medavi-Crancey remporta deux jours après à Castiglione sur le prince de Hesse, fut tout-à-fait inutile, et l'on se crut heureux de pouvoir capituler en masse, l'année suivante, pour toutes les places isolées que l'on possédait encore en Italie, et d'en faire la rançon des garnisons qui les occupaient.

Mêmes disgrâces en Espagne, où Philippe et le maréchal de Tessé, qui assiégeaient l'archiduc dans Barcelonne, et qui se flattaient de finir la guerre par la prise de ce prince, levèrent honteusement le siége après que la ville eût été ravitaillée par l'amiral Leake, dont la supériorité contraignit la flotte du comte de Toulouse à s'éloigner. Peu après Carthagène, Ciudad-Rodrigo, Salamanque tombèrent au pouvoir des alliés, et lord Galloway entra enfin dans Madrid, où il fit proclamer l'archiduc. Mais la résistance des Castillans, la disette des vivres, et l'approche de Philippe et du maréchal de Berwick le forcèrent bientôt à la retraite.

Le seul Villars soutenait en Alsace la gloire des armes françaises. Le maréchal de Marsin était encore avec lui lorsqu'il dégagea le fort Louis, investi dès l'année précédente par le prince de Bade. Marsin refusait de marcher avec sa division, prétextant un demi quart de lieue d'inondations qui couvraient la plaine. Villars, qui pouvait lui donner des ordres, aima mieux le déterminer par l'exemple, et sans autre précaution que de faire marcher vingt grenadiers

devant lui, il entra dans l'eau immédiatement après eux, et se fit suivre par le corps d'armée de son collègue. L'ennemi, qui s'était cru bien couvert, fit une faible résistance et prit bientôt la fuite de l'autre côté du Rhin. « Convenez, dit alors Villars à Marsin, que ce qu'on veut croire quelquefois impossible n'est pas même bien difficile. » L'occupation de Lauterbourg, de Drusenheim et de Haguenau fut la suite de cet avantage. Villars méditait de plus hauts desseins : il se proposait d'enlever les lignes de Stolhoffen, et de se répandre ensuite en Allemagne. A cet effet, il s'empara de l'île du Marquisat; mais la funeste bataille de Ramillies devait étendre son influence sur tous les points où l'on faisait la guerre. Une partie des bataillons de Villars lui furent retirés, les actions décisives lui furent interdites, et il se trouva réduit à voir passer et repasser les troupes impériales devant son camp sans oser les affronter. Il ne laissa pas néanmoins de faire un bon nombre de prisonniers, qui furent échangés pour ceux de Hochstedt, et il fit conseiller au petit nombre qui restait de prendre du service dans les troupes de l'empereur, comptant sur leur désertion pour les recouvrer sans échange.

Cependant il ne perdait pas de vue les lignes de Stolhoffen; et, à la sortie des quartiers d'hiver, le duc de Vendôme lui ayant renvoyé sa division, Villars fit des dispositions pour s'en emparer. Ces lignes regardées comme imprenables, et par les fortifications que l'on n'avait cessé d'y faire depuis la guerre, et par les inondations qui en couvraient une partie, s'étendaient de Philisbourg à Stolhoffen, jusqu'en

face de Drusenheim, et retournaient de là en équerre par Bihel jusqu'aux montagnes. Elles étaient défendues en ce moment par quarante mille hommes aux ordres du margrave de Bareith, qui avait succédé au prince de Bade, mort pendant l'hiver. Villars laissait croire qu'il attendait la pousse de l'herbe pour entrer en campagne, lorsque le 22 mai, à cinq heures du soir, et presqu'à la sortie d'un bal qu'il avait donné à Strasbourg afin de mieux couvrir ses desseins, trois attaques furent commencées contre les lignes le long du Rhin, tandis qu'une quatrième était conduite par lui-même vers Bihel, de l'autre côté du fleuve. Une seule était véritable, celle de Neubourg, petite île entre Lauterbourg et Hagenbach, derrière laquelle avaient été réunis des bateaux que l'on avait conduits par terre, afin de dérober à l'ennemi la connaissance des préparatifs qui se formaient contre lui. Villars qui, de son poste, entendait le canon de Neubourg, mais qui ne pouvait en avoir de nouvelles parce qu'il fallait remonter jusqu'à Strasbourg, et faire vingt lieues pour lui en donner, attendait avec anxiété le résultat de l'attaque, lorsque l'ennemi, mal instruit du nombre d'assaillants qu'il avait à craindre, commençant bientôt à mollir dans son feu, se retira précipitamment le 23 au matin, et abandonna des munitions de tout genre dans ses lignes, dont l'occupation ne coûta pas un homme. Villars les combla immédiatement, et pénétrant aussitôt en Allemagne sur les pas de l'armée des Cercles, il mit à contribution la Souabe et la Franconie : il poussa même des détachements jusqu'à Hochstedt, à l'effet d'y détruire une

pyramide que l'on disait y avoir été élevée à la gloire des vainqueurs et à la honte des Français.

Le succès qu'obtint Villars étendit ses plans. Il fit proposer secrètement à Charles XII, qui, après avoir fait élire Stanislas Leczinski roi de Pologne en 1704, venait encore de forcer Auguste, par le traité d'Alt-Randstadt, à renoncer au trône, de joindre ses troupes aux siennes à Nuremberg, et de profiter de la chance heureuse qui s'offrait à lui de s'agrandir solidement. Mais déjà Marlborough avait pris les devants auprès de ce prince pour l'engager à tourner ses armes contre les Russes; et Charles, pour son malheur, s'était fixé à ce parti. D'autres incidents arrêtèrent alors les progrès du général français. D'une part, c'était la privation de divers détachements qu'on lui enlevait pour les porter dans la Provence, envahie en ce moment, et par le duc de Savoie, à qui, l'année précédente, il ne restait qu'une place, et par le prince Eugène, qui ne faisait que trop souvenir aux Français qu'il avait été élevé à la cour de Louis XIV, et qu'il y avait été méconnu. C'était, d'une autre part, l'accroissement de l'armée des Cercles par les contingents de la Saxe et les Hanovriens, et surtout l'activité de son nouveau chef l'électeur de Hanovre, Georges-Louis, qui fut depuis roi d'Angleterre. La rapidité avec laquelle il se porta sur Philisbourg, força Villars à rétrograder pour prevenir le danger d'être coupé. Par ce mouvement le théâtre de la guerre se rétablit sur la droite du Rhin, et le reste de la campagne se passa à peu près dans un pur état d'observation. Mais Villars, qui se faisait un point d'ambition de prendre ses quartiers au delà du fleuve,

se vit contraint par l'infériorité où l'on continua de le laisser à les aller chercher en Alsace.

L'invasion en Provence ne répondit pas aux mesures de prudence avec lesquelles elle avait été concertée. Une flotte anglaise secondait l'armée de terre, et s'était chargée du transport de la grosse artillerie qu'il eût été difficile d'opérer par la voie des montagnes. L'ennemi, qui ne pouvait être arrêté par des places fortes, pénétra sans obstacle au cœur de la Provence, et s'approcha de Toulon vers la fin de juillet. Trois mille hommes heureusement purent s'y jeter en ce moment même, et commencer à réparer des fortifications que l'imprévoyance d'une attaque avait trop fait négliger. L'espérance de défendre efficacement ce poste important s'accrut par l'arrivée du maréchal de Tessé, qui, avec quelques divisions que la lenteur des alliés lui avait permis de rassembler, prit poste près de la ville, dans une forte position qui tenait l'ennemi en échec. Cette lenteur des alliés provenait de divers mécontentements donnés au duc de Savoie par les Anglais, qui n'avaient pas été fidèles à acquitter les subsides qu'ils lui avaient promis pour cette expédition. Le défaut de concert qui en résulta, les renforts qui arrivèrent au maréchal, un léger succès qu'il remporta dans l'attaque d'un poste, la résistance des assiégés, et les maladies enfin qui se mirent dans l'armée combinée, lui firent prendre de bonne heure le parti de la retraite. Vers la fin du mois d'août, et après six semaines seulement de séjour en France, elle l'exécuta avec une telle vitesse qu'elle ne put être atteinte, et le stérile avantage d'avoir

brûlé quelques maisons et deux vaisseaux de guerre avec les bombes des Anglais, fut payé par une perte de quatorze mille hommes que lui coûta cette infructueuse tentative. Les alliés furent plus heureux à Naples, qu'ils enlevèrent à Philippe. Cette dernière expédition fut le salut de la Provence, qui peut-être eût succombé à la réunion des forces qui furent employées séparément. La perte de Naples fut compensée en Espagne par les succès importants du duc de Berwick. Accouru dès le commencement de la campagne pour secourir Villena, sur la frontière de la Castille et du royaume de Valence, il battit Galloway à Almanza, et réduisit à moitié l'armée anglo-portugaise, dont les débris gagnèrent la Catalogne et l'Aragon. Dans le cours de l'année, le royaume de Valence et d'autres parties de l'Espagne repassèrent sous la domination de Philippe; et, sur la fin, le duc d'Orléans s'empara de Lérida, et s'acquit par cette prise une gloire qui avait manqué au grand Condé. Cette ville, réputée imprenable, était devenue un dépôt de richesses immenses, dont les vainqueurs firent leur proie.

Vendôme, qui avait été choisi pour rendre à l'armée de Flandre l'esprit de force et d'audace si naturel à la nation française, ne trompa point l'espoir qu'on avait fondé sur lui. Aidé par la diversion de Villars en Allemagne, diversion qui affaiblit les alliés par les secours qu'ils y envoyèrent, il tarda peu à se reporter en avant, et sans compromettre le salut de l'armée par des actions hasardeuses, il eut le bonheur de faire reculer Marlborough. Ce général, à qui ses victoires

avaient inspiré une audace qui allait jusqu'au mépris pour les Français, ne crut pas pouvoir se commettre encore avec Vendôme; et, si celui-ci ne put reporter les désastres de la guerre au delà des possessions espagnoles, il obtint au moins l'avantage de les éloigner du territoire de la France.

Cette année est remarquable par l'introduction du *papier-monnaie* en France, remède destiné à guérir une plaie qu'il devait rendre plus profonde. Ce fut en effet l'époque de l'émission des *billets*, dits *de monnaie*, en quantité suffisante du moins pour faire quelque effet dans la circulation, car ils étaient connus dès 1701. Ils durent la naissance à la refonte des monnaies. Dans l'impossibilité d'acquitter sur-le-champ le prix des matières apportées aux hôtels, on délivrait aux particuliers ces sortes de billets à terme, qui furent scrupuleusement acquittés pendant les premières années, et que l'on négociait comme des lettres de change. En 1704, à l'occasion d'une nouvelle refonte, on en émit de nouveaux auxquels on attribua un intérêt de sept et demi pour cent; et à la fin, comme on en fit ressource, ils abondèrent en telle quantité qu'ils perdirent jusqu'à 75 pour 100, quoiqu'on pût les convertir, soit en rentes au denier dix-huit, soit en billets des fermiers et receveurs généraux, payables dans cinq ans. Ils disparurent en partie, en 1709 et en 1712, par l'échange qui en fut fait contre un nouveau papier destiné aux mêmes usages.

Au milieu de cette pénurie de moyens, et malgré le délabrement de la marine, et les efforts que Louis XIV

était obligé de faire sur tant de points, il rassemblait encore à Dunkerque des vaisseaux de transport pour une armée de sept mille hommes, et une flotte de huit vaisseaux de guerre et de vingt-quatre frégates, destinés à transporter en Écosse Jacques III, connu sous le nom du chevalier de Saint-Georges. L'Écosse, récemment incorporée à l'Angleterre, se voyait avec peine assimilée à une simple province, et regrettait sa dignité, son titre, son parlement, son indépendance. Elle était alors dénuée de troupes, et des intelligences y avaient été ménagées. La flotte était commandée par l'un des plus intrépides marins de cette époque, le comte de Forbin, qui de concert avec du Guay-Trouin, avait à la fin de l'année précédente battu l'escorte d'un convoi considérable destiné à réparer l'échec d'Almanza, et dispersé le convoi lui-même. Le vent favorisa la flotte française, en rejetant sur leurs côtes les vaisseaux anglais qui l'épiaient. Le secret de l'expédition avait en effet transpiré; et, lorsqu'à la fin de mars les Français jetèrent l'ancre devant Édimbourg, une forte garnison pouvait la défendre. Forbin, qui répondait du prince, voyant que ses signaux restaient sans réponse, ordonna aussitôt de forcer de voiles pour le retour. Cette prompte détermination sauva la flotte, qui fut poursuivie de près par quarante vaisseaux anglais aux ordres de l'amiral Byng; mais tous les frais de l'armement furent d'ailleurs perdus, et le prétendant alla finir la campagne en Flandre.

Les intelligences que l'on y avait promettaient cette année des progrès dont le roi voulut faire hon-

neur au duc de Bourgogne, son petit-fils. Cette espèce de fantaisie causa dans tous les commandements une mutation qui nuisit partout au succès des opérations. Le duc de Vendôme, l'un des tenants d'une cabale opposée au jeune prince, et les conseils de celui-ci qui ne commandait qu'à condition d'obéir, furent constamment d'avis contraire, ce qui produisit une inaction presque complète. L'électeur de Bavière, qui ne pouvait agir en second sous le prince son neveu, fut envoyé sur le Rhin contre le prince Eugène, auquel ce n'était pas trop d'opposer Villars; et celui-ci fut destiné pour le Dauphiné et la Provence, que menaçait encore le duc de Savoie. L'armée de Villars était si faible, et la ligne qu'il avait à défendre si étendue, qu'il lui était impossible de se livrer à son caractère entreprenant. Cependant les mouvements plus prononcés du duc de Savoie vers le Mont-Cenis lui firent enfin concentrer vers ce point les forces qu'il avait été obligé de disséminer jusqu'au moment où il pourrait juger des projets de l'ennemi. Déjà le duc n'était plus qu'à une demi-lieue de Briançon, lorsque Villars emporta sous ses yeux les deux petites villes de Sézannes, et par suite de cet avantage le contraignit à faire retraite sur Exiles. Villars comptait le cerner vers ce point, lorsque la lâcheté du gouverneur de ce roc, qui jugea mal de la cause du mouvement des Piémontais vers lui et vers Suze, livra le passage et le fort même qu'il avait un ordre spécial de défendre jusqu'à la dernière extrémité. Villars dans le même temps eut la douleur de voir une faiblesse presque aussi condamnable céder pareillement

à l'ennemi les forts de la Pérouze et de Fenestrelles, et contrarier de nouveau ses plans. Enfin la chute des neiges, en rendant toutes opérations ultérieures impossibles dans les montagnes, vint terminer une campagne où l'amour-propre exalté du général français fut souvent humilié, mais dans laquelle néanmoins il atteignit le but pour lequel il avait été envoyé.

Sur le Rhin, le prince Eugène avait évité la rencontre de l'électeur, à qui l'on avait donné le maréchal de Berwick pour second : et du confluent du Rhin et de la Moselle, où il avait rassemblé son armée, et d'où il devait remonter vers Trèves, et pénétrer en Lorraine, selon ce qu'il publiait, il avait marché rapidement vers la Flandre, où Marlborough, inférieur au duc de Bourgogne, n'avait pu prévenir la chute de Gand, livrée d'ailleurs d'avance par les pratiques que les Français y entretenaient. Cependant la division qui était dans le conseil de ceux-ci, et les incertitudes qui en résultaient dans les mouvements de l'armée promenée inutilement sur la Dendre, et reportée ensuite à l'Escaut pour faire le siége d'Oudenarde, permit à Eugène d'effectuer sa jonction avec Marlborough, et d'attaquer aussitôt les Français. Cette action, qui eut lieu le 11 juillet, ne fut point une bataille rangée, mais une multitude de combats et d'affaires de postes qui n'eurent rien de décisif. Vendôme, à qui le duc de Bourgogne se crut fondé à reprocher d'avoir engagé l'armée dans une situation où il était impossible de vaincre, voulait coucher sur le champ de bataille pour recommencer le combat le

lendemain, et imposa même assez durement silence au prince qui s'y opposait. Sur l'avis de la plupart des officiers généraux, qui se rangèrent à l'opinion très-bien motivée du duc de Bourgogne, la retraite fut pourtant ordonnée; mais, exécutée dans l'obscurité, elle devint aussi funeste aux Français qu'elle fut avantageuse pour les alliés, auxquels elle procura dans l'opinion l'honneur de la victoire. Cette espèce de fuite fut dirigée sur Gand, et elle était achevée quand le duc de Berwick parut avec une partie de l'armée du Rhin.

La mésintelligence s'accrut à tel point entre les chefs de l'armée française, que les généraux ennemis purent tout oser et cependant réussir. Ce fut ainsi qu'ils se permirent d'entreprendre le siége de Lille contre toutes les règles de la guerre : ils avaient en effet des villes fortes derrière eux, et ils ne tiraient leurs vivres que d'Ostende, au risque perpétuel de se voir enlever leurs convois. Mais ceux-ci ne furent point attaqués, ou le furent malheureusement : on laissa l'armée qui couvrait le siége se retrancher paisiblement sans l'inquiéter; et tandis que, suivant la maxime de Turenne, pour sauver les places de première force, il eût fallu attaquer l'ennemi, tout retranché qu'il était, sous peine d'avoir à livrer des batailles dans la suite pour des places de second rang, on respecta, pour ainsi dire, les lignes des alliés, et ce fut même l'avis formel du ministre de la guerre, qui vint plusieurs fois au camp pour essayer de concilier les esprits. Le maréchal de Boufflers, qui s'était jeté dans la place, et qui s'attendait chaque jour à voir

forcer les retranchements, tint vainement quatre mois en attendant quelque secours. Sa longue résistance et le brillant exemple qu'il donnait ne purent inspirer un généreux effort; et il fut réduit à capituler quand il n'eut plus dans la citadelle qu'un quartier de cheval, qu'il invita le prince Eugène à partager avec lui.

Quand la ville fut prise, les Français s'emparèrent de quelques postes intermédiaires entre Lille et Ostende, et l'électeur tenta sur Bruxelles une diversion qui eût sauvé Lille si elle eût été faite plus tôt. Mais la mauvaise fortune devait continuer d'affliger la vieillesse de Louis : il suffit à Eugène de paraître pour faire lever le siége; et, peu après, Gand, Bruges et plusieurs autres villes qu'on avait enlevées aux alliés retombèrent en leur pouvoir. Vendôme, outré de la conduite que la timidité des conseils lui avait fait tenir, et plus encore peut-être des contrariétés qu'il avait éprouvées, quitta l'armée à la fin de la campagne, et alla se confiner à Anet, où il resta près de deux ans inactif.

Les chances de la guerre étaient moins heureuses pour les alliés en Espagne. Le duc d'Orléans joignait Tortose à ses premières conquêtes, et le comte de Mahoni, qui commandait cette année les troupes des deux couronnes, poursuivait dans le royaume de Valence les premiers succès qu'on y avait eus. Mais les Anglais, à qui leur marine toujours croissante permettait un libre accès sur toutes les côtes et dans toutes les îles, se dédommagèrent des pertes qu'ils fai-

saient sur le continent, par la conquête de l'île de Sardaigne et de celle de Minorque.

La guerre commençait à peser à presque toutes les puissances belligérantes. Les princes d'Allemagne qui avaient embrassé la cause du chef de l'empire avec tant d'ardeur, fatigués de la longueur des hostilités, reprenaient leurs anciennes préventions contre la maison d'Autriche, pour laquelle ils épuisaient leurs principales ressources. L'Angleterre, qui contribuait aux subsides que leur payait la Hollande, et qui avait encore avec la Savoie et le Portugal d'autres engagements indépendants de ses énormes dépenses pour la péninsule, s'apercevait également que ses profusions avaient un but tout-à-fait étranger à sa prospérité particulière. Pour la France, l'accumulation des revers qu'elle éprouvait, et l'embarras de ses finances, l'avaient disposée de longue main à tous les sacrifices qui pourraient lui obtenir une paix tolérable. Un hiver désastreux, qui commença le 5 janvier 1709, à faire sentir sa rigueur, et qui, détruisant dans les semences confiées à la terre les espérances de la récolte prochaine, fit naître d'avance, par la terreur de la famine, une disette dont le fléau n'eût dû menacer que l'année suivante, se joignit à ces premières causes de détresse pour faire désirer la paix. A cette fin, et pour essayer d'en poser les bases, Louis XIV fit passer successivement en Hollande le président Rouillé, et même le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères. C'était en effet en Hollande que l'on croyait à tort devoir la solliciter. L'éloignement où se trouvaient ses frontières du théâtre des hostilités,

promettait à ses heureux négociants un commerce immensément lucratif, qui fournissait presque seul aux dépenses de la guerre, et procurait aux Hollandais une considération prodigieuse, qui les faisait estimer les arbitres de l'Europe. Comme ils ne souffraient point, ils prenaient peu de part aux souffrances du continent, et leur orgueil ne trouvait pas la France assez humiliée pour lui accorder le repos. De plus, leur grand pensionnaire Heinsius, encore ulcéré d'un ancien mépris du ministère français, au temps de Louvois, Eugène, le général et l'agent de l'ambitieux Joseph, et surtout Marlborough, qui gouvernait encore l'Angleterre, mais dont le crédit s'usait, et qui pour le soutenir avait besoin de l'éclat de la victoire, formaient une espèce de triumvirat qui conspirait à perpétuer la guerre, et dont la malveillance, alimentée par l'ambition, par la haine et par la vanité, ne put être vaincue, ni par les soumissions les plus humiliantes, ni par les concessions les plus coûteuses.

Déjà Louis XIV, après les déroutes d'Hochstedt, de Ramillies et de Turin, avait offert d'abandonner à l'archiduc la couronne d'Espagne, et ses états dans le Nouveau-Monde, à condition que le royaume de Naples et de Sicile, et les possessions des Espagnols en Italie, ainsi que la Sardaigne, resteraient à son petit-fils. Les malheurs de 1707 et 1708 firent offrir de plus Milan et les ports de Toscane, retenus dans les premières propositions. Enfin, au commencement de cette année 1709, dont les premiers mois faisaient prévoir les affreuses suites, Louis XIV, abandonnant

toute la monarchie d'Espagne, le Milanais, les ports de Toscane, les Pays-Bas, l'Amérique, îles et continent, ne retenait que Naples, la Sicile et la Sardaigne; encore ne se montrait-il pas fort attaché à cette dernière possession. Aux Hollandais il offrait une barrière qui les séparerait de la France; il leur remettait en dépôt jusqu'à un arrangement définitif, et comme un gage assuré de l'intention sincère qu'il avait de remplir ses engagements, telles places des frontières qui leur conviendraient; et enfin il consentait à tel traité de commerce qu'ils voudraient faire.

Les conférences où ces propositions étaient discutées se tenaient assez secrètement à La Haye. Le roi de France avait eu assez de peine à y faire recevoir ses négociateurs. Le prince Eugène et le duc de Marlborough trouvèrent moyen de s'y introduire. Des généraux avides de gloire et d'argent, et que la paix va rendre inutiles, sont rarement tentés d'y concourir. En effet, ils obtinrent qu'on accorderait à la France, non pas la paix, mais une simple suspension d'armes, et encore sous la condition de préliminaires repoussants, qui devaient être acceptés dans un court délai, et qui furent signifiés impérieusement et avec l'insolence du dédain, le 28 mai 1709. Ils comprenaient 40 articles. Le trente-huitième est ainsi conçu : « L'archiduc sera reconnu roi de la monarchie d'Espagne, sans en rien distraire, telle que la possédait le roi Charles IV. Tout ce qu'en retient actuellement le duc d'Anjou sera remis sous deux mois au roi catholique; et, si le duc d'Anjou ne consent pas à l'exécution de la présente convention, le roi très-chrétien et les

princes et états stipulants, prendront de concert les mesures convenables pour en assurer l'entier effet. »
Les autres articles regardent les intéressés dans cette guerre, et sont tous à l'avantage de ceux qui ont tenu le parti des alliés. L'empereur et l'empire obtiendront en Alsace et le long du Rhin les cessions qu'ils réclament contre la France; savoir : Strasbourg, Brisach, Landau, les forteresses sur le Rhin, depuis Brisach jusqu'à Philisbourg, et même la Franche-Comté, la Lorraine et les trois Évêchés. Le Portugal, en rentrant dans les villes qu'il a perdues, conservera la navigation de l'Amazone et les forts qui bordent ce fleuve, toutes choses que les alliés lui avaient garanties pour l'attirer à eux. On rendra au duc de Savoie le duché et le comté de Nice, et les villes et vallées qu'il n'avait pas. L'électeur de Brandebourg sera reconnu roi de Prusse, le duc de Hanovre, électeur. Les alliés ne rendront rien actuellement aux électeurs de Bavière et de Cologne qui ont perdu leurs états, ils sont renvoyés à la paix générale; mais l'électeur palatin, partisan de l'empereur, jouira dès à présent des terres, rangs et dignités dont il a été gratifié pendant la guerre. Quant aux prétentions de la Hollande et de l'Angleterre, elles sont renfermées dans une condition qui leur était commune; savoir, que la France consentira à un traité de commerce avec chacune de ces puissances. L'Angleterre savait déjà, et a encore éprouvé depuis l'avantage qu'elle sait tirer de son habileté mercantile : elle ajouta cependant que la France lui céderait l'île de Terre-Neuve, nouveau point d'appui conquis pour l'utilité de sa pêche; que

la succession à la couronne d'Angleterre serait garantie dans la ligne protestante, et que les fortifications de Dunkerque seraient rasées et son port comblé. Toutes ces concessions étaient indépendantes de l'abandonnement immédiat des places frontières qui couvraient la Picardie, lesquelles devaient rester au pouvoir des alliés, si dans deux mois on n'était pas généralement d'accord.

Louis XIV, malgré sa détresse, refusa ces durs préliminaires. « Puisqu'il faut faire la guerre, dit-il dans le conseil, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. » Il rendit publiques les propositions qu'il avait faites, et les demandes des ennemis. Cette communication produisit un grand effet. « On se récria, dit un historien, sur l'injustice et sur l'arrogance des alliés, et on résolut de se sacrifier pour la gloire du roi. La famine qui désolait le royaume fut une ressource pour la guerre. Ceux qui étaient peu sensibles à l'honneur de leur souverain se firent soldats pour avoir du pain; d'autres, animés par de plus nobles motifs, réduits à la misère, et à moitié morts de faim, résolurent de verser la dernière goutte de leur sang pour soutenir leur roi. De pareils sentiments mirent la France en état de faire des efforts qui étonnèrent ceux qui la croyaient expirante. »

Villars, qui plus qu'un autre, ressentait cette généreuse indignation, alla commander en Flandre une armée moins forte de quarante bataillons que celle d'Eugène et de Marlborough qui montait à près de cent mille hommes, mais pénétrée des mêmes sentiments que son chef. La disette avait recruté cette

armée, où l'on espérait trouver plus de ressources en aliments que dans les campagnes désolées de l'intérieur : cependant les vivres n'y étaient guère plus assurés : d'ordinaire les approvisionnements n'étaient faits que pour un jour, et souvent que pour une demi-journée. Les troupes envoyées en détachement n'avaient de subsistance certaine qu'aux dépens de celles qui restaient au camp, et qui y jeûnaient ; et le général était contraint de s'occuper davantage de la subsistance de ses troupes que des mouvements de l'ennemi. On ne pouvait essayer de joindre celui-ci, dans l'impossibilité de s'éloigner des magasins en petit nombre, que l'activité et les réquisitions des intendants voisins pourvoyaient à grand'peine ; et non sans faire beaucoup de mécontents. La supériorité des alliés était encore une autre cause de circonspection ; et quoique, dans l'opinion de Villars, une bataille pût seule changer la situation des choses, l'inquiétude de la cour, et la sienne propre l'éloignait de la rechercher, et lui faisait restreindre ses désirs à la recevoir.

Par ces motifs, Villars, dont le principal corps d'armée était rassemblé entre Douay et Denain, traçait dans la plaine de Lens, et en face des ennemis réunis sous Lille, des lignes qui s'étendaient de Saint-Venant à Douay, et qui se liaient à d'autres lignes menées de Condé à la Sambre. De cette manière il couvrait la frontière française, en abandonnant à leurs propres forces les places des Pays-Bas espagnols. Ainsi le voulait la dureté des circonstances, et il ne put que bien munir les villes qui paraissaient mena-

cées. Tournay était de ce nombre, et il espérait que ses défenses pourraient occuper les alliés pendant toute la campagne. Mais ses calculs furent trompés. Cette place, qui fut bien défendue, mais non pas autant qu'elle aurait pu l'être, suivant le maréchal, se rendit le 5 septembre; et l'ennemi se dirigea sur Mons, qui n'était pas à beaucoup près aussi-bien approvisionnée. Villars quitta ses lignes pour courir au secours, et marchant aussi vite que l'approche de ses vivres le lui pût permettre, il se posta à la vue des ennemis au delà du village de Malplaquet, et dans l'intervalle étroit qui se trouvait entre deux petits bois, qui appuyèrent ses flancs. Il fut trois jours dans cette position, et pendant les deux premiers il aurait pu, en se portant en avant, prendre l'offensive avec d'autant plus d'avantage que les alliés avaient laissé des forces nombreuses dans Tournay. Mais Villars, malgré sa propre conviction, hésita à embrasser une mesure dont l'influence pouvait être décisive sur les destinées de la France. Il laissa passer le moment favorable pour attaquer, et le troisième jour, 11 juillet, il fut attaqué lui-même par les alliés, qui avaient réuni toutes leurs forces. L'irrésolution du général français, entre le double parti de se porter en avant pour livrer bataille, ou de reculer pour la recevoir avec avantage, à cause du front étroit par lequel les assaillants auraient été contraints de l'aborder, le retint dans la position resserrée où il eût dû placer l'ennemi, et où il ne put que se fortifier par des abatis et de doubles retranchements. Sa gauche d'ailleurs n'était pas si fortement appuyée au petit bois

de Blangy, qui la couvrait, qu'on ne pût la prendre en flanc, en pénétrant par le bois même, et c'est ce qui arriva. Marlborough, ayant donné de ce côté avec cinq lignes d'infanterie, fit reculer la gauche que commandait Villars lui-même, et pénétra dans la plaine. Villars, à la faveur d'un corps d'infanterie qu'il tira de son centre, et qui recueillit en bon ordre les bataillons déplacés, s'étant réformé à cinquante pas du bois, se reporta bientôt en avant. Sa charge vigoureuse, l'une des plus sanglantes qui aient été faites, rétablit le combat, repoussa l'ennemi dans le bois, et finit par l'en chasser : mais dans l'action même il reçut une balle qui lui fracassa le genou. Il commanda néanmoins encore quelque temps assis sur une chaise; mais bientôt une défaillance le mit hors d'état d'agir, et força de le transporter au Quesnoy sans connaissance.

Pendant ce temps la droite avait non-seulement résisté avec avantage aux vives attaques des Hollandais, mais elle les avait encore poursuivis sur leur propre terrain avec un grand carnage, malgré la valeureuse résistance du jeune prince d'Orange, Jean-Guillaume de Nassau-Diest-Frison, qu'on vit porter lui-même ses drapeaux sur les retranchements français pour y ramener son infanterie, et que l'on suppose avoir cherché par quelque action d'éclat à faire revivre la dignité de stathouder, que la défiance républicaine avait supprimée après la mort de Guillaume III, son grand-oncle. Il s'était trouvé en tête le maréchal de Boufflers, véritable citoyen qui, plus ancien que Villars, n'en avait pas moins postulé de ser-

vir sous lui en qualité de volontaire. Par une vue, pour ainsi dire, prophétique, le ministère, faisant part de cette détermination au général français qu'il craignait de choquer, la lui présenta comme un moyen de ressource, pour le cas possible où une blessure le mettrait hors d'état de commander; mais la noble fermeté de Boufflers à refuser à Villars même d'entrer avec lui dans le moindre partage d'autorité, fut un moyen encore plus sûr pour tenir fermement unis ces deux hommes généreux.

La retraite forcée de Villars fit retomber sur Boufflers le poids du commandement dans un moment bien critique. Le prince Eugène, qui s'était aperçu que le centre avait été dégarni, l'attaqua avec une infanterie supérieure, emporta les retranchements, et s'y établit avec du canon. Boufflers y était accouru, et si dans ce moment la droite victorieuse, sortant de ses lignes, fût tombée sur le centre de l'ennemi, la victoire était aux Français. Son inaction la leur enleva, et le défaut de communication entre les deux ailes leur fit prendre séparément le parti de la retraite : la gauche sur Valenciennes, la droite sur le Quesnoy. Elle se fit d'ailleurs avec un tel ordre, que ni un seul prisonnier, ni une seule pièce de canon montée, ne tomba au pouvoir de l'ennemi ; et que les vaincus mêmes purent faire trophée d'une trentaine de drapeaux qu'ils enlevèrent aux vainqueurs.

Aucune action depuis le commencement de la guerre n'avait été ni si disputée, ni si meurtrière. L'ardeur des Français y fut telle, qu'on en vit qui n'avaient pas mangé de la journée, jeter le pain qui

leur arrivait pour courir plus librement à l'ennemi. Ils perdirent huit mille hommes; mais les alliés, de leur propre aveu, en laissèrent vingt mille sur la place. « Si Dieu nous fait la grâce de perdre encore une pareille bataille, écrivait Villars au roi, votre majesté peut compter que ses ennemis sont détruits. » Ils ne surent même qu'ils l'avaient gagnée que le lendemain, par l'évacuation d'un terrain qu'ils croyaient au pouvoir des Français, et où effectivement ils auraient dû être encore. Aussi Villars voulait-il que l'armée se reportât en avant; mais, livré à la douleur de son mal et à celle des opérations qui en furent la suite, il ne put vouloir efficacement. On demeura, et les conseils timides prévalurent : on se retrancha dans le jour même derrière des lignes, et l'ennemi put se présenter sans obstacle devant Mons, qui ne tint qu'un mois. Mais c'était tout l'effort dont il était encore capable pour masquer son épuisement, et il lui fallut ajourner à d'autres temps ses projets d'invasion sur la France.

Ils avortèrent également en Alsace, où ne doutait pas de pénétrer l'électeur de Hanovre. Il devait même de cette province gagner la Franche-Comté et y donner la main au duc de Savoie qui s'y rendait par Lyon. Ces plans si bien concertés s'évanouirent par la victoire que le comte du Bourg, l'un des élèves de Villars, remporta à Rumersheim, le 26 août, sur le comte de Mercy. Ce dernier, pendant que l'électeur de Hanovre amusait le maréchal d'Harcourt devant les lignes de la Lauter, avait fait passer le Rhin à son infanterie sur un pont jeté à Neubourg, et il rejoignait

tranquillement sa cavalerie qui, sans respect pour la neutralité de Bâle, avait traversé le même fleuve sur son territoire, lorsqu'il fut rencontré et battu par le comte du Bourg, que le maréchal d'Harcourt avait détaché contre lui. Cet incident rompit les mesures du duc de Savoie, qui était déjà tout près de Briançon, et qui rebroussa chemin vers l'Italie.

L'empereur y était tout puissant et y dominait avec hauteur. Le pape Clément XI, qui avait armé quelques milices pour assurer son indépendance, fut forcé de les congédier et de reconnaître Charles VI pour roi d'Espagne.

Les succès étaient partagés dans la péninsule : et si le marquis du Bay battait lord Galloway à Badajoz, sur les frontières de Portugal, le maréchal de Bezons était battu en Catalogne par le comte de Stahremberg, qui s'empara de Balaguer. Cette balance au reste était plus profitable à la France que ne l'eût été un avantage décidé, par la nécessité où elle continuait à mettre les alliés de porter dans cette contrée des secours dispendieux, qui, avec moins de frais, eussent eu ailleurs une bien autre influence. Le duc d'Orléans n'y commandait plus les troupes françaises. Ce prince, de même nom que le roi d'Espagne, et qui, à défaut des enfants de Louis XIV, pouvait, du chef d'Anne d'Autriche, son aïeule, femme de Louis XIII, réclamer des droits sur la succession de Charles IV, avait formé des brigues avec divers grands d'Espagne pour les faire valoir, dans le cas où la situation désespérée des affaires de Philippe lui conseillerait d'abandonner le continent et d'aller régner en

Amérique. Ce projet fut éventé. Philippe repoussa avec indignation un parent qu'il considéra comme un usurpateur, et il fut question à Versailles de lui faire son procès. Le vertueux duc de Bourgogne osa seul prendre sa défense dans le conseil, et présenter sous leur véritable point de vue des intentions qui n'étaient que conditionnelles.

Ce n'était plus Chamillard qui dirigeait la guerre; sa probité seule avait soutenu son incapacité, et la nécessité qui fit réclamer sa démission ne lui fit rien perdre de l'attachement du monarque. Il fut remplacé par M. de Voisin, qui depuis fut chancelier. Dès l'année précédente Chamillard s'était déjà déchargé du contrôle des finances, et le roi l'avait confié à Nicolas Desmarets, fils d'une sœur de Colbert. Mais dans ces temps orageux, les fautes étaient comme inévitables, et les plans de guerre comme les plans de finances devaient être également malheureux. Lorsque Desmarets parvint au ministère, la dette consolidée était de plus de deux milliards, et l'on avait encore à solder près de cinq cents millions de billets échus de toute nature, indépendamment de la dépense de l'année courante, qui montait à deux cents millions. Pour suffire à tant de charges, on n'avait qu'un revenu qui n'allait qu'à cent vingt millions. Cependant la famine de 1709, qui porta la dépense des vivres de l'armée à quarante-cinq millions, et la misère des peuples qui réduisit les revenus des deux tiers, accrurent les embarras du ministre, dont les talents doivent être jugés sur les obstacles qu'il eut à vaincre et non sur les succès qu'il eut en effet, si tou-

tefois ce n'en est point un bien extraordinaire, que d'avoir pu soutenir les finances pendant les désastreuses années de la fin du règne de Louis XIV. Des anticipations, des emprunts, des tontines, des constitutions de rentes, l'impôt du dixième qui ne rapporta que dix millions, et des lingots pour la somme de trente millions, que des armateurs de Saint-Malo amenèrent du Pérou en 1709, et dont le gouvernement s'empara moyennant un intérêt de dix pour cent, dans la vue d'essayer encore de la ressource d'une refonte, furent son secret. Quoiqu'il ne fût pas nouveau, il faut louer le ministre d'avoir eu le talent de le pouvoir mettre encore en usage, de ne s'être pas perdu dans le labyrinthe inextricable de ses moyens, et enfin d'avoir pu laisser les finances, après sept ans d'une gestion toujours contrariée par la guerre, dans une situation qui n'avait pas empiré.

La mort du père La Chaise, confesseur du roi, fut aussi une espèce de révolution dans le ministère des affaires ecclésiastiques; et la France ne se ressentit que trop tôt, par les troubles religieux qui l'agitèrent long-temps, de l'humeur atrabilaire du père Le Tellier, son successeur.

Malgré la perte des ennemis à Malplaquet, l'état de la France ne s'était pas amélioré, et le désir de poursuivre la paix était toujours persévérant dans le cœur du monarque français. Il essaya de renouer les négociations au commencement de cette année. Ce ne fut qu'avec un air de complaisance dédaigneuse que les Hollandais permirent qu'il envoyât chez eux des plénipotentiaires. C'était le maréchal d'Huxelles,

homme froid et taciturne, et l'abbé de Polignac, des lèvres duquel coulait d'ordinaire la persuasion. Ils ne furent point admis à La Haye, et leur séjour leur fut assigné à Gertruydemberg, ville du Brabant hollandais, où ils furent mal logés et traités avec peu de considération.

Les propositions faites à La Haye, remises sur le tapis, n'excitèrent pas de grands débats, parce que les Français étaient décidés à tout accorder; mais les difficultés se renouvelèrent sur l'article 38, dont il fallut enfin fixer le sens. La fin était conçue en ces termes : « En cas que le roi très-chrétien exécute tout ce qui a été dit ci-dessus, et que toute la monarchie d'Espagne soit rendue et cédée au roi Charles V, comme on en est convenu par ces articles, dans le terme stipulé, on a accordé que la cessation d'armes entre les armées des hautes parties en guerre, continuera jusqu'à la conclusion et la ratification des traités à faire. »

« Et en quel cas le roi très-chrétien sera-t-il censé n'avoir pas exécuté ce qui a été dit ci-dessus? » demandaient les Français. Les alliés répondaient : « C'est, si la monarchie d'Espagne n'est pas rendue et cédée au roi dans le terme stipulé, qui est deux mois. Mais, reprenaient les Français, si Philippe ne veut pas céder? » Les alliés répliquaient : « Alors ce sera à Louis XIV à le forcer. » Cette proposition de faire agir ses troupes contre son petit-fils révoltait le monarque. Néanmoins, forcé par sa détresse, il offrit de donner un million par mois aux alliés pour soudoyer les troupes qu'ils emploieraient contre Philippe;

mais ils rejetèrent avec mépris cette humiliante condescendance. Ce n'est qu'un détour, disaient-ils. Louis a bien pu d'un mot placer Philippe sur le trône, d'un mot il peut l'en faire descendre; et, si seul il ne se trouve pas assez fort, nous voulons bien que les troupes que nous avons en Espagne et en Portugal se joignent aux siennes, pour opérer le détrônement dans le terme stipulé ; « faute de quoi, la suspension d'armes entre les armées des hautes puissances en guerre sera rompue. »

Les alliés s'en tinrent opiniâtrément à cette condition. Après bien des efforts pour les faire adoucir, les plénipotentiaires français la déclarèrent *impossible dans l'exécution*, surtout à l'égard du terme de deux mois qui y était fixé. « Impossible, répondirent les alliés d'un ton moqueur, eh bien! la continuation de la guerre contre la France ne l'est pas. » Telle était leur arrogance accoutumée, fondée sur l'état de détresse irrémédiable où ils croyaient le royaume. Les députés des états disaient tout haut et s'en prévalaient, que les troupes du roi n'étaient point payées, et qu'elles manquaient de pain. « Si ce que vous dites est vrai, répondit avec indignation un officier français témoin de ce propos, comment donc ne tremblez-vous pas de faire la guerre contre des armées qui ne s'embarrassent ni de pain ni de solde? » Après de semblables discours, il était clair qu'ils ne voulaient pas la paix, mais ils ne voulaient pas non plus avoir encore l'odieux de la rupture. Les plénipotentiaires français s'en donnèrent enfin l'honneur. Dans leur lettre d'adieu on lit ces paroles remarquables, appli-

cables à plus d'une circonstance : « Dieu sait humilier, quand il lui plaît, ceux qu'une prospérité inespérée élève, et qui, ne comptant pour rien les malheurs publics et l'effusion du sang chrétien, continuent les guerres qu'ils pourraient terminer. »

Louis XIV s'était bien trouvé l'année précédente d'avoir fait connaître, par des proclamations publiques, la grandeur des sacrifices qu'il faisait, et la morgue insultante des alliés qui les rejetaient. Cette espèce d'appel à la nation réussit encore en cette circonstance. La connaissance des nouvelles propositions, répandue dans le peuple, redoubla son énergie. Il reprit courage. Le traitement hautain et méprisant, fait aux plénipotentiaires pendant les conférences, piqua aussi l'honneur national, les armées se recrutèrent avec diligence, et les alliés ne tardèrent pas à se repentir d'avoir laissé échapper l'occasion de faire une paix qui était toute à leur avantage.

Villars, malgré sa blessure qui lui rendait l'exercice du cheval extrêmement douloureux, fut destiné à commander encore l'armée de Flandre. Il avait dressé le plan de la campagne de concert avec le ministre, dans le palais même de Versailles, où le roi lui avait fait préparer un appartement aussitôt qu'il fut transportable, et où il lui rendit à son arrivée une longue et flatteuse visite. Villars insistait toujours pour une bataille, comme le seul remède à la situation fâcheuse des affaires. Il pensait que, l'armée ayant ses flancs bien appuyés, la victoire ne dépendait plus que de la valeur, et que par suite elle resterait aux Français, en dépit des talents d'Eugène et de

Marlborough : mais, quelque confiance que lui témoignât le roi, ce prince ne put se résoudre à lui laisser à cet égard toute la latitude qu'il eût désirée, et il n'eut permission d'affronter l'ennemi qu'avec égalité. Peut-être Villars outrepassa-t-il ses instructions au siége de Douai, pendant lequel, tant pour essayer de sauver la place que dans l'espoir de relever un peu le courage des plénipotentiaires de Gertruydemberg, il s'approcha tellement du camp fortifié des alliés, qu'une bataille eût été inévitable si les Hollandais ne s'y fussent refusés. Extrêmement maltraités l'année précédente, ils étaient devenus aussi circonspects que Louis XIV, et témoignaient un éloignement égal à une action décisive. Leur influence l'emporta sur l'inclination de Marlborough et d'Eugène, et ils firent réduire les opérations de la campagne à de simples siéges, dont la grande supériorité de leur armée d'observation, toujours retranchée avec un excès de précaution qui la rendait inattaquable, assurait la réussite. Ce système d'immobilité leur livra dans le cours de cette année, Douai, Béthune, Saint-Venant et Aire, sans que l'impatient Villars y pût mettre obstacle. Ses manœuvres, ses campements, ses lignes n'eurent d'autre résultat que de faire la part de l'ennemi plus petite; et l'on regarda comme un succès qu'il eût pu couvrir encore l'Artois et la Picardie. Dans l'état de souffrance où il était, il fallut toute son activité pour suffire au travail que lui occasiona cette campagne; il ne put même la terminer, son genou ayant empiré au point de l'obliger à deman-

der un successeur, et à se rendre aux eaux de Bourbonne.

Les hostilités sur le Rhin furent absolument nulles; les contingents de l'empire y étaient si faibles, que l'électeur de Hanovre dédaigna de les commander, et de part et d'autre on ne fit que s'observer. Une grande partie des troupes allemandes avait été embarquée pour l'Espagne, où se porta tout l'intérêt de la guerre. Des levées de milices nationales y remplaçaient les troupes aguerries que la France avait été forcée de rappeler pour sa propre défense. Malheureusement l'instruction leur manquait, et leur zèle pour Philippe, qui les commandait lui-même, ne pouvait y suppléer, d'autant qu'elles avaient à lutter contre des vieilles bandes allemandes, conduites par le comte de Stahremberg, dont la réputation militaire ne le cédait qu'à celle du prince Eugène. L'avantage du nombre cependant leur procura d'abord quelques succès; mais des renforts que les Anglais débarquèrent à Tarragone, et une diversion sur le port de Cette, en Languedoc, qui obligea le nouveau duc de Noailles à quitter le Lampourdan pour y courir, donna une supériorité décidée au parti de l'archiduc.

A la fin de juillet la cavalerie du prince Charles battit celle de Philippe à Almenara, sur la frontière de l'Aragon, et le 22 d'août un engagement plus général eut lieu à Sarragosse, où le même Philippe avait pris position, pour fermer le passage de la Castille. Le marquis du Bay, récemment arrivé des frontières du Portugal, commandait son armée. La nécessité de laisser des garnisons en diverses places fortes l'avait

réduite à dix-sept mille hommes, tandis que celle des alliés montait à trente mille, par la réunion du comte de Stahremberg et du lord Stanhope. Cependant la victoire fut quelque temps douteuse; mais le nombre ayant permis de déborder une des ailes de l'armée espagnole, elle fut complétement battue. Philippe se vit contraint de quitter sa capitale, où entrèrent peu après les alliés; et sa ruine paraissait inévitable, lorsque les vœux bien prononcés des Espagnols en sa faveur et l'habileté du duc de Vendôme le sauvèrent. Philippe, malgré les divisions du duc avec son frère, et ses propres préventions contre un prince sans respect pour les mœurs et la religion, et un guerrier à qui l'on pouvait reprocher des négligences impardonnables, mais qui savait les réparer en un jour de combat, l'avait demandé à son aïeul, à défaut des armées qu'il ne pouvait plus en obtenir. Les espérances qu'il avait fondées sur lui ne furent point trompées.

En effet, la présence seule du prince français fut suffisante pour lui rendre une armée. Ce fut une émulation générale pour s'enrôler sous ses drapeaux et pour subvenir aux dépenses de la guerre. En peu de temps il réunit seize mille fantassins et onze mille cavaliers, avec lesquels il se mit à la recherche des ennemis. Ceux-ci avaient dépassé Madrid, et attendaient sur les bords du Tage la jonction des Portugais; mais le marquis du Bay, avec les débris de l'armée de Saragosse tenait les derniers en échec. L'ennui de les attendre en vain, la crainte d'être attaqués sur leurs derrières, et plus encore la disette qu'éprouvaient les

alliés dans les deux Castilles, où la malveillance des habitants à leur égard allait au point de brûler leurs vivres pour n'être pas dans la nécessité de les leur livrer, les fit rétrograder vers l'Aragon. Vendôme rétablit dès lors Philippe dans Madrid, aux vives et sincères acclamations de ses habitants. Mais c'était peu de ce premier succès, il fallait le rendre durable. Munis de provisions, Philippe et Vendôme suivent les traces de l'ennemi, qui ne leur soupçonnait pas tant d'audace; et, traversant l'Hénarès, ils attaquent son arrière-garde à Brihuega, ville fermée, où le général anglais Stanhope avait cru pouvoir s'arrêter sans danger. Vendôme l'y fait assaillir sans délai; il le presse si vigoureusement, qu'il le force à se rendre prisonnier avec cinq mille hommes qu'il commandait; et le lendemain, 10 décembre, Stahremberg accouru pour le dégager, contraint lui-même de combattre à Villaviciosa, laisse trois mille hommes sur la place, deux mille prisonniers, son artillerie, ses bagages, et ne doit son salut qu'à la nuit. Ce fut après cette bataille que Philippe, excédé de fatigue, témoignant le besoin de dormir : « Sire, lui dit Vendôme, je vais vous faire préparer le plus beau lit où jamais roi ait couché, » et il fit étendre à l'ombre d'un arbre les drapeaux nombreux enlevés à l'ennemi.

La victoire de Villaviciosa, aussi complète que celle de Sarragosse, fut bien autrement décisive : de trente mille combattants qui avaient conduit l'archiduc à Madrid, huit mille lui restaient à peine, et il ne put trouver dans un peuple sans affection pour lui les ressources qui rétablirent la fortune de son

concurrent. La Catalogne seule lui demeura, et elle était ouverte de toutes parts : la couronne au contraire fut affermie sur la tête de Philippe. Une révolution si étonnante et si entière fut l'ouvrage de deux mois : tant est quelquefois puissante l'influence d'un seul homme !

Dans le même temps, des événements aussi inattendus vinrent au secours de la France, et la sauvèrent de l'abîme où elle s'enfonçait, et d'où toute la prudence humaine était devenue inhabile à la retirer. Il y avait deux factions en Angleterre. Les Whigs, ayant beaucoup contribué à la révolution qui avait mis en 1688 Guillaume sur le trône, jouissaient depuis ce temps de la prépondérance dans le gouvernement. Ils professaient assez ouvertement les principes républicains. Marlborough leur était intimement attaché, et sa femme était favorite déclarée de la reine Anne. On a dit que l'époux, enflé de ses victoires, et l'épouse fière de son crédit, n'avaient pas assez ménagé l'esprit de la princesse. Les Torys s'insinuèrent dans sa confiance, en lui montrant des sentiments plus favorables au maintien de la puissance souveraine, que ceux des Whigs. Des tracasseries domestiques se mêlèrent aux opinions politiques, l'épouse fut disgraciée. Marlborough accourut pour fortifier du moins le crédit de sa faction, s'il ne pouvait soutenir sa femme à la cour; mais qu'est-ce qu'un général séparé de son armée? Il fut lui-même privé de toutes ses charges, et ne conserva que son commandement, qu'on ne jugea pas encore à propos de lui enlever, mais dont on limita beaucoup les prérogatives.

Cette disgrâce célèbre arriva presqu'en même temps qu'un autre événement très-avantageux à la France. L'empereur Joseph mourut à la fleur de son âge, le 17, trois jours après Louis, dauphin de France, dit *Monseigneur* ou *le Grand-Dauphin*, et de la même maladie, la petite vérole. Joseph laissait à son frère Charles, décoré par les alliés du titre de roi d'Espagne, ses dignités et ses couronnes. Les raisons qu'on avait alléguées contre la maison de Bourbon pour exclure le duc d'Anjou de la monarchie espagnole, devenaient concluantes contre l'archiduc, qui allait réunir en sa personne l'empire et les vastes possessions de la maison d'Autriche. Ces considérations déterminèrent la reine Anne à écouter des propositions de paix de la part de la France; et, malgré les alliés, elles furent présentées et agréées à Londres le 8 octobre.

Ces préliminaires ne contiennent que sept articles qui ne détaillent rien et paraissent tous de confiance. Il n'y est plus question de la renonciation de Philippe à la couronne d'Espagne. On statue seulement qu'elle ne sera jamais réunie à celle de France; qu'on accordera une barrière sûre à la Hollande; « qu'il sera fait un traité de commerce avec la Grande-Bretagne; « que la succession dans la ligne protestante sera garantie, et Dunkerque démoli. Quant à l'adoption définitive de ces articles fondamentaux, et à la manière de les exécuter, ce devait être l'objet d'un congrès général, qui fut indiqué à Utrecht pour le 12 janvier de l'année suivante, et auquel la reine fit consentir les états-généraux, ainsi que le nouvel empereur. Ils

n'osèrent pas désobliger une puissance qui mettait un si grand poids dans la balance des intérêts communs; mais ils se promirent de rendre les effets du congrès aussi inutiles que l'avaient été ceux des conférences de La Haye et de Gertruydemberg.

Les hostilités ne laissaient pas de continuer pendant ces opérations pacifiques, mais d'une manière languissante. Auxiliaires très-actifs en Espagne, les Français firent rentrer sous l'obéissance de Philippe, la Catalogne et l'Aragon, qui les premières s'étaient données à Charles, et réduisirent ce prince ou plutôt son épouse, restée en Espagne, à la seule ville de Barcelonne. Partout ailleurs la conduite de la guerre était subordonnée aux considérations politiques que faisait naître la nouvelle face des affaires. Le duc de Savoie, qui déjà n'agissait plus que pour se donner l'apparence de ne pas recevoir en vain les subsides qu'on lui accordait, mécontent d'ailleurs d'un manque de foi de l'empereur Joseph, ne se mit point à la tête de ses troupes, et il laissa au général Thaun le soin de tenter sur le Dauphiné une faible invasion; contre laquelle le vigilant Berwick s'était précautionné de bonne heure. De même le prince Eugène observait l'électeur de Bavière sur le Rhin avec moins de soin qu'il n'en mettait à couvrir Francfort et à favoriser par-là l'élection de l'archiduc Charles. Enfin Villars et Marlborough, toujours opposés en Flandre, avaient chacun des instructions ministérielles uniformes, pour ne pas troubler par leurs entreprises les négociations pacifiques qui avaient été entamées. On prétend que Marlborough y fut peu fidèle, et que, s'il

résista auprès de Cambrai à la tentation de livrer une bataille, que le rapprochement fortuit des deux armées semblait devoir rendre inévitable, et que Villars d'ailleurs, malgré des courriers réitérés envoyés à Versailles, n'obtint pas la liberté d'accepter, il ne put se refuser au désir de s'emparer de Bouchain. Il l'investit par une manœuvre habile, dont Villars ne put prévenir l'effet, et contraignit la place à se rendre malgré les tentatives de tout genre du général français pour la sauver. Ce fut le dernier exploit de Marlborough, qui fut rappelé alors, et que l'on dépouilla d'un commandement que son opinion politique, opposée à la paix, rendait dangereux entre ses mains.

Dans le cours de cette même année les marins français se mesurèrent avantageusement avec les Anglais; ils leur prirent une grande partie d'une riche flotte venant de la Virginie, et soutinrent à la vue de Gênes un combat qui fut sans utilité, mais non pas sans gloire. Enfin les insulaires échouèrent dans une entreprise sur Québec, tandis que du Guay-Trouin causa une perte immense aux Portugais dans le Brésil, où il força l'entrée étroite du Rio-Janeiro défendue par trois cents pièces de canon, plusieurs vaisseaux de guerre, et des îles fortifiées, mit à rançon la ville de Saint-Sébastien, et enrichit les armateurs français de ses dépouilles.

Le deuil qui avait couvert la France à l'occasion de la mort du grand dauphin se renouvela au commencement de cette année, et d'une manière bien plus lugubre, par celle du duc de Bourgogne, qui avait pris le titre de dauphin, celle de l'aimable prin-

cesse de Savoie, son épouse, et celle enfin du duc de Bretagne, l'aîné des deux enfants qu'ils laissaient après eux, et qui tous trois succombèrent en moins d'un mois aux atteintes d'une rougeole extrêmement maligne. Une telle accumulation de pertes dans la famille royale ne fut pas crue naturelle; et l'irréflexion publique en accusa avec indignation le duc d'Orléans, qui malheureusement, par le mépris affecté de toutes les bienséances et l'ostentation la plus effrontée du vice, prêtait à tous les soupçons de la haine ou de la douleur.

Élève de Beauvilliers et de Fénélon, le duc de Bourgogne avait mieux profité de leurs leçons que son père n'avait fait de celle de Montausier et de Bossuet. Une régularité qui semblait la critique des courtisans du grand dauphin, qui l'aimait peu et qui le livrait à leurs plaisanteries, le retint long-temps dans un état de timidité et de concentration qui voilait ses éminentes qualités. Mais lorsque la mort du fils de Louis XIV eut tourné vers lui les empressements, et que la bienveillance de son aïeul l'eut mis plus à son aise et lui eut permis de développer son naturel aimable, on fut étonné de rencontrer en lui un tout autre homme que l'on ne s'était imaginé. Le public se reprocha son erreur, et dès lors ce fut dans toute la France un concert unanime pour lui payer, en surcroît d'amour, l'hommage tardif rendu à ses vertus. Elle attendait de lui, selon l'expression de Fénélon, un demi-siècle de bonheur, lorsqu'il fut enlevé à ses vœux; aussi la douleur fut-elle universelle. « Jamais la France, dit d'Avrigny, de concert avec

tous les auteurs contemporains, jamais la France n'a eu de prince dont elle ait conçu de plus hautes espérances. A un esprit vif, pénétrant, élevé, il joignait une application continuelle à ses devoirs, et il regardait comme le plus essentiel de s'instruire à fond de tout ce qui pouvait contribuer à faire fleurir le royaume, et à rendre ses peuples heureux. Il avait donné des preuves incontestables de sa grande équité, de sa compassion pour les pauvres, et de son éloignement pour les guerres, où l'ambition, l'avarice, la haine et la vengeance sont plus consultées que la justice. Sa religion passait de bien loin tout ce qu'on peut attendre d'une personne de sa naissance; et pour trouver des exemples de ses pratiques de piété, il faudrait remonter jusqu'au temps de saint Louis. Jamais enfin la France n'a versé des larmes plus abondantes ni plus sincères sur le tombeau d'aucuns de ses princes, et tout l'art des panégyristes ne fera passer à la postérité qu'une faible marque de ses regrets. »

Dans le même temps, à la fin de janvier, quatre-vingts *excellences* sous les noms de plénipotentiaires, ambassadeurs, députés, agents, chargés d'affaires, et autres plus ou moins honorables, étaient rassemblés à Utrecht. Ils étaient envoyés de toutes les parties de l'Europe, fournis de prétentions et de demandes, bien munis de diplômes, d'arguments, et aiguillonnés du désir de les faire valoir. Qu'on se représente les plénipotentiaires de France, qui n'étaient qu'au nombre de trois, le maréchal d'Huxelles, l'abbé de Polignac et le sieur Ménager, continuellement harcelés

par ces représentants de tant de princes, et on aura une idée de la difficulté de leur position.

Il est vrai qu'ils trouvaient de l'aide dans la bonne volonté des plénipotentiaires anglais, l'évêque de Bristol et le comte de Straford. Le prince Eugène, général de l'empereur, eut avec ce dernier, à l'ouverture du congrès, un démêlé assez vif au sujet des secours en vaisseaux, en hommes et en subsides que les alliés demandaient à l'Angleterre pour la continuation de la guerre. Straford objectait qu'il y avait de l'injustice à jeter le fardeau presqu'entier de la guerre d'Espagne sur l'Angleterre, pendant que les autres parties intéressées n'y contribuaient que très-peu, et l'empereur presque point. Le prince répondit : « La guerre d'Espagne est proprement la guerre d'Angleterre. C'est elle qui a excité l'empereur Léopold à s'y engager, et on doit compter pour beaucoup que l'empereur actuel Charles VI y ait exposé sa personne. » Aveu précieux qu'on peut appliquer à d'autres guerres.

Les Anglais n'admettaient pas cette compensation des dangers affrontés en Espagne par l'archiduc en personne, avec leur argent. Ils trouvaient aussi mauvais que les Hollandais se plaignissent de ce qu'on leur avait fait fournir en troupes, en vaisseaux et en argent, un contingent supérieur à la proportion de leurs forces avec celles d'Angleterre. Ces reproches, provenant d'un mécontentement sourd entre les trois puissances qui étaient les arcs-boutants de la ligue, mettaient les négociateurs français dans une position bien différente de celle où ils s'étaient trouvés aux

conférences de Gertruydemberg. Sûrs du penchant de la reine Anne pour la paix, dont les conditions les plus essentielles étaient convenues, ils traitaient avec plus d'assurance; et la fermeté qu'ils montrèrent leur obtint, dès les premières conférences, un point très-important.

L'article VIII du traité de la grande alliance, signé en septembre 1701, était ainsi conçu : « La guerre étant une fois commencée, aucun des alliés ne pourra traiter de paix avec l'ennemi, si ce n'est conjointement et avec la participation et le conseil des autres puissances. » Les alliés prétendaient que par le mot *conjointement* on devait entendre *traiter tous ensemble, et par un seul acte*. Les Français voulaient que, « traiter conjointement, ce fût traiter dans le même temps, mais par des actes séparés. » Les Anglais approuvèrent leur interprétation, et ils décidèrent que chaque allié ferait ses propres demandes, « avec la liberté de s'entr'aider si on voulait obtenir une satisfaction juste et convenable, chacun en conformité de ses alliances. » C'était déclarer implicitement que la grande alliance se trouvait réduite à une réciprocité de bons offices, sans conserver l'engagement onéreux d'une guerre nécessaire en cas de non satisfaction juste et raisonnable. Aussi le comte de Sinzendorff, plénipotentiaire de l'empereur, au moment où cette manière de procéder fut décidée, s'écria-t-il dans l'assemblée : *Cette journée sera fatale à la grande alliance*. « Louis XIV, en effet, observe Pfeffel, contenta ceux d'entre les alliés dont les prétentions furent les plus raisonnables. Il les détacha de la ligue,

et l'empire qui persista seul dans les intérêts de la maison d'Autriche, sortit d'une guerre la plus heureuse qu'il eût jamais soutenue, un peu plus maltraité qu'il n'y était entré. »

Mais parce que c'est précisément au moment de la crise salutaire qui doit sauver le malade que l'abattement est le plus extrême, ainsi le roi, déjà accablé par ses peines domestiques et par le poids de ses années, était livré alors aux anxiétés les plus vives sur les dangers auxquels le royaume était toujours exposé. Les intérêts de l'Europe avaient changé, il est vrai, et il était sans doute plus expédient à celle-ci que Philippe demeurât paisible possesseur de l'Espagne et de ses dépendances, que de laisser l'archiduc les réunir aux domaines de la maison d'Autriche et à l'influence de la dignité impériale : mais la prévention et la haine paraissaient l'aveugler encore sur ses propres intérêts. La paix avec l'Angleterre était plus que probable : mais elle n'était pas certaine; et une décision définitive semblait dépendre des négociations d'Utrecht que traversait la malveillance. La guerre enfin se faisait mollement : mais l'ennemi gagnait toujours du terrain; il n'était plus arrêté que par des places de seconde ligne, et une journée malheureuse pouvait lui ouvrir le royaume et l'amener jusqu'à la capitale. La faiblesse ou la terreur présageaient cette possibilité, et l'on osait conseiller au roi de prendre des mesures pour sa sûreté personnelle.

Villars était prêt à partir pour l'armée, lorsque le roi l'entretint à ce sujet. « Vous voyez mon état, monsieur le maréchal, lui dit-il; il y a peu d'exemples

de ce qui m'arrive, et que l'on perde dans la même semaine son petit-fils, sa petite-fille et leur fils, tous de grande espérance, et très-tendrement aimés. Dieu me punit : je l'ai bien mérité; j'en souffrirai moins dans l'autre monde. Mais suspendons mes douleurs sur les malheurs domestiques, et voyons ce qui se peut faire pour prévenir ceux du royaume.

« La confiance que j'ai en vous est bien marquée, puisque je vous remets les forces et le salut de l'état. Je connais votre zèle et la valeur de mes troupes; mais enfin la fortune peut leur être contraire. S'il arrivait ce malheur à l'armée que vous commandez, quel serait votre sentiment sur le parti que j'aurais à prendre pour ma personne? » Villars hésitait à répondre, craignant d'affliger un vieillard par des conseils vigoureux, qui pourraient lui paraître au-dessus de son courage, lorsque le roi reprit : « Je ne suis pas étonné que vous ne répondiez pas bien promptement à une question aussi délicate, mais, en attendant que vous me disiez votre pensée, je vais vous apprendre la mienne.

« Presque tous les courtisans veulent que je me retire à Blois, et que je n'attende pas que l'armée ennemie approche de Paris, ce qui lui serait possible si la mienne était battue. Mais je ne consentirai jamais à laisser approcher ainsi l'ennemi de ma capitale. Je sais que des armées aussi considérables ne sont jamais assez défaites, pour que la plus grande partie de la mienne ne pût se retirer sur la Somme. Je connais cette rivière, elle est difficile à passer, et il s'y trouve des places qu'on peut rendre bonnes.

« En cas de malheur donc, je compte me rendre à Péronne ou à Saint-Quentin, ramasser tout ce qui me restera de troupes, faire un dernier effort avec vous, et périr ensemble ou sauver l'état. »

Telle fut la généreuse résolution du vieux monarque; heureusement il ne devint pas nécessaire de la mettre à exécution, et l'année 1712, si fatale à la famille royale, marqua l'époque du salut du royaume. Les Anglais avaient tiré de la guerre tous les avantages qu'ils pouvaient en désirer, ils se trouvaient maîtres, par la prise de Minorque et de Gibraltar, du commerce du Levant, et ils possédaient encore divers beaux établissements dans les Antilles, et des forteresses et des comptoirs en grand nombre dans l'Inde. Ils songèrent qu'il était temps de s'assurer par un traité des dépouilles qu'ils avaient arrachées à une succession où ils n'avaient rien à prétendre, et de laquelle ils n'auraient effectivement rien séparé, s'ils n'avaient eu l'adresse de brouiller les héritiers.

A la mi-juillet, le duc d'Ormond, qui avait remplacé Marlborough, eut ordre de se séparer des alliés, et de se retirer à Dunkerque, que le roi abandonnait en dépôt aux Anglais. Mais le duc ne put obtenir des troupes étrangères, qui étaient à la solde de l'Angleterre, de quitter l'armée du prince Eugène; il n'y eut que les Anglais qui obéirent. Les autres, désormais soldés par la Hollande, passèrent sous les drapeaux de l'empereur; en sorte que l'armée des confédérés, forte de cent quatre-vingts bataillons au commencement de la campagne, ne fut affaiblie que de dixhuit, et de deux mille chevaux, et qu'elle comptait

encore vingt bataillons de plus que l'armée française.

Eugène, accoutumé à l'offensive, et qui s'était déjà emparé du Quesnoy, au commencement de la campagne, tourna alors ses vues sur Landrecies. Il y avait trois partis à prendre pour secourir cette ville : d'empêcher la circonvallation, de battre l'armée qui couvrait le siége, ou enfin de forcer le camp retranché de Denain sur l'Escaut, lequel servait de communication avec Marchiennes, d'où l'ennemi tirait les provisions de guerre et de bouche nécessaires à la continuation du siége. Les travaux de la circonvallation furent poussés avec tant d'activité, et l'armée d'observation était si bien couverte de toutes parts par les trois rivières de l'Escaut, de la Sambre et de la Seille, que le dernier parti, qui avait été suggéré par le maréchal de Montesquiou, était le seul praticable. Mais pour y réussir il fallait avoir l'air de penser exclusivement aux deux autres. C'est ce que fit si adroitement Villars par les ordres qu'il donna pour préparer des ponts, comme pour passer la Sambre, et des fascines pour combler la circonvallation, qu'il trompa amis et ennemis, et que ses préparatifs lui valurent de la part de ses officiers généraux, des remontrances sévères sur le danger de l'entreprise.

Eugène, persuadé comme eux qu'il allait être attaqué sous Landrecies, avait fait rapprocher l'armée d'observation de cette ville, lorsque le 23 juillet, au jour tombant, Villars dirigea trente bataillons vers l'Escaut, avec des pontons qu'on devait jeter en arrivant, à quelque heure que ce fût, entre Bouchain et Denain. Il fit porter en même temps ses ordres au

reste de l'armée pour suivre la même route, ce qui surprit tellement les officiers supérieurs, qu'ils crurent un instant qu'il y avait méprise, et qu'ils hésitèrent à obéir. Cependant le détachement qui était parti d'abord avait été découvert à la pointe du jour. Il n'éprouva néanmoins, non plus que le reste de l'armée, aucune opposition au passage de l'Escaut. Le duc d'Albemarle, général des Hollandais, fortement retranché dans ses lignes, ne crut point devoir abandonner son importante position pour l'attaquer, et se borna à en donner promptement avis au prince Eugène. Les Français continuèrent donc à avancer, malgré un marais profond qu'ils rencontrèrent au delà du fleuve, et où le soldat, qui avait de l'eau et de la boue jusqu'à la ceinture, ne laissa pas de suivre son chef avec son ardeur ordinaire. Enfin l'on arriva à ces fameuses lignes que les ennemis appelaient insolemment *le chemin de Paris*. C'était un double retranchement de deux lieues de longueur, qui aboutissait au camp de Denain, et au milieu duquel passaient les convois qui venaient de Marchiennes. Quoique défendu par des redoutes, il fut emporté sans peine, et l'infanterie put se mettre en bataille dans l'entre-deux des lignes pour se disposer à l'attaque du camp de Denain.

Elle était prête à se porter en avant, lorsqu'on aperçut la tête de l'armée du prince Eugène qui accourait en plusieurs colonnes de l'autre côté de l'Escaut. Dans ce même instant quelqu'un propose à Villars de commander des fascines pour combler les retranchements de Denain. « Croyez-vous répond-il

en montrant l'armée ennemie, que ces messieurs nous en donnent le temps? Nos fascines seront les corps des premiers de nos gens qui tomberont dans le fossé; marchons. »

En effet, il n'y avait pas un moment, pas une seule minute à perdre. L'infanterie, s'avançant sur quatre lignes, fut saluée, à cinquante pas des retranchements, par un feu énorme qui ne causa pas le moindre désordre. Il redoubla à vingt pas, et deux bataillons seulement firent le coude. Le reste continua à marcher avec le même ordre, descendit dans le fossé, et emporta le retranchement avec une valeur remarquable. D'Albemarle est fait prisonnier sous les pieds même du cheval de Villars, qui, à peine entré dans Denain, ordonne au comte de Broglie de courir à Marchiennes, tandis qu'il poursuit de son côté l'ennemi fuyant sur l'Escaut. Malheureusement pour celui-ci, les ponts se rompirent sous la multitude des chariots et des fuyards, en sorte que les vingt-quatre bataillons qui défendaient les lignes et les retranchements, furent entièrement pris ou tués, sans qu'il en eût coûté aux Français plus de cinq cents hommes. Le tête de l'armée d'Eugène touchait en ce moment à l'Escaut; mais la rupture des ponts, et la quantité des troupes qui bordaient le fleuve, l'arrêtèrent. Marchiennes, investie pendant le combat, se rendit six jours après, et livra encore quatre mille prisonniers, deux cents pièces de canon de tout calibre, et toutes les provisions que l'ennemi n'eut pas le temps de jeter dans la Scarpe.

Cette brillante journée délivra Landrecies, avança

les négociations d'Utrecht, et acheva de sauver la France. L'armée française, si long-temps réduite à se défendre, reprit enfin l'offensive. Dans le reste de la campagne, le talent et l'audace firent retomber en son pouvoir Douay, le Quesnoy et Bouchain; et le prince Eugène, changeant aussi de rôle, fit d'inutiles efforts pour s'y opposer. A l'exemple des Hollandais, qui avaient fait cette année en Champagne, et jusque dans le Soissonnais, une course marquée par des ravages, des partisans français se hasardèrent loin des frontières, et inquiétant les Hollandais aux portes de Rotterdam, commencèrent à les faire trembler à leur tour pour leur propre territoire. Cinq places emportées en moins de trois mois, cinquante-trois bataillons prisonniers de guerre, cent pièces de gros canon, cinquante mortiers et quatre cents milliers de poudre, tels furent les résultats de cette campagne célèbre, le plus beau fleuron de la gloire de Villars. Ce ne fut pas d'ailleurs sans bien des contrariétés qu'il obtint ces succès : les Albergotti, les Montesquiou, et d'autres officiers supérieurs, anciens compagnons de ses travaux, semblaient cette année, par un dénigrement perpétuel de ses plans, taxés par eux d'inexécutables, avoir pris à tâche de faire échouer toutes ses opérations; et il ne fallut pas moins que le caractère tranchant et décidé du général, pour se raidir contre l'opposition, et ne pas céder à des considérations d'égards qui eussent été funestes aux intérêts de la patrie.

La suspension d'armes entre la France et l'Angleterre, assurée par un acte solennel, après la cession

de Dunkerque; une nouvelle renonciation de Philippe au royaume de France pour lui et ses enfants, que la mort du dauphin et de son fils aîné avaient rapprochés du trône, acte qui se fit à Madrid, en présence de commissaires anglais envoyés pour en être témoins, et des principaux seigneurs espagnols convoqués pour cet objet, et qui étendit l'armistice sur l'Espagne et le Portugal; les succès de Villars et la charge de la totalité des subsides, qui retomba dès lors sur les Hollandais, ramenèrent enfin ces derniers à des dispositions plus pacifiques; et les négociateurs d'Utrecht purent travailler, avec l'espérance du succès, aux différents traités qui devaient ramener la paix générale.

Le 11 avril 1713, il y eut sept traités signés à Utrecht, tous très-importants, parce qu'ils ont fixé pendant presque tout le reste du siècle l'état de l'Europe.

Par le traité avec la Savoie, on rend à Victor-Amédée la Savoie, le comté de Nice et leurs dépendances. Tout ce qui est dans les Alpes, à l'eau pendante du côté du Piémont, lui appartiendra. Tout ce qui est du côté du Dauphiné et de la Provence appartiendra à la France. Les sommités seront partagées. L'île et le royaume de Sicile sont cédés au duc, et les couronnes d'Espagne et des Indes lui appartiendront au défaut des descendants de Philippe V. Toutes les possessions enfin que Léopold lui avait montrées en 1703, pour l'attirer dans la grande alliance, savoir : une partie du Montferrat, et des provinces d'Alexandrie et de Valence, toutes les terres entre le Pô et le Tanaro, la

Lomeline, la vallée de la Sésia, le Vigevanasque, le droit sur le fief des Langhes, possessions que l'empereur avait promises, quoiqu'elles ne lui appartinssent pas, sont assurées au duc, ce qui le rendait très-puissant en Italie.

Dans le traité avec le Portugal il n'y a d'important que la cession faite par la France de la navigation de l'Amazone, et des forts qui avoisinent cette rivière dans un espace indiqué d'une manière qui a rendu cette cession très-avantageuse aux Portugais. On y observe de plus cette clause singulière, qu'il ne sera permis aux vaisseaux de guerre français d'entrer dans les grands ports de Portugal qu'au nombre de six, sans que les autres nations soient, par le traité, assujetties à la même réserve.

Par le troisième traité l'électeur de Brandebourg eut l'utile et l'agréable : l'utile, par la cession de la haute Gueldre, du pays de Kessel, de la principauté de Neufchâtel, du Valengin et de ses dépendances; l'agréable, en ce que la France et l'Espagne le reconnurent roi de Prusse, avec tous les honneurs rendus aux têtes couronnées.

Il y eut deux traités avec la Hollande, l'un de commerce, peu différent de celui de Nimègue : liberté de transit, faveur sur les douanes, et autres arrangements semblables; de plus, un article pour se procurer aussi en Espagne les mêmes avantages que la France pouvait avoir. Le traité politique fixe les villes d'où sortiront sur-le-champ les Français, et où les Hollandais tiendront garnison pour leur servir de barrière, avec la clause expresse que jamais ces villes

ne pourront appartenir à aucun prince ou princesse de la maison de Bourbon. C'étaient Namur, Tournay, Menin, Furnes, Dixmude, Ypres, le fort de Knok, et quelques autres de moindre importance. On rend à la France Lille, Orchies, Aire, Béthune, Saint-Venant, le fort Saint-François et leurs dépendances. Enfin les Pays-Bas sont cédés à l'électeur de Bavière, dont l'empereur occupait encore le pays, et cela jusqu'à ce qu'il ait été rétabli dans son électorat, et mis en jouissance, à titre de dédommagement, du royaume de Sardaigne.

Comme pour la Hollande il y eût deux traités pour l'Angleterre. Celui de commerce est neuf en son genre par le détail où il entre sur la qualité des marchandises, leur espèce, le taux des droits auxquels elles sont assujetties, les prohibitions, l'affranchissement. Toutes ces choses sont expliquées en trente-neuf articles. Ils paraissent mettre assez d'égalité entre les droits commerciaux des deux nations. Cependant, en y regardant de près, on croit apercevoir, au sujet de l'introduction des marchandises anglaises en France, des conditions qui préparaient, pour la suite, des avantages à l'Angleterre.

Mais ils sont bien plus marqués, ces avantages, dans le traité intitulé : *de paix et d'amitié*. La France y garantit la succession au trône anglais dans la ligne protestante, renonce à tout droit sur la monarchie d'Espagne, et à toute innovation en matière *de commerce et de navigation* qui, dans ce royaume, pourrait favoriser exclusivement la maison de Bourbon. Les fortifications de Dunkerque et les ouvrages de

mer seront rasés et ruinés aux dépens de la France, et les écluses qui servaient à nettoyer le port détruites. La baie d'Hudson appartiendra à l'Angleterre. Elle aura encore la Nouvelle-Écosse, autrement dite l'*Acadie*, suivant ses anciennes limites, qu'on négligea de spécifier autrement, ce qui, quarante ans après, fut la cause d'une nouvelle guerre; la pêche exclusive sur ses côtes, l'île de Terre-Neuve et les îles adjacentes, où les Français ne pourront conserver que quelques plages sans fortifications. Dans ces parages même il ne leur sera permis de pêcher qu'à des distances spécifiées. Ils garderont l'île royale du cap Breton, mais laisseront aux Anglais seuls l'île de Saint-Christophe, qu'ils possédaient auparavant en commun, dans les Antilles. Enfin, dans un traité fait entre l'Angleterre et l'Espagne, celle-ci assure à l'autre la possession de Gibraltar et de l'île Minorque, avec le Port-Mahon, sa forteresse.

Ainsi finit la guerre entre la France, l'Espagne, la Savoie, le Portugal, la Prusse, la Hollande et l'Angleterre. On a dit que la reine Anne rendit alors un grand service à Louis XIV: on en convient; mais aussi que pouvait-elle gagner de plus en continuant la guerre? L'Angleterre, en effet, qui n'avait aucun droit à la succession de Charles II, acquérait des domaines de ce prince deux beaux ports sur la Méditerranée, forçait les Français de détruire eux-mêmes une citadelle qui lui portait ombrage, s'emparait de la plus riche pêche de la mer, recevait en Amérique un pays illimité dont elle pouvait étendre les bornes à son gré, et d'où elle pourrait envahir dans la suite

le commerce des fourrures, et gênait enfin celui des Français dans les états d'Europe, par les faveurs qu'elle faisait accorder au sien. Elle aurait pu, en ne cessant pas si promptement les hostilités et en ne retirant pas ses troupes, faire obtenir à l'empereur les conditions qu'il exigeait pour conclure aussi la paix : mais ces conditions ne regardaient que des arrangements dans le continent qui intéressaient peu les insulaires. Ils avaient ce qu'ils désiraient : c'était à leur allié à se tirer d'embarras comme il le pourrait ; n'ayant plus besoin de lui, ils l'abandonnèrent.

Pendant le cours des négociations d'Utrecht, les Français firent tous leurs efforts pour engager l'empereur à conclure aussi la paix. On lui offrait à peu près tout ce qu'il pouvait raisonnablement désirer : la paix de Ryswick pour base du traité, le Rhin de part et d'autre pour limite jusqu'à Strasbourg, la cession de Landau, des Pays-Bas espagnols, du royaume de Naples, du duché de Milan, et de quatre places sur la côte de Toscane. Pour tant d'abandons, on ne demandait que le rétablissement des électeurs de Cologne et de Bavière. Mais l'empereur ne pouvait se résoudre à renoncer à la monarchie espagnole, et ne s'accommodant d'aucun des dédommagements qu'on lui offrait, les hostilités se prolongèrent encore, et le théâtre s'en établit sur le Rhin.

Le prince Eugène avait réuni cent mille hommes derrière les lignes d'Etlingen, moins étendues, et par cela même beaucoup plus fortes que celles de Stolhoffen. Villars les menaçait sans le moindre dessein de les attaquer; et, étant parvenu par ses feintes à y

attirer l'ennemi, il s'étendit rapidement sur la gauche du Rhin, depuis Lauterbourg jusqu'au delà de Landau qu'il investit, après s'être emparé de tous les passages du fleuve au-dessus de Mayence, ou les avoir masqués. Ce fut le fruit d'une marche de seize lieues en vingt heures. Le maréchal encourageait le soldat par ses paroles et le soutenait encore de son exemple en marchant lui-même à pied. Cette diligence lui livra Spire, Worms et d'autres villes sur le Rhin. Dans la première, on s'attendait si peu à voir arriver les Français, que l'on en prit l'avant-garde pour celle de l'armée impériale, qu'on supposa avoir passé le Rhin à Philisbourg, et qu'on lui offrit des logements pour le prince de Savoie.

Mais, si le soldat secondait l'ardeur du général, l'officier était toujours mu par un esprit de contrariété. Cette course en offrit un exemple assez remarquable. Au nombre des mesures de sûreté que Villars avait prises pour l'accomplissement de ses plans, il avait arrêté l'attaque d'un fort devant Manheim, d'où l'ennemi, qui y avait un pont de bateaux, aurait pu former des entreprises inquiétantes. Albergotti, chargé de l'enlever, se borna à le bloquer, sous prétexte que les ouvrages en étaient trop forts pour céder suivant ses désirs. Instruit de l'inexécution littérale de ses ordres, Villars se rend sur les lieux et en donne de nouveaux. « Attaquez, dit-il à Albergotti; et, quand vous serez maître du fort, vous serez étonné et peut-être honteux de l'avoir trouvé si bon. » La prédiction se vérifia d'une manière accablante pour Albergotti; car, à son extrême confusion, il n'y eut

pas même de défense, et le fort se trouva évacué. « Messieurs, dit alors sèchement Villars aux officiers, apprenez à régler une autre fois vos idées avec plus de soumission sur celles de votre général. »

Le 25 juin la tranchée fut ouverte devant Landau par le maréchal de Bezons, qui commandait le siége. Mais comme tout allait trop lentement au gré de l'impatient Villars, il s'y transporta vers la mi-juillet; et, ne quittant plus la tranchée, il accéléra les opérations en brusquant les attaques. Trop de déférence encore pour les conseils des ingénieurs auxquels il sacrifia les siens pensa être fatale aux assiégeants; et, s'il eût tenu davantage à ses avis expéditifs, on eût évité l'effet de plusieurs mines que les assiégés n'auraient pas eu le temps de charger. Enfin son activité et son opiniâtreté l'emportèrent sur celle de la garnison, que commandait le prince de Wurtemberg; et il la contraignit à capituler le 20 d'août, et à se rendre prisonnière de guerre, malgré la répugnance du prince à accéder à cette condition.

Landau n'était pas rendu que les vues du maréchal s'étaient portées sur Fribourg, vers l'autre extrémité de l'Alsace. Il inquiéta encore les lignes d'Etlingen, et, à la faveur de ce jeu, il investit Fribourg comme il avait investi Landau. Mais il fallut déloger d'abord le général Vaubonne de la hauteur du Roscoff, montagne escarpée où il était retranché, et d'où il couvrait Fribourg. Le comte du Bourg, chargé de l'attaque, demandait des outils, des pioches, des fascines : « Rien de tout cela, répond Villars, des hommes! » Et payant toujours d'exemple, il

met pied à terre; et, après avoir grimpé péniblement la hauteur, accompagné de deux princes du sang et d'une noblesse ardente, il culbute en effet l'ennemi. Une partie se jeta dans Fribourg, et le reste dans les gorges de la Forêt-Noire. Ils y furent poursuivis par un détachement qui pénétra jusqu'au Danube, et jeta l'alarme dans l'empire, où l'on crut voir arriver toute l'armée française.

La saison était trop avancée pour oser tenter une pareille incursion, et la difficulté de rassembler des vivres ne permit même d'ouvrir la tranchée devant Fribourg que le 30 septembre. C'était tard pour une place de première force, qui contenait dix-neuf bataillons, et qui avait un château et des forts à peu près imprenables par leur situation. Villars commença par se fortifier, tant du côté des montagnes que de celui de la plaine, afin de n'être pas troublé lui-même par le prince Eugène, qui en effet s'approchait et rebroussa chemin aussitôt. Au bout d'un mois de travaux et de combats meurtriers, la brèche fut praticable, et l'on se disposait à l'assaut lorsqu'un drapeau blanc annonça la reddition de la ville. Il avait été arboré de l'ordre des magistrats, le gouverneur, le baron Harsch, s'étant retiré dans le château avec ses vivres et la meilleure partie de sa garnison.

Le premier soin de Villars fût de se porter à la brèche, et de la faire garder pour prévenir tout désordre. Il réunit ensuite dans un couvent cinq mille soldats laissés par le gouverneur, et les femmes des officiers que, toujours attentif à ne rien diminuer des inquiétudes qui pouvaient accélérer la reddition de

la place, il avait refusé de laisser sortir, malgré les sollicitations galantes et généreuses de ses propres officiers. Il imposa enfin la ville à un million pour se racheter du pillage, et sous la condition expresse qu'on ne tirerait pas du château un seul coup de canon; déclarant que dans le cas contraire il ferait tout passer au fil de l'épée. Il signifia de plus au gouverneur, qui croyait avoir fait un coup de parti en se déchargeant de la nourriture de cinq mille hommes qui lui étaient inutiles, qu'il ne tromperait pas sa confiance à l'égard des malheureux abandonnés à sa discrétion, mais qu'il le prévenait qu'ils n'auraient d'autre subsistance que celle qu'ils recevraient du château. Sur cet avis, auquel il s'attendait peu, le baron lui adressa une lettre pathétique, où il observait que son honneur lui défendait une mesure qui lui ôterait les moyens de suivre les ordres de son général et de son maître, et qu'il ne pouvait croire que la religion du général français lui permît de faire mourir de faim des chrétiens qui étaient en son pouvoir. Mais Villars lui répondit que son honneur, sa religion, et ce qu'il devait à son maître et aux Français, ne lui permettaient pas davantage de laisser du pain à un ennemi qui n'en voulait que pour tuer les Français. « Ainsi, ajouta-t-il, vous enverrez du pain aux soldats que vous abandonnez, ou c'est vous-même qui répondrez à Dieu de ceux qui périront à vos yeux : » et, pour rendre cette réponse plus efficace, deux jours après il fit porter aux portes du château une vingtaine de soldats épuisés par la faim. La garnison, également touchée et effrayée de ce spec-

tacle, obligea son gouverneur de fournir du pain et de la viande aux prisonniers.

Celui-ci cependant, que ses instructions forçaient de tenir jusqu'à la dernière extrémité, ayant sollicité et obtenu de Villars de députer vers le prince Eugène pour lui faire connaître sa situation et en obtenir une modification de ses ordres, il en résulta une espèce d'armistice, pendant lequel le général français disposa ses batteries sans obstacles contre le château. Mais il comptait davantage sur la disette qu'il avait commencé à y faire naître par sa fermeté. Elle fut blâmée dans les cercles de la cour comme une cruauté. Cependant Villars prouva par l'événement que, loin de mériter d'être taxée si durement, elle avait au contraire épargné l'effusion du sang. Le 13 novembre, en effet, sans qu'on eût brûlé une seule amorce, les forts capitulèrent, sur la permission qui en fut accordée par le prince Eugène.

Mais déjà les chefs des deux armées étaient chargés de missions plus consolantes. Dans le cours même de la campagne, des ouvertures de paix avaient été faites par l'intermédiaire de quelques-uns des princes de l'empire, et les deux généraux avaient été munis de pouvoirs pour la traiter. Ils convinrent à cet effet, de se réunir le 26 novembre à Rastadt. Entre deux guerriers qui s'estimaient, et qui, par état et par caractère, avaient un égal éloignement pour les subtilités des diplomates ordinaires, les négociations ne devaient être ni longues ni difficiles; aussi n'éprouvèrent-elles d'autres longueurs que celles qui provenaient de la discordance de leurs instructions. Lors-

qu'ils furent convenus des principaux articles, ils les envoyèrent dans leurs cours respectives pour y être approuvés; et pendant l'examen ils se promenèrent, chacun de leur côté, chez les princes voisins.

Les consentements étant arrivés, Eugène et Villars se rejoignirent encore à Rastadt; et, le 6 mars 1714, ils signèrent un traité qui ne devait cependant avoir sa pleine sanction que, quand l'empereur aurait pu faire connaître aux princes de l'empire les conditions qui les regardaient, ce que l'urgence des circonstances ne permettait pas dans ce moment : mais, tant pour cette considération que pour des explications de détail auxquelles les conférences militaires de Rastadt étaient peu propres, il fut indiqué une diète à Bade en Suisse pour le milieu de l'année. Eugène et Villars y reparurent accompagnés de plénipotentiaires, ministres et agents de toutes les parties de l'Allemagne et de l'Italie, et le 7 septembre, la paix définitive avec l'empereur et l'empire y fut solennellement signée. Les parties contractantes s'y firent des restitutions réciproques. Fribourg et tous les forts sur la droite du Rhin furent rendus à l'empire; Landau et toute la gauche du fleuve restèrent à la France. L'électeur de Trèves, le prince Palatin, le grand-maître de l'ordre Teutonique, les évêques de Spire et de Worms, et les maisons de Bade et Wurtemberg rentrèrent dans les états que la France leur avait enlevés, et la maison de Bavière fut rétablie dans la totalité de ses droits et de ses dignités. Les Pays-Bas, que l'électeur possédait jusqu'à la paix, retournèrent à la maison d'Autriche, excepté les portions qui en

avaient été distraites pour le roi de Prusse. Enfin, l'empereur obtint les royaumes de Naples et de Sardaigne, avec le duché de Milan, ainsi que l'état des Présides, sur les côtes de Toscane.

On ne put obtenir de Charles de transiger avec Philippe; et ce fut moins pour ce qu'il en eût coûté à sa fierté en abdiquant un titre qu'il avait porté dans la capitale même de l'Espagne, que pour ne pas avoir l'air d'abandonner les Catalans, qui s'étaient si généreusement dévoués à sa cause, et qui combattaient encore pour lui. Mais, par le trentième article du traité de Bade, il déclarait n'entendre interrompre à l'avenir pour aucun sujet, la paix établie par le présent traité, ce qui était un engagement tacite de ne point attaquer Philippe. Outre la nullité absolue de contact entre eux qui le garantissait déjà suffisamment, l'empereur le promit encore par l'organe du prince Eugène, qui en donna sa parole à Villars.

On doit observer que Charles VI, qui prit le titre de *roi Catholique* dans le traité de Rastadt, ne le garda pas dans celui de Bade, et qu'il le reprit dans celui qu'il conclut à Anvers le 15 novembre de l'année suivante. C'est le traité dit *de la Barrière*, qu'on peut regarder comme le complément de ceux d'Utrecht, de Rastadt et de Bade, et qui régla définitivement le sort des villes de la Flandre espagnole, dont la défiance hollandaise crut devoir se faire un rempart contre la France, en obtenant le droit d'y tenir des garnisons payées par l'empereur.

Ainsi cette guerre, si féconde en calamités de tout genre, et qui durait depuis le commencement du

siècle, finit précisément par les stipulations mêmes qui avaient été mises en avant dans le traité de partage pour la prévenir.

Louis XIV avait besoin du repos que lui donna la paix pour régler les affaires de son royaume. Pendant que la guerre cessait dans l'état, elle continuait dans l'église. Les querelles du jansénisme que l'on croyait assoupies se rallumèrent à cette époque avec un nouveau scandale et une fureur qui devait se prolonger un demi-siècle. La faiblesse et les tergiversations du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, y donnèrent lieu(1). Inconséquent dans presque toutes ses démarches, obstiné à ne pas revenir sur ses pas, quand il était temps de le faire encore avec honneur, favorisant enfin secrètement les jansénistes sans s'avouer janséniste lui-même, de fausses mesures contribuèrent à verser le mépris sur un caractère vertueux, qui eût jeté au contraire le plus grand lustre, si la sagesse et la prudence l'eussent dirigé.

Le père Quesnel, de la congrégation de l'Oratoire, disciple d'Arnaud, et écrivain qui, dans le cours des disputes théologiques de ce temps, s'était assez constamment expliqué sur toutes les autorités avec une âcreté de style qui devait appeler une suspicion involontaire sur lui, avait fait paraître, en 1671, des réflexions morales sur l'Évangile. Elles étaient courtes, et ne formaient alors qu'un seul volume avec le texte. L'onction qui y était répandue les fit goûter d'abord assez généralement. En 1687, une seconde édition en trois volumes, renfermant tous les livres du nouveau

(1) De Beausset, *Vie de Fénélon*. — D'Avrigny, *Mém. dogm.*

Testament, avec des réflexions plus étendues, eut encore plus de vogue que la première. Une troisième, en 1673, portée à quatre volumes, reçut l'approbation spéciale de M. de Noailles, évêque alors de Châlons-sur-Marne, et plusieurs évêques, à son exemple, la répandirent dans leurs diocèses. Enfin, en 1699, on en prépara une quatrième, et c'est celle-ci qui devint le sujet de tous les troubles.

Cependant l'empressement extraordinaire que depuis long-temps témoignaient les jansénistes pour cette production, éveilla le soupçon sur la doctrine qui y était contenue. Plusieurs crurent y reconnaître non-seulement une allusion perpétuelle à ce qui s'était passé au sujet de l'affaire de Jansénius, et une affectation particulière à représenter les disciples de l'évêque Flamand comme des martyrs de la vérité, mais encore une insinuation adroite de la doctrine condamnée dans son ouvrage. L'orage enfin commençait à gronder sourdement contre le livre, lorsque ses partisans espérèrent le conjurer par un suffrage imposant, celui même de Bossuet, auquel on avait demandé un avertissement pour cette dernière édition, et qui ne s'y refusa pas. Il y avait mis à la vérité la condition de changer ou de corriger cent vingt propositions; et, moyennant cette suppression, il justifiait les propositions équivoques qui restaient et qui pouvaient être expliquées favorablement. Cet expédient, qui eût étouffé tant de troubles dans leur naissance, fut malheureusement éludé, et l'ouvrage fut imprimé sans les suppressions proposées, et, par une suite nécessaire, sans l'avertissement promis. Cette

conduite éclaira Bossuet sur les motifs peu sincères qui avaient inspiré la demande. Néanmoins, pendant les quatre années qu'il vécut encore, il ne dénonça pas l'ouvrage, n'osant attaquer juridiquement peut-être un livre sur lequel on eût pu lui opposer une justification de sa main; et il se contenta de s'expliquer hautement sur la doctrine qui y était renfermée.

Cette apologie de Bossuet, que de son vivant on n'eût pas osé faire paraître isolée, fut livrée au public six ans après sa mort, et précisément après un premier décret rendu par le pape Clément XI, en 1708, contre le livre du père Quesnel. On trouva piquant, et on regarda même comme un coup de parti, de mettre en opposition le jugement du souverain pontife et le sentiment d'un prélat à qui la voix publique, *parlant d'avance le langage de la postérité*, avait assigné un rang parmi les pères de l'église. Mais, outre l'inconvenance de paraître attribuer à Bossuet une espèce d'infaillibilité que l'on disputait au pape, on cachait surtout les circonstances qui rendaient son approbation conditionnelle. Au reste, sur des matières si délicates, la dernière pensée de l'évêque de Meaux, comme de tout autre, ne pouvait se trouver dans un simple manuscrit, toujours susceptible de corrections tant que l'auteur lui-même ne l'a pas mis au jour. Et, de plus, quelque juste réputation que Bossuet se fût acquise par ses grands talents, il suffisait qu'il fût homme pour être passible de l'erreur; et, pour que son opinion, en supposant qu'elle fût véritablement opposée à une décision reçue par l'église,

fût en ce cas ce qu'elle eût été de la part de tout autre, entièrement dénuée de toute autorité.

Loin d'en imposer en effet aux évêques de Luçon et de La Rochelle, ils publièrent, en 1711, contre le livre des *Réflexions*, des mandements qui étaient des espèces de traités dogmatiques sur la grâce. L'annonce de ces ouvrages, affichée aux endroits accoutumés de la capitale, le fut aux portes de l'archevêché. Le cardinal s'en tint pour offensé, et demanda justice au roi qui, malgré son opinion personnelle, voulut bien entrer dans la peine du prélat. Mais, après cette démarche, le cardinal, au lieu d'attendre la justice du monarque, se la fit lui-même, en obligeant le supérieur du séminaire de Saint-Sulpice de renvoyer deux neveux de ces évêques, qui n'étaient pour rien dans cette affaire. Cette démarche lui fit tort. Les deux évêques en prirent occasion de noter le cardinal comme favorisant les nouveautés, et celui-ci, qui eût pu faire encore son profit d'une accusation dont la violence nuisait à ses auteurs, récrimina maladroitement par un mandement qui, contre l'évidence des faits, dénonçait l'instruction des évêques comme janséniste. Le public vit dans cette accusation, ou un acte de folie manifeste, ou une finesse de parti assez maladroite, qui consistait à vouloir faire entendre qu'il était facile de trouver du jansénisme dans les ouvrages même les plus opposés à cette doctrine.

Cependant, le père Le Tellier, confesseur du roi, antagoniste déclaré de l'ouvrage, et, par ce motif, beaucoup moins prévenu que son prédécesseur en

faveur du cardinal, cherchait à soulever le corps épiscopal contre lui. Ce projet fut découvert par une lettre qu'intercepta le cardinal, et qu'il envoya au roi et au duc de Bourgogne, nommé arbitre par son aïeul entre l'archevêque de Paris et les deux évêques. Le moins qu'on supposait qu'il en pût arriver était le renvoi du père Le Tellier; mais le prélat gâta encore sa cause en se faisant toujours justice et toujours sur des innocents. Il retira tout à coup les pouvoirs à la plupart des jésuites de son diocèse, sous le prétexte qu'ils enseignaient une mauvaise doctrine et qu'ils soulevaient le troupeau contre le pasteur. L'accusation et la punition étaient publiques; les preuves seules ne l'étaient pas : aussi ce procédé parut-il tyrannique; et en supposant que quelques jésuites fussent entrés dans une intrigue contre lui, on trouva mauvais qu'il en fît un crime à tout le corps, qui n'en pouvait être responsable.

Pendant que ces choses se passaient, le duc de Bourgogne, travaillant avec les conseillers qu'il s'était adjoints à réconcilier les prélats, serait parvenu à leur faire goûter sa décision comme un jugement en leur faveur, si l'un des articles essentiels de la médiation n'eût porté que le cardinal s'expliquerait dans une forme authentique sur la doctrine des réflexions. Après les éloges qu'il leur avait donnés, il regarda ce point comme une contradiction, ce qui n'était pas absolument constant, l'histoire ecclésiastique offrant plus d'un exemple d'ouvrages accueillis d'abord, et condamnés ensuite. Il demanda un délai au duc, espérant que le temps apporterait des changements;

mais le duc mourut, et le roi, plus absolu, ne lui laissa que l'option, ou de souscrire aux conditions de la médiation, ou de se soumettre au jugement du pape.

L'amour-propre du cardinal se trouva moins humilié de ce second parti, et il écrivit au roi que « si le pape jugeait à propos de censurer le livre du père Quesnel dans les formes, il recevrait sa constitution et sa censure avec tout le respect possible; qu'il serait le premier à donner l'exemple d'une parfaite soumission d'esprit et de cœur, et qu'il se ferait une vraie joie de profiter des instructions de sa sainteté, et d'apprendre de lui à parler correctement sur des matières si importantes. »

En conformité du vœu du cardinal, Louis XIV requit le pape Clément XI de porter son jugement. Rome fut près de trois ans à le prononcer; et, parce que les jésuites avaient été considérés comme les promoteurs de la condamnation, on n'en vit qu'un seul parmi les théologiens formant la commission, encore était-il théologien en titre du saint-siége; les autres étaient pris dans les ordres et les écoles les plus opposés à cette société. Après les conférences préparatoires des commissaires, toutes les propositions furent longuement et scrupuleusement examinées, en présence d'un grand nombre de prélats, de neuf cardinaux et du pape, qui fit même un travail sur cette matière. Ce ne fut que le 8 septembre 1713 que parut enfin la bulle du souverain pontife, par laquelle cent et une propositions, dans le livre des *Réflexions morales*, furent condamnées ensemble, sans spécifica-

tion particulière, et, comme on dit, *in globo*, sous les qualifications d'hérétiques, suspectes d'hérésie, téméraires, malsonnantes, etc.; de sorte qu'on ne pouvait appliquer à chacune sa véritable imputation, vice radical aux yeux de ceux qui furent bien aises de trouver un motif pour éluder la censure. C'est la fameuse constitution *Unigenitus*, constitution qui a été la cause ou le prétexte de tant de troubles.

Aussitôt qu'elle fut arrivée en France, et avant qu'elle y fut acceptée, le cardinal se pressa de donner un mandement où il proscrivit le même livre. Mais le calme que promettait cet incident fut trompeur. Le roi présenta d'abord la bulle aux évêques qui se trouvaient à Paris pour l'assemblée du clergé. Ils étaient au nombre de quarante-neuf. Louis XIV pria le cardinal d'Estrées, ancien du cardinal de Noailles, de s'absenter de l'assemblée, pour laisser à ce dernier l'honneur de la présider. Elle se tint dans son palais, et dura trois mois. On lui laissa le choix des commissaires qui devaient faire le rapport, et l'on cumula toutes les déférences, tant par égard pour ses vertus que pour essayer de le regagner : mais toutes ces avances furent perdues. Le rapport conclut à accepter la bulle, et ce fut le vœu qu'émirent aussi, le 13 janvier 1714, quarante évêques de l'assemblée. Ils se réunirent encore dans la publication d'une instruction pastorale pour éclaircir le sens captieux de certaines propositions qui n'avaient rien de condamnable en elles-mêmes, mais qui avaient été notées, pour les conséquences que le parti voulait en déduire. Telle était celle-ci : « La crainte d'une excommunication

injuste ne doit pas nous empêcher de faire notre devoir, » par laquelle on prétendait légitimer le mépris des censures qui avaient été portées dans l'affaire de *Jansénius*. Quant au cardinal, qui, lors de la condamnation de Fénélon, avait dit si nettement : « Pierre a parlé par la bouche d'Innocent, » il refusa cette fois de se joindre au sentiment de la majorité, et, d'accord avec sept autres évêques, il prétendit devoir recourir au pape, pour lui proposer leurs peines et leurs difficultés.

Après l'assemblée du clergé, le roi fit présenter la bulle au parlement, où elle fut enregistrée le 15 février 1714, sans autre opposition que les réserves ordinaires à l'égard de tous les rescrits venant de la cour de Rome, et quelques observations conservatrices sur les conséquences à tirer contre l'autorité des rois, de la proscription de la maxime citée ci-dessus, au sujet des excommunications. Le parlement, il est vrai, n'avait plus alors la voie des remontrances avant l'enregistrement. Louis XIV la lui avait enlevée en 1673 : mais le parlement n'était point absolument passif pour cela dans la législation, et le roi consultait toujours d'avance à cet égard les têtes les plus judicieuses de la cour. De ces communications préalables il sortait des résolutions beaucoup plus sages que lorsque la marche du gouvernement était perpétuellement entravée par les oppositions des magistrats. Le chancelier de Lamoignon observait, à ce sujet, que nos meilleures lois ont été portées dans l'intervalle où le parlement a été privé du droit de remontrances.

Malgré le concert des quarante évêques de l'assemblée, l'adhésion déjà connue de la part des autres, auxquels le roi avait fait parvenir sa déclaration, et l'acceptation enfin du parlement, le cardinal, dix jours après l'enregistrement de celui-ci, publia un nouveau mandement, par lequel, tout en renouvelant la condamnation du père Quesnel, il défendait, sous peine de suspense, de défendre la bulle. Quelque bizarre que fût cette démarche, elle ne laissa pas que d'embarrasser plusieurs docteurs de Sorbonne, convoqués en ce moment pour l'acceptation; et elle donna lieu, avant et après la conclusion, à des scènes tumultueuses dans l'assemblée, et ensuite à des exclusions, des exils, des enlèvements même, qui, suivant Saint-Simon, pensèrent atteindre jusqu'au cardinal, et qui furent comme le prélude des rigueurs exercées depuis, durant le cours du règne suivant.

Quant aux évêques auxquels le roi fit tenir la bulle après l'enregistrement, cent dix l'acceptèrent purement et simplement. Douze ou treize suivirent l'exemple du cardinal, ou du moins n'acceptèrent qu'avec des explications. Mais tous d'ailleurs, à l'exception de l'évêque de Mirepoix, condamnèrent le père Quesnel.

Après avoir essayé en vain de ramener à l'unité, par les voies de la douceur, les évêques récalcitrants, et surtout le cardinal, Louis XIV pensa aux voies de rigueur, et il fut question de les déposer. Mais, pour parvenir à ce but, le choix des moyens était difficile. Fénélon, qui s'était déjà fait remarquer par son mandement pour l'acceptation, composa un mémoire à ce sujet.

La voie des commissaires du pape, toujours odieuse à l'église de France, aurait éprouvé de l'opposition de la part des tribunaux du royaume. Les conciles provinciaux étaient plus canoniques, mais ils présentaient encore de grandes difficultés. Il restait la voie d'un concile national, et c'est celle que préférait Fénélon, comme rappelant l'ancienne discipline, conciliant mieux tous les droits, et pouvant vaincre plus facilement toutes les résistances. Ce fut aussi celle à laquelle s'arrêta le roi, et il avait envoyé Amelot à Rome pour se concerter à cet égard avec le pape, lorsque la mort qui surprit le monarque changea entièrement la face des affaires.

Ce prince passait une vieillesse triste, dans l'intimité de madame de Maintenon, plus vieille que lui. La cour, autrefois si gaie, participait à cette apathie mélancolique. Les plaisirs ne s'y présentaient que rarement, et comme à la dérobée, à l'occasion de quelques fêtes majestueuses que la dignité du trône exigeait encore; mais le sérieux de la dévotion y dominait.

En contraste s'élevait une nouvelle cour, celle de Philippe, duc d'Orléans, fils de Monsieur, dont la jeune société professait assez hautement une vie licencieuse. Le roi ne le croyait pas si perverti pour les mœurs qu'il voulait le paraître, et il disait de lui que c'était un *fanfaron de vices*. Cependant il voyait avec regret que le gouvernement du royaume allait tomber entre ses mains. A cet égard il éprouva des sollicitations importunes qui affligèrent ses derniers moments. Déjà il avait donné au duc du Maine et au

comte de Toulouse, tous deux enfants de madame de Montespan, le pas sur tous les seigneurs du royaume. Par un édit enregistré le 2 août 1714, il les appela à la couronne de France eux et leurs descendants, à défaut de princes légitimes; mais les amis du duc du Maine, et à leur tête madame de Maintenon, qui l'avait élevé, pressèrent le moribond de faire un testament par lequel il assurerait d'une manière plus positive le sort du duc, et enlèverait au duc d'Orléans le pouvoir de priver le fils légitimé des avantages que la faiblesse du père lui décernait. C'était un conseil de régence qu'on lui demandait, afin de borner la puissance du régent. Il fit son testament sur ce principe; mais, en le remettant clos entre les mains du premier président, pour n'être ouvert qu'en présence des pairs assemblés, il lui dit, suivant Saint-Simon: « Voici mon testament. L'exemple des rois mes prédécesseurs et du roi mon père, ne me laisse pas ignorer ce que celui-ci pourra devenir; mais on l'a voulu, on m'a tourmenté, on ne m'a donné ni paix ni patience qu'il ne fût fait. J'ai donc acheté mon repos. Prenez-le; emportez-le. Il deviendra ce qu'il pourra; mais au moins je serai tranquille, et je n'en entendrai plus parler. »

Après cet acte de sa dernière volonté, il ne fit plus que languir; et l'année suivante, à la fin d'août, croyant ressentir en lui les premières atteintes d'une mort prochaine, il s'y disposa en chrétien. Il gémit sur les désordres de sa jeunesse, en fit un aveu public, demanda pardon des scandales qu'il avait causés, repassa dans l'amertume de son cœur les erreurs de sa

vie, et reçut les derniers sacrements avec des sentiments de résignation qui édifièrent toute la cour, appelée à ce spectacle. Louis XIV mourut le premier septembre, âgé de soixante-dix-sept ans, après un règne de soixante-douze, le plus long dont il soit fait mention dans les fastes de l'histoire.

Madame de Maintenon, à quatre-vingt-deux ans, à cet âge où l'affaiblissement du corps permet à peine l'exercice des facultés de l'âme, parut ranimer sa vigueur pour sentir les déchirements d'une douleur qui, pour être douce et tranquille, n'en était pas moins grande. Le maréchal de Villeroi, témoin des agitations qu'elle éprouvait entre le désir de demeurer jusqu'au dernier moment, et la crainte d'en être spectatrice, la conjura de se retirer d'auprès du roi : « Non, lui répondit-elle, c'est à moi de recevoir ses derniers soupirs, et je m'en sens la force. Il vit encore, il peut désirer me voir : si ses derniers regards me cherchaient et ne me trouvaient pas! » Cependant, sur de nouvelles instances et l'assurance qu'on lui donna de l'avertir, elle se laissa entraîner à Saint-Cyr, superbe fondation destinée à l'éducation de trois cents jeunes personnes nobles et pauvres, et qui honorera à jamais sa mémoire, quoique la destination en soit changée. En entrant dans cet asile qu'elle s'était ménagé, elle s'écria : « Je ne veux que Dieu et mes enfants. » On les fit tous passer devant elle, et, en les voyant, elle s'attendrit comme une mère à laquelle on présente les gages chéris d'une douce union. Elle y mourut en 1719, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, infirme de corps, mais saine d'esprit presque jusqu'au dernier soupir.

L'aversion de quelques écrivains passionnés pour tout ce qui blesse l'humanité, leur a montré Louis XIV sous le jour le plus défavorable, relativement à ses guerres. En quarante-huit ans, depuis 1667 jusqu'en 1715, ce prince a eu dix-neuf années de paix et vingt-neuf de guerres, qui ont coûté environ douze cent mille hommes, et quinze cents millions. Ils font naître *uniquement* ces guerres du dédain du roi pour les princes voisins, de sa conduite hautaine à leur égard, de son caractère entreprenant, de sa condescendance aux conseils de quelques ministres intéressés à l'occuper du fracas des armes pour se rendre nécessaires; enfin, de l'habitude à se complaire dans les flatteries de ses courtisans, qui l'enivraient de l'amour de la fausse gloire des conquêtes.

Mais, dans sa première guerre au sujet des conventions matrimoniales, Louis XIV avait pour lui la *coutume de Brabant*, expressément favorable aux prétentions de Marie-Thérèse, son épouse; il avait aussi l'inexécution du paiement de la dot stipulé dans le contrat de mariage : deux motifs de procès entre particuliers, et par conséquent de guerre entre souverains.

Les Hollandais, à la paix d'Aix-la-Chapelle, se vantèrent de l'avoir forcé à désarmer, et joignirent à leur affectation de triomphe des écrits moqueurs et des médailles insolentes. « Louis oublia, dit l'abbé de Saint-Pierre, qu'un prince sage doit agir indépendamment de la conduite bizarre et folle des princes ses voisins, et aller toujours d'un pas égal aux solides intérêts de sa nation, en faisant semblant de ne pas

s'apercevoir des extravagances des autres. » Mais il était jeune, provoqué et puissant : la pétulance de l'âge l'emporta sur la prudence; et, pour punir quelques insolences qu'il aurait dû mépriser, il entreprit une guerre qui dura six ans, et qui coûta à son royaume plus de quatre-vingt mille hommes et plus de quatre cents millions.

Si sa conduite despotique dans l'affaire des réunions est blâmable, du moins doit-on convenir qu'il avait des droits, et qu'il finit la guerre le plus tôt qu'il lui fut possible. Il fit même des sacrifices dont il aurait pu se dispenser en prolongeant les hostilités.

La guerre que la ligue d'Augsbourg enfanta fut l'œuvre du jalonx Guillaume. Louis, aussitôt après ses premiers exploits, proposa la paix, ne cessa de l'offrir malgré ses succès, et la conclut par l'abandon de conquêtes importantes qu'il pouvait retenir.

Quant à la guerre de la succession, quel est l'homme qui, appelé à un magnifique héritage par le double droit du sang et d'un testament authentique, en abandonnerait une partie considérable à des prétendants sans titre, pendant qu'il se verrait des forces suffisantes pour s'approprier le tout?

Cependant Louis XIV ne se fit pas grâce à lui-même sur ses guerres, et il est difficile de ne se pas sentir ému en se représentant ce monarque, longtemps l'admiration de l'univers, illustre par tant de hauts faits glorieux et avantageux à sa nation, couché sur son lit de mort, faisant à sa cour, pressée autour de lui, l'aveu solennel de ses fautes, par ces paroles qu'il adressa au dauphin? « Mon fils, je vous laisse

un grand royaume à gouverner; je vous recommande surtout de travailler autant que vous pourrez à diminuer les maux, à augmenter les biens de vos sujets; et pour cet effet je vous demande avec instance de conserver toujours précieusement la paix avec vos voisins, comme la source des plus grands biens, et d'éviter soigneusement la guerre, comme la source des plus grands maux. Ne faites donc jamais la guerre que pour vous défendre, ou pour défendre vos alliés. Je vous avoue que, de ce côté-là, je ne vous ai pas donné de bons exemples. Ne m'imitez pas; c'est la partie de ma vie et de mon gouvernement dont je me repens davantage. »

Plusieurs panégyristes se sont essayés à célébrer les grandes qualités de Louis XIV; mais aucun peut-être n'a mieux réussi à rassembler les traits épars de sa gloire, et ne l'a loué plus noblement, sous un air de simplicité, que M. l'abbé Mauri, depuis cardinal, le jour de sa réception à l'académie française, le 1er. janvier 1785. *Ce monarque*, dit-il, *eut à la tête de ses armées* Turenne, Condé, Luxembourg, Catinat, Créqui, Boufflers, Montesquiou, Vendôme et Villars. Château-Renaud, Duquesne, Tourville, du Guay-Trouin, *commandaient ses escadres.* Colbert, Louvois, Torcy, *étaient appelés à ses conseils.* Bossuet, Bourdaloue, Massillon, *lui annonçaient ses devoirs. Son premier sénat avait* Molé *et* Lamoignon *pour chefs*; Talon *et* d'Aguesseau *pour organes.* Vauban *fortifiait ses citadelles.* Riquet *creusait ses canaux;* Pérault *et* Mansard *construisaient ses palais;* Puget, Girardon, Le Poussin, Le Sueur *et* Le Brun, *les em-*

*bellissaient;* Le Nôtre *dessinait ses jardins;* Corneille, Racine, Molière, Quinaut, La Fontaine, La Bruyère, Boileau, *éclairaient sa raison et amusaient ses loisirs.* Montausier, Bossuet, Beauvilliers, Fénélon, Huet, Fléchier, *l'abbé de* Fleury, *élevaient ses enfants.* C'est avec cet auguste cortége de génies immortels que Louis XIV, appuyé sur tous ces grands hommes, qu'il sut mettre et conserver à leur place, se présente aux regards de la postérité. »

Si quelqu'un disait que tant d'avantages vinrent d'un concours fortuit de circonstances, d'un heureux hasard qui lui produisit cette multitude d'hommes célèbres en tout genre, je répondrais en appliquant à Louis le Grand cette réflexion de Sully, touchant le Grand Henri : « C'est au monarque que retourne de droit la plus grande partie de la louange qui est due à une bonne administration; car ce ne sont jamais les bons sujets qui manquent aux rois, mais les rois qui manquent aux bons sujets (1). »

Ici finit la splendeur de la monarchie. Aux grands intérêts qui jusqu'alors avaient occupé la nation au dedans et au dehors, succédèrent des querelles théologiques; une lutte de puissance entre les magistrats et le monarque, entretenue par tous les petits moyens d'une chicane minutieuse; des finances mal administrées; des guerres sans but, et soutenues sans énergie; des traités honteux et avilissants. On ne vit plus de ces faits héroïques qui avaient illustré même les règnes malheureux. L'amour de la gloire, cet aiguillon si puissant chez les Français, émoussé par l'indolence

(1) *Mém. de Sully*, par l'Écluse, in-4°., liv. I, p. 572.

du prince, ne stimula plus l'activité naturelle des sujets. Les mœurs, peu respectées à la cour, se dégradèrent chez le peuple; une multitude de livres, aussi contraires à l'autorité qu'à la religion, inonda la France. On s'accoutuma à mettre les principes en problème, à mesurer, pour ainsi dire, ce qu'on devait d'obéissance aux anciennes lois, et enfin à se persuader que le temps était venu de les abroger et d'en créer de nouvelles. Tel est le triste aperçu du règne que nous allons parcourir, et qui a préparé la dernière catastrophe.

## LOUIS XV,

### AGÉ DE CINQ ANS ET DEMI.

Le lendemain de la mort de Louis XIV le duc d'Orléans se rendit à dix heures du matin au parlement, accompagné des princes et des pairs, et d'un cortége d'officiers qu'on eût cru rassemblé pour emporter les suffrages par la crainte s'ils n'avaient pas été gagnés par l'insinuation : il paraît que la nuit fut employée à des négociations et à prodiguer des promesses dont les grands dans le besoin ne sont jamais avares. Sitôt que l'assemblée fut formée, le duc prit la parole; et, après avoir payé un léger éloge à la mémoire du dernier monarque, et parlé de sa propre fidélité pour le jeune roi que Dieu avait réservé à la France : « Ces sentiments, ajouta-t-il, connus du feu roi, m'ont attiré sans doute les discours pleins de bonté qu'il m'a tenus dans les derniers instants de

sa vie, et dont je crois devoir vous rendre compte. « Mon neveu, me dit-il, j'ai fait un testament où je vous ai conservé tous les droits que vous donne votre naissance : je vous recommande le dauphin ; servez-le aussi fidèlement que vous m'avez servi ; s'il vient à manquer, la couronne vous appartient. J'ai fait les dispositions que j'ai crues les plus sages ; mais comme on ne saurait tout prévoir, s'il y a quelque chose qui ne soit pas bien, on le changera. » Ce sont ses propres termes. Je suis persuadé que, suivant les lois du royaume, la régence m'appartient ; mais je ne serai satisfait qu'autant que vos suffrages se réuniront en ma faveur. Je vous demande de ne point confondre mes différents titres, et de délibérer également et sur le droit que ma naissance m'a donné, et sur celui que le testament pourra y ajouter. Je suis persuadé même que vous jugerez à propos de commencer par délibérer sur le premier ; mais, à quelque titre que j'aie droit à la régence, j'ose vous assurer, messieurs, que je la mériterai par mon zèle pour le service du roi, et par mon amour pour le bien public, surtout étant aidé par vos conseils et par vos *sages remontrances ;* je vous les demande par avance, en protestant devant cette auguste assemblée que je n'aurai jamais d'autre dessein que de soulager les peuples, de rétablir le bon ordre dans les finances, de retrancher les dépenses superflues, d'entretenir la paix au dedans et au dehors du royaume, de rétablir surtout l'union et la tranquillité de l'église, et de travailler enfin, avec toute l'application qui me sera possible, à tout ce qui peut rendre un état heureux et florissant. »

Le parquet était tout dévoué au prince. Il était composé des trois avocats généraux, Guillaume de Lamoignon, Pierre Gilbert de Voisins, Henri-François d'Aguesseau, chancelier en 1717, et du procureur général Guillaume-François Joly de Fleury. Les conclusions de celui-ci furent conformes au désir du prince, et le parlement les adopta (1). On ouvrit donc le testament, et on fut très-étonné de voir que le duc, qui s'était cru si sûr des bonnes intentions du monarque, n'était nommé que chef du conseil de régence qui devait administrer le royaume pendant la minorité du roi. « A chaque article le premier président de Mesmes, très-attaché au duc du Maine, s'écriait : *Écoutez, messieurs; observez, c'est là notre loi.* » Mais on n'en jugea pas ainsi. Outre les séductions particulières employées à l'égard du parlement, il avait été gagné, et par l'adresse avec laquelle le duc avait flatté son oreille, en insinuant le retour au droit de remontrances, dont la cour était privée depuis plus de quarante ans, et par la secrète satisfaction d'annuler les volontés d'un monarque absolu, et enfin par le motif politique de saisir et de s'assurer le droit de dispenser, pour ainsi dire, le pouvoir. Aussi le duc fut-il déclaré régent tout d'une voix. Dans le transport de sa joie d'un succès si prompt et si entier, il laissa échapper des promesses qui allaient certainement au delà de ce qu'il voulait tenir. Un homme habile dévoué à ses intérêts, qui observait froidement dans la foule ce qui se passait, lui fit parvenir un billet où étaient ces mots : *Vous êtes perdu si vous ne*

(1) Berwick, tom. II, p. 238. — *Mém. Rég.*, p. 13.

*rompez la séance* : il le crut, et en fit ajourner la continuation à l'après-midi.

On acheva dans cette soirée d'infirmer le reste des dispositions de Louis XIV. Louis-Henri de Bourbon, par exemple, arrière-petit-fils du Grand Condé, et connu sous le nom de M. le Duc, qui, âgé de vingt-trois ans, ne devait entrer au conseil de régence, suivant le testament, que lorsqu'il aurait atteint sa vingt-quatrième année, non-seulement y fut appelé dès ce moment, mais en fut même déclaré le chef. Les membres en avaient été désignés par le dernier roi, et devaient se compléter par eux-mêmes. Le régent demanda au parlement et en obtint la faculté de les nommer lui-même, comme étant les agents de sa propre administration. Enfin le duc du Maine, ce fils chéri du vieux monarque, pour lequel on lui avait fait prendre tant de précautions, et à qui étaient confiés, indépendamment de l'éducation du roi, la garde de sa personne et le commandement de toutes les troupes de sa maison, fut privé de cet utile privilége, et réduit à la nu-surintendance de l'éducation, qu'on n'osa pas lui enlever.

Parvenu si heureusement à surmonter cette première difficulté, le régent se montra généreux, et appela au conseil de régence la plupart de ceux dont Louis avait fait choix (1). Il fut composé du duc de Bourbon, chef du conseil, du duc du Maine et du comte de Toulouse, son frère, du chancelier Voisin, des maréchaux de Villars, de Villeroi, d'Huxelles, d'Harcourt, de Bezons, du duc de Saint-Simon et des

(1) Villars, tom. II, p. 358.

marquis de Torcy et d'Effiat. Les ministres en furent exclus. Les ministères même furent supprimés, et le régent, suivant une idée qui eut de la faveur, parce qu'elle avait été celle du duc de Bourgogne, y substitua des conseils au nombre de six; savoir : celui de la guerre, présidé par le maréchal de Villars; des finances, par le maréchal de Villeroi, gouverneur du roi, et par le duc de Noailles, qui faisait le travail de la marine, par le comte de Toulouse et le maréchal d'Estrées; des affaires étrangères, par le maréchal d'Huxelles; de l'intérieur, par le duc d'Antin, fils légitime de la marquise de Montespan; celui de conscience enfin sous la présidence du cardinal de Noailles, pour toutes les affaires de religion, et surtout pour la nomination aux bénéfices. Le 12 septembre le régent amena le jeune roi tenir au parlement son lit de justice, où tout ce qui avait été réglé jusqu'alors fut enregistré et publié.

Ce n'est pas que tout le monde approuvât des changements si prompts et si multipliés. Le maréchal de Villars, quoique nommé président du conseil de la guerre, remontra « que, dans les premiers moments d'une nouvelle administration, il y avait peut-être du danger à renverser l'ordre anciennement établi; que, s'il y avait des changements à faire, il convenait de ne les faire qu'à mesure, de se borner à ôter ce qui était reconnu certainement mauvais, et d'y substituer petit à petit ce qui serait estimé meilleur, sans tout bouleverser à la fois. »

Mais il importait au régent de donner d'abord de son gouvernement une idée qui flattât les peuples, et

il y réussit tant par la création de ces conseils où il fit entrer des personnes de plusieurs ordres de l'état, et la plupart honorées de l'estime publique, que par d'autres changements, établissements ou projets qui obtinrent le suffrage de la nation (1).

Il rendit au parlement le droit de remontrances. pourvut au paiement des troupes, qu'il rendit exact et régulier, assura celui des rentes sur l'hôtel de ville, et fixa le prix jusqu'alors vacillant des espèces d'or et d'argent. Il se montra disposé à attaquer les traitants, chose qui réjouit toujours le peuple, et promit de faire servir leurs dépouilles à acquitter et à enrichir l'état. Dans le pouvoir attribué aux intendants, autre objet de jalousie, il fit des changements désirés, et ordonna des visites dans les prisons royales pour écouter les plaintes de ceux qui étaient détenus. Beaucoup d'entre eux furent élargis. Des évêques, des prêtres, et jusqu'à des laïcs exilés pour les affaires de l'église, revinrent en triomphe dans leurs maisons, et eurent le plaisir de voir éloignés et bannis à leur tour le père Tellier et les plus hautains de ses confrères. Enfin le régent fit circuler dans le public une lettre par laquelle il demandait des instructions sur les moyens à prendre, tant pour la diminution des impôts que pour en rendre la levée moins onéreuse aux contribuables. Il y eut aussi une réforme dans les dépenses de la cour, et le duc d'Orléans combla de joie les Parisiens, en promettant de ramener au plus tôt dans la capitale le jeune monarque qui était élevé à Vincennes.

(1) *Mém. Rég.*, tom. I, p. 12 et 17.

Depuis long-temps le régent était lié par les plaisirs avec les lords Stairs et Stanhope. Ces deux hommes, dont l'un était déjà ambassadeur en France, mirent à profit, pour l'intérêt de leur nation, le crédit que la conformité de goûts et de penchant leur donnait auprès du prince. Ils commencèrent par lui offrir les forces de l'Angleterre, si l'Espagne, comme il y avait lieu de le craindre, songeait à l'inquiéter dans sa régence (1). En reconnaissance, il leur sacrifia le chevalier de Saint-Georges, que Louis XIV, généreux même dans ses revers, ne voulut jamais abandonner. Long-temps le jeune prince s'était flatté de recouvrer l'héritage de ses pères par la seule bienveillance que lui gardait la reine Anne, sa sœur. Mais la mort prématurée de cette princesse, qui arriva le 12 août 1714, et avant qu'elle eût commencé à saper les lois parlementaires qui appelaient la maison de Hanovre à lui succéder, ruina les espérances du prétendant, et ne lui laissa ouverte que la voie de la force. Sous la protection du vieux monarque, Stuart avait préparé une invasion qui aurait pu réussir si elle avait été secondée. Mais le régent ne se crut pas obligé de tenir les engagements de son oncle, et le projet, d'ailleurs assez mal concerté, échoua faute de secours. Les insulaires, non contents de voir l'entreprise manquée, poursuivirent le prince avec acharnement. Ils mirent sa tête à prix; et on arrêta en France un Anglais plus que soupçonné d'avoir tenté de gagner la récompense promise. L'ambassadeur d'Angleterre n'eut pas honte de le réclamer, et le régent eut la faiblesse de le ren-

(1) Villars, tom. II, p. 352. — Dangeau, 19 nov. 1715.

dre. C'est ainsi que ce prince, trop prévenu d'estime pour une nation rivale, qui ne perd jamais de vue ses intérêts, se pénétra, pour ainsi dire, de ses maximes, et adopta ses opinions et ses systèmes. Cette espèce d'admiration, qu'on a depuis nommée *anglomanie*, et dont les grands, faits pour donner l'exemple, devraient surtout se préserver, influa bientôt dans les affaires, par l'ascendant que prit sur le régent l'abbé Dubois, vendu aux Anglais qui le soudoyaient.

Dubois avait été précepteur du jeune duc d'Orléans. Né avec un esprit fin, délié, propre aux affaires, il avait cherché à capter la bienveillance de son élève en lui ouvrant la carrière des vices. Il était devenu de plus en plus nécessaire au prince qui, parvenu au faîte de la puissance, s'amusait de son cynisme, et usait de ses talents, sans toutefois être entièrement dupe de ses fourberies habituelles. Lorsqu'il le fit conseiller d'état, en lui annonçant cette grâce, qui surprit et mortifia les amis du prince, sensibles pour lui à l'estime publique, il embrassa Dubois affectueusement, et lui dit : *L'abbé, un peu de droiture, je t'en prie.* Entré dans la carrière des affaires, le nouveau conseiller d'état chercha une partie dans laquelle on ne pût se passer de lui dès qu'il y serait une fois entré; et, d'après ses liaisons déjà formées, et le caractère du prince qu'il se proposait de gouverner, il n'en trouva pas de plus convenable à ses intérêts que la politique.

Il y avait deux partis à la cour : l'un attaché au système de Louis XIV, et qui aurait voulu que, si on ne le suivait pas entièrement, du moins on n'en prît

pas un directement contraire. L'autre parti, soit haine, soit malin plaisir de rendre sans effet les volontés d'un monarque si absolu, s'opposait avec ardeur à tout ce qu'il avait paru désirer. Jamais, comme nous l'avons dit, il n'avait perdu de vue le projet de remettre les Stuarts sur le trône d'Angleterre; et, malgré la teneur positive à cet égard des traités de Ryswick et d'Utrecht, il entretenait à cet effet, dans ce royaume, des intelligences qui, même après sa mort, ne laissèrent pas d'alarmer le roi Georges. Quoique le prétendant n'en eût point profité, c'était toujours un objet d'inquiétude tant que la France pourrait être disposée à ranimer ce feu mal éteint. Pour se tranquilliser de ce côté, Stairs et Stanhope ne trouvèrent d'autre moyen que de travailler à donner la supériorité entière au parti opposé à l'ancienne cour, et ils y réussirent en gagnant l'ex-précepteur.

Lui-même avait grand intérêt à bouleverser tout le système politique de la France, parce que, s'il restait tel qu'auparavant, on n'aurait besoin ni de ses conseils ni de ses négociations; au lieu que, si on changeait, il faudrait prendre d'autres mesures pour lesquelles il pourrait se faire employer. On avait déjà donné au duc d'Orléans des craintes du côté de l'Espagne pour sa régence; on lui en inspira de nouvelles pour la succession au trône, en lui insinuant que, si Louis XV, dont la santé paraissait très-faible, venait à manquer, Philippe V pourrait bien ne se pas croire lié par sa renonciation; et comme alors l'Espagne, sous le gouvernement d'Alberoni, ministre actif et entreprenant, paraissait vouloir sortir de son inertie,

et se mettait en force, on persuada au régent que ces préparatifs avaient pour but certain d'appuyer les droits du petit-fils de Louis XIV, en cas d'événement.

On n'aurait certainement pu blâmer le duc d'Orléans de prendre d'avance ses précautions pour cet objet; et c'est ce que reconnaissait le maréchal de Villars parlant à lui-même dans le conseil. « Nous sommes très-persuadés, lui disait-il, que vous désirez la vie du roi, comme nous la désirons tous tant que nous sommes; mais il n'y a personne qui puisse s'étonner que vous portiez vos vues plus loin. Comment les mesures qu'il est libre à tout particulier de prendre dans sa famille pour ne pas laisser échapper une succession qui le regarde, pourraient-elles être blâmées dans un prince auquel la couronne de France doit naturellement tomber (1)? » Mais Villars concluait qu'il fallait se contenter de savoir bien certainement quelles étaient les vues de l'Espagne dans ses armements, et, quand on aurait été sûr qu'ils ne menaçaient pas la France, lui souhaiter un bon succès et ne s'en pas mêler.

En prenant ces informations, on aurait su en effet que le but d'Alberoni était de réunir à l'Espagne les états d'Italie qui en avaient été démembrés dans la guerre de la succession, pour en faire des souverainetés aux enfants de la princesse Farnèse, qu'il avait mis sur le trône après la mort de Gabrielle de Savoie; et que, pour empêcher les Anglais d'aider l'empereur, à qui ces états étaient échus, le ministre espagnol comptait les retenir chez eux en y faisant passer le

(1) Villars, tom. II, p. 391.

prétendant avec de puissants secours. « Eh bien! ajoutait Villars, si l'Espagne veut s'agrandir, aidez-la au lieu de la contrarier. Plus vous contribuerez à son agrandissement, moins elle sera tentée de vous troubler dans vos prétentions à la couronne; et, si Philippe V avait cette tentation, il verrait toute l'Europe s'élever contre un prince qui vous aurait obligation de sa puissance. » Villars finit par une espèce de prédiction qui frappa le régent : « L'Angleterre, dit-il, au moins en partie, est disposée à recevoir son roi légitime; suivons ces vues que la gloire de la nation et la proximité du sang vous inspirent, plutôt que celles qui à la fin vous mèneront à faire la guerre au roi d'Espagne. » Le prince, ému, le regarda fixement et lui dit : « Vous visez au grand. » Mais il était subjugué.

Et comment ne l'aurait-il pas été en se livrant comme il faisait aux Anglais, avec un abandon justement suspect aux personnes moins persuadées que lui de leurs bonnes intentions? « Venant un jour au Palais-Royal, raconte encore Villars, je trouvai que le prince avait été enfermé trois heures avec milords Stairs et Stanhope. Quand ils sortirent de la longue audience qu'il leur avait donnée, je lui dis : Monseigneur, j'ai été employé en diverses cours, j'ai vu la conduite des souverains; je prendrai la liberté de vous dire que vous êtes l'unique qui veuille s'exposer à traiter seul avec deux ministres du même maître. Il me répondit : Ce sont mes amis particuliers. Selon les apparences, répliquai-je, ils sont encore plus amis de leur maître, et deux hommes bien préparés à vous

parler d'affaires peuvent vous mener plus loin que vous ne voudriez (1). » Malgré cette remontrance très-bien fondée, il continua son intime liaison avec eux, et ses négociations, dont l'abbé Dubois était l'âme et avait seul le secret. Celui-ci même, à la fin de l'année, fut envoyé à La Haye en qualité d'ambassadeur extraordinaire; et l'objet de sa mission était d'aider les Anglais à faire entrer les Hollandais dans un traité d'alliance dirigé contre l'Espagne, traité qui fut signé le 4 janvier 1717, sous le nom de la *triple alliance*. Les parties s'y garantissaient la succession aux trônes d'Angleterre et de France, suivant les stipulations du traité d'Utrecht; mais le régent eut la faiblesse d'acheter cette garantie par l'expulsion du chevalier de Saint-Georges hors du royaume, et par la démolition du port de Mardick. Louis XIV y avait fait commencer des travaux qui promettaient de dédommager un jour la France du sacrifice qu'elle avait été obligée de faire de celui de Dunkerque. L'ambassadeur d'Angleterre lord Stairs s'en était plaint au monarque lui-même en termes peu ménagés, comme éludant l'esprit du traité d'Utrecht. « M. l'ambassadeur, lui répondit le roi, quand il eut fini sa harangue, j'ai toujours été maître chez moi, et quelquefois chez les autres : ne m'en faites pas souvenir. » Et les travaux continuèrent, quoique avec peu d'activité. Mais l'abandon de Mardick et du prétendant ne devait être que les moindres atteintes portées aux dispositions de Louis XIV.

(1) Villars, tom. II, p. 395. — Saint-Simon, tom. V, p. 300. — Berwick, tom. II, p. 46. — Dangeau, 27 nov.

Une année n'était pas encore écoulée depuis la mort de ce prince, lorsque le duc de Bourbon présenta requête au parlement tendante à priver le duc du Maine et le comte de Toulouse du rang et des prérogatives de princes du sang, et entre autres de l'expectative à la couronne que leur avait accordée Louis XIV. C'était une mortification gratuite qu'on cherchait à leur donner, les princes légitimés n'étant appelés à régner qu'à défaut des légitimes. Cette procédure s'engageait de concert avec le régent, qui, au mépris des liens qui l'attachaient au duc du Maine, poursuivait en lui l'agent intéressé des intrigues de Philippe V, qui, sur son trône d'Espagne, regrettait la perspective de régner en France. Le régent, en effet, était beau-frère du duc du Maine, dont il avait épousé la sœur; et le duc de Bourbon était doublement son neveu, comme fils, et d'une autre sœur du même duc, et du frère de la duchesse. Les ducs et pairs, à la tête desquels était le duc de Saint-Simon, intervinrent dans cette affaire pour aggraver encore le sort des malheureux princes. Ils réclamèrent contre le rang que Louis XIV leur avait donné au-dessus d'eux, et demandèrent qu'ils fussent réduits à celui de l'érection nouvelle de leurs pairies. Malgré tant de motifs d'égards et les efforts des amis des princes légitimés, et les recherches d'érudition de la cour spirituelle de Sceaux et de la duchesse elle-même, pour faire prévaloir la cause de la bâtardise, il y eut, le 2 juillet 1717, une déclaration du conseil de régence qui les privait des noms, droits et priviléges de princes du sang, leur réservant cependant au parlement

le rang de séance, dont ils étaient en possession. Quand la duchesse du Maine vit son mari après cette décision, fière du sang de Condé dont elle perdait les prérogatives, elle lui dit en le regardant avec indignation : « Il ne me reste donc plus que la honte de vous avoir épousé. » Le duc conserva dans cette affaire un sang-froid et une tranquillité qui déconcertèrent ses ennemis. Sur des propositions de s'accommoder en faisant quelque sacrifice, il avait constamment répondu : » Qu'il ne faut pas se dégrader de son consentement; mais souffrir ce que la loi du plus fort veut faire, et y revenir en temps et lieu. » Il recommanda beaucoup de sagesse et de circonspection dans les actions et les paroles à ceux qui lui appartenaient ou qui s'intéressaient à lui.

Pendant que cette affaire tenait la cour en mouvement, Paris et la province n'étaient pas moins agités par la recherche qu'on exerçait sur les financiers. En mars 1716, le régent avait établi une chambre de justice, composée de présidents et conseillers au parlement, d'officiers de la chambre des comptes, de la cour des aides, et de maîtres des requêtes. Elle devait tenir ses séances aux Grands-Augustins (1). Le roi rendait justiciables de cette chambre « les officiers de nos finances, disait-il, les comptables, traitants, sous-traitants et gens d'affaires, leurs clercs, commis et préposés, et autres qui ont vaqué et travaillé tant en la levée, perception et régie de nos droits et deniers de nos recettes, qu'autres levées et recouvrements ordinaires et extraordinaires, traités, sous-

(1) Dangeau, mars 1716. — *Mém. Rég.*, tom. I, p. 91 et 103.

traités, entreprises et marchés pour étapes, fournitures de vivres aux troupes, hôpitaux, munitions de guerres et de bouche, aux villes, garnisons et armées de terre et de mer, ou en l'emploi et distribution desdits deniers, soit pour les dépenses de la guerre, de nos maisons royales et autres charges de notre état ; ensemble tous ceux qui ont exercé l'usure à l'occasion et au détriment de nos finances, tant sur les papiers que sur les espèces. » Et enfin, pour inviter *les bons et fidèles sujets* à l'éclaircissement de ces faits, on donnait à ceux qui voudraient se rendre et déclarer dénonciateurs de ces personnes, le cinquième des amendes et confiscations, et à ceux qui découvriraient les effets célés, le dixième ou plus grande récompense, selon les diligence, qualité et circonstances de leur avis.

Par cette énumération du nombre de personnes qui se trouvaient exposées aux recherches, on peut juger de l'alarme que la publication d'un pareil édit dut jeter parmi tous ceux qui avaient pris la moindre part aux affaires du roi. Les procédures furent d'abord vives et rigoureuses. La Bastille et les autres prisons se remplirent de gens accusés ou simplement soupçonnés : plusieurs furent gardés dans leurs maisons. Il y eut défense de donner des chevaux de poste à ceux qui voudraient se sauver, et de favoriser en aucune manière leur évasion. Le peuple, toujours ennemi de ce qu'on appelle en France *maltôtiers*, voyait avec plaisir traîner devant ce tribunal, dépouiller, flétrir ceux dont la richesse et quelquefois l'insolence avaient excité l'envie et l'indignation publiques.

Il y en eut de condamnés au pilori, aux galères, à de grosses amendes, et un seul à la mort dans une province éloignée : peut-être n'était-ce pas le plus grand voleur.

Après les premiers exemples, on en vint à des taxes qui, imposées sur environ quatre cents personnes, produisirent plus de cent quatre-vingts millions, dont quatre-vingts à peu près furent employés à retirer des billets d'état, et à rembourser le capital des rentes. Madame de Maintenon nous apprend dans ses lettres ce que devint le reste, lorsqu'elle dit : « On nous annonce tous les jours quelque nouveau don de monsieur le régent sur les taxes, et l'on murmure beaucoup de cet emploi de l'argent des gens d'affaires (1). » Quand on sait, d'ailleurs, qu'il y avait alors des courtisans de la première noblesse assez bas pour solliciter, à titre de gratification, des taxes sur les carrosses de remises et sur les Juifs, on ne doit pas trop craindre de se tromper en présumant que plusieurs d'entre eux tendaient la main au régent, dont la facilité y laissa tomber les millions qui n'auraient dû être employés qu'au paiement des dettes de l'état et au soulagement du peuple.

Mais il ne tira aucun profit de l'abaissement des financiers, et c'est ce qui donna lieu à des plaintes assez générales. Comme on ne cessait pas de faire des recherches, qu'on saisissait chaque jour de nouveaux accusés, et qu'on citait au tribunal des marchands et négociants de bonne réputation qui, pour fait de

(1) *Lettres de madame de Maintenon*, tom. VI, p. 251. — Dangeau, 4 et 16 janvier 1716.

fournitures, étaient obligés d'entrer en justification, et de montrer le fond de leurs affaires, ceux même qui avaient applaudi d'abord à l'érection de la chambre de justice appréhendaient d'y être appelés à leur tour, et leur innocence ne les rassurait pas (1). Ces craintes firent resserrer l'argent et languir le commerce. Aussi, quand on eut tiré des bourses financières à peu près ce qu'on voulait, la chambre de justice fut supprimée, et la poursuite des affaires qui restaient à finir fut attribuée à la cour des aides.

Alors se préparait l'accomplissement de la prophétie de Villars, savoir : « que le penchant du régent pour les Anglais le mènerait à faire la guerre au roi d'Espagne. » Ce royaume était gouverné par Alberoni, qui, de l'état de curé de campagne, porté au ministère, se trouva un véritable homme d'état. Après la mort de la première femme de Philippe V, il avait beaucoup contribué à lui faire épouser Elisabeth Farnèse. Elle avait des enfants, mais qui étaient repoussés du trône par ceux du premier lit. Alberoni chercha d'autres états à procurer aux puînés. Ses regards, comme nous l'avons dit, tombèrent sur l'Italie, dont plusieurs parties avaient été détachées de la couronne d'Espagne, et cédées à l'empereur par le traité d'Utrecht, traité qui, n'ayant pu mettre d'accord Charles VI et Philippe V, avait laissé chacun d'eux dans toute l'intégrité de ses prétentions. Ce dessein d'Alberoni était entouré de difficultés; mais son génie triompha de tous ces obstacles.

De ce royaume épuisé, il fit sortir un armement

(1) *Mém. Rég.*, p. 106.

qui étonna l'Europe. La Sardaigne avait été envahie au mois d'août de l'année précédente par le marquis de Leede; et, sous le commandement du même officier, trente mille Espagnols descendirent cette année en Sicile, d'où, avec l'assentiment réel ou supposé du duc de Savoie, ils devaient tenter la conquête de Naples; des vaisseaux s'armèrent dans tous les ports; et une escadre plus formidable que les autres se préparait à Cadix. En même temps le ministre redonnait à l'Espagne, dans toutes les cours, la considération qu'elle avait perdue depuis si long-temps. Il se fit des alliés dans le nord, s'assura le secours du Turc; et, trop certain par le traité de *la triple alliance* conclu entre la France, l'Angleterre et la Hollande, pour garantir à l'empereur ses états d'Italie; trop certain qu'il ne pourrait pas même espérer la neutralité de ces puissances, Alberoni résolut d'occuper les Anglais en faisant passer dans leur île le prétendant avec des troupes qui devaient être secondées par les Suédois et les Russes, réconciliés par ses soins; et enfin il ne se proposa rien moins que d'opérer dans le gouvernement de la France une révolution par la destitution du régent.

Le moment était assez bien choisi: il y avait alors, non pas une insurrection décidée ni des plaintes éclatantes, mais des mécontentements sourds, et, si on peut s'exprimer ainsi, une espèce de malaise du corps politique, une inquiétude vague causée parce qu'on sentait en général qu'il se passait des choses qui déplaisaient. Par exemple, on voyait avec peine les Anglais, quatre ans auparavant ennemis de la France,

au point de risquer de se ruiner eux-mêmes pour l'écraser, maintenant admis à la familiarité du régent, dominer dans le conseil, et y prescrire des lois. Les Anglais, nation incapable, disait-on, de se modérer dans ses succès, et abusant de la fortune : républicains superbes, implacables comme les Romains dans leurs vengeances, et n'ayant pas eu honte d'arracher au duc d'Orléans, contre le prétendant, ce qu'un roi n'exigerait pas d'un autre roi, le sacrifice d'un malheureux (1). Ce renversement du système de Louis XIV choquait ceux même qui n'y tenaient que par habitude; et pour cette partie de son gouvernement le régent trouvait peu d'approbateurs.

On était aussi revenu des espérances d'une administration sage, économique, approchant de l'administration paternelle : espérances fondées sur l'établissement des conseils au commencement de la régence, et sur le droit de remontrances rendu au parlement. Les conseils, où le régent trouvait quelquefois des opinions contraires aux siennes, lui déplaisaient, et les gens qui cherchent à deviner les événements par leurs causes prévoyaient qu'ils n'avaient pas long-temps à subsister. Les remontrances ne furent pas interdites, mais le duc d'Orléans prétendit qu'elles ne devaient pas toucher à certains objets. Il voulut en circonscrire étroitement et la matière et la forme; et ces limites posées, à ce que l'on crut alors, pour éloigner la lumière, et envelopper les opérations du ministère d'une obscurité dangereuse, donnèrent lieu à des conjectures d'où naquirent des soupçons et

(1) *Mém. Rég.*, tom. II, p. 9, 22, 109 et 135.

des craintes. La magistrature s'effaroucha surtout de l'appui donné par le régent à la prétention des ducs et pairs, de primer les présidents au parlement; et, à défaut de satisfaction, ou, pour l'obtenir, elle mit au jour un mémoire extrêmement mortifiant pour l'orgueil de plusieurs des familles élevées à l'honneur de la pairie.

Le respect dû aux mœurs entra aussi pour quelque part dans le mécontentement général. Sans être rigoriste, on n'aime point à voir fouler aux pieds les bienséances. Plusieurs de ceux qui avaient désapprouvé les scrupules de Louis XIV, blâmèrent encore plus le libertinage effréné qui y succéda, et qui gangréna presque toute la jeunesse de la cour. Si les personnes qui s'amusent de tout riaient quelquefois des plaisanteries peu mesurées du duc d'Orléans, les gens sages, qui voient les conséquences, ne pouvaient approuver la légèreté insultante avec laquelle le premier homme de l'état traitait la religion et ses ministres. On fut indigné aussi du rôle important que commençait à jouer alors le vil, le méprisable Dubois, présumant assez de la facilité de son ancien disciple pour aspirer ouvertement aux premières dignités de l'église.

Il contribua, au moins de ses conseils, à la persécution qui se renouvela alors contre le duc du Maine. Il lui en voulait fortement, pour s'être opposé dans le conseil au traité de *la quadruple alliance,* nouvel accord conclu à Londres le 2 août entre l'empereur, les rois de France et d'Angleterre, auquel le roi d'Espagne était sommé d'accéder sous trois mois, et dont Dubois avait été l'instrument. Dubois joignit son res-

sentiment à la haine de M. le duc, qui avait toujours eu pour son oncle une véritable antipathie, dont on ne peut rendre raison, et que la perte d'un procès contre lui avait encore fortifiée. Il y persévérait avec une obstination inconcevable, quelque effort que fît la duchesse du Maine, sa tante, pour lui faire souffrir son époux. Le régent donnait du moins un motif de ses démarches; il disait *savoir de science certaine que le duc du* Maine *était dans le dessein de mener le roi au parlement, de le faire déclarer majeur, et par-là d'anéantir la régence.* « Je ne le crois pas, répondit le maréchal de Villars, à qui le duc d'Orléans racontait ce projet, je ne crois pas le duc du Maine assez déterminé pour prendre une pareille résolution. » En effet, la conduite faible de ce prince dans une occasion si importante, confirme ce jugement. Comme le maréchal fut témoin oculaire de ce qui se passa, nous le rapporterons dans ses termes :

« Le 26 août, à six heures du matin, les conseillers de régence furent avertis qu'il y avait un conseil de régence extraordinaire, qui serait suivi d'un lit de justice aux Tuileries. En entrant dans le cabinet, je trouvai le régent qui se promenait avec un air assez agité. Le duc du Maine vint à moi, et me dit : *Il va se passer quelque chose de violent contre mon frère et moi. J'ai peine à le croire*, lui répondis-je; il répliqua seulement : *Je le sais.* Le comte de Toulouse arriva. Le régent le mena à une fenêtre, et lui dit peu de paroles, après lesquelles le comte de Toulouse alla trouver le duc du Maine, et ils sortirent tous deux.

Là-dessus je dis au marquis d'Effiat : *Ils s'en vont; qui quitte la partie la perd.* »

On lut ensuite les édits qui devaient être portés au lit de justice. Le premier défendait au parlement de prendre connaissance des affaires d'état, et cassait deux arrêts, non-seulement contraires à la banque de Law, dont on attendait la restauration des finances, mais par l'un desquels Law lui-même avait été décrété de prise de corps. Un second déclarait que, dès qu'un édit aurait été présenté à la cour pour être enregistré, l'enregistrement serait censé fait huit jours après. Celui qui regardait le duc du Maine et le comte de Toulouse, portait qu'on leur ôtait, à la sollicitation des pairs, le rang qui leur avait été donné au parlement et ailleurs par le feu roi, et par conséquent qu'ils n'auraient séance qu'après tous les pairs de France, excepté ceux d'une création postérieure à l'édit de 1694. Néanmoins, par une considération particulière pour le comte de Toulouse, le roi lui conservait ses honneurs, rang et prérogatives, mais pour sa personne seulement.

M. le duc fit ensuite lecture d'un mémoire, où il disait au roi : « Sire, le feu roi ayant paru désirer que M. le duc du Maine fût chargé de l'éducation de votre majesté, quoique cette place dût m'appartenir par le droit de ma naissance, et suivant les exemples anciens, je ne m'y opposai pas, par la considération de ma minorité. Mais, toutes les raisons d'alors étant présentement cessées, je demande que cet honneur me soit déféré suivant la justice de mon droit. »

Tout ce qui venait d'être lu le fut de nouveau au

parlement assemblé dans une pièce voisine pour le lit de justice, et convoqué d'une manière aussi brusque et aussi inopinée que l'avaient été les membres du conseil. Saisi d'un pareil effroi, il agréa tout comme eux. Le premier président à la vérité demanda à délibérer : mais le garde des sceaux d'Argenson, après s'être approché de la personne du roi comme pour recevoir ses ordres, et faisant les fonctions du nouveau chancelier d'Aguesseau, exilé pour son opposition au système, répliqua seulement : « Le roi veut être obéi, et sur-le-champ. » Quant à la demande de M. le duc, le régent conseilla tout haut au jeune monarque de l'accorder.

« Quelques pairs furent surpris de ce qu'ils étaient nommés dans l'édit qui remettait le duc du Maine à son rang de pair, et dans celui qui distinguait le comte de Toulouse de ce traitement. Il paraissait que l'un et l'autre édits étaient à la réquisition des pairs, ce que la plupart ignoraient; mais comme plusieurs étaient peinés de voir un des fils du feu roi dégradé, tous consentirent volontiers au traitement différent que recevait son frère.

« Ils s'étaient retirés tous deux dans l'appartement du duc du Maine; mais, s'ils avaient eu la fermeté de demeurer pendant le lit de justice, et de représenter avec force le tort qui leur était fait, surtout au duc du Maine, en lui ôtant la surintendance de l'éducation du roi, et le soin de veiller à sa conservation, lequel lui était plus justement confié qu'aux héritiers présomptifs de la couronne, il n'était pas possible qu'ils n'eussent mis des obstacles aux projets formés contre

eux. La crainte d'être arrêtés fit impression sur des cœurs remplis de bonnes qualités, mais dans lesquels on n'était pas persuadé que la fermeté fût la vertu dominante.

« Mais le duc du Maine, bien éloigné de faire des efforts pour conserver une place qui lui était au moins indifférente, disait avant cette disgrâce au maréchal de Villars, qu'il était si ennuyé des tribulations qu'il avait à essuyer, que, malgré l'honneur de la surintendance de l'éducation du roi, il donnerait de bon cœur dix mille écus à celui qui lui apporterait une lettre de cachet pour aller passer cinq ans dans ses terres. Vraisemblablement la duchesse du Maine tenait davantage à cet honneur; et, lorsqu'on lui apporta l'ordre de céder à M. le duc l'appartement que son mari occupait aux Tuileries comme surintendant de l'éducation, elle répondit avec fureur : *Oui, je le céderai.* En même temps elle ordonna qu'on le démeublât; et, pour qu'on eût plus tôt fait, elle brisa elle-même les glaces, les porcelaines, et tout ce qui lui tomba sous la main. »

Si cette princesse forma des liaisons suspectes, si elle se prêta à des projets capables de troubler la tranquillité du royaume, et de devenir des crimes d'état, on peut croire qu'elle ne commença qu'à cette époque (1). Comme on la jugeait fort irritée, et qu'on ne doutait pas qu'elle ne fût très-disposée à se venger, si elle en trouvait l'occasion, tous les mécontents se rassemblèrent autour d'elle, et ils n'étaient pas en petit nombre.

(1) *Mém. Rég.*, tom. II, p. 25.

Outre la manière dure avec laquelle le parlement avait été traité au lit de justice, le régent fit enlever et conduire en prison trois conseillers qui, dans la séance du lendemain où le parlement avait protesté contre les événements de la veille, s'étaient permis de manifester des craintes sur les dangers que courait la personne du roi par l'éloignement du duc du Maine. Cet acte d'autorité excita une grande fermentation tant dans la compagnie que dans Paris, étonné d'une rigueur qui n'avait pas été tentée depuis les barricades. Pareilles sévérités exercées sur d'autres parlements, principalement sur celui de Bretagne, jetèrent aussi l'alarme dans les provinces. Le duc d'Orléans supprima en même temps les conseils établis au commencement de sa régence, pour y substituer des départements à la tête desquels il mit des secrétaires d'état plus dépendants de lui. Le comte de Maurepas, petit-fils du chancelier Phelippeaux de Pontchartrain, fut appelé au département de la maison du roi; Louis Phelippeaux, marquis de La Vrillière, et en survivance le comte de Saint-Florentin, son fils (1), à celui du clergé; Claude Leblanc, à la guerre; Fleuriau d'Armenonville, à la marine; Dubois, aux affaires étrangères; et le garde des sceaux d'Argenson demeura chargé à la fois de la direction de la justice et des finances. Ce fut un nouveau sujet de critique, et presque toutes les grandes familles, ainsi que les

(1) Le comte de Maurepas et le comte de Saint-Florentin étaient beaux-frères, le premier ayant épousé la sœur du second; ils descendaient d'ailleurs du même quadrisaieul, Louis Phelippeaux, conseiller au présidial de Blois.

compagnies souveraines, qui, par leurs membres appelés aux conseils supprimés, se regardaient comme admises au gouvernement du royaume, ne se virent pas sans chagrin et sans murmure privées d'une prérogative si précieuse à leurs yeux.

Enfin il se faisait des pertes immenses dans les familles par le discrédit et l'instabilité des effets publics, représentatifs et cautions des dettes de l'état. Dès les premiers jours de la régence on avait converti en une seule espèce de créance toutes celles qui, à l'exception des rentes sur l'hôtel de ville, avaient été créées à divers titres, en divers temps et sous divers noms, pendant le règne de Louis XIV, et qui avaient considérablement déchu de leur valeur primitive. On prit occasion de cette conversion pour les vérifier; et de six cents millions à quoi elles se montaient, on en annula deux cent cinquante; le reste fut soldé en billets, dits *billets d'état,* que l'on devait rembourser successivement, et qui, en attendant, portaient un intérêt de quatre pour cent. On les recevait d'ailleurs en paiement de certaines parties d'impositions, et de quelques portions de domaines qui furent aliénées; en acquisitions de rentes viagères créées au denier seize; et enfin aux hôtels des monnaies, où se faisait alors une nouvelle refonte. Sur une somme totale de sept mille livres, deux mille pouvaient être payées en billets d'état. Mais, comme le marc fut porté de 40 à 60 livres, il arrivait que le gouvernement, en rendant une somme pareille de sept mille francs en monnaie nouvelle, gagnait effectivement un quinzième sur les matières réelles, et retirait encore ses billets gratis.

C'était une espèce de vol. Il excita les réclamations du parlement, ainsi que toutes les autres opérations financières du conseil : et ce furent en partie ses plaintes à cet égard, et même les défenses d'obéir, qu'il se permit d'opposer aux arrêts du conseil, qui lui valurent les mortifications qu'il éprouva dans le lit de justice dont il vient d'être fait mention.

C'est dans cette occurrence qu'avait paru l'Écossais Jean Law, homme à calculs et à projets, qui s'était offert au régent pour libérer la France de sa dette. Malgré les avis de Desmarets, auquel il fut adressé, et qui le jugea, ses plans furent agréés. Le premier pas qu'il fit dans la carrière où il osa entrer, fut l'érection d'une banque, dont l'étendue très-limitée ne devait pas faire présumer la part qu'il lui destinait dans son grand œuvre. Bornée en effet dans son origine au soin obscur de faire les affaires des particuliers sous la modique rétribution d'un quart pour mille, ce fut de là qu'elle partit pour s'acheminer à l'état incroyable de splendeur où elle parvint en trois ans de temps. Son premier fonds, lors de son établissement en mai 1716, était de six millions seulement, divisés en douze mille actions de cinq cents francs chacune, payables moitié en argent et moitié en billets d'état. C'était un bien léger soulagement de la dette publique, que le petit nombre de billets qu'elle enlevait ainsi à la circulation; mais cette idée fut un germe qui, étant développé, produisit le fameux système.

On avait donné d'abord, ainsi qu'on l'a vu, des débouchés avantageux aux billets d'état, à l'effet de les soutenir; il entra désormais dans la politique du

gouvernement de les décréditer. La modicité des premiers remboursements, et une déclaration qui portait qu'on cesserait incessamment d'en payer l'intérêt, atteignit rapidement ce but. Dans le même temps le gouvernement accordait au contraire une faveur particulière à la banque. Il ordonnait que les billets qu'elle avait émis, et qu'elle devait réaliser en argent à volonté, fussent reçus comme numéraire dans toutes les caisses royales. Cette déclaration et des dividendes augmentés à propos donnèrent aux actions de la banque une valeur d'opinion bien supérieure à celle des billets d'état.

La comparaison qui s'en faisait naturellement offrait un moyen facile d'éteindre la dette publique par un simple échange des billets en actions de la banque, pour peu que celles-ci eussent été en quantité proportionnelle avec les billets de l'état. Law trouva un prétexte plausible à cette augmentation. En 1717 il fit ériger et adjoindre à la banque une compagnie de commerce dite d'*Occident*, parce qu'elle devait faire le commerce du Mississipi, dont on promettait des profits merveilleux. On y attacha encore la propriété du Sénégal, et le privilége exclusif du commerce des Indes et de la Chine. Ce fut l'occasion naturelle d'une création de vingt-cinq millions en actions, et d'une émission proportionnelle de billets de banque qui, avant ces réunions, avaient déjà été portés jusqu'à cent dix millions. Qu'on juge de la somme dont elles autorisèrent alors l'émission, et l'année suivante encore, lorsque le gouvernement abandonna pour quelques millions à la banque, et le profit des monnaies

pour neuf ans, et l'adjudication des fermes! On fut obligé de créer, pour satisfaire l'avidité du public, trois cent mille nouvelles actions qui ne furent concédées qu'à des personnes privilégiées, et qui, passant de main en main, toujours en augmentant de valeur, montèrent jusqu'à dix ou douze mille livres. Non-seulement les billets d'état se fondirent dans l'empressement de chacun à se défaire d'un papier presque sans valeur, pour acquérir quelques droits à la mine précieuse; mais les rentes sur l'hôtel de ville, l'or, l'argent, les terres eurent le même sort. Telle était, à la fin de 1719, la confiance qu'inspirait la banque.

Cependant ses billets qui, suivant les arrêts de fabrication, ne devaient monter qu'à six cent quarante millions, avaient été frauduleusement portés par le gouvernement jusqu'à trois milliards. Le soupçon que quelques personnes conçurent de cette émission désordonnée, non-seulement sans proportion avec les fonds en caisse, mais avec les valeurs mêmes que la banque pouvait réaliser, leur fit convertir leurs billets en numéraire. L'embarras qui en naquit à la banque donna lieu à des arrêts qui interdirent la conversion des billets en argent; et dès lors un coup irrémédiable fut porté au système. En vain le gouvernement déclara vouloir faire ses rentrées en billets exclusivement à toute autre espèce; en vain il fixa la valeur du papier à un taux supérieur à celui que le cours donnait à l'argent; en vain il défendit dans les transactions particulières l'emploi de la monnaie, dont il restreignit l'usage aux seuls appoints : les plus

sages, et les étrangers surtout, s'obstinèrent à l'envi à échanger leur papier, quelque perte qu'ils dussent subir, et fortifièrent le discrédit, qu'il fut dès lors impossible d'arrêter.

Pour afficher la confiance, le gouvernement ordonna une nouvelle fabrication de billets; puis un dividende de quarante pour cent par action; enfin une remise à ceux qui paieraient les droits des fermes en billets, remise qui donnait au papier un avantage de vingt-cinq pour cent sur l'argent : mais la défiance ne fit que s'accroître de la faveur étrange accordée aux billets, les denrées triplèrent de valeur, et chacun se pressa de convertir son papier en perles, diamants, bijoux et effets de toute espèce.

Déchu des espérances qu'il s'était promises de son adresse, le gouvernement crut devoir recourir aux mesures de rigueur. Il défendit d'abord de garder de vieilles espèces. Elles devaient être confisquées au profit des dénonciateurs. Bientôt il proscrivit aussi les nouvelles. On ne pouvait avoir chez soi pour plus de cinq cents livres de monnaie ou de matières d'or et d'argent. Des visites domiciliaires furent ordonnées, et la dénonciation encouragée. Ces vexations et cette immoralité indignèrent et ne rétablirent point le crédit. Alors le gouvernement supprima d'autorité la moitié des billets, en les réduisant à la moitié de leur valeur; mais l'autre partie, menacée par cet exemple d'un sort pareil, n'en perdit que davantage. Sur les représentations du parlement l'arrêt fut révoqué; mais la confiance était éteinte, et la révocation n'empêcha pas les billets de tomber encore. Enfin, le

premier novembre 1720, le gouvernement, convaincu que tout moyen désormais était superflu pour rendre de la valeur au papier, ordonna que les billets de banque ne seraient plus reçus que de gré à gré; c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'ils n'auraient plus aucune valeur. Cependant le gouvernement, qui avait été le véritable banquier, comprit qu'il devait les liquider. Vérification faite de la valeur originaire de tous les effets nouveaux qui se trouvaient entre les mains des particuliers, la dette fut reconnue de dix-sept cents millions. Le gouvernement s'acquitta par des billets dits *de liquidation*, qui, convertis en rentes perpétuelles et viagères sur l'hôtel de ville et sur les tailles, et en acquisitions de maîtrises et d'offices municipaux, charges la plupart inutiles et érigées seulement pour fournir un débouché aux billets, grevèrent le trésor royal de quarante millions de rente. Telle fut la fin de ce fameux système de Law, qui laissa l'état plus endetté qu'il ne l'était auparavant; qui produisit dans les fortunes particulières un bouleversement absolu, et dans la morale publique une subversion de principes qui corrompit dès lors toutes les classes de la société, et les infecta de cet esprit vil et cupide d'agiotage, l'un des caractères distinctifs du dix-huitième siècle. Telle est l'esquisse de ce fameux système, que, pour le mieux saisir, on a cru devoir présenter ici dans son ensemble, et dépouillé d'une foule d'accessoires qui ne font que l'obscurcir et le rendre presque aussi mystérieux qu'à cette époque. Dans la suite on reviendra, s'il y a lieu, sur les détails, selon que l'occasion s'en présentera.

Comme les billets d'état ne tombèrent pas tout d'un coup au dernier degré de non-valeur, et qu'il y eut des cascades dans leur chute; comme les actions de la banque n'acquirent pas non plus subitement une valeur très-supérieure à la première mise, il se trouva des observateurs qui spéculèrent et établirent une espèce de jeu ou de commerce (1). Quand les billets d'état descendaient à un bas prix, sur l'espérance qu'ils se relèveraient, ils en acquéraient; et, le moment d'une légère augmentation étant arrivé, ils en achetaient des billets de banque, dont le surtaux donnait encore une valeur considérable, proportion gardée avec le prix qu'ils avaient mis à l'acquisition des billets d'état. Quand, au contraire, les effets de la banque languissaient, les joueurs recherchaient avec une ardeur effrénée les billets d'état, et par-là leur procuraient une faveur momentanée, qui servait à acheter les effets languissants de la banque, qu'ils prévoyaient devoir bientôt recouvrer une nouvelle vigueur. Et il est à remarquer que ces alternatives variaient de la veille au lendemain, du soir au matin, et se répétaient souvent plusieurs fois dans le même jour. C'est cette espèce de commerce ou de jeu qui a été appelé l'*agiot*, nom dont on ignore l'origine, à moins qu'on ne veuille le tirer du mot latin *agere*, agir, parce qu'en effet il n'y a pas de personnes plus actives, plus éveillées sur tout ce qui se passe, que celles qui travaillent en finance.

Law, qui tenait la balance de ce commerce, et qui devint contrôleur-général des finances, en 1720, ne

(1) *Mém. Rég.*, tom. II, p. 111 et 143.

s'oublia pas dans ces vicissitudes. « En moins d'un mois il acheta du comte d'Évreux, pour huit cent mille livres, le comté de Tancarville en Normandie. Il offrit au prince de Carignan quatorze cent mille livres pour son hôtel de Soissons. Il présenta peu de jours après à la marquise de Beuvron la somme de cinq cent mille livres pour une terre. Presqu'en même temps il était en marché avec le duc de Sully pour le marquisat de Rosny (1). »

Des sommes aussi considérables, amassées en très-peu de temps et dépensées avec tant de facilité, excitèrent beaucoup de murmures et des plaintes de la part des familles ruinées. Le parlement les reçut et donna contre Law un décret d'ajournement personnel, qui, faute par lui de comparaître, fut converti en décret de prise de corps. Mais le régent le prit sous sa sauvegarde; et Law, à l'aide de cette protection, continua de faire, par son système, des heureux et des malheureux, et de ceux-ci beaucoup plus que des autres.

Alberoni examinait avec attention ce qui se passait en France. Le régent et les Anglais le pressaient de compléter la quadruple alliance par l'accession de l'Espagne; mais il mettait toute son application à se procurer des délais, pendant lesquels l'adroite éminence tâchait d'établir solidement en Sicile les Espagnols qu'elle y avait fait passer; et en même temps que, par cet artifice, le cardinal retenait les Anglais prêts à attaquer la flotte qu'il faisait sortir de Cadix, il se flattait de suspendre les efforts du duc d'Orléans

(1) *Mém. Rég.*, p. 111.

par les embarras qu'il se préparait à lui susciter (1).

Que le projet qui éclata alors soit venu du ministre d'Espagne ou des mécontents de France, c'est ce qu'il n'est pas aisé de décider : mais du moins ils se devinèrent aisément, ou ils s'entendirent du premier mot. On présume bien que la duchesse du Maine ne fut pas des dernières à saisir les moyens de nuire au régent, et même de les faire naître. « Par ses premières démarches à la cour de Madrid, elle ne voulut, dit madame de Staal, qu'engager le roi d'Espagne à soutenir le duc du Maine et sa famille opprimée. Son envoyé devait voir le cardinal Alberoni, et pressentir jusqu'à quel point il voudrait prendre les intérêts dont il s'agissait, et y affectionner le roi son maître par les motifs de la proximité du sang et du respect pour les volontés du feu roi son aïeul, enfreintes sans aucun ménagement. Elle recommanda bien à celui qu'elle chargeait de cette commission, de ne point aller au delà (2).

Cependant, soit que ces instructions ainsi restreintes ne fussent données que pour sonder le terrain avant que d'y prendre confiance, soit que la solidité qu'elle crut apercevoir l'engageât à avancer plus qu'elle ne projetait d'abord, elle se mit en commerce réglé, mais très-secret et très-mystérieux, avec l'ambassadeur d'Espagne. « Je me dispense, ajoute la même confidente, d'expliquer leur plan, car je n'y ai

(1) *Mém. Rég.*, tom. II, pag. 153, 288, 330 et 393. — Saint-Pierre, p. 655. — Dangeau, sous 1718, p. 546, 575, 584 et 605. — Staal, tom. II. — *Fragments*, tom. I, p. 208 et 228.

(2) Staal, tom. II, p. 4.

jamais rien compris, et peut-être n'en avaient-ils point. Tout ce que j'en ai pu démêler, c'est qu'on voulait détourner le roi d'Espagne d'accéder au traité de la quadruple alliance, trop favorable au duc d'Orléans, et l'engager à demander la tenue des états généraux pour borner l'autorité du régent et réprimer les abus de son gouvernement (1). »

Ce but est assez clair, et c'est apparemment l'obscurité des moyens qui empêchait madame de Staal d'en *comprendre le plan*. Elle dit que la duchesse du Maine n'insista d'abord que sur le premier article, c'est-à-dire, sur la nécessité *de détourner le roi d'Espagne d'accéder au traité de la quadruple alliance;* mais, quand la duchesse vit ensuite que le prince de Cellamare était disposé à faire demander par son maître la tenue des états généraux, « elle obligea ses deux principaux confidents, Malézieu, habitué de sa cour, et le cardinal de Polignac, de travailler au modèle des lettres que ce monarque courageux écrirait pour ce sujet, tant au jeune roi son neveu qu'au parlement et aux états généraux eux-mêmes. » Or, ces lettres devaient demander, non-seulement que la quadruple alliance fût rejetée par la France, mais en termes exprès, que la régence fût ôtée au duc d'Orléans, à cause des abus qu'il y commettait, et transférée au roi d'Espagne, qui y avait le droit principal.

L'ambassadeur sentit bien qu'il ne pouvait réussir dans une pareille entreprise sans un parti considérable. Il se mit donc à intriguer, tant par lui même que par ses émissaires, avec des gens de toute sorte d'é-

(1) Staal, tom. II, p. 10.

tats, grands seigneurs, militaires, prêtres, moines, gentilshommes, magistrats. Peu lui importait quels fussent leurs intérêts, qu'ils eussent les mêmes vues, qu'ils concourussent ou non au même dessein, bien persuadé que, quand il s'agirait d'éclater, la haine contre le régent, l'amour de la nouveauté ou la crainte de se trouver seuls, les réuniraient à la faction qu'on leur indiquerait. Il s'en formait beaucoup qui avaient chacune leurs mystères, et qui s'efforçaient de grossir le nombre de leurs associés. Selon la coutume des gens ardents qui se flattent toujours de réussir, ces conspirateurs, surtout les subalternes, s'imaginaient avoir pour zélés coopérateurs tous ceux qu'ils ne rencontraient pas ouvertement contraires à leurs sentiments, et les inscrivaient sur leurs listes. Cellamare, qui ne doutait plus, rendait compte de ses succès à Alberoni, et celui-ci, sur la parole de l'ambassadeur, croyait déjà le régent destitué.

Le ministre d'Espagne avait besoin de faire une révolution en France; il devenait d'autant plus pressant, que les Anglais, impatientés de ses délais au sujet de la jonction d Espagne à la quadruple alliance, se déterminèrent à l'attaquer. Quoiqu'ils n'eussent que vingt vaisseaux dans la Méditerranée, ils cherchèrent la flotte espagnole qui avait envahi la Sicile, et qui en comptait vingt-sept. L'amiral Byng la rencontra le 11 août à la hauteur du cap Passaro, au sud de l'île, et prit ou détruisit vingt-trois vaisseaux, ce qui porta un coup mortel à la marine espagnole. Le cardinal, outré de cet échec, et se voyant en même

temps menacé par la France, écrivit à l'ambassadeur *de mettre le feu aux mines.*

Pendant que cet ordre venait à Paris, le prince de Cellamare envoyait à Madrid le modèle des lettres, et les autres pièces sur lesquelles il voulait consulter le ministre avant que de les employer. Il crut avoir trouvé une voie très-sûre de les faire parvenir, en les confiant à l'abbé Porto-Carrero, neveu d'un cardinal de ce nom, qui s'en allait en Espagne avec Monteléon, fils de l'ambassadeur d'Espagne en Angleterre. Ils avaient une chaise à double fond, où les papiers furent mis.

Les messages, les rendez-vons, les conférences entre les personnes du complot ne pouvaient avoir lieu sans des mouvements qui donnèrent des soupçons. La duchesse du Maine était observée. On épiait toutes ses démarches. Personne ne fréquentait chez elle, de jour ou de nuit, travesti ou sans déguisement, qui ne fût connu. Cependant, malgré ces soins et cette surveillance, peut-être le duc d'Orléans n'aurait-il rien découvert sans un hasard qu'on raconte de deux manières.

La première, qui fut généralement crue, parce que les mœurs du régent et de ses confidents lui donnaient de la vraisemblance, « c'est que le secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne, pour s'excuser d'un rendez-vous manqué chez une femme célèbre dans les annales du libertinage, lui dit qu'il avait eu tant de dépêches à faire à cause du départ de l'abbé Porto-Carrero, qu'il s'était trouvé dans l'impossibilité de tenir sa parole. Cette femme, qui était en relation in-

time avec le régent, lui rapporta ce propos, qu'elle crut ne devoir pas lui être indifférent. En effet, il expédia un courrier avec des ordres pour fouiller les voyageurs (1). »

La seconde manière, moins singulière, et peut-être plus vraie, se trouve dans les mémoires de Dangeau. Il dit que les deux abbés, munis de passe-ports pour eux et leur suite, s'étaient laissé accompagner par un banquier espagnol fugitif de Londres, où il avait fait une grosse banqueroute. Les Anglais intéressés le suivaient, porteurs d'une permission de le faire arrêter partout où ils le trouveraient. Ils l'atteignirent à Poitiers; et, en cherchant ses papiers dans la chaise de ses protecteurs, on trouva ceux de l'ambassadeur d'Espagne, dont on s'empara. Une troisième version veut que le copiste même des dépêches ait dénoncé les voyageurs au cardinal Dubois, avec lequel il était depuis long-temps en relation, et qui les fit ainsi arrêter à coup sûr (2).

Quoi qu'il en soit, on laissa l'abbé Porto-Carrero continuer tranquillement sa route. Il avait déjà dépêché au prince de Cellamare un courrier qui lui apprit cette nouvelle avant l'arrivée de celui qui portait les papiers au régent. Ce dernier arriva la nuit. « Mais du moment où l'heure du souper venait, dit Saint-Simon, tout était tellement barricadé au dehors, que, quelque affaire qui pût survenir, il était impossible de parvenir au régent; et non-seulement pour les affaires inopinées, mais pour celles même

(1) Staal, tom. II, p. 49.
(2) Dangeau, p. 545, sur le 9 décembre.

qui eussent le plus dangereusement intéressé l'état et sa personne. » L'ambassadeur eut donc le temps de faire disparaître les papiers les plus dangereux, et il osa le lendemain aller réclamer ceux qui avaient été saisis : on ne lui répondit qu'en le consignant sous bonne garde dans son hôtel, d'où on le transféra à Blois, où il resta jusqu'à ce que le duc de Saint-Aignan, ambassadeur en Espagne, fût revenu en France. La duchesse du Maine fut arrêtée à Paris le 29 décembre, le duc à Sceaux, et aussitôt renvoyés, elle à la citadelle de Dijon, lui dans le château de Dourlens, et on mit à la Bastille beaucoup de leurs domestiques ou affidés. De ce nombre était le jeune duc de Richelieu, déjà célèbre à vingt-deux ans par son courage et par ses succès auprès des femmes. Il s'indignait à son âge de n'avoir encore aucune influence dans le gouvernement. On suppose que l'envie de jouer un rôle le rendit factieux, et qu'il promit en effet à Alberoni de livrer Bayonne, où était son régiment. Le régent disait de lui, qu'il y avait sur son compte de quoi faire tomber quatre têtes, s'il les avait. Mais les femmes vinrent à la traverse, et il dut une prompte liberté aux puissantes intercessions de mademoiselle de Charolais, sœur du duc de Bourbon, et surtout de mademoiselle de Valois, depuis duchesse de Modène, fille du régent.

Celui-ci, pour justifier aux yeux de la nation ces coups d'autorité, fit imprimer les trois lettres qui s'étaient trouvées dans les papiers enlevés à Porto-Carrero, et destinées à être adressées par le roi d'Espagne, l'une au roi de France, l'autre au parlement, la troi-

sième aux états généraux quand ils seraient assemblés, et une quatrième intitulée : *Requête des états de sa majesté catholique*, pour l'engager à venir prendre la régence du royaume, ou à y pourvoir, s'il ne venait pas lui-même (1). Il y avait dans ces pièces des choses sur lesquelles il aurait été important au régent de ne pas donner trop à réfléchir. En parlant du parlement, les écrivains disaient : « Cette compagnie, dans laquelle on a reconnu le pouvoir de décerner la régence, à qui on s'est adressé pour la recevoir, avec laquelle on a stipulé en la recevant de ses mains, à laquelle on a promis publiquement, et avec serment, que l'on ne voulait être maître que des seules grâces, et que la révolution des affaires serait prise à la pluralité des voix dans le conseil de régence, non-seulement on ne l'écoute pas dans ses plus sages remontrances, mais on exclut des conseils les sujets les plus dignes; d'abord qu'ils représentent la vérité, non-seulement on ne l'écoute pas, mais la pudeur empêche de répéter à votre majesté les termes également honteux et injurieux dans lesquels on a répondu, lorsqu'on a parlé aux gens du roi en particulier; les registres du parlement en feront foi jusqu'à la postérité la plus reculée (2). »

Ces écrivains disaient encore : » Le public n'a ressenti aucun fruit, ni de l'augmentation des monnaies, ni de la taxe des gens d'affaires. On exige cependant les mêmes tributs que le feu roi a exigés pendant le fort des plus longues guerres : mais, dans le temps que le roi tirait d'une main, il répandait de l'autre, et

(1) *Mém. Rég.*, t. II, p. 170, 184. — (2) *Idem*, tom. II, p. 186.

cette circulation faisait subsister les grands et les peuples. Aujourd'hui les étrangers qui, savent flatter la passion dominante, consument tout le patrimoine des enfants. » Enfin on ajoutait en termes assez amers : « Il semble que le premier soin du duc d'Orléans ait été de se faire honneur de l'irréligion. Cette irréligion l'a plongé dans les excès de licence, dont les siècles les plus corrompus n'ont point eu d'exemples; ce qui, en lui attirant le mépris et l'indignation des peuples, nous fait craindre à tout moment pour le royaume les châtiments les plus terribles de la vengeance divine (1). »

La même imprudence du régent, qui avait fait publier ces écrits dans la première chaleur, les fit précéder d'un avis qui portait : « Que, quand le service du roi et les précautions nécessaires pour la sûreté et le repos de l'état permettraient de rendre publics les autres projets, manifestes et mémoires, on y verrait toutes les circonstances de cette *détestable conjuration* (2). »

Mais, quand on eût interrogé les prisonniers, au lieu de crimes d'état énormes, comme seraient de noirs complots, des projets de dévastation et d'assassinat que ces expressions semblaient indiquer, on n'entrevit que le dessein de faire assembler les états généraux; encore ce dessein, répréhensible par la raison que ceux qui le tentaient n'avaient aucun droit pour cela, punissable même à cause de liaisons avec un prince étranger, quoique parent, ce dessein se trouva dénué de preuves concluantes contre les personnes soupçonnées. A la vérité, les papiers enlevés

(1) *Mém. Rég.*, p. 18. — (2) Staal, p. 69.

à Porto-Carrero inculpaient fortement l'ambassadeur d'Espagne, comme ayant abusé de son ministère pour exciter des troubles en France, mais l'inculpaient seul; car, ces papiers n'étant que des copies, les personnes nommées et désignées pouvaient nier, et nièrent en effet qu'elles y eussent aucune part.

Après avoir promis au public des preuves d'une *abominable conspiration*, après avoir fait fulminer tous les parlements du royaume contre les écrits de Cellamare, comme séditieux, insolents, calomnieux, on était encore à chercher ce qu'il y avait de si horrible dans cet affreux complot. Il paraît que les conseillers du duc d'Orléans, ceux qui l'avaient excité à ces éclats, auraient fort souhaité de trouver le duc du Maine coupable. On poussa le désir jusqu'à l'injustice : « car un des prisonniers ayant écrit dans sa déposition que, lorsqu'il traitait d'affaires avec la duchesse du Maine, elle rompait la conversation dès que le duc du Maine paraissait, le commissaire, blessé de ce qui tendait à justifier ce prince, lui dit : *Ce n'est pas l'apologie du duc du Maine qu'on vous demande; rayez cet article*. Il le raya, et ne fit pas sentir au magistrat que c'était prévariquer dans son ministère, de ne pas recevoir également ce qui était à charge et à décharge (1). »

Mais, malgré cette affectation de partialité, l'innocence du prince perçait de tous côtés. Il n'y avait point d'accusé non-seulement qui ne la reconnût, mais même qui ne la préconisât sans en être requis. Dans l'écrit qu'on exigea de madame de Staal, comme

(1) Staal, tom. II, p. 130; tom. III, p. 48.

condition nécessaire de sa liberté, après la relation des liaisons assez indifférentes formées et entretenues avec quelques intrigants par ordre de la princesse, et après avoir dit : « Voilà les seules choses où j'aie eu quelque part et dont j'aie été informée. » Elle ajouta, quoiqu'elle sût que par-là elle ne faisait pas sa cour : « Au surplus, j'ai entrevu que madame la duchesse du Maine se donnait des mouvements, et qu'elle était embarrassée dans quelques affaires dont je n'ai point su le détail; *j'ai seulement remarqué l'extrême frayeur où elle était que M. le duc du Maine en eût la moindre connaissance.* »

Ces confessions par écrit étaient un moyen qu'on avait imaginé pour terminer cette affaire, et donner un air de grâce à la liberté que la justice accordait. « Le régent était décidé à ne relâcher ni les chefs ni leurs adhérents sans un aveu de leur part qui servît d'apologie à sa conduite (1). » Ainsi la duchesse du Maine en fit un, et tous les prisonniers à son exemple; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il n'y eut aucune de ces déclarations qui ne fût auparavant concertée. Malgré les verroux, les geôliers et les gardes, les prisonniers se communiquaient leurs idées, convenaient de ce qu'ils diraient ou tairaient, se répondaient, se répliquaient; jusqu'aux expressions, tout était minuté auparavant, et ils ne livraient leurs prétendues dépositions qu'après les avoir fait cadrer bien exactement les unes avec les autres. Le régent les lisait dans le conseil, non sans doute qu'il les regardât comme des pièces probantes contre les prévenus du crime,

(1) Staal, tom. II, p. 276.

mais comme une espèce de justification de l'éclat qu'il avait donné à cette affaire.

La duchesse du Maine, après sa confession, qui ne laissa pas que de compromettre bien du monde, surtout en Bretagne, eut permission de revenir à Sceaux. Elle comptait y trouver le duc son époux; mais il refusa de s'y rendre, irrité de la captivité qu'elle lui avait attirée par son imprudence. Cependant il se laissa ensuite fléchir, et revint auprès d'elle. Il y eut aussi un raccommodement avec le duc d'Orléans. La duchesse voulait entrer en explication. *Tout est oublié,* lui dit-il; et en effet il ne s'en souvint plus.

On a reproché au ministre d'Espagne que son projet était vague et mal combiné; mais peut-être n'a-t-il manqué que parce qu'il fut conçu trop tard. Qu'il l'eût fait éclater lorsque le duc du Maine était encore surintendant de l'éducation du roi; que ce prince eût eu la hardiesse de mener au parlement le jeune monarque, dont les démarches dépendaient encore de lui; qu'il l'eût fait escorter des principaux seigneurs, partisans de l'ancien gouvernement, ou mécontents du nouveau; qu'en même temps une flotte espagnole eût paru sur nos côtes, une armée sur nos frontières, et que la fermentation de la capitale eût été habilement propagée dans les provinces : on ne peut douter que le régent ne se fût trouvé au moins dans de grands embarras, et que peut-être le succès n'eût légitimé le plan hasardé d'Alberoni.

Quand il eut échoué, ce fut entre le duc d'Orléans et le cardinal, ce qu'on peut appeler un combat à mort, c'est-à-dire, un défi tacite, une lutte pour se

renverser; ce qui entre politiques et ambitieux est une espèce de mort. Ils armèrent les deux royaumes, moins pour les intérêts des deux nations que pour leur querelle et leur vengeance particulière. Alberoni continua à inquiéter la France par des préparatifs d'invasion en Angleterre. Mais déjà le chef de cette expédition romanesque n'était plus : Charles XII, plus soldat que général, avait été tué par son imprudence à la fin de l'année précédente, au siége de Fridericks-Hall en Norwège; et cette année la flotte qui devait porter le prétendant en Irlande et le duc d'Ormond, son fidèle assistant, fut dispersée par la tempête (1). Le cardinal avait formé encore des liaisons intimes avec des seigneurs de notre Bretagne, qui devaient lui livrer des places au moyen desquelles il comptait tenir toutes les côtes le long de l'Océan en respect, et empêcher le régent de porter des secours à ses alliés. Celui-ci envoya une armée dans le Roussillon, avec ordre de pénétrer en Espagne, et déclara en même temps, dans un manifeste, *que c'était au seul ministre ennemi du repos de l'Europe qu'il en voulait.*

Philippe s'était flatté qu'une désertion générale allait lui livrer une armée presque entièrement composée d'officiers et de soldats mécontents, et qu'il connaissait tous, pour ainsi dire, par leurs noms, pour avoir autrefois combattu sous lui et pour lui. Mais pas un Français ne dévia du devoir : tous imitèrent leur chef, le maréchal de Berwick, l'un de ceux qui avaient le plus efficacement soutenu le trône de

(1) *Mém. Rég.*, tom. II, p. 227, 248, 301, 335, 336 et 342.

Philippe V, et qui, tout en conseillant à son fils aîné, le duc de Liria, de rester fidèle au service d'Espagne, montrait un semblable dévouement à la cause de la France. Ses succès en Espagne, malgré les intérêts opposés du malheureux prétendant son frère, furent rapides : toute la province Guipuscoa tarda peu à être envahie, et une partie de la marine espagnole fut détruite dans ses ports par le concours politique des Anglais à des opérations dont le dommage devait rejaillir un jour sur la France. Mais, quels que fussent les avantages des alliés, Alberoni n'en donnait pas moins de grandes inquiétudes. Tous les jours on découvrait des *mines* qui auraient produit de grands bouleversements, si elles n'avaient été éventées.

C'était en Bretagne surtout que les trames les plus dangereuses avaient été ourdies. Cette province, accoutumée à voter ses charges avec une apparence de liberté, se voyait dépouiller en ce moment de ce précieux privilége, et en conservait un ressentiment qui, aigri par l'Espagne, alla jusqu'à la révolte. Les forces envoyées pour la réduire étaient presque gagnées par la même puissance; vingt-deux colonels avaient, dit-on, promis d'arrêter le régent lui-même, si son humeur guerrière l'amenait parmi eux, et de le livrer à une flotte espagnole qui croisait sur les côtes. Soit que ces desseins eussent été découverts par les papiers qui furent saisis; soit qu'on en eût connaissance par les révélations des conspirateurs arrêtés, une chambre de justice établie à Nantes fut chargée de faire le procès à plusieurs seigneurs bretons qui se trouvèrent chargés. Quatre d'entre eux eurent la tête tran-

chée; les autres se sauvèrent, et la Bretagne resta tranquille. Le ministère de France, à force de négociations dans le Nord, réussit à détacher de l'Espagne les rois de Suède et de Danemarck, ainsi que la Russie, qu'Alberoni avait gagnés. Il s'était même étayé du Turc, qui devait envoyer une flotte dans la Méditerranée. Le régent ne trouva pas de meilleur expédient pour détruire ces trames que d'en couper les fils, en remontant à la main qui les dirigeait, et pour cela de pousser vivement la guerre en Espagne, de pénétrer jusqu'au centre s'il le fallait, et de forcer ainsi la reine, qui conduisait le roi, à abandonner le ministre, qui la conduisait elle-même. Ce moyen réussit. L'empereur seconda ces plans de son côté, en faisant passer seize mille hommes en Sicile. Ceux-ci, sous la conduite du comte de Mercy, petit-fils du fameux général de ce nom, qui trouva la mort dans les champs de Nordlingue, pressèrent de poste en poste le marquis de Leede, à qui la catastrophe de la flotte espagnole avait enlevé tout espoir de retraite, et ils le forcèrent sous Palerme à traiter de l'évacuation de l'île.

Leurs majestés catholiques, voyant que la guerre se faisait sérieusement, que déjà Fontarabie et Saint-Sébastien étaient pris, et la Catalogne menacée, prêtèrent l'oreille à des propositions de paix. Elles ne furent autres que les conditions du traité de la quadruple alliance, dont les principales étaient « que l'empereur renoncerait à ses prétentions à la couronne d'Espagne, et reconnaîtrait Philippe V pour légitime roi des Espagnes et des Indes; que, de son

côté, le roi catholique renoncerait, en faveur de l'empereur, aux états démembrés de la monarchie espagnole, tant dans l'Italie que dans les Pays-Bas; que la Sicile et la Sardaigne seraient cédées à l'empereur, qui gratifierait de celle-ci le duc de Savoie : que, si les ducs de Toscane et de Parme venaient à mourir sans postérité masculine, le fils aîné du roi d'Espagne et de la reine sa seconde femme, et à son défaut, les autres enfants mâles de cette princesse et leurs successeurs males, hériteraient de ces duchés; et que dès à présent le roi d'Espagne pourrait entretenir à ses ordres dans ces duchés six mille hommes *non espagnols*, pour la sûreté de l'héritage. Enfin il y avait un article secret, par lequel Philippe V devait confirmer sa renonciation à la couronne de France; » et à ce qu'on peut présumer, un autre article encore plus secret, par lequel le roi d'Angleterre promettait de restituer Gibraltar à l'Espagne. Telles furent les conditions auxquelles souscrivit Philippe, le 25 janvier 1720.

En les lisant, on est surpris que l'Espagne ait préféré, sous Alberoni, de se procurer par les armes presque tout ce qu'elle pouvait auparavant obtenir par un traité; mais, outre que Philippe V ne devait pas voir avec indifférence la Sicile, la Sardaigne et les Pays-Bas arrachés à sa puissance et ajoutés à celle de l'empereur, en récompense d'une simple renonciation au royaume d'Espagne, où Charles VI ne possédait plus rien, il est hors de doute qu'Alberoni lui fit encore sentir que les promesses faites pour la Toscane et Parme, et pour la restitution de Gibraltar, étaient

illusoires. Car, si on avait eu véritablement dessein d'assurer ces états aux enfants de la reine, pourquoi exiger que les garnisons qu'on lui accordait d'y mettre ne fussent pas *des troupes espagnoles?* Et si on voulait sincèrement rendre Gibraltar, pourquoi ne pas le faire sur-le-champ? ou du moins, pourquoi ne pas joindre à la lettre du roi d'Angleterre un engagement authentique?

De plus, la renonciation à la couronne de France, demandée de nouveau, ne devait pas être agréable à Philippe V, si l'on en croit Saint-Simon, qui, ayant été ambassadeur en Espagne, connaissait à fond ses dispositions scrupuleuses. « Ce prince, dit-il, ne pouvait s'ôter de la tête la force des renonciations de la reine sa grand'mère, épouse de Louis XIV. Quant au testament de Charles II, il ne pouvait comprendre que ce roi eût été en droit de disposer d'une monarchie dont il n'était qu'usufruitier. Il se regardait donc comme un usurpateur; et, pour s'étourdir sur ses scrupules, il conservait toujours un esprit de retour vers la France, et ne voulait pas se fermer entièrement le chemin au trône de ses pères, s'il arrivait malheur à son neveu. On ne peut nier que tout cela ne fût mal arrangé dans sa tête; mais enfin cela y était (1). »

Par toutes ces considérations, Alberoni n'aura pas eu de peine à persuader au roi et à la reine, que, dans la circonstance où ils se trouvaient, avec de fortes armées et beaucoup d'alliances, une bonne et franche guerre valait mieux qu'un traité captieux. En effet, il

(1) Saint-Simon, tom. V, p. 71.

ne fut d'aucune utilité à l'Espagne, et les Anglais seuls en tirèrent de l'avantage par les faveurs qu'ils procurèrent à leur commerce. Au reste, l'accomplissement des conditions de la quadruple alliance éprouva de longs délais. La forme à donner à tous les actes qui devaient constater et affermir les cessions et les échanges, présenta de grandes difficultés. Pour les lever, on convint d'un congrès qui fut indiqué à Cambrai, et qui ne fut en activité qu'en 1722.

Une des principales conditions de la paix avait été la disgrâce d'Alberoni, qui quitta l'Espagne le 5 décembre 1791. Ce prélat, doué des vrais talents de ministre qui semblaient devoir être si étrangers à son éducation et à sa naissance, montra, pendant le court espace de son administration, ce qu'on pouvait attendre de l'Espagne bien gouvernée. Quoique tout-puissant, il essuya quelquefois des déboires de la part des seigneurs espagnols, dont la fierté ne plie pas aisément. Il semble que la reine ne lui fit pas rendre, dans son malheur, ce qu'elle devait à un serviteur fidèle, plutôt sacrifié que puni. Il sortit d'Espagne en fugitif et en banni; « mais il soutint sa disgrâce et les persécutions qui en furent les premières suites, en grand homme; et en effet c'en était un. Il prouva qu'il était victime des circonstances, et non d'aucune faute de conduite. Alberoni avait voulu servir son maître, comme Richelieu avait servi le sien; mais le temps, les lieux et le maître même étaient bien différents (1). »

En sortant d'Espagne, il traversa les frontières

(1) *Essais d'Argenson*, p. 144.

de France, accompagné d'un officier, chargé par le régent, non de lui faire honneur, mais de le tenir sous sa garde comme un prisonnier. Gênes refusa de lui donner un asile, Rome le rejeta aussi. Il fut contraint de se cacher quelques années dans les états de l'empereur, d'où un nouveau pape le tira enfin, et lui donna la légation de la Romagne. « Ce cardinal trouva encore moyen de faire parler de lui dans le monde, en entreprenant pour le saint-siége la conquête de la petite république de Saint-Marin, village situé à la vue de Rimini, sur une hauteur. Cette entreprise d'Alberoni, remarque un auteur de mémoires, eut tout l'air de la parodie des *Comédies héroïques*, qu'il avait jouées en Espagne vingt ans auparavant. » Tant il est vrai que le désir de dominer ne fait que s'assoupir dans un repos forcé, et qu'à la moindre occasion il se réveille!

C'est pendant le cours de ces événements que la banque se remplissait paisiblement de l'argent des Français, et payait avec cet argent les billets de l'état, et autres engagements royaux qu'elle retirait. Lorsqu'à force d'en acquitter ils commencèrent à disparaître, et que par-là ce moyen de répandre avantageusement les billets et les actions de la banque vint à manquer, Law en imagina un autre non moins industrieux; ce fut de baisser l'argent en tenant toujours l'écu de banque à son premier taux, de sorte qu'on s'empressa de porter à la banque l'argent qui tombait, et de recevoir en échange des billets qui se soutenaient. Quand le ministère, soit honte de son abondance, soit besoin d'une autre manœuvre, vou-

lait empêcher une chute de l'argent trop rapide; il en haussait la valeur; alors on le resserrait dans les bourses, comme un effet qui allait devenir précieux, et il y restait immobile jusqu'à ce qu'un nouveau décri le fit encore couler vers la banque.

Il serait difficile de dépeindre l'espèce de frénésie qui s'empara des esprits à la vue des fortunes aussi énormes que rapides qui se firent alors. Tel qui avait commencé avec un billet d'état, à force de trocs contre de l'argent, des actions et d'autres billets, se trouvait des millions au bout de quelques semaines. La rue Quincampoix, rue longue et étroite, était, on ne sait pourquoi, le rendez-vous des actionnaires et le théâtre de leur manie. On y vit des domestiques arrivés le lundi, derrière le carrosse de leur maître, s'en retourner dedans le samedi. La foule s'y pressait au point que plusieurs personnes y furent étouffées (1).

Il n'y avait plus dans Paris ni commerce ni société. L'artisan dans sa boutique, le marchand dans son comptoir, le magistrat et l'homme de lettres dans leur cabinet, ne s'occupaient que du prix des actions. La nouvelle du jour était leur gain ou leur perte. On s'interrogeait là-dessus avant que de se saluer. Il n'y avait point d'autre conversation dans les cercles, et le jeu des actions remplaçait tous les autres.

A l'exemple des joueurs, on était cruel et impitoyable. Celui qui venait d'être ruiné par la baisse subite des papiers dont il était porteur, ne craignait pas d'égorger son ami en l'engageant à les prendre avant qu'il en connût la défaveur. Aussi y eut-il des sui-

(1) *Mém. Rég.*, tom. II, p. 130.

cides, des assassinats, et tout ce que la cupidité et le désespoir peuvent enfanter de crimes.

Lorsque tout prospérait aux actionnaires, lorsque, satisfaits de contempler des richesses immenses dans leurs portefeuilles à côté de leurs coffres vides, ils se repaissaient encore d'espérances de plus grandes fortunes, le 21 mai 1720, parut, au moment où on s'y attendait le moins, un édit qui réduisait les actions à moitié. Cette opération était devenue nécessaire, parce que, profitant de l'enthousiasme, et se jouant de la crédulité publique, Law et le régent, à l'insu même l'un de l'autre, n'avaient pas craint de mettre sur la place infiniment plus de papier que l'argent réuni dans la banque n'en pouvait payer. Ce coup imprévu tira la nation de son assoupissement, et fit disparaître les illusions de ses rêves agréables. A la confiance et aux espérances succédèrent les craintes et les réflexions douloureuses. Le parlement fit des remontrances, et le régent parut les accueillir (1).

Cette démarche du parlement, les raisons qui fondaient ses remontrances, dessillèrent les yeux et firent une plaie mortelle au système. En vain, pour le soutenir, Law, déclaré contrôleur général des finances, employa-t-il les ressources de son génie, et le régent toute son autorité : leurs efforts furent inutiles. On fit frapper de nouvelles espèces plus légères, auxquelles seules on donna cours. Il y eut ordre de porter les anciennes à la monnaie, et le public s'obstina à garder les vieilles. Sous prétexte que les ca-

(1) *Mém. Rég.*, tom. II, p. 402; tom. III, p. 5. — Villars, t. II, pag. 430.

pitalistes resserraient leur argent pour entraver l'échange et la circulation des billets, on défendit à tout particulier d'avoir chez soi plus de cinq cents livres en argent comptant, et chacun n'en fut que plus attentif à le garder soigneusement. Comme le volume d'une grosse somme pouvait la déceler, il y en eut qui convertirent leur argent en perles et en diamants, et cette adresse fut encore défendue, mais inutilement. En vain aussi présenta-t-on un nouvel appât en redonnant aux billets leur première valeur, personne ne s'y laissa plus prendre.

Les particuliers trouvaient dans le dépérissement de leur fortune des motifs puissants de ne plus se laisser éblouir par des chimères, et ils étaient encore excités à se tenir en garde par la résistance du parlement, qui refusait d'enregistrer les édits que le ministère présentait à l'appui du système. Fatigué de ces obstacles, qui *détraquaient* sa machine, Law obtint que le parlement serait exilé, et il fut envoyé à Pontoise le 2 juillet (1). Alors parut une multitude d'édits, déclarations, arrêts du conseil de finance, pour fixer le taux de l'or, celui de l'argent, borner l'argenterie et la bijouterie, augmenter le numéraire, donner les moyens de partager les actions, prescrire la manière de les couper, de les transmettre, de tenir les registres, d'ouvrir et de fermer les comptes en banque. Enfin, en huit mois, on compte trente-trois édits de cette espèce, souvent destructifs les uns des autres; vrais tours de force, décelant dans ceux qui

(1) *Mém. Rég.*, tom. III, p. 3.

donnaient ce spectacle, beaucoup d'embarras et peu de ressources.

On a écrit que le régent avait enrichi l'état. Peut-être le crut-il lui même, puisqu'il répandit un compte sommaire, dans lequel il annonçait au public qu'il avait payé, depuis la mort de Louis XIV, pour un milliard sept cent vingt-deux millions de dettes. Or, disaient ceux qui réfléchissaient avec maturité sur le système, pendant cet intervalle de cinq ans, la terre n'a pas vomi de son sein des monceaux de métaux précieux; elle n'a pas donné des récoltes doubles et triples; il n'est pas tombé, comme du temps des fées, des pluies de perles et de diamants; on n'a pas vu d'économies importantes; de nouvelles découvertes en industrie et en commerce n'ont pas fait couler en France à grands flots les trésors des autres royaumes; c'est donc d'elle-même et de sa propre substance que la nation a tiré une somme si prodigieuse. C'est un tort fait à chaque citoyen, auquel on a enlevé par fraude, par artifice, par séduction, les gages et cautionnements des avances qu'il avait faites au gouvernement dans sa détresse; or, appauvrir et ruiner chaque particulier, ce n'est ni *payer les dettes de l'état, ni l'enrichir.*

Cette vérité n'est que trop prouvée par la peinture de l'état où la France se trouva réduite, quand le renversement de la banque eut fait cesser l'illusion qui ne s'était pas bornée à Paris, mais qui s'était étendue dans toutes les provinces. La peste venait de ravager Marseille et une partie de la Provence. Un incendie affreux venait de dévorer la moitié de la ville de Rennes. Le régent, qu'on accusa méchamment

d'avoir attiré ces fléaux pour occuper les esprits, crime dont il n'était pas capable, exhorta les évêques, par une lettre circulaire, de contribuer au soulagement des malheureux par des quêtes dans leurs diocèses. Voici ce que répondit celui de Castres : « Tous les soins en faveur des diocèses affligés de la contagion, n'ont pu produire dans le mien que cent pistoles en espèces et cinq mille livres en billets. L'inondation de ces papiers a fait presque autant de mal dans nos cantons que les flammes en ont pu faire en Bretagne. Si le spectacle n'est pas si affreux, les effets n'en sont guère moins funestes. Nos maux sont plus cachés, mais ils n'en sont pas moins réels, et n'en sont que plus incurables. Qu'importe que nos maisons n'aient pas été réduites en cendres, si de tout ce que nous avions de plus nécessaire, il ne nous reste qu'une matière qui n'est que propre à être jetée au feu (1)?

« Quel changement, en six mois de temps, ces billets n'ont-ils pas apporté aux fortunes qui paraissaient les mieux établies! On ne saurait le comprendre sans le voir, et on ne saurait le voir sans être accablé de douleur. Plus de commerce, plus de travail, plus de confiance, ni dans l'industrie, ni dans la prudence, ni dans l'amitié, ni dans la charité même. Le commerce, entièrement interrompu, rend l'industrie ou oisive ou inutile. La confiance détruite détruit l'amitié, ou en suspend les effets, en persuadant aux particuliers qu'il est désormais de la prudence de ne se fier à personne, et de ne prêter ni à

(1) *Mém. Rég.* tom. III, p. 107.

leurs amis ni à leurs proches. La charité, toujours ingénieuse, ne saurait l'être à présent que pour découvrir des besoins extrêmes, partout où elle était en possession de trouver des ressources; réduite à pleurer avec ceux qui pleurent, sans trouver aucune occasion de se réjouir avec quelqu'un, ni les moyens d'essuyer les larmes des pauvres et des affligés. » Il ajoute : « Ce ne sont point ici des exagérations, c'est l'expression la plus simple d'une vérité connue de tous. » Ce tableau d'une misère réelle, et que toute la France éprouva, est une preuve que l'extinction d'une si grosse dette, si elle a eu lieu, n'a point *enrichi l'état*, à moins qu'on ne distingue *l'état* de ceux qui le composent, et que, par une erreur familière aux ministres courtisans, on ne croie que peu importe la misère du peuple, pourvu que le trésor du prince soit rempli.

Mais d'autres maux produits par le système, maux plus grands que la misère qui ne frappe que l'individu, ce furent un luxe effréné qui gagna toutes les conditions, la désertion des campagnes, le surhaussement excessif du prix des ouvrages et des denrées, et le pire de tous, la passion des richesses substituée à l'amour de l'honneur et de la vertu.

Les fêtes somptueuses de Louis XIV avaient à la vérité inspiré le goût de magnificence, mais qui ne s'étendait guère au delà de la cour; au lieu que l'exemple des nouveaux enrichis, leur facilité à prodiguer l'or comme ils l'avaient gagné, leur profusion pour la table, les équipages, les ameublements, leur prodigalité à payer les commodités et les plaisirs qu'on

leur présentait, communiquèrent une espèce de frénésie de parure, de bonne chère, de jeu et de bâtiments. « Tandis qu'on voyait la misère au plus haut degré, et la France ruinée, il y avait des gens qui faisaient abattre, comme insuffisants, des palais où le plus magnifique des rois s'était trouvé parfaitement bien logé avec toute sa cour, pour en faire de plus beaux (1). » Les denrées haussaient, baissaient, selon les variations de l'argent et des billets, et restèrent à la fin à un taux qui rendit la main d'œuvre plus chère, et empêcha souvent nos manufactures de soutenir la concurrence avec celles de nos rivaux. Les villes engloutirent les campagnes, c'est-à-dire, que l'appât d'une fortune romanesque attira dans leurs murs les gens aisés, qu'une modestie et une frugalité héréditaires rendaient auparavant la ressource des pauvres cultivateurs. Enfin il n'y eut plus de proportion ni de délicatesse dans les alliances, l'opulence égalisa tout. L'homme de robe, le gentilhomme, le grand seigneur même, ne rougirent pas de savoir que la personne qu'ils allaient faire entrer dans leurs familles en approcherait ses vils parents, et y introduirait des mœurs vicieuses ou au moins triviales.

Il ne sera pas inutile de faire observer que dans le même temps l'épidémie de l'agiotage infecta aussi d'autres contrées. « La compagnie de la mer du Sud et l'allée du change à Londres valaient bien la compagnie du Missisipi et la rue Quincampoix de Paris. Il en était de même en Hollande. Les projets en idées s'y multipliaient partout. Qu'il passât par la tête d'un

(1) Villars, tom. II, p. 433.

homme d'en proposer un au hasard, et même en badinant, les meilleures bourses s'y livraient. On a vu, sur un simple exposé de cette nature, souscrire pour plus de douze millions en deux heures de temps, et la foule de ceux qui couraient à l'endroit indiqué, avec autant d'ardeur que si on y eût distribué des trésors, était telle qu'on aurait trouvé cent millions dans la journée avec autant de facilité. On sait qu'un projet a gagné cent pour cent en deux jours, avant qu'on sût s'il aurait lieu; de sorte que, dans ce court espace de temps, ceux qui avaient seulement prêté leurs signatures ont gagné réellement le fonds de ce qui n'était qu'imaginaire (1). »

Law, cette espèce de magicien, qui avait, comme d'un coup de baguette, fait passer tout l'argent de la France dans les coffres de la banque, ne profita pas des richesses qu'il avait d'abord accumulées. Le régent, obligé de l'arracher plusieurs fois à la fureur du peuple, finit par le faire sauver en Flandre, d'où il passa à Venise avec sa famille, qui ne s'était préparée comme lui qu'une faible planche pour le naufrage. On rapporte qu'il y passa sa vie dans les réduits où se tiennent les banques, occupé de gageures, de chances, de loteries et des jeux auxquels le hasard préside.

Marseille, dont la sage défiance avait constamment repoussé les trompeuses ressources de la banque, se vit livrée à un fléau plus terrible par la négligence des officiers de santé préposés à son lazareth. A la fin de mai, leur imprudence donna lieu à la

(1) *Mém. Rég.*, tom. II, p. 331.

communication prématurée de l'équipage et de la cargaison d'un vaisseau venant de Syrie et infecté de la peste. La honte d'avouer leur incurie les rendit longtemps opiniâtres à s'aveugler sur la nature de l'épidémie; mais, les progrès effrayants qu'elle avait faits au mois de juillet ne permettant plus de la méconnaître, de tardives mesures furent prises alors pour fermer le port, cerner la ville et la pourvoir de vivres dont elle se trouvait manquer.

Pendant quelque temps on put rendre à la terre, non sans de grands dangers, et au prix des sommes les plus considérables, les dépouilles mortelles de ceux qui succombaient; mais, lorsque l'on en compta jusqu'à cinq cents moissonnés dans un seul jour, l'appât du gain devint insuffisant pour dérober aux yeux l'affreux spectacle de tant de pertes, et des monceaux de cadavres entassés dans les rues ajoutèrent à la malignité du fléau qui avait déjà fait tant de victimes. Ce fut alors que, par un devouement au-dessus de tout éloge, le bailli de Langeron, chef d'escadre, dont la prudence avait su isoler de la ville toutes les dépendances de la marine militaire, accepta la dangereuse mission d'y établir l'ordre que réclamaient ses besoins de tout genre. Aidé du chevalier Rose, et des généreux échevins Estelle et Moustier, il fit déblayer, par des forçats, et ensevelir dans des fosses profondes, la multitude des cadavres qui encombraient les rues, les ruisseaux et le port même. L'évêque de Marseille, Belzunce, secondait leur zèle de ses exhortations pieuses; et, invulnérable comme eux à une contagion qu'il bravait avec le même dévouement, il était par

lui-même, et par les autres ministres de la religion, qu'il encourageait de son exemple, le consolateur des mourants, et le soutien de ceux qui survivaient. Courbé sur le lit de douleur des premiers, à toute heure et en tout lieu, il leur administrait les secours de la religion, sans redouter leur haleine meurtrière; et, à la tête des autres, il offrait au ciel, dans des processions expiatoires, les vœux touchants d'un peuple consterné sous le poids de son infortune.

Le ciel écouta leurs prières. A la fin de septembre un vent de nord commença à dissiper les miasmes putrides qui planaient sur la ville, et qui avaient réduit presqu'à moitié une population de cent mille âmes. Les grands ravages cessèrent à cette époque; mais les derniers symptômes ne disparurent qu'après un an depuis la première invasion. Aux désastres de l'épidémie succéda l'appréhension de la famine dans cette malheureuse cité, que la contagion avait privée de la ressource de son port. Touché de ses besoins, le pape Clément XI, par une sollicitude digne du père commun des chrétiens, fut des premiers à y pourvoir, et il y fit parvenir deux bâtiments chargés de grains, que l'évêque distribua aux indigents.

C'était contre ce chef vénérable de l'église, qui termina sa carrière dans les premiers mois de l'année suivante, après un pontificat de vingt ans, que s'élevaient, depuis le commencement de la régence, les prélats opposés à la bulle *Unigenitus*. Suivant leurs partisans, elle ne menaçait rien moins que les libertés de l'église gallicane, et proscrivait évidemment l'amour de Dieu, la nécessité de la grâce, la doctrine de

saint Paul et de saint Augustin. Des contes ridicules, et qui se détruisaient d'eux-mêmes, étaient propagés avec habileté pour faire croire qu'elle avait été arrachée à la faiblesse du pontife; et une affectation de rigorisme, cachet assez ordinaire de l'esprit de secte, donnait du poids à ces assertions, et tendait à faire oublier les vertus éminentes qui se trouvaient aussi dans les défenseurs de l'autorité.

Les jansénistes, mal vus de Louis XIV, étaient entrés naturellement dans les intérêts du duc d'Orléans. C'était la cause de la protection qu'ils avaient éprouvée dans les premiers jours de la régence. Leur haine contre la bulle s'accrut de cette faveur, et après une guerre d'écrits, les uns graves et savants, les autres aigres et piquants, une guerre d'instructions pastorales et de mandements entre les évêques acceptants et opposants, le 1er. mars 1717, quatre évêques, du nombre desquels était Soanen, évêque de Sénez, que ces disputes ont rendu célèbre, appelèrent solennellement de la constitution au futur concile. Ils vinrent en Sorbonne notifier leur appel dans une assemblée nombreuse de la faculté de théologie, qui y adhéra; celle des arts, de droit et de médecine s'y joignirent. Les facultés de théologie de Reims et de Nantes, un très-grand nombre d'ecclésiastiques séculiers et réguliers, beaucoup de chapitres et de communautés se pourvurent par la même voie contre la constitution. Les quatre évêques eurent plusieurs imitateurs parmi leurs confrères, entre autres le cardinal de Noailles.

Les acceptants, qui étaient en plus grand nombre,

jetèrent un grand cri contre cette atteinte portée à un décret enregistré, qu'ils regardaient comme loi de l'église et de l'état: leurs plaintes pressantes et réitérées parvinrent au régent, qui en fut très-embarrassé. Il tergiversa, tâcha de calmer les esprits, et promit d'envoyer à Rome chercher des explications et des moyens de concorde. En attendant, il écrivit aux acceptants une lettre qu'il rendit publique, et par laquelle il défendait d'appeler de la constitution *sans nécessité*. Ce mot était, à ce qu'on dit, une interpolation du chancelier d'Aguesseau, l'idole et l'espérance alors du parti, après le cardinal de Noailles. On supposa qu'il avait espéré de cette adresse concilier peut-être toutes les opinions: il ne fit que refroidir à son égard le régent, qui fut obligé de prendre la faute sur lui; mais qui commença à retirer l'appui qu'il avait donné d'abord aux jansénistes. Ses premières nominations avaient toutes été en leur faveur, et c'est à cette occasion qu'il dit plaisamment au sortir du conseil: « Les jansénistes ne se plaindront pas de moi; j'ai tout donné à la grâce, et rien au mérite. » Il s'en repentit quand il vit son choix repoussé par le pape. Cependant il tint bon pour l'honneur de l'autorité royale; mais il se promit dès lors de ne la plus commettre pour contenter un parti qui, malgré des soutiens éminents, était trop visiblement celui de la minorité. Dans la circonstance présente la circulaire déplut, et aux opposants, parce qu'elle prohibait l'appel; et aux acceptants, parce qu'elle le permettait dans le cas de *nécessité*, dont chacun serait juge se-

lon sa conscience droite ou erronée. Aussi l'acharnement continua-t-il à se manifester entre les deux partis, par des écrits pleins d'amertume.

On ne prévoyait pas comment finirait cette querelle, lorsque l'ambition d'un homme procura une surséance, qu'on eut droit alors de regarder comme une véritable paix. L'abbé Dubois s'était déjà fait donner l'archevêché de Cambrai; et, malgré ses principes et ses mœurs, il tendait encore à la pourpre. L'embarras de Rome, par rapport à sa bulle, dont l'état précaire en France lui donnait de grandes inquiétudes, fit croire à l'archevêque que, s'il pouvait soulager le pape de ce fardeau, ce serait pour lui un acheminement sûr au cardinalat.

Deux choses étaient nécessaires pour parvenir à ce but : tirer des évêques opposants une acceptation, et du parlement, qui était exilé à Pontoise pour les affaires de finance, un nouvel enregistrement qui imposerait *nécessité* à tout le monde, deux moyens qui paraissaient comme impossibles dans la chaleur où étaient les esprits. Cependant Dubois le tenta et y réussit, car c'est à lui qu'on attribue le succès de cette affaire.

Le cardinal de Noailles appuyait son appel sur ce qu'il prétendait que la bulle, en condamnant certaines propositions du livre de Quesnel, dont un sens était très-catholique, n'attaquait pas moins que des dogmes positifs, des principes moraux, et de plus les libertés de l'église gallicane. En paraissant entrer dans les idées du prélat, Dubois l'entoura de théologiens qui lui remontrèrent que tout ce qu'il pouvait désirer était que ces vérités fussent mises en sûreté,

de manière que l'acceptation de la bulle ne les effleurât même pas. Cette acceptation, lui répétait-on sans cesse, est nécessaire pour la paix de l'église; or, un avantage si grand que cette paix méritait bien quelque condescendance. On le fit donc consentir à dresser un écrit qu'il nomma *Corps de Doctrine*, dans lequel tous les points discutés, et qui paraissaient entamés par la bulle, étaient munis de preuves qui les mettaient hors d'atteinte à toutes les conséquences dangereuses qu'on pourrait tirer de la bulle contre eux. Noailles présenta son écrit à quarante de ses confrères assemblés en présence du régent; ils le signèrent et acceptèrent la constitution, *conformément* au *corps de doctrine*. Il fut envoyé dans différent diocèses, et un grand nombre d'évêques y souscrivirent : c'est ce qu'on a appelé *l'accommodement des quarante*.

Cependant tous les obstacles n'étaient pas levés. Il restait encore un petit nombre d'évêques opposants, et la Sorbonne même fit des protestations. Le cardinal en prit occasion de retarder le mandement qu'il avait promis, sous les explications et interprétations consignées au *corps de doctrine*. Faisant même assez maladroitement dépendre ses sentiments de ceux d'une assemblée laïque, il en refusa la publication, jusqu'à ce que la déclaration du roi pour l'acceptation de la bulle, et la défense d'en appeler au futur concile, fussent enregistrées au parlement, qui témoignait en général un éloignement prononcé par la constitution, et qui prétendait lui-même attendre l'exemple de son pasteur. Cette espèce de collusion fut punie par la

formation d'un nouveau conseil de conscience, dont le cardinal fut exclu, et par la menace qui fut faite au parlement d'être relégué à Blois. Ce corps, déjà ennuyé de son exil à Pontoise, commença à s'effrayer. On parlait d'ailleurs de lui donner d'autres et de plus importants déboires : il était question de diminuer son ressort, et de lui substituer dans l'enregistrement des lois le grand conseil, qui, dans une espèce de lit de justice, auquel les pairs avaient assisté, venait d'accepter la bulle. L'Écossais Law, qui était encore dans le ministère, et qui trouvait l'occasion de se venger du parlement, proposait même d'en rembourser les offices avec son papier décrié, et de reconstituer des magistrats qui n'eussent d'autres fonctions que celles d'administrer la justice. D'Aguesseau, enfin, tremblait pour un corps auquel il était tendrement attaché, et il hésitait de se prêter à sceller les mesures violentes que l'on projetait. Dans ces dispositions favorables à un accommodement, des négociations officieuses le procurèrent. Villars, comme autrefois Turenne en circonstances presque semblables, s'y entremit avec zèle, et obtint enfin du cardinal et du parlement, le sacrifice d'une opinion particulière, qu'on leur donna le mérite de faire les uns et les autres, au noble motif de la paix de l'église et de l'état. Dans leur commune soumission, le cardinal prévint le parlement, et celui-ci enregistra la déclaration, le 4 décembre 1720, *conformément aux règles de l'église, et aux maximes du royaume sur les appels au futur concile* : réserve qui lui fut permise pour sauver au moins son honneur. Ainsi, la consti-

tution *Unigenitus* devint pour la seconde fois loi de l'état; et la paix parut être rendue à l'église de France. Le parlement revint à Paris, et Dubois fut fait cardinal l'année suivante par le pape Innocent XIII.

Le régent avait eu un intérêt personnel dans cette affaire. Il voulait marier sa fille au prince des Asturies, et faire épouser au roi Marie-Anne-Victoire, infante d'Espagne. Ce dernier mariage était mal assorti pour l'âge, la princesse n'ayant que quatre ans, et le roi, dont la constitution s'était extrêmement fortifiée, en ayant bientôt treize. Aussi cette disproportion fit-elle hésiter la cour d'Espagne, dirigée alors par le jésuite d'Aubenton, dont la cour de France avait employé le crédit pour ruiner celui d'Alberoni. On dit que, pour se faire payer de ce service, lui et ses confrères, dirigés par leur général et par le pape, déterminèrent le roi, la reine, et les membres du conseil, leurs pénitents, à ne consentir au mariage que sous la condition que la bulle *Unigenitus* serait reçue en France et enregistrée au parlement, et que la conscience du roi serait remise à la direction d'un jésuite.

Malheureusement l'enregistrement de la bulle ne rendit pas encore la paix à l'église de France. Il ne lui procura qu'une trêve passagère, et le vieux levain d'aigreur et de révolte continua à fermenter. Deux ans n'étaient pas écoulés depuis l'accommodement, que le cardinal de Noailles, se reprochant peut-être ses ménagements comme une faiblesse, donna de nouveaux témoignages d'humeur, en refusant des pouvoirs au père de Linières, jésuite, homme droit et sans intrigue. Dans la vue de satisfaire l'Espagne,

on l'avait donné au roi pour confesseur, sur la démission du modeste abbé Fleury, auteur de l'*Histoire ecclésiastique*, ancien sous-précepteur du duc de Bourgogne, et alors plus qu'octogénaire, que le duc d'Orléans, au commencement de sa régence, avait choisi, sur ce motif *qu'il n'était ni janséniste, ni moliniste, ni ultramontain*. A sa retraite, et d'après l'obstination de l'archevêque, le roi, pour profiter du ministère du père de Linières, se vit contraint de se rendre à Saint-Cyr, qui dépendait du diocèse de Chartres.

Ces mouvements dans le clergé et le barreau, dont il a fallu suivre les minutieuses intrigues, déplaisaient singulièrement au régent, qui aurait voulu n'avoir qu'à traiter le fond des affaires, et abandonner le détail à quelqu'un plus fait que lui pour ces objets. Dubois, dont il avait éprouvé la capacité, et dont il croyait la soumission à ses volontés assurée, était celui qu'il avait choisi pour cet emploi; et c'était aussi afin de le proportionner insensiblement au rang qu'il lui destinait, qu'il l'avait, dit-on, décoré de la mitre de Cambrai, et enfin du chapeau de cardinal. Mais, avant que de se décharger entièrement du détail des affaires, le régent se proposa de mettre un dernier ordre dans les finances.

Afin de constater la véritable dette de l'état, masquée par la valeur idéale du papier, le 26 janvier, sur l'avis des frères Pâris, auxquels on devait la première liquidation faite en billets d'état au commencement de la régence, fut rendu un édit du conseil, portant qu'il serait fait une représentation générale de tous

les effets publics alors en circulation. Les propriétaires devaient donner en même temps des déclarations de leur origine et du prix auquel ils les avaient acquis, en produisant les titres ou contrats par lesquels ils en étaient devenus possesseurs. On y apposait alors un timbre, et c'est ce qui s'appelait *viser*, d'où est venu le nom de *visa*. Sur plus de trois milliards d'effets qui devaient être en circulation, deux milliards deux cents millions seulement furent visés: le reste demeura dans le portefeuille de capitalistes qui s'obstinèrent à ne pas vouloir subir de réduction, et qui perdirent la totalité de leurs créances. La faveur de l'agiotage soutint encore quelque temps ces effets non visés, et l'année suivante on trouvait encore soixante francs d'une action des Indes ou d'un billet de banque de mille livres. Mais ils ne tardèrent pas à s'anéantir absolument. Quant aux effets visés, il ne s'opéra sur leur montant qu'une réduction de cinq cents millions, en sorte que la dette fut liquidée à dix-sept cents millions environ. Le Pelletier de La Houssaye, contrôleur général des finances après Law, déclara l'impossibilité de faire honneur en totalité à une pareille créance, et pour y satisfaire, au moins en partie, il proposa la création de quarante millions de rente sur l'hôtel de ville, et l'érection de quantité de charges ou offices lucratifs ou honorifiques, propres, sous ces deux rapports, à tenter la cupidité des particuliers. Quelque minces que fussent ces placements, on dut se trouver encore trop heureux à ce prix de voir disparaître enfin cette masse énorme de papier sous laquelle la France avait pensé être abîmée.

L'expédient du *visa*, malgré son utilité reconnue, ne pouvait manquer d'entraîner bien des inconvénients : d'abord il est très-désagréable de se trouver forcé de déclarer qu'on avait vendu l'héritage de ses pères; ensuite ceux qui s'étaient vus contraints de recevoir des billets, les uns pour des marchandises, d'autres pour des meubles, ne pouvant prouver qu'ils venaient de propriétés foncières, restaient avec des papiers sans valeur. A l'égard même des agioteurs de profession, c'était une injustice de les priver, par une formalité, du prix de leur industrie. Le ministère y mit même une violence honteuse : car plusieurs d'entre eux étant revenus se présenter au *visa*, on ne se contenta pas de ne point timbrer leurs effets, auxquels les préposés ne trouvèrent pas les conditions requises; mais on retint les billets, et on renvoya les porteurs les mains vides. D'autres eurent ordre, sous peine d'exécutions, d'apporter à la banque une certaine quantité d'actions pour être brûlées. On envoya garnison chez ceux qui n'obéissaient pas, on saisit leur or et leurs bijoux, et plusieurs furent mis en prison, *quoiqu'ils protestassent que ce n'était point un crime d'être devenus riches par les moyens inventés par la cour.*

D'où il est clair que cette opération du *visa*, dont on se promit d'abord de grands avantages, n'en eut que pour le fisc, qu'elle débarrassa d'une multitude prodigieuse de billets qu'il aurait fallu payer, et qu'elle ne fut utile qu'à un petit nombre de ceux qui avaient été contraints par les circonstances d'échanger leurs fonds contre le papier. Encore se fit-il des malversa-

tions dans la manière même d'opérer le *visa*. Des commis infidèles reçurent de l'argent pour reconnaître acquis par des fonds, des billets qui n'avaient pas cette origine, et pour leur procurer ainsi la faveur du *visa*. Les plus riches actionnaires, sans s'amuser à corrompre des commis, allèrent droit aux favoris et favorites du régent, et *leur offrirent des millions moyennant que le reste de leur bien demeurât à couvert, ce qui leur fut promis et tenu*; c'est-à-dire que, moyennant un sacrifice qui n'entrait pas dans les coffres du roi, on visa et valida les effets d'une acquisition suspecte. Ainsi le *visa* péchait et dans le fond et dans la forme.

Le duc d'Orléans, qui, tenant en main la balance du système, aurait pu en incliner le bassin de son côté, et verser dans sa maison des trésors immenses, n'y gagna rien, à la différence d'autres princes, dont les grands biens datent de cette époque. Mais, s'il n'en profita pas, tous ceux qui étaient autour de lui s'enrichirent, soit par les grâces que leur importunité obtint pour ceux qui les payaient, soit par les dons qu'ils arrachaient pour eux-mêmes.

La première fois que Dubois entra au conseil d'état avec la dignité de cardinal, qui lui donnait le pas sur les membres laïques, le chancelier, les pairs et maréchaux de France s'en absentèrent. Le duc de Noailles, un des mécontents, le rencontrant le soir, lui dit : « Cette journée sera fameuse dans l'histoire, monsieur, on n'oubliera pas d'y marquer que votre entrée au conseil en a fait déserter tous les grands du royaume. » Le prélat montra dès ce moment com-

ment il comptait user de l'autorité. Il fit exiler sans ménagement ceux qui avaient marqué par leur absence leur improbation : ceux qui s'étaient d'avance retirés dans leurs terres reçurent ordre d'y rester, et on leur signifia que leurs pensions ne seraient plus payées. D'autres personnes attachées au régent, plus confidentes de ses plaisirs que de ses affaires, furent aussi éloignées, par la seule raison qu'elles portaient ombrage au favori.

Cette inflexibilité du cardinal devait faire craindre au prince ce qui pouvait lui arriver à lui-même, lorsque Dubois se trouverait premier ministre, au moment où le roi, qui approchait de treize ans, serait déclaré majeur. On présenta au régent ces conséquences : il les sentit. Mais, comme nous l'avons insinué, la lassitude des affaires, l'espérance de se livrer plus facilement et sans inquiétude à ses plaisirs, le fit passer par-dessus ces considérations; et, le 22 août 1722, Dubois fut nommé premier ministre.

Louis XV, qui avait été sacré à Reims le 26 octobre 1722, fut déclaré majeur au parlement dans un lit de justice, le 22 février 1723. Il vit aussi arriver, pour être élevée à la cour de France, l'infante d'Espagne, qui lui était destinée en mariage.

En prenant les rênes du gouvernement, le cardinal Dubois montra des dispositions louables. Il parut qu'il cherchait à se réhabiliter dans l'opinion publique. Il fit des réglements sages, montra de l'ordre et de l'application. On commençait à croire avec étonnement qu'on pourrait être heureux sous son ministère, lorsqu'un ancien mal, long-temps caché, se déclara

avec violence au commencement du mois d'août. C'était un abcès dans la vessie. Le danger fut bientôt si pressant qu'il fallut décider le malade à cette fâcheuse alternative, de subir l'opération ou de mourir; encore les médecins ne promettaient-ils pas que l'opération aurait une issue heureuse. En effet, le 10 août, vingt-quatre heures après avoir été opéré, Dubois mourut à l'âge de 66 ans, avec le cynisme qu'il avait affiché toute sa vie, et sans recevoir les sacrements de l'église, qu'il éluda, sous le prétexte qu'il y avait pour l'administration d'un cardinal un cérémonial particulier, sur lequel il fallait consulter d'abord ses confrères.

« On lui trouva des richesses immenses, une extrême quantité de vaisselle d'argent et de vermeil la plus admirablement travaillée, les meubles les plus précieux, les bijoux les plus rares, des attelages parfaits de tous pays, et les plus somptueux équipages. » Il laissa onze cent mille livres d'argent comptant; c'était presque une année de son revenu connu, que Saint-Simon fait monter à quatorze cent cinquante-quatre mille livres, et dont les deux tiers étaient formés par une pension de l'Angleterre. Il se proposait de joindre à ses nombreuses abbayes, celles de Prémontré, de Cîteaux, de Cluny et des autres chefs d'ordres, et de devenir par-là une espèce de patriarche en France, projet renouvelé de Richelieu.

Au moment où Dubois ferma les yeux, le duc d'Orléans reprit le ministère. Comme si cette mort eût rompu le charme qui le retenait dans l'oisiveté, on le vit s'occuper des affaires; renoncer sinon au

libertinage, du moins aux éclats les plus scandaleux de la débauche; se borner à un seul attachement, espèce de modération que la dépravation des mœurs fait trop souvent regarder chez les grands comme une vertu.

Ce prince était affable, complaisant. Il écoutait avec un air de bonté qui charmait. Jusqu'aux refus, il avait l'art de les faire supporter sans peine. On voyait qu'il souffrait quand il ne pouvait pas renvoyer content. Son regard, quoique perçant, était doux et flatteur. Aussi, malgré les malheurs causés par le système qui avait renversé tant de fortunes, il était non pas aimé, mais adoré des Parisiens. Quand il sortait du Palais-Royal, quand il y rentrait, ils se jetaient en foule au-devant de lui; on courait aux spectacles où on espérait le voir. Les ministres étrangers se louaient de sa politesse et de ses égards. Ils admiraient la justesse de son esprit, sa pénétration, la sagesse et l'adresse de sa politique, son discernement exquis, sa facilité à traiter, à tourner, à démêler les affaires, sa netteté dans l'exposition, sa réserve dans les interrogations, son aisance et sa finesse dans les réponses. Le jeune roi, touché de son respect inaltérable, de son attention à lui plaire, de sa franchise, de la gaieté qu'il mêlait à l'instruction, n'en a jamais parlé (et il en parlait souvent) qu'avec estime et affection tant qu'il vécut, et avec regret quand il l'eut perdu.

La véridique histoire, en lui rendant la justice qu'il mérite, et en l'absolvant des crimes qu'il n'a pas commis, doit s'armer cependant de sévérité pour

achever de le peindre. Le respect dû à la morale qui fait tout l'homme doit appeler à jamais le mépris sur un prince qui, bon par tempérament, pervertit les heureux dons qu'il avait reçus en partage; qui, indifférent entre le vice et la vertu, eut la honte ou le malheur de ne pas croire à la dernière; et qui enfin, par les funestes exemples de dépravation et d'athéisme qu'il donna sur les marches du trône, doit être considéré comme l'auteur de la vaste et profonde corruption où nous sommes aujourd'hui plongés. Une attaque d'apoplexie, qui le surprit dans un excès de débauche, et qui, selon les affreux désirs qu'il avait manifestés quelquefois, lui ôta tout d'un coup la connaissance, l'emporta en six heures, le 2 décembre, à l'âge de quarante-neuf ans.

Sitôt que le duc d'Orléans eut fermé les yeux, le prince de Condé, duc de Bourbon, et qu'on nommait, ainsi qu'on l'a vu, M. le Duc, se présenta au roi et demanda la place vacante. Le jeune monarque, assez embarrassé, jeta les yeux sur M. de Fleuri, ancien évêque de Fréjus, son précepteur, qui était auprès de lui, comme pour le consulter. Le prélat baissa les siens, ne fit aucun signe, et Louis consentit. Le brevet était tout prêt, il le signa. Aussitôt le duc prêta serment et fut proclamé premier ministre. Ces petites circonstances font voir que la place fut plutôt enlevée qu'obtenue; aussi le duc n'en jouit-il pas long-temps. Le conseil d'état fut composé de quatre personnes seulement : du roi, du premier ministre, de l'évêque de Fréjus et du maréchal de Villars, du nom duquel on était bien aise de s'auto-

riser, mais auquel on communiquait peu de choses.

Le duc de Bourbon n'avait pas trente ans, n'était connu que par l'intérêt qu'il avait pris pendant le système aux affaires de finances, qui ne lui avaient pas été infructueuses, et par son acharnement contre le duc du Maine, son beau-frère; deux choses peu propres à lui attirer l'estime du public. Il était d'ailleurs dur, rude dans ses manières, privé d'un œil, ce qui rendait son regard incertain et son abord rebutant. Enfin il était gouverné par une maîtresse, madame de Prie, femme aussi habile que dissolue, à laquelle on attribue toutes les opérations politiques de son ministère. Dès les premiers jours il eut lieu de s'apercevoir, par la part exclusive que se réserva le précepteur dans les affaires ecclésiastiques, à quel degré celui-ci possédait la confiance de son élève; mais il ne désespéra pas de la partager.

Il se présentait une circonstance favorable à ce dessein. Le mariage du roi avec l'infante, mariage d'un prince de seize ans avec une princesse de six, n'était pas approuvé, parce qu'il faisait envisager des fruits trop tardifs. On s'entretenait assez publiquement de cet inconvénient, et le désir de voir naître au roi une postérité qui assurerait la tranquillité du royaume était général, surtout depuis une légère indisposition que venait d'éprouver le roi. Le ministre le souhaitait plus qu'aucun autre, par la raison que la mort du jeune prince aurait placé sur le trône le duc d'Orléans, son compétiteur en pouvoir. Il saisit donc cette occasion de satisfaire la nation, de plaire sans doute au jeune monarque lui-même, et de lui donner

une épouse qui, ayant obligation au ministre de sa fortune, ferait prévaloir son crédit auprès de son époux.

On tint conseil à ce sujet. Malheureusement l'infante ayant été amenée en France, il était plus fâcheux de la renvoyer qu'il ne l'aurait été de rompre son mariage de loin; mais la résolution en fut prise; et, de peur d'éprouver à cet égard de la cour d'Espagne des représentations qui causeraient des lenteurs, on n'en prévint le roi et la reine qu'en faisant partir la princesse. Il est vrai qu'on accumula auprès d'eux les excuses, les représentations, les motifs même de religion, tirés du danger de précipiter leur neveu dans l'habitude du libertinage, si on prétendait l'amuser long-temps d'espérances. On joignit à ces raisons l'attention de faire reconduire l'infante avec les plus grands honneurs. Elle a été depuis reine de Portugal.

Le roi d'Espagne, au commencement de l'année précédente, et par suite de ses anciens scrupules, avait abdiqué en faveur de Louis I, son fils aîné, âgé de seize ans seulement. Mais le jeune prince mourut la même année. Le mépris que la junte de gouvernement avait fait des dispositions de Philippe lui rendit le désir de reprendre les rênes de l'état. Les grands et son propre confesseur, le père Bermudès, lui opposèrent une décision théologique, qui déjà le déterminait à regagner son palais de Saint-Ildephonse, lorsque le nonce du pape, se joignant aux sollicitations de la France, vint l'absoudre du prétendu vœu de ne remonter jamais sur le trône, et dissiper ainsi les ter-

reurs qui l'agitaient. Aussitôt qu'il reçut la nouvelle du renvoi de sa fille, il fit partir de son côté la jeune veuve de son fils aîné, ainsi que mademoiselle de Beaujolais, destinée à l'infant don Carlos, toutes deux filles du régent. Il rappela en même temps ses plénipotentiaires à Cambrai; et, dans l'ardeur de son ressentiment, il ordonna au baron de Ripperda, Hollandais, son envoyé à Vienne, de traiter directement avec l'empereur, et paya du rang de premier ministre la paix que le négociateur conclut avec lui.

Pour remplacer la princesse, le ministre aurait pu donner au roi mademoiselle de Vermandois, sa sœur; mais, détourné, dit-on, de ce choix par madame de Prie, qui redoutait pour elle-même la sévérité de mœurs de cette princesse, il proposa au conseil Marie-Charlotte Leczinska, fille unique de Stanislas Leczinski, qui, porté par Charles XII sur le trône de Pologne, avait été forcé d'en descendre lors des disgrâces de ce prince, et qui depuis sa mort vivait sous la protection de la France, à Wissembourg, en particulier peu aisé. Marie était plus estimable par ses vertus que remarquable par sa beauté, et avait près de sept ans plus que le roi. Quant au conseil, monsieur le duc demanda au précepteur son avis; il répondit *qu'il ne se mêlait pas de mariage*. Les autres conseillers approuvèrent, le roi consentit et épousa la princesse le 4 septembre 1725.

Les premières années du mariage de Louis XV ne furent pas, comme celles de Louis XIV, marquées par des tournois, des bals, des fêtes publiques, qui réjouissent le peuple et font quelquefois diversion à des

réflexions moroses. Il vivait retiré avec son épouse, qu'il chérissait alors; il ne la quittait que pour aller de Versailles à Rambouillet, château du comte de Toulouse, où la comtesse, femme douce, polie, prévenante et vertueuse, rassemblait une société assortie à son caractère, et très-agréable au roi qui, né un peu sauvage, se plaisait dans un cercle étroit. C'était presque tous amis de l'ancien évêque de Fréjus. Le prélat voyait avec grand plaisir son élève s'habituer dans cette compagnie; de son côté, le duc n'en prenait pas d'ombrage, parce que, pendant que le roi se complaisait dans cette douce inertie, il gouvernait à sa volonté, mais non selon celle du public.

Une de ses premières opérations, qui souleva le mécontentement, fut une déclaration contre les protestants, qui enchérissait sur les anciennes rigueurs de Louis XIV contre eux. La médiation des Hollandais en faveur de leurs co-religionnaires, et surtout les dispositions que faisaient déjà les étrangers pour profiter une seconde fois des mesures impolitiques du gouvernement, éclairèrent celui-ci. Des édits explicatifs atténuèrent d'abord la déclaration, et peu à peu l'opinion publique lui fit partager l'oubli où commençaient à tomber à cet égard les lois de Louis XIV.

Les finances étaient toujours un objet d'embarras pour le ministère, quoique les frères Paris, qu'il avait appelés à son aide, contribuassent de tous leurs talents à y rappeler l'ordre. Quant au duc de Bourbon, il s'en occupait de manière à faire croire qu'il songeait moins à soulager le peuple qu'à consolider l'état de ceux qui s'étaient enrichis. Tel fut l'édit par lequel le roi

déchargeait la compagnie des Indes, qui avait été liée à la banque, de tous les comptes que la première pouvait avoir à rendre à la seconde. Ce privilége parut n'être statué qu'en faveur du duc de Bourbon, et de ceux qui, comme lui, s'étaient enrichis pendant l'union de la banque à la compagnie. Avec l'édit présenté au parlement sur cet objet, et dans le temps même qu'on percevait sans enregistrement, partiellement à la vérité et avec difficulté, le prétendu droit de *Joyeux avénement*, qui fut affermé pour vingt-trois millions, il fut porté un deuxième édit qui, sans aucune exception de personnes, imposait un cinquantième denier sur tous les fruits de la terre, blés, vins, bois, et sur ceux de l'indnstrie, qui révolta toutes les classes de citoyens; le clergé et la noblesse, par l'atteinte donnée à leurs priviléges, et le peuple, par la crainte d'une inquisition dans l'évaluation du revenu net, sur lequel devait se percevoir le droit. Pour prévenir la résistance ordinaire des jeunes conseillers, un troisième édit ôtait à ceux qui n'avaient pas dix ans de service le droit de délibérer sur les affaires générales. Moyennant cette précaution, les édits furent enregistrés dans un lit de justice de l'exprès commandement du roi, qui, à son retour du parlement, put juger, par le morne silence du peuple, de son extrême mécontentement.

Ces signes d'improbation s'adressaient moins au jeune monarque qu'au premier ministre. Le duc de Bourbon n'avait pas la familiarité, l'espèce de bonhomie, la popularité qui faisaient supporter les défauts et les fautes du régent. Il n'était pas non plus, comme

ce prince, agréable au roi, prévenant, patient dans le travail. Louis se plaisait bien davantage avec son précepteur, qu'il trouvait complaisant, auquel il était accoutumé, et qu'il estimait pour sa modération, et pour l'attachement qu'il portait à sa personne; aussi était-il toujours admis en commun avec le premier ministre, au lieu qu'il y avait certains travaux, comme les affaires de l'église, dont celui-ci était exclus.

Il vint en tête au duc de Bourbon de rendre la pareille au précepteur, et de travailler aussi avec le roi sans lui. Le projet se fit de concert avec la reine, qui, devant tout au premier ministre, ne pouvait se refuser à ses désirs. Sous quelques prétextes on engagea le roi à tenir de temps en temps le conseil dans l'appartement de son épouse. Après y avoir été plusieurs fois admis sans difficulté, le précepteur se présente un jour comme à l'ordinaire : l'huissier le refuse; sans insister, l'ancien évêque va se renfermer à Issy, sa maison de campagne. Pareille éclipse lui avait réussi sous le régent. Le roi l'avait fait revenir en montrant l'impatience d'un enfant contrarié : ici il manifesta la colère d'un souverain presque insulté; il envoya à Fleuri ordre de reprendre sa place auprès de lui. Les conseils chez la reine cessèrent, et le train des affaires ne fut pas interrompu.

On dit que le duc de Bourbon ne prévit pas sa disgrâce, ce qui est difficile à croire : mais les gens de cour savent si bien dissimuler ce qu'ils voudraient cacher aux autres, qu'on a pu s'imaginer qu'il l'ignorait lui-même; du moins est-il certain qu'il n'en soupçonna pas le moment. Le 11 juin, le roi partant pour

Rambouillet, parla comme à l'ordinaire au duc de Bourbon, et lui dit : *Ne me faites pas attendre pour souper.* Sitôt qu'il l'eut quitté, le duc de Charost, qui avait des ordres dès la veille, lui remit une lettre conçue en ces termes : *Je vous ordonne, sous peine de désobéissance, de vous rendre à Chantilli, et d'y rester jusqu'à nouvel ordre.* La reine, malgré son état de grossesse, reçut aussi une lettre mortifiante, par laquelle le roi lui commandait de faire tout ce que l'évêque de Fréjus lui dirait, comme si c'était lui-même ; et il en fut envoyé de pareilles aux ministres.

Les dispositions qui avaient accompagné le renvoi de M. le duc, firent deviner facilement d'où partait le coup, et les changements qui allaient arriver. Le plus important, et qui les renfermait tous, est que le roi déclara qu'il n'aurait plus de premier ministre, et qu'il gouvernerait par lui-même ; et, pour gouverner par lui-même, il ne vit plus que par les yeux, n'agit plus que par l'influence de l'ancien évêque de Fréjus, son précepteur, qu'il fit aussitôt cardinal.

« S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux sur la terre, dit un historien, c'est sans doute le cardinal de Fleuri. On le regarda comme l'homme le plus aimable, et de la société la plus délicieuse jusqu'à l'âge de soixante-treize ans ; et lorsqu'à cet âge, où tant de vieillards sont forcés de se retirer du monde, il eut pris en main les rênes du royaume, il fut regardé comme un des plus sages. » Le gouvernement qui commence est ordinairement le contraste de celui qui finit. Aussi vit-on des hommes nouveaux dans le ministère, des disgrâces, des exils, des emprisonne-

mens, et même des libertés et des rappels. Le duc du Maine rentra en faveur. Les maréchaux d'Huxelles et de Tallard furent admis au conseil. Michel Robert Le Pelletier-des-Forts, neveu de Claude, successeur de Colbert, fut fait contrôleur général à la place du président Dodun, qui avait succédé lui-même à Le Pelletier de La Houssaie; enfin, le ministre de la guerre Leblanc, que le duc de Bourbon avait retenu à la Bastille, et mis en jugement pour dilapidation, fut rappelé au ministère. Le chancelier d'Aguesseau rentra même en fonction l'année suivante; mais il n'eut point les sceaux; ils furent donnés à M. de Chauvelin, qui eut en même temps le porte-feuille des affaires étrangères.

Une des premières opérations du cardinal fut de supprimer l'édit du cinquantième, de diminuer quelques autres impôts, et de faire des remises sur l'arriéré. L'augmentation des recettes générales, qui furent portées à soixante millions, et des fermes à quatre-vingts, permirent ces actes de générosité. Ils se trouvèrent joints à des actes moins honorables, tels que la réduction des rentes viagères, sous prétexte qu'à la chute du système, elles avaient été acquises à vil prix. On attribua aux intendants des fonds pour faire des distributions dans les provinces, et soulager les peuples. Enfin le roi plaça en différentes villes, sous des officiers expérimentés, six compagnies de cadets gentilshommes : établissement qui a été le prélude de l'*École militaire*.

Le commencement du nouveau ministère fut encore marqué par une fixation des monnaies, qui ter-

mina enfin la longue fluctuation où elles avaient été depuis Louis XIV. Le marc d'argent qui, de quarante francs à la mort de ce monarque, avait monté en 1720 jusqu'à cent trente, et qui quatre ans après était redescendu à quarante-quatre, fut définitivement fixé à cinquante et un par une déclaration du 18 juin 1726. Depuis ce temps, le marc n'ayant pas sensiblement varié, les espèces frappées alors ont continué jusqu'à la fin du siècle, et au delà, à circuler pour la même valeur nominale qu'elles reçurent d'abord. Les espèces d'or seules ont éprouvé quelque augmentation du changement de rapport qui s'est introduit dans le commerce entre la valeur de l'or et celle de l'argent; rapport qui, par la déclaration du 21 novembre 1785, a été fixé à quinze et demi, au lieu de quatorze et demi, que l'on comptait auparavant.

L'Europe était alors en paix, à l'aide de négociations entamées, suspendues, reprises pendant plusieurs années dans toutes les cours. L'aperçu qu'il est nécessaire d'en donner fera connaître l'état respectif des puissances, et les intérêts qui ont causé les guerres suivantes. La quadruple alliance signée à Londres en 1718, ouvrage du cardinal Dubois, qui avait rompu le projet formé par le cardinal Alberoni, de rejoindre à la couronne d'Espagne les états que les paix d'Utrecht, de Rastadt et de Bade en avaient détachés, ce traité forcément accepté par les Espagnols, dès la fin de 1719, n'était pas encore exécuté en 1720. Les principales conditions en étaient que l'empereur Charles VI renonçait à tous les états de la monarchie d'Espagne, et Philippe V, de son côté, abdiquait

toute prétention sur les états d'Italie et des Pays-Bas qui avaient autrefois appartenu à la monarchie espagnole. Arrivant la mort du dernier mâle de la maison de Médicis, qu'on regardait comme prochaine, l'empereur s'engageait de donner l'investiture de la Toscane avec ses côtes, et les îles adjacentes, à Don Carlos, fils aîné de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse; à ses frères cadets, s'il n'avait pas d'enfants, et successivement à leurs héritiers; de manière qu'aucun d'eux ne pût jamais être en même temps roi d'Espagne, et que la Toscane ne pût jamais non plus devenir partie du royaume d'Espagne. Par ce même traité de Londres, la Sicile, que les traités, suites de celui d'Utrecht, donnaient au duc de Savoie, et où il s'était fait couronner, était adjugée à la maison d'Autriche, et le duc devait recevoir, et reçut en échange, bien à contre cœur, l'île de Sardaigne, à laquelle on appliqua les honneurs de la royauté.

Un temps considérable se passa à libeller les actes et diplômes de ces échanges et cessions; à chaque point, à chaque virgule, nouvelles difficultés de la part des contractants qui ne se souciaient pas de finir, car Philippe V ne se dessaisissait qu'à regret des états d'Italie et de Flandre, qui auraient fait de si beaux établissements pour les enfants de sa seconde femme; et il était pénible à Charles VI de renoncer à la couronne d'Espagne qu'il avait portée. Pour arriver enfin à une décision, on était convenu en 1720 d'un congrès qui s'assemblerait à Cambrai; mais il n'eut lieu qu'en 1722, et n'eut même de l'activité qu'en 1724.

En attendant l'accommodement, les confédérés de

la quadruple alliance, qui se portaient pour médiateurs entre Charles VI et Philippe V, suppléèrent aux formalités dont les rivaux différaient de convenir, en garantissant à chacun d'eux le partage du traité de Londres, par un acte signé à Paris, le 21 septembre 1721. C'était un moyen d'arrêter tout d'un coup, par un effort commun, l'incendie que leur obstination voudrait allumer.

On voit, dans les discussions que l'empereur présenta au congrès de Cambrai, le germe d'une guerre générale : guerre de mer pour des intérêts de commerce; guerre de terre pour des partages de famille. Ce prince venait d'accorder à une association de commerçants le droit d'aller trafiquer dans les Indes orientales sous sa protection. On l'appela la *Compagnie d'Ostende*, parce qu'elle s'établit dans cette ville; les Hollandais en furent jaloux. Ils prétendirent qu'elle nuirait à leur commerce, surtout à celui d'Amsterdam; que d'ailleurs elle était contraire aux stipulations expresses du 26$^{e}$. article du traité de Barrière, et du 5$^{e}$. de celui de Westphalie, lequel défendait aux Espagnols d'étendre leur commerce dans les Indes orientales, à l'ouest des îles Philippines. La république des États-Unis montrait l'intention de traverser le commerce de la compagnie par la force, et Charles VI celle de le soutenir par le même moyen.

L'empereur jeta encore un autre point de discussion embarrassante entre les plénipotentiaires de Cambrai. Il était le dernier prince de la maison impériale d'Autriche. Se voyant sans enfants mâles, il avait fait en 1718, sous le nom de *Pragmatique*, un

règlement par lequel il appelait à sa succession, au défaut d'enfants mâles, Marie-Thérèse, sa fille aînée, ensuite ses autres filles, puis ses nièces et leurs enfants, selon l'ordre de primogéniture. Il demanda au congrès que cette pragmatique fût garantie par les puissances qui avaient des plénipotentiaires à cette assemblée. Les maritimes y consentaient à condition qu'il supprimerait la compagnie d'Ostende. Cette condition ne lui convint pas, et il rappela de Cambrai ses ambassadeurs. Philippe en ayant fait autant à l'occasion du renvoi de sa fille, le congrès se dissipa de lui-même, et les deux principaux adversaires, l'empereur et le roi d'Espagne, qui s'étaient, pour ainsi dire, constitués plaidant devant cette espèce de tribunal, prirent le parti de finir eux-mêmes leurs contestations.

Ils le firent le 30 avril 1725, par un traité signé à Vienne, dans lequel l'empereur assurait le partage de Don Carlos en Italie, et le roi d'Espagne garantissait à Charles VI sa pragmatique et la sûreté de la compagnie d'Ostende. Il se glissa aussi dans le traité des insinuations de secours mutuels, qui auraient lieu si l'Espagne tentait de recouvrer sur l'Angleterre Gibraltar et le Port-Mahon, et si la Hollande voulait détruire la compagnie d'Ostende. La France et l'Angleterre s'alarmèrent d'une alliance si étroite entre deux puissances jusqu'alors si ennemies. Elles y opposèrent le contre-traité de Hanovre, du 3 septembre de la même année, et entraînèrent dans leur parti la Hollande, la Suède et le Danemarck. La cour de Vienne attira à elle la Prusse et la Russie, deux puis-

sances qui commençaient à mettre un poids dans la balance de l'Europe.

En même temps qu'on traitait de tous côtés, on armait aussi. Au milieu des nuages et de l'obscurité des négociations, le tonnerre de la guerre grondait, et l'orage paraissait prêt à éclater. Les Espagnols avaient investi Gibraltar, et les Anglais bloquaient les galions à Porto-Belo. Fleuri, qui gouvernait alors la France, se conduisait comme un pilote habile qui, menacé par la tempête, étudie le choc des vents pour savoir de quel côté il dirigera ses voiles. Il lui parut plus avantageux et plus honorable de les tourner vers la conciliation et la paix, que de prendre parti dans cette querelle : il offrit sa médiation. La cour d'Espagne fit des difficultés pour l'accepter. Depuis le renvoi de l'infante il régnait entre elle et celle de France, entre l'oncle et le neveu, un froid très-marqué. Le cardinal, à force d'égards et de prévenances, réussit à rapprocher les esprits. Louis XV, à l'occasion de la naissance d'un enfant, écrivit à Philippe V une lettre soumise et presque suppliante, mêlée de compliments et d'excuses. L'oncle, toujours Français sur le trône d'Espagne, et qui souffrait de son état d'inimitié avec son ancienne patrie, charmé d'être prévenu, fit la réponse la plus affectueuse et la plus tendre; et aussitôt la bonne intelligence fut rétablie, au moins entre les chefs des deux états, que des liens de parenté réunissaient quand la politique les séparait encore. Il ne manquait plus au prélat-ministre que le suffrage de l'Espagne, quand il commença ses démarches auprès d'elle : les autres puissances, ga-

gnées par son caractère de douceur et de modération, lui avaient donné leur confiance. Il leur proposa donc et en obtint des articles préliminaires de paix, qui furent signés à Paris le 31 mai 1727, quelques jours avant la mort de Georges I, lequel eut pour successeur Georges II, son fils.

Les principales conditions étaient un armistice de sept ans; suspension pendant cet intervalle de la compagnie d'Ostende, et la convocation d'un congrès général qui fut indiqué à Aix-la-Chapelle. Sa destination changea avant qu'il fût assemblé, et on le porta à Cambrai; mais sur le vœu du cardinal, qui voulait s'y trouver en personne, et par complaisance pour lui il fut enfin fixé à Soissons, où il commença le 14 juin 1728.

Les députés de presque toutes les puissances de l'Europe s'y étaient rendus avec empressement; on donna à l'ouverture beaucoup de solennité. Le cardinal y parut comme un arbitre investi de la confiance générale; arbitre dont l'habileté et la prudence allaient concilier tous les intérêts et calmer toutes les passions. Il distribua des compliments et en reçut. Les plénipotentiaires l'imitèrent entre eux; les harangues, les visites, on pourrait dire les repas et les plaisirs, firent presque l'unique occupation de cette assemblée. Elle dura un an, languissante, incertaine autant sur les matières à traiter que sur l'ordre et la forme à leur donner. L'inaction la tua, et elle se sépara en juin 1729, un an juste après son ouverture.

Elle était devenue parfaitement inutile : pendant en effet que le prélat fixait l'attention des peuples sur

le congrès de Soissons livré avec affectation à leurs regards, il s'occupait secrètement de moyens plus efficaces de procurer une paix générale. Les principaux obstacles qui s'y opposaient étaient l'obstination de l'empereur à mettre en activité sa compagnie d'Ostende, malgré ses anciens engagements, et à faire garantir sa pragmatique. En même temps qu'il exigeait ces avantages, il suscitait des difficultés, par lesquelles il paraissait vouloir éloigner l'établissement solide de Don Carlos dans les états d'Italie qui lui étaient cédés. La reine d'Espagne, née Farnèse, et nièce du duc de Parme, qui n'avait pas d'enfants, était passionnée pour cet établissement. Le cardinal saisit habilement cette occasion de réconcilier tout-à-fait la cour de France avec celle d'Espagne. Il offrit à la reine de faire concourir l'Angleterre à sa satisfaction. Des soins qu'il se donna provint entre les trois couronnes un traité d'alliance qui fut signé à Séville en novembre 1729. Il garantissait à Don Carlos le droit de succession aux duchés de Parme et de Plaisance, après la mort du dernier souverain, qui ne pouvait pas tarder. Pour assurer ce droit, les Anglais l'obligeaient à favoriser par mer le passage d'un corps de troupes espagnoles, qui devait tenir d'avance garnison dans les principales villes de ce duché. Enfin les Hollandais accédèrent au traité de Séville, sous la promesse qui fut faite par les alliés de leur procurer une entière satisfaction touchant la révocation de la compagnie d'Ostende.

L'empereur fut très-choqué de ce qu'on prétendait lui imposer la loi au sujet de cette compagnie. Il fit

même passer des troupes en Italie, pour empêcher le débarquement des garnisons espagnoles qu'il disait prématuré, puisque le duc de Parme, Antoine Farnèse, vivait encore. Mais ce duc mourut au commencement de 1731, et Charles VI ne put dès lors empêcher d'entrer en jouissance un prince que l'ancien traité de Vienne et le testament du défunt appelaient à la succession.

Que reste t-il à faire? dirent les ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande à l'empereur, pour terminer la guerre de la succession qui tourmente l'Europe depuis trente ans, et pour en prévenir une non moins désastreuse? que reste-t-il à faire, sinon de confirmer les arrangements que vous avez déjà pris plusieurs fois avec la cour de Madrid, et d'assurer vos états à vos filles par la force qui serait donnée à votre pragmatique? C'est en effet sur cette base que Charles, l'Angleterre et la Hollande signèrent une seconde fois à Vienne, en mars 1731, un traité par lequel les puissances contractantes renouvelèrent leurs anciennes alliances. Les états-généraux garantirent la pragmatique; l'empereur s'engagea à faire cesser le commerce des Pays-Bas autrichiens aux Indes, souscrivit à tous les engagments pris à Séville pour la succession des duchés de Parme et de Plaisance qui était ouverte, et pour celle du duché de Toscane, qui ne tarderait pas à s'ouvrir, et dont le traité de Vienne promettait l'investiture aux enfants de la princesse Farnèse, reine d'Espagne. Le grand-duc, quoique peu content de voir disposer si impérieusement de ses états, lui vivant, confirma ces arrangements par un acte parti-

culier signé à Florence la même année 1731. Il y reconnut Don Carlos pour son successeur.

La paix que le cardinal s'efforçait de maintenir au dehors, était toujours troublée au dedans par les malheureuses querelles de religion. Le régent s'était flatté de les avoir terminées par l'enregistrement de l'édit qui ordonnait de recevoir la constitution *Unigenitus*, et défendait d'en appeler : mais il s'était toujours fait depuis, entre les acceptants et les appelants, une petite guerre qui tourmentait les esprits. Le cardinal crut pouvoir mettre fin à toutes ces disputes par un coup d'autorité éclatant. Entre les quatre évêques appelants en 1727, se trouvait Jean Soanen, évêque de Sénez, prélat concentré dans son diocèse, sans habitudes ni protection à la cour. Il fut choisi pour faire un exemple. On assembla, le 16 août 1727, à Embrun, métropole de Sénez, un concile composé de treize évêques, sous la présidence de l'archevêque Guérin de Tencin. Jean Soanen y fut cité et comparut. Il était dénoncé comme auteur d'une instruction pastorale entachée d'erreurs capitales, injurieuse à la bulle *Unigenitus*, et recommandant la lecture des réflexions morales du P. Quesnel, défendue par cette bulle. Soanen avoua l'ouvrage, le défendit, et, quoique âgé de quatre-vingts ans, répondit avec une fermeté qui étonna ses juges. Il n'en fut pas moins suspendu de ses fonctions malgré son appel de la sentence au futur concile, et même à cause de cet appel il fut exilé dans l'abbaye de la Chaise-Dieu, où sa vie se prolongea jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Il ne signait plus que *Jean, évêque de Sénez*,

*prisonnier de Jésus-Christ;* et le parti recevait ses lettres comme celles d'un martyr.

Au commencement de l'année suivante, le cardinal de Noailles, appuyé de onze évêques, écrivit au roi une lettre dans laquelle il se plaignait du jugement du concile d'Embrun. En même temps partit de tous les coins de la France une multitude d'adhésions à la cause de l'évêque condamné; et enfin cinquante avocats de Paris s'élevèrent contre le même jugement, qu'ils attaquèrent sur le fond et sur la forme : ainsi le barreau commença à s'immiscer dans la querelle.

La consultation fut supprimée par arrêt du conseil, comme opposée à la doctrine de l'église, injurieuse à son autorité et contraire aux lois de l'état. De nombreuses lettres de cachet punirent en même temps d'exil les ministres du second ordre, qui signalèrent leur révolte contre l'épiscopat, et enfin cent docteurs en théologie furent exclus de la Sorbonne en 1729, pour la même cause, malgré un appel comme d'abus, qu'ils interjetèrent au parlement, trop occupé alors de ses propres intérêts, pour faire droit à leur plainte. Quant aux évêques, on les attaqua dans la personne de leur chef, auquel il fut fait de nouvelles avances pour le détacher d'eux. On y réussit, et sa défection fut due aux vives représentations du duc de Noailles, son neveu, de la maréchale de Grammont, sa nièce, et du cardinal Fleuri lui-même. Vaincu par leurs sollicitations, le cardinal de Noailles donna le 11 novembre 1728, et six mois seulement avant de mourir, un mandement, par lequel

il accepta enfin purement et simplement la constitution *Unigenitus*, et révoqua tout ce qui avait été écrit en son nom, au sujet du quesnellisme. Alors aussi il rendit aux jésuites les pouvoirs qu'il s'était obstiné à leur refuser jusque-là. Ce fut ainsi que, mettant un terme à ses longues variations, et rentrant dans l'humble voie de la soumission à l'autorité de l'église, il déserta un parti qu'il avait fait naître par trop d'attachement à son propre sens, mais qu'il ne lui fut pas donné de dissiper par son abandon. Rome mettait tant de prix à obtenir son adhésion, pour les suites qu'on se flattait qu'elle pourrait avoir, que Benoît XIII en fit part au sacré collége, et qu'il en ordonna de solennelles actions de grâces.

Mais le souverain pontife lui-même, pour avoir mal saisi l'esprit du moment, suscitait alors de nouveaux sujets de querelles, en rendant général à toute l'église l'office particulier de Grégoire VII, ce fameux Hildebrand, qui s'était proclamé supérieur à tous les rois, et distributeur de toutes les couronnes, et que Grégoire XIII avait placé, en 1581, dans le martyrologe romain. La légende était accompagnée d'une bulle, que le parlement condamna avec des qualifications flétrissantes. Rome se plaignit, et à cette occasion renouvela ses instances pour le soutien de la constitution *Unigenitus*. Le roi voulut faire droit au pape, au moins sur ce dernier article, à défaut du premier, et, le 3 avril 1730, il donna une déclaration qui renouvelait l'obligation de la signature pure et simple du formulaire, et ordonnait l'exécution de la bulle *Unigenitus* et des autres constitutions des papes

à ce sujet. Il la fit enregistrer dans un lit de justice, et défendit en même temps de délibérer sur l'enregistrement. Ce fut un nouveau sujet de négociation qui fit écarter l'appel des docteurs de Sorbonne, qui tenait à cœur au gouvernement. Mais, pour satisfaire aussi le parlement, le 22 juillet, il adressa une circulaire aux évêques pour les exhorter à ne point donner à la bulle la dénomination de règle de foi, mais seulement de jugement de l'église universelle en matière de doctrine : expédient qui ne satisfit personne. Il en fut de même de l'invitation qu'on fit à tous les partis de demeurer dans un silence charitable, qui ne fut gardé par aucun.

Une consultation peu mesurée de quelques avocats de Paris en faveur d'un curé du diocèse d'Orléans, interdit par son évêque, commença à ressusciter les troubles en soulevant le zèle de M. de Vintimille, nouvel archevêque, qui avait remplacé le cardinal de Noailles, et dont l'opinion était tout l'opposé de celle de son prédécesseur. Le corps des avocats, embrassant la cause de ses confrères, prétendit fixer l'étendue de la juridiction de l'archevêque. Onze d'entre eux furent exilés. Les autres cessèrent de plaider et intéressèrent le parlement à leur cause. Celui-ci, sans être mandé par la cour, se transporte jusqu'à Marly pour présenter des remontrances. Le cardinal était en ce moment à Issy. Le roi, privé de son conseil, refusa de voir le parlement, dont la démarche inconsidérée tourna à sa honte. Le prompt rappel des exilés modéra l'aigreur réciproque; mais bientôt elle reparut plus vive que ja-

mais à l'occasion d'un mandement de l'archevêque, du 27 mars 1732. Il était dirigé contre les *Nouvelles ecclésiastiques*, journal satirique qui avait la plus grande vogue, et qui, rédigé par des jansénistes inconnus, était distribué régulièrement malgré toute la vigilance de la police. Vingt-deux curés de Paris refusèrent de publier le mandement de leur évêque; et, suivant la mode du temps, en appelèrent comme d'abus au parlement, qui affecta d'être révolté des principes ultramontains qu'il contenait. Un arrêt du conseil retira cette affaire au parlement. Celui-ci revendique opiniâtrément son droit de haute police sur tous les objets qui peuvent nuire à la tranquillité du royaume; deux conseillers, accusés d'avoir parlé trop librement dans une députation faite au roi à Compiègne, sont arrêtés. L'un d'eux, l'abbé Pucelle, neveu de Catinat, jouissait d'une réputation méritée d'éloquence et de vertu. Le parlement cesse ses fonctions et ne les reprend un instant, à la sollicitation de la cour, que pour déclarer le mandement de l'archevêque de Paris abusif. Un arrêt du conseil casse celui du parlement, réserve à la grand'chambre la connaissance des appels comme d'abus, et de l'avis même du chancelier d'Aguesseau, quatre nouveaux membres sont enlevés. Les conseillers des enquêtes et des requêtes, qui formaient la plus nombreuse partie du corps, donnent leur démission, disant que, puisque les membres du parlement ont à craindre de se faire arrêter et exiler en opinant, ou de se déshonorer en gardant le silence, ils remettent leurs charges au roi.

La grand'chambre, composée des plus âgés, était restée, et négocia la réintégration de ses jeunes confrères. Ils reprirent leurs provisions, et sur-le-champ se rassemblèrent et firent de nouvelles remontrances. Convocation d'un lit de justice à Versailles, et nouvelles protestations des enquêtes et requêtes. Ils sont tous exilés en différentes villes du royaume. La grand'chambre seule reste encore, et négocie de nouveau. D'Aguesseau, l'instrument forcé de tant de rigueurs, et Villars, qui avait beaucoup de relations avec le parlement, s'emploient l'un et l'autre à rapprocher les esprits, en les portant d'un côté à la douceur, et de l'autre à la soumission. Les exilés furent rappelés, et dans les derniers jours de l'année 1732, la cour et le parlement étaient au même point dont ils étaient partis, sans que toutes les discussions, les coups d'autorité, la résistance, le retour à la soumission, eussent amené une décision qui pût faire espérer le rapprochement des esprits et la tranquillité pour la suite.

La même fermentation qui régnait dans le parlement, renforcé par le *corps* des avocats, qui prit alors le nom d'*Ordre*, se répandait par les suppôts du barreau dans toutes les classes du peuple. Les ecclésiastiques acceptants et appelants s'y firent chacun un parti; ils se combattaient par des écrits aigres et mordants qu'ils tâchaient, pour s'attirer des lecteurs, de rendre amusants, en y semant des anecdotes plaisantes, vraies ou fausses contre leurs adversaires. La palme en ce genre est restée long-temps aux *Nouvelles ecclésiastiques*, ce pamphlet des

jansénistes, qui a duré plus d'un demi-siècle; les molinistes prenaient leur revanche en livrant à la risée publique ce qui se passait dans le cimetière de Saint-Médard, paroisse de Paris.

Là avait été enterré un diacre nommé Pâris, qui n'eut rien d'éclatant dans sa vie, qu'un zèle ardent contre la constitution. Mort en 1727, appelant, réappelant, adhérent à l'évêque de Sénez, il fut préconisé comme un saint. Le bruit se répandit aussitôt dans la ville qu'il se faisait des miracles à son tombeau; des malades et des estropiés de tout genre y accoururent. Les patients n'étaient point rebutés, et les curieux, au contraire, étaient fort encouragés par ce qui s'opérait de merveilleux à ce tombeau. Les malades, appelés par l'appât de la guérison, éprouvaient des *convulsions* extraordinaires, signes de grandes douleurs qui leur arrachaient souvent des gémissements et des cris, symptômes assez étrangés de la bienfaisante influence du prétendu saint invoqué. L'un se retirait plus clairvoyant, disait-il, que quand il s'était approché du tombeau; la jambe de l'autre, raccourcie auparavant, mesurée en quittant le tombeau, se trouvait allongée de quelques lignes. La contagion de la sympathie et l'ébranlement de l'imagination, produisirent, dit-on, des effets réels. On criait miracle à pleine voix. C'est l'*œuvre de Dieu*, disaient les appelants; c'est l'*œuvre des démons*, disaient les acceptants; *c'est l'œuvre des hommes*, l'œuvre des prêtres toujours frauduleux, et séducteurs intéressés de la populace, s'écriaient ceux qui furent appelés *philosophes*, et qui, ne redoutant plus les opposi-

tions du clergé divisé d'opinions, se servant même des uns pour combattre les autres, faisaient croître dans le champ de l'église, leurs systèmes destructeurs de la foi qui est due aux mystères. Le délire était au point que l'archevêque de Paris fut forcé de motiver la défense d'adresser un culte public au diacre Pâris, sur ce qu'il n'était pas canonisé. Des avocats fanatiques se trouvèrent pour en appeler comme d'abus, et le parlement ne rejeta pas l'appel. Le désordre cependant qui résultait du concours perpétuel des illuminés, des curieux et des filous, qui se pressaient à toute heure autour du tombeau, fit prendre au gouvernement, en 1732, la résolution de fermer le cimetière. Les adeptes furent réduits à poursuivre, dans des maisons voisines, le cours de leurs prodiges; et le dernier excès du ridicule où ils donnèrent, fut la juste peine d'un orgueil insensé qui avait trop secoué les rênes de la dépendance.

Excepté ces démêlés, le cardinal vivait dans une tranquillité parfaite. Sûr de la confiance exclusive de son élève, il passait son temps dans sa maison de campagne d'Issy, n'en sortait que pour se rendre à Versailles ou au conseil, ou à des conférences particulières avec le roi; sa compagnie ordinaire était un supérieur de séminaristes, qu'on appelait *Sulpiciens*, et des évêques. La vie du roi, son élève, n'était pas moins monotone : timide par caractère, et religieux par les principes que lui avait inculqués son instituteur, il ne connaissait d'autre société habituelle que celle de la reine, qui lui avait déjà donné plusieurs princesses, et le 4 septembre 1729, un

dauphin; la chasse, qu'il aimait passionnément, et des voyages fréquents à Rambouillet dans son cercle chéri, du comte et de la comtesse de Toulouse, occupaient tous ses moments. Point de plaisirs bruyants, point de fêtes que celles qu'exigeaient des circonstances impérieuses, comme la naissance du dauphin. Encore ne s'y livrait-il que comme entraîné, et non avec cette activité qui répandait la gaieté dans toute la France pendant la jeunesse de Louis XIV. Sous Louis XV, au contraire, la nation était inerte, indolente, à l'exemple de la cour et surtout du monarque, dont l'apathie incurable était fortifiée de l'inapplication où avait été laissée son enfance, dans la crainte de fatiguer une complexion délicate. De vieux courtisans, Villars entre autres, lui firent des représentations à ce sujet; mais il continua de montrer, ce qu'il n'a que trop prouvé depuis, que vivre pour soi-même était son principal délice.

Cette bienheureuse quiétude fut interrompue par la mort d'Auguste I$^{er}$., électeur de Saxe et roi de Pologne, arrivée le 1$^{er}$. février 1733. Stanislas Leczinski avait été élevé sur ce trône en 1704, par la protection de Charles XII, et fut forcé d'en descendre lorsque le roi de Suède cessa de pouvoir le soutenir. Il était naturel que Louis XV souhaitât d'y voir remonter son beau-père. Mais ce prince, désabusé depuis long-temps des illusions de la grandeur, eût abandonné volontiers des prétentions dont il connaissait tout le vide; et il est à croire que la crainte seule de faire soupçonner que son courage pût être au-dessous de sa fortune, le rengagea dans

la carrière de l'ambition. La plus grande partie de la Pologne penchait pour lui. Il se rendit à ses vœux; et, à l'aide d'un déguisement, parvenu à Varsovie le 8 septembre, il y fut proclamé le 12. Mais déjà, pour soutenir le fils d'Auguste, une armée russe était entrée en Pologne sous le commandement du comte de Munich. Né en Westphalie, au pays d'Oldembourg, ce guerrier, par estime pour Luxembourg et Catinat, avait fait sous eux ses premières armes; et, au temps de la guerre de la succession, il avait suivi les drapeaux d'Eugène. Prisonnier à Denain, il reçut les consolations de Fénélon, et c'est du commerce de cet homme si aimable et si poli, qu'il passa à la paix d'Utrecht, à celui du czar Pierre, et au service d'un pays encore demi-barbare, dont il épousa les mœurs. Son armée parvint sans obstacle jusqu'au lieu de l'élection, força les partisans de Stanislas à se dissiper; et, le 5 octobre, fit élire Frédéric-Auguste II pour roi de Pologne.

Ce prince, époux de l'aînée des filles de l'empereur Joseph, et qui, à ce titre, pouvait élever des prétentions à l'héritage d'Autriche, avait eu le soin de se concilier Charles par la promesse de garantir sa pragmatique. Aussi, aux troupes saxonnes qu'il avait fait entrer en Pologne pour appuyer ses prétentions, l'empereur en avait-il joint d'auxiliaires, sous le prétexte d'appuyer l'élection la plus légitime, et sa bienveillance avait encore contribué pour beaucoup aux secours divers que l'électeur avait obtenus de la czarine.

Celle-ci, Anne Ivanovna, nièce de Pierre le

Grand, veuve du duc de Courlande, Frédéric Kettler, et sous laquelle les Moscovites commencèrent à influer sur la politique de l'Europe, était le troisième souverain qui occupait le trône russe depuis la mort du czar, arrivée en 1725. Catherine, veuve de ce prince, lui avait succédé d'après la dernière volonté même du monarque, suivant le bruit du moins que cette princesse en fit répandre; et, à sa mort en 1727, Pierre II, petit-fils de son mari, et fils du malheureux Alexis, condamné à mort par son propre père, la remplaça. Pierre fut enlevé au bout de trois ans par la petite vérole, n'étant encore âgé que de quinze ans; et ce fut alors que les grands du pays décernèrent la couronne à la nièce de Pierre le Grand, au préjudice de sa fille; et la lui firent acheter par des concessions et des promesses qui n'eurent aucun effet.

Stanislas, réfugié à Dantzick, y attendait les secours qui lui avaient été promis par la France, lorsque la place fut investie par les Russes. Le courage des Dantzickois, exalté par l'amour qu'ils portaient à leur prince, leur faisait supporter depuis trois mois les privations et les travaux de tout genre, suites de leur situation, lorsque, le 13 mai, parut à l'embouchure de la Vistule le secours disproportionné de quinze cents Français que le cardinal de Fleuri faisait passer au roi de Pologne. C'était tout ce que l'éloignement des lieux et la jalousie de l'Angleterre avait pu permettre de transporter sur des vaisseaux. Leur chef, le brigadier de La Mothe, mesurant d'un coup d'œil ses forces et celles de l'ennemi, re-

broussa chemin sans balancer; mais, arrivé à Copenhague, le jeune comte de Bréhant de Plelo, envoyé de France en Danemarck, s'indigne d'une résolution qu'il croit flétrir l'honneur du nom français; et se mettant lui-même à la tête de l'expédition, quoique pénétré de la certitude de n'en pas revenir, il ramène au bout de quinze jours sa petite troupe à la vue des murs de Dantzick. Il attaque sans délai une première ligne russe qui s'opposait à son introduction dans la ville, et la force en effet aux dépens de sa vie. C'était tout l'effort qu'on pouvait attendre d'une poignée de braves opposés à toute une armée; ils ne purent franchir la seconde ligne. Réduits à se cantonner dans un poste avantageux, ils s'y soutinrent pendant un mois, et firent une capitulation honorable. Ils devaient être renvoyés en France; mais, sur l'avis qu'un vaisseau français venait de capturer un vaisseau russe, ils furent transportés à Pétersbourg; ils y furent d'ailleurs traités avec une urbanité qui les surprit, et qu'ils s'attendaient peu à rencontrer dans un pays qu'ils supposaient encore barbare.

Les forces toujours croissantes des Saxons et de leurs alliés, les progrès nécessaires du siége, la trahison ou la lâcheté qui livra le fort de Wechselmunde, le blocus de la flotte russe, enfin le bombardement de la ville, la réduisirent après quatre mois d'investissement, à l'impossibilité de tenir davantage. La circonstance la plus affligeante de sa position, c'est que la tête de Stanislas était mise à prix, et qu'on n'apercevait aucun moyen de le soustraire

à la rigueur de son sort sitôt que la ville serait rendue. Dans cette situation désespérante, le monarque concerte avec l'ambassadeur de France Monti le projet d'une évasion qui lui permettrait de rendre aux fidèles Dantzickois qui se sacrifiaient pour lui, les moyens de traiter au moins de leur propre salut.

Le dimanche 29 juin, déguisé en paysan, et accompagné de trois guides grossiers, sur la fidélité desquels on n'avait pas eu le temps de prendre des renseignements bien certains, il s'éloigne à la nuit close des remparts de la ville; et, à l'aide d'une nacelle, il s'efforce avec ses compagnons de gagner la Vistule à travers une inondation qui avait empêché les approches de l'ennemi de ce côté. Il espérait, avant la prompte renaissance du jour et la reddition de la place, qui ne devait avoir lieu que le lendemain, mettre au moins ce fleuve entre lui et les Russes. Mais l'incertitude de sa course au milieu des ombres de la nuit ne lui avait permis, lorsque le jour commença à poindre, de ne s'être éloigné encore que d'un quart de lieue. Réfugié dans une cabane abandonnée, il y attendait avec impatience le retour de la nuit, également tardive et courte en cette contrée pendant l'été, lorsqu'une décharge générale de l'armée et de la flotte russe lui annonça que la ville avait capitulé, et que désormais la sollicitude des alliés allait se réduire à la poursuite d'un seul ennemi.

La nuit arriva enfin sans qu'ils eussent soupçonné que l'objet de leurs avides recherches était presque sous leurs mains. Stanislas, après deux heures d'une

navigation pénible au travers des roseaux qui résistaient à la nacelle, gagna enfin la chaussée d'une rivière : mais ce n'était point encore la Vistule. Il fut contraint de s'arrêter pendant le jour dans une chaumière habitée, où les Moscovites venaient souvent se rafraichir, et où vinrent en effet quelques Cosaques, qui mangèrent avec ses compagnons de route, pendant que lui-même, séquestré dans un grenier, était couché sur une botte de paille, où il feignait un sommeil qui était loin de ses yeux. Ce ne fut qu'à la troisième nuit qu'il gagna la Vistule; mais il n'y rencontra point de bateau. Il fallut s'éloigner du fleuve, et chercher encore un nouvel asile. Dans celui-ci le monarque fut reconnu. Le confiant aveu du prince envers son hôte fut payé de retour par un zèle aussi vif qu'intelligent, qui prépara les voies au passage. La nuit arrivée, le roi, à la clarté des feux de divers partis russes qui battaient la campagne à sa recherche, se remit en marche, guidé par son hôte; et, après une lieue de chemin, qui ne se fit pas sans l'appréhension de plus d'une funeste rencontre, il arriva pour la seconde fois sur le bord du fleuve, et eut le bonheur de le traverser dans une barque due aux soins de l'honnête paysan qui l'avait reçu.

Les plus pressants périls étaient dès lors passés; mais Stanislas était toujours en pays ennemi pour lui; et, pour gagner le territoire neutre du roi de Prusse, il restait à franchir le Nogat, branche orientale de la Vistule, qui se décharge dans le Frisch-Haff. Ce fut l'ouvrage de deux jours, qui eurent encore leurs alarmes. L'indiscrétion des guides, qui se

crurent trop tôt hors de danger, l'occupation de plusieurs villages sur la route par les Saxons et les Moscovites, et l'enlèvement de tous les bateaux sur le Nogat, faillirent renouveler les anxiétés où le monarque s'était trouvé. Une bienveillance inattendue, que la Providence lui ménagea de la part de tous ceux auxquels il s'adressa, leva ces derniers obstacles; le samedi 2 juillet, ayant gagné Marienwerder, première ville frontière de la Prusse ducale, il put y goûter enfin une entière sécurité.

Les Moscovites étaient trop éloignés de la France pour attirer sur eux la vengeance de celle-ci. Elle fut donc dirigée contre l'empereur; et Louis XV s'empara d'abord de la Lorraine, patrimoine du duc François-Étienne, qui devait épouser l'archiduchesse Marie-Thérèse, fille aînée de Charles VI. Il s'allia en même temps avec l'Espagne, qui éprouvait des obstables de la part de l'empereur pour le parfait établissement de don Carlos en Italie; et enfin avec le roi de Sardaigne, qui avait aussi des sujets de plaintes contre le même prince, et qui se flattait d'obtenir de cette alliance le Mantouan et le Milanais en échange de la Savoie.

Ce n'était plus le politique et guerrier Victor-Amédée qui donnait des lois à cette dernière contrée. Il avait abdiqué, volontairement à la fin de 1730, en faveur de son fils Charles-Emmanuel III. Mais les illusions qu'il s'était faites des douceurs de la vie privée s'étaient bientôt évanouies, et des tentatives sourdes pour remonter sur le trône, avaient été punies par une détention violente qui révolta toute

l'Europe, excepté Louis XV, son petit-fils. Le cardinal de Fleuri, du moins, pensa que la cause d'un prince qui avait combattu ses deux gendres méritait peu de compromettre la paix du royaume, et l'aïeul du roi ne dut qu'au retour des sentiments de piété filiale dans Emmanuel, d'être rendu enfin à la liberté. Il mourut d'ailleurs peu après son élargissement, et deux ans seulement après son abdication.

L'empereur fit ce qu'il put pour engager l'Allemagne dans sa querelle et faire déclarer cette guerre, qui lui était personnelle, guerre de l'empire. Il y réussit, mais n'y gagna que d'ouvrir un plus vaste champ aux victoires des Français. Les cours de Londres et de La Haye, intéressées par le voisinage à la tranquillité des Pays-Bas, obtinrent un traité de neutralité pour ces provinces, en sorte que les principaux efforts se portèrent sur le Rhin. Le 12 octobre, le maréchal de Berwick passa le fleuve, s'empara de Kehl, et s'assura de trois passages pour la campagne suivante. Pendant le même temps, le vieux Villars, uni au roi de Sardaigne, poursuivant le plan d'invasion qu'il avait proposé au conseil dès le mois de juin, s'emparait de Pavie, Lodi, Pizzighitone, et enfin de Milan et de son château, qui capitula le 30 décembre. Ce général expérimenté, persuadé que, pour couvrir une conquête, il faut conquérir au delà, voulait pousser les impériaux jusque dans le Trentin, et leur fermer le retour en Italie; mais le roi de Sardaigne rejeta cette seconde partie de son plan; et, ne voyant aucun intérêt pour lui dans des acquisitions qu'il ne devait pas garder, il préféra se fortifier dans

un pays dont il voulait rester propriétaire incommutable.

Le marquis de Maillebois, fils du contrôleur général Desmarets, fut donc employé pendant l'hiver à soumettre le reste des villes du Milanais; et, à la faveur de cette faute grossière, quarante mille impériaux, au retour du printemps, purent se trouver rassemblés sur la frontière. La campagne s'ouvrit favorablement pour eux. Le 2 mai, ils surprirent un gué sur le Pô, et firent courir le plus imminent danger à Villars et au roi, qui, sans autre escorte que leurs gardes et une cinquantaine de grenadiers, s'étaient éloignés de l'armée pour observer l'ennemi. Cernés par quatre cents hommes, une captivité inévitable paraissait les menacer, lorsque Villars, rappelant son ancienne vigueur, charge à la tête de sa petite troupe, disperse celle des impériaux, et leur fait encore des prisonniers. Mais c'était le dernier effort que pouvait se permettre son courage; il ressentait une défaillance générale de ses forces, et les contrariétés qu'il éprouvait contribuaient encore à en accélérer le déclin. A la fin du mois il quitta l'armée pour s'acheminer vers la France, et ne put aller au delà de Turin. Il y acheva sa carrière le 27 juin, et dans la même chambre, dit-on, où il était né quatre-vingt-trois ans auparavant, pendant que son père était ambassadeur en Piémont. Il eut encore le temps d'apprendre la mort du maréchal de Berwick qui, le 19 juin, avait été tué d'un coup de canon dans la tranchée devant Philisbourg. Comparant l'agonie pénible qui le retenait dans son lit, à la mort brusque

obtenue par Berwick au champ d'honneur : *Cet homme-là*, dit-il, *a toujours été heureux*. Ainsi finirent ces deux grands hommes, restes précieux du siècle de Louis XIV, et les derniers dépositaires de ce feu sacré qui avait fait éclore tant de grandes pensées et de grandes choses.

L'armée du maréchal de Berwick recélait dans son sein des hommes destinés à le remplacer un jour sous le rapport des talents militaires. C'étaient les deux Belle-Isle, petit-fils de l'infortuné Fouquet, et surtout le comte Maurice de Saxe, fils naturel du dernier roi de Pologne. Il avait fait ses premières armes en Flandre, sous Eugène, servi sous le czar à Riga, combattu Charles XII à Stralsund, mérité d'être élu à la principauté de Courlande, dont l'exclut la jalousie des Russes, et s'était définitivement fixé en France, où il servait alors avec le grade de maréchal de camp. L'armée opposée, commandée par Eugène, comptait dans ses rangs des guerriers non moins illustres, entre autres le prince royal de Prusse, depuis le Grand Frédéric, qui, âgé de vingt et un ans, avait suivi son père à l'armée. Ce dernier, ennemi de la France comme membre de l'empire, offrait alors, comme prince indépendant, un noble asile à Stanislas dans sa ville de Kœnisberg.

Le duc de Noailles qui, au commencement de la campagne, avait forcé les lignes d'Etlingen, et le marquis d'Asfeld, qui avait investi Philisbourg, élevés l'un et l'autre à la dignité de maréchal de France, partagèrent, après la mort du duc de Berwick, le commandement de l'armée d'Allemagne, tandis qu'en

Italie, le marquis de Coigny et le comte de Broglie, promus au même grade, remplacèrent Villars. Les premiers poursuivirent le siége de Philisbourg. D'Asfeld couvrit le camp français de lignes inexpugnables, qu'Eugène jugea impossible de forcer; en sorte que la ville, après cinquante jours de tranchée ouverte, se vit contrainte à capituler. C'était un grand exploit en présence d'un général tel qu'Eugène. Les Français s'y bornèrent, ou du moins, et, malgré l'avantage du nombre, toutes leurs tentatives pour faire un pas de plus furent rendues inutiles par les savantes précautions du prince. Ce fut son dernier exploit militaire; et le rival de Villars mourut deux ans après lui.

Le comte de Mercy, qui avait recueilli en Italie les débris des armées impériales, fut moins heureux qu'Eugène. Battu le 29 juin à Parme par le maréchal de Coigny, il laissa la vie sur le champ de bataille, ainsi que son aïeul, à Nordlingue. Le comte de Kœnigseck, envoyé pour lui succéder, surprit le maréchal de Broglie sur la Secchia le 14 septembre; et cinq jours après, poursuivant son premier avantage, il attaqua de nouveau les alliés, réunis sous Guastalle et Luzara, et aussi empressés que lui de combattre pour laver la honte de leur échec. Kœnigseck fut battu; mais il ne perdit guère que le champ de bataille, et son habileté rendit la victoire sans résultat.

A la faveur de cette puissante diversion des alliés sur le Rhin et dans le Milanais, Don Carlos abordait à Naples, et repoussait le vice-roi Visconti, trop faible pour lui résister. Les impériaux se retirèrent sur la Pouille, et gaguèrent Bitonto près de Bari, où ils

se retranchèrent. Le général espagnol, comte de Montemar, les y suivit, et les ayant forcés à mettre bas les armes le 25 mai, en reçut le glorieux surnom de duc de Bitonto. Don Carlos, sans permettre aux Autrichiens de respirer, descend au mois d'août avec une partie de ses troupes en Sicile, où le joug allemand était peu goûté, et où tout, à l'exception de Messine et de Syracuse, s'empressa de se soumettre.

L'année suivante ces deux villes se rendirent. Kœnigseck, appréhendant de perdre ses communications avec l'Allemagne, fut contraint de fuir vers l'Adige; et de faibles avantages du comte de Seckendorff sur le Rhin, n'y améliorèrent pas la position de l'empereur. Attaqué si violemment de tous les côtés, il chercha à négocier sous la médiation des Anglais et des Hollandais, qui ne voyaient pas sans inquiétude les triomphes de la France et de l'Espagne. Ils proposèrent des préliminaires qui furent signés à Vienne le 3 octobre 1735, et suivis d'une suspension d'armes qu'on proclama le même mois en Italie. Don Carlos avait été couronné à Palerme roi de Sicile, dès le 3 juillet de cette année.

Par les préliminaires de Vienne Stanislas renonce au royaume de Pologne, n'en conservant que le titre sa vie durant. En dédommagement on lui accorde les duchés de Lorraine et de Bar, qui seront réversibles en pleine souveraineté à la France après sa mort; et au duc François-Étienne on assure en échange, la possession du grand duché de Toscane, sitôt que la mort de Jean Gaston, dernier mâle de

la maison de Médicis, qui ne devait pas tarder, ouvrirait cette succession. L'infant Don Carlos, en échange de Parme et de Plaisance, obtient de l'empereur la cession de Naples et de la Sicile, ainsi que les ports de Toscane, pour lui, pour ses descendants, et, à leur défaut, pour les autres enfants d'Élisabeth Farnèse, reine d'Espagne, et pour leurs descendants, selon l'ordre de primogéniture. Le roi de Sardaigne a pour sa part le pays de Tortone et de Novarre, ainsi que les fiefs des Langhes voisins de ses états du Piémont. L'empereur rentre dans les duchés de Milan et de Mantoue, que le sort des armes lui avait enlevés, et les rois d'Espagne et de Naples renoncent à toutes les prétentions qu'ils pouvaient avoir sur Parme et Plaisance, ainsi que sur la Toscane et ses dépendances. Les choses furent rétablies sur le Rhin comme elles l'étaient avant les hostilités.

Enfin, et c'est ce qui contribua encore à rendre l'empereur facile, la France se rendit garante de la pragmatique autrichienne et de la succession par elle établie. L'article est conçu en ces termes : « La France accepte la pragmatique telle qu'elle existe par l'acte solennel publié le 19 avril 1719, promet de la défendre, maintenir, et, comme on dit, garantir de toutes ses forces contre qui que ce soit, toutes les fois qu'il en sera besoin. » L'Espagne, qui regrettait toujours les possessions enlevées à son sceptre par le traité d'Utrecht, refusa d'abord de souscrire à ces préliminaires : mais, hors d'état de faire valoir seule ses prétentions, elle y consentit enfin l'année suivante. La rédaction des traités définitifs auxquels

prirent part presque toutes les puissances de l'Europe, pour les intérêts divers qu'elles avaient à ces transactions, éprouva encore de longs retards. Le traité de Vienne ne fut signé qu'en 1738, et l'Espagne n'y accéda même qu'en 1739. Dès 1737 cependant Stanislas avait été investi de la Lorraine, et le prince Lorrain était entré en possession de la Toscane, dont il hérita cette année par la mort du grand-duc.

Ce fut durant l'oisiveté de ces années de paix que des courtisans corrupteurs, spéculant sur les vices et les faiblesses du maître, s'essayèrent à corrompre les mœurs d'un prince que son apathie seule eût défendu de l'erreur des passions. Des intrigues, préparées avec un art infernal, y firent coopérer jusqu'aux vertus de la reine, et, triomphant de l'attachement exclusif qu'aimait à lui garder le monarque, le firent enfin tomber dans les piéges qui lui étaient tendus. La comtesse de Mailli, Louise-Julie de Nesle, fut la première qui lui fit oublier ses devoirs; mais sa faveur fut courte, et bientôt supplantée par ses propres sœurs, et notamment par la plus jeune, qui fut créée duchesse de Châteauroux, cette première maîtresse, sans prendre le voile comme madame de La Vallière, expia dans les exercices d'un repentir religieux, le crime de sa séduction.

Vers ce même temps se déclarèrent les premiers symptômes des troubles qui, en agitant la Corse, préparèrent son union avec la France, union qui, en rendant Français les habitants de cette île, a influé sur la destinée de l'Europe, et en a changé

toute la face. La lassitude d'un joug pesant, des priviléges abolis, des assassinats tolérés, des impositions maintenues, après l'engagement solennel de les supprimer, tels furent les griefs mis en avant par les Corses pour se soulever contre l'autorité génoise qui depuis quatre siècles dominait dans l'île. Impuissants à comprimer cette insurrection, les Génois recoururent à l'empereur, qui avait intérêt de fermer à l'Espagne cette porte de l'Italie. Six mille impériaux, accordés par lui et commandés par le prince de Wurtemberg, eurent bientôt reconquis la plaine sur l'inexpérience des insulaires. Mais les montagnes leur rendirent l'indépendance; et Louis Giafferi, leur chef, y fit même éprouver un échec considérable aux Allemands. Cette perte, et celles qu'éprouvèrent encore les impériaux par les maladies, inspirèrent au prince des pensées de conciliation. Il offrit aux Corses la médiation de l'empereur pour le rétablissement de la paix, ainsi que pour le maintien de leurs droits, et il parvint à la leur faire accepter.

Mais à peine elle était agréée que quatre des chefs corses sont arrêtés par ordre du sénat de Gênes. La guerre se rallume aussitôt; et déjà les insurgés appelaient la domination de l'Espagne, lorsque l'empereur, garant des stipulations violées, fit rendre les chefs, mais ne put obtenir du gouvernement génois de traiter les Corses en concitoyens. Cette impolitique obstination ramena les hostilités, et avec d'autant plus d'avantage pour les insurgés, que les troupes autrichiennes appelées à la défense de leur propre

territoire pendant la guerre de la succession de Pologne, évacuèrent le pays.

Sur ces entrefaites débarque en Corse, en 1736, un baron de Neuhoff, aventurier westphalien, qui amenait aux insulaires sur un petit vaisseau dix pièces de canon, quatre mille fusils et quelque argent, obtenus par lui du dey d'Alger, qu'il avait leurré de la perspective de soumettre l'île à son pouvoir. L'enthousiasme habilement excité par le baron qui faisait parade d'un crédit imaginaire dans toutes les cours de l'Europe, se propage avec une telle activité, qu'une acclamation générale le proclame souverain de l'île, sous le nom du roi Théodore, et il entretient le prestige par des succès sur les Génois. Cependant ses moyens pécuniaires, épuisés en peu de mois par une représentation politique, le forcent à quitter l'île pour aller chercher de nouvelles ressources. Il intéresse à sa fortune une compagnie de commerçants d'Amsterdam, qu'il flatte de la possession exclusive du commerce de la Corse, et des fonds qu'il en obtient il équipe une frégate et quelques bâtiments chargés d'armes et de poudre, avec lesquels il reparaît à l'improviste devant Ajaccio assiégée par les siens. Il se proposait de tenir la place resserrée par mer, ainsi qu'elle l'était par terre, lorsqu'un coup de vent le jeta dans le golfe de Naples, où ses vaisseaux avariés furent saisis, et où lui-même fut arrêté. Il parvint à s'échapper de prison; mais son crédit était épuisé, et ne lui permit plus de donner suite à ses premiers desseins.

Gênes, dans l'intervalle, avait réclamé l'interven-

tion de la France, comme quelques années auparavant celle de l'empereur. Un plan de pacification, dressé sous les yeux du cardinal de Fleury, fut destiné à être porté en Corse par le comte de Boissieux, neveu de Villars. Il partit dans les premiers jours de 1738, et on lui donna cinq régiments pour appuyer sa médiation. Ces forces devinrent suspectes aux habitants, surtout quand on leur demanda leurs armes. Ils feignirent de se résigner à leur sort, et profitèrent de la sécurité qu'ils avaient inspirée pour surprendre les Français et les repousser dans Bastia. Le comte de Boissieux, déjà malade, en mourut de chagrin, et fut remplacé, en 1739, par le marquis de Maillebois. Les bonnes dispositions de celui-ci soumirent l'île en trois semaines; mais cette conquête fut sans aucun fruit, parce que les événements d'un plus grand intérêt qui agitèrent l'Europe l'année suivante forcèrent la France de retirer presque aussitôt ses troupes. Ainsi les Corses reprirent la supériorité sur les Génois; et, s'ils eussent pu étouffer leurs propres discordes, il est probable qu'à la faveur des longues hostilités où se trouvèrent engagées les puissances prépondérantes de l'Europe, ils auraient invariablement affermi leur indépendance.

L'empereur avait peu joui du bénéfice de la paix. Les préliminaires du traité de Vienne étaient à peine signés, qu'il se vit engagé dans une nouvelle guerre contre la Turquie. Une alliance, contractée en 1726 avec la Russie, le mettait dans l'obligation de donner des secours à cette puissance, qui s'était laissée gagner aux sollicitations perfides de l'usurpateur du

trône de Perse, Thamas-Kouli-Kan, lequel avait besoin d'occuper les Turcs pour vaquer sans trouble à une expédition qu'il méditait dans l'Inde. Eugène n'était plus : l'Autriche s'en aperçut à ses revers. Une paix honteuse et précipitée vint y mettre un terme par le sacrifice des conquêtes de ce grand général. Temeswar, Belgrade, et toute la partie de la Servie dont il avait accru l'héritage de la maison d'Autriche à la paix de Passarowitz, en furent détachés par celle de Belgrade, du 1er septembre 1739. Mais, à ce prix même, Charles s'estimait heureux de pouvoir assurer à sa fille l'intégrité du reste de ses domaines. Depuis vingt ans c'était le but de toutes ses transactions politiques, et il se flattait de l'avoir atteint, lorsqu'il mourut le 20 octobre 1740. Il descendit au tombeau avec cette ferme confiance que, par la garantie de sa pragmatique, jurée par les principales puissances de l'Europe, l'archiduchesse Marie-Thérèse, sa fille aînée, allait entrer dans la possession paisible de tous les états de la maison d'Autriche; mais à peine avait-il les yeux fermés, qu'il se présenta une foule de prétendants, et que se vérifia ce mot du prince Eugène : « Que la meilleure de toutes les garanties serait une armée de cent mille hommes. »

Les électeurs de Bavière et de Saxe réclamaient la succession entière; le premier comme descendant d'une fille de l'empereur Ferdinand I, à laquelle elle était substituée *à défaut d'hoirs mâles*, selon lui, et *à défaut d'hoirs de ses fils*, selon la cour de Vienne; le second, ce roi de Pologne, que Charles avait mis sur le trône, comme époux de la fille aînée de l'em-

pereur Joseph. Le roi d'Espagne faisait aussi revivre des droits surannés sur les royaumes de Hongrie et de Bohême, comme descendant de la branche aînée, par son aïeule, femme de Louis XIV, et par la mère de celui-ci, non qu'il visât directement à la possession de ces royaumes, mais afin de se faire de ces prétentions le droit de ménager, aux dépens de la maison d'Autriche, un établissement en Italie pour l'infant don Philippe, qui venait d'épouser la fille de Louis XV. Le roi de Sardaigne réclamait de son côté le duché de Milan, du chef d'nne trisaïeule, et le roi de Prusse différentes portions de la Silésie, auxquelles les électeurs de Brandebourg avaient un droit de réversion par des pactes de famille et de confiaternité avec les princes silésiens, portions qu'il soutenait avoir été injustement enlevées à sa maison par celle d'Autriche, sous le prétexte que ces pactes violaient les lois féodales, et en vertu de renonciations équivoques qui avaient été extorquées par la violence. « En un mot, disait-il dans l'exposition de ses droits, je demande par force et les armes à la main, ce que la force et la supériorité des armes m'a ravi et me retient. »

Rien n'était moins prouvé que ses titres, mais toute prétention est bonne quand on a une armée nombreuse et bien disciplinée, un trésor bien fourni, de la capacité et de l'audace; or, tels étaient les moyens du jeune Frédéric II, électeur de Brandebourg et roi de Prusse, par la mort de son père, arrivée cette même année. Aussi songea-t-il moins à raisonner qu'à agir. Il ne négligea pas pourtant la

voie de la négociation; et, au prix de l'abandon qu'il sollicitait, il promettait d'accepter la pragmatique et de la soutenir. Marie, qui n'avait pu être conseillée encore par l'infortune, rejette ses propositions : dès lors il entre en Silésie. C'était à la mi-décembre que ses demandes étaient ainsi rejetées, et, à la fin du même mois, il était maître de Breslau, capitale de la province, et de plusieurs places susceptibles de fortifications, qu'il mit en bon état de défense.

Mais, dès le mois de mars de l'année suivante, le comte de Neuperg, le négociateur infortuné de la paix de Belgrade, tiré de sa captivité par Marie Thérèse, débouchait de la Moravie et faisait reculer le roi de Prusse au delà de la Neiss. Grotkau retomba entre les mains des Autrichiens, et Olhau, le magasin de l'armée prussienne, était menacé du même sort, lorsque Frédéric se détermina aux hasards d'une bataille pour le sauver. Elle se livra, le 9 avril, dans les champs de Molwitz. Les Prussiens avaient l'avantage de l'infanterie; les Autrichiens celui de la cavalerie. Le baron de Romer, qui commandait la gauche de ceux-ci, profitant de sa supériorité, accable par un vigoureux effort la droite des ennemis, menée par le roi de Prusse lui-même. Il la dissipe et tourne aussitôt sur le flanc de l'infanterie où il jette quelque désordre. Frédéric juge la bataille perdue, et, soit de son propre mouvement, soit de l'avis de son général, le maréchal de Schwerin qui se chargeait de la retraite, il prend le parti de se mettre en sûreté par la fuite. Il était à trois lieues du champ de bataille, lorsque la fortune du combat changea. De-

puis son départ Schwerin avait obtenu sur les Autrichiens, à son aile, les mêmes succès que Romer à l'aile opposée; et celui-ci, ayant été tué dans sa quatrième charge contre l'inébranlable infanterie prussienne dirigée par le prince d'Anhalt, le sort de la bataille fut fixé. Neuperg se retira sous Neisse, que sa présence maintint encore quelque temps, et qui succomba comme les autres places de la Silésie, lorsque la reine de Hongrie rappela son armée à la fin d'octobre pour l'opposer à des dangers plus imminents.

Pendant que Frédéric agissait, on délibérait à Versailles. Le cardinal de Fleury, soit lassitude des affaires, bien excusable à quatre-vingt-huit ans, soit confiance absolue dans la capacité du comte de Belle-Isle, lui avait laissé prendre un grand ascendant dans le conseil. On ne peut décider si le désir de se rendre considérable par la guerre, suggéra au comte le parti qu'il proposa, ou si ce fut une vraie conviction et l'avantage de la France qui lui fit représenter au conseil que l'exécution de la pragmatique devant donner à la maison d'Autriche, dans l'Europe, une prépondérance que la maison de Bourbon avait toujours redoutée, il fallait profiter, pour l'abattre, de l'occasion qui se présentait de former contre elle une ligue puissante. Le cardinal était retenu par la garantie si solennelle jurée à la pragmatique dans le traité de Vienne, et sans doute par la crainte d'une guerre qui allait fatiguer ses dernières années. Quant à Louis XV, on sait comment il se comportait dans le conseil : il écoutait, jugeait solidement, disait son

avis, mais avec tant d'indifférence, qu'il n'imposait nullement la nécessité de partager son opinion. On assure qu'après avoir manifesté son sentiment, et indiqué le meilleur parti à suivre, il lui est arrivé de dire : « Vous verrez qu'ils prendront le plus mauvais. »

C'est ce qui arriva dans cette circonstance : on décida de s'opposer à la pragmatique, mais point assez ouvertement pour être publiquement convaincu d'infidélité à une promesse qui devait être sacrée. Le comte de Belle-Isle fut chargé de cette affaire. Il prit le biais de faire avec l'électeur de Bavière une alliance offensive et défensive, qui obligeait à le secourir dans les guerres qu'il pourrait avoir, ce qui donnait à la France le droit de choquer la pragmatique sans pouvoir être accusée directement de mauvaise foi. Le négociateur fit entrer dans son plan la jonction de l'Espagne, et les deux cours signèrent de concert à Versailles, le 28 mai 1741, une alliance avec l'électeur de Bavière, à laquelle se joignirent successivement les rois de Prusse et de Sardaigne, celui de Pologne, comme électeur de Saxe, et les électeurs Palatin et de Cologne.

La réunion de tant de forces fit croire que le partage de la succession de Charles VI serait l'affaire d'un coup de main. Voici comme on en assignait les diverses parties : à l'électeur de Bavière, la couronne impériale, le royaume de Bohème, la Haute-Autriche et le Tirol; à l'électeur de Saxe, la Moravie et la Haute-Silésie, le surplus au roi de Prusse; enfin les possessions autrichiennes d'Italie au roi d'Es-

pagne, pour y former un établissement à l'infant don Philippe, frère de don Carlos, sauf quelques districts pour le roi de Sardaigne. L'électeur Palatin et celui de Cologne n'avaient point de partage, mais trouvaient dans le traité d'alliance l'avantage d'avoir des sauvegardes pour leurs états pendant la guerre. On laissait à Marie-Thérèse la Bohème, la Hongrie, les Pays-Bas, la Basse-Autriche et les duchés de Carinthie et de Carniole. Dans cette espèce de conjuration générale contre cette princesse, il lui restait l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, les subsides du parlement de ce pays, et surtout le désir, ou plutôt la passion des Anglais de susciter des embarras à la France, dont l'intention de protéger les Espagnols, alors en guerre avec la Grande-Bretagne, avait été pressante; d'anéantir en conséquence sa marine, déjà détériorée par les ménagements pusillanimes du cardinal à leur égard, et par ses économies mal entendues; et enfin d'envahir telles de ses colonies qui seraient à leur convenance, ou du moins de placer dans l'étendue des mers des stations fortifiées, comme des balises dans un chenal difficile, pour arriver au commerce universel.

Tel était depuis long-temps le but presque unique de la politique de l'Angleterre, et c'était aussi la cause qui venait de la constituer en guerre avec l'Espagne. Peu satisfaite, et du privilége qu'elle avait obtenu au traité d'Utrecht, de l'*assiento* des Nègres, accord qui lui donnait le droit de pourvoir de Nègres, durant trente ans, les colonies espagnoles, et de la permission qui y avait été jointe de commercer

librement dans les mêmes colonies avec un vaisseau de cinq cents tonneaux, elle avait frauduleusement étendu cette concession, d'abord en doublant les dimensions du bâtiment, et peu après en faisant suivre, à quelque distance, des bâtiments inférieurs qui ne laissaient pas désemplir *le vaisseau* dit *de permission*, en sorte que ce navire équivalait lui seul à toute une flotte. Le besoin que l'Espagne eut quelque temps de l'Angleterre lui fit fermer les yeux d'abord sur une contravention extrêmement préjudiciable à son commerce, et dont l'usage tarda peu à être considéré comme un droit par les négociants anglais qui s'y livraient. De là des résistances lorsque les gardes-côtes espagnols reçurent des ordres formels pour empêcher la contrebande, et de là encore, de la part de ceux-ci, des insultes, des voies de fait et même des cruautés. Le capitaine anglais Jenkins, arrêté par eux en pleine mer, eut une oreille coupée, et fut menacé même d'un sort plus funeste. Interrogé à la barre du parlement sur cette barbarie et sur des paroles outrageantes du capitaine espagnol à l'égard du roi d'Angleterre, il provoqua au plus haut degré l'indignation de l'auditoire par l'éloquente simplicité de sa narration. « Quand on m'eut ainsi maltraité, dit ce marin, on me menaça de la mort. Je recommandai alors mon âme à Dieu et ma vengeance à ma patrie. » Les deux nations étant également exaspérées, l'une de l'audace de la contrebande, l'autre des traitements qui en furent la suite, le cardinal de Fleury interposa en vain ses bons offices pour les concilier. Il parvint bien à leur faire signer un ac-

cord; mais aucune des parties ne fut fidèle à l'observer. Les hostilités s'engagèrent d'elles-mêmes en 1739, et, au commencement de 1740, l'amiral Vernon s'était emparé de Porto-Belo.

En exécution du traité de Versailles, une armée de quarante mille Français, auxquels on donna le nom de troupes auxiliaires, passa le Rhin sur la fin d'août, sous les ordres du comte de Belle-Isle, devenu maréchal de France; et, ayant gagné Donawert, elle s'embarqua sur le Danube pour se rendre à Passau, dont l'électeur venait de s'emparer. Dans le même temps, le maréchal de Maillebois, avec une armée aussi forte, se portait en Westphalie, et arrêtait un corps de trente mille hommes que Georges II, roi d'Angleterre, menait au secours de la reine de Hongrie. La supériorité des Français, prêts à s'emparer de son électorat de Hanovre, le força de renoncer à ce projet, et de signer un traité de neutralité le 27 septembre 1741.

L'armée combinée de France et de Bavière pénétra sans obstacle dans la Haute-Autriche. L'électeur se fit couronner à Lintz en qualité d'archiduc, occupa Ens par un détachement, poussa même au delà, et envoya jusqu'aux portes de Vienne des partis qui semblaient annoncer à cette capitale un siége prochain. C'était le plan d'invasion qu'avait tracé Villars quarante ans auparavant, et qu'il avait en vain conseillé au père de l'électeur. Le fils commit la même faute que son père. Tandis que l'on tremblait à Vienne des simples apparences d'un siége, l'électeur appréhendait de son côté la longueur dont

il pourrait être, longueur qui permettrait aux secours de Hongrie de traverser ses projets, et aux saxons de conquérir peut-être pour leur propre compte cette Bohême sur laquelle il avait jeté son dévolu. Ainsi la jalousie commençait déjà à diviser sourdement les alliés. La France d'ailleurs ne voulait qu'affaiblir la maison d'Autriche, et il n'était pas dans son intention d'en dépouiller entièrement l'héritière. Du concours de ces vues différentes sortit la résolution de diriger immédiatement l'armée sur la Bohême. Elle quitta donc les bords du Danube, à la fin d'octobre, sous la conduite de l'électeur et du maréchal de Broglie, qui remplaçait le maréchal de Belle-Isle, nommé plénipotentiaire à Francfort, pendant l'élection de l'empereur; et, à l'exception de quinze mille hommes qui furent laissés à Lintz, au marquis de Ségur, pour la garde du pays, elle se dirigea en plusieurs colonnes sur Prague, sous les murs de laquelle on arriva le 23 novembre.

Le grand-duc, époux de Marie-Thérèse, qui n'avait pu empêcher le roi de Prusse de conquérir la Moravie, profitant d'un armistice qu'il venait de conclure avec lui, accourut au secours de la place, et coupa les communications des alliés avec le Danube. Il ne leur restait de salut, aux approches de l'hiver, que dans la prise de Prague; mais, dans la proximité où se trouvait le grand-duc, qui n'était plus qu'à cinq lieues, ce ne pouvait être que le résultat d'un coup de main. Il fut arrêté pour la nuit du 25 au 26 novembre, et l'exécution en fut confiée au comte de Saxe, alors lieutenant général. Le comte

disposa trois attaques et assigna la principale à Chevert, simple lieutenant-colonel du régiment de Beauce, mais l'un des hommes les plus fermes et les plus intrépides de l'armée, doué surtout d'un don particulier pour inspirer sa confiance au soldat. On n'oubliera jamais l'ordre qu'il donna en cette occurrence à l'un de ses grenadiers. « Vois-tu cet enfoncement, lui dit-il en lui montrant l'angle rentrant d'un bastion, tu monteras par-là; on te criera qui vive, une fois, deux fois, trois fois; ne réponds pas, et avance toujours : la sentinelle te mettra en joue, tirera, te manquera; tu fondras aussitôt sur elle, et je suis là pour te soutenir. » Soit habitude d'une soumission qui n'admet point de réplique, soit conviction que les choses doivent se passer ainsi que l'a prévu son chef, le soldat, sans faire la moindre objection, monte avec tranquillité, exécute de point en point sa consigne, et Chevert se trouve effectivement sur ses pas pour le secourir. Le rempart est occupé, les portes sont ouvertes, et la ville est prise sans le moindre désordre, et sans qu'il en ait coûté plus d'une cinquantaine d'hommes. Le 19 décembre, l'électeur est couronné roi de Bohème, dignité fatale à sa maison; et, un mois après, il est encore élu empereur à Francfort sous le nom de Charles VII. Ce fut le terme de ses succès.

Les Espagnols, sous les ordres du duc de Bitonto, débarquaient en même temps en Italie. Ils y avaient été transportés sous l'escorte d'une flotte française et espagnole. Soit respect pour la neutralité de l'Angleterre, égard pour la France, ou cause d'infériorité,

l'amiral anglais Haddock, qui croisait dans la Méditerranée, ne troubla point le passage. Ces troupes traversèrent les états du grand-duc, qui, pour conserver son territoire intact, fut contraint de se déclarer neutre dans la cause de sa femme et de son fils.

Mais déjà le roi de Sardaigne se repentait de ses engagements avec les alliés. Les prétentions trop affichées de l'Espagne à la totalité des possessions autrichiennes en Italie contrariaient trop les vues qu'il avait toujours manifestées lui-même sur la Lombardie, pour qu'il pût entrer sincèrement dans les intérêts de Philippe. Il en fut détaché entièrement avant la fin de l'année, par le sacrifice de quelques parties de cette province, auquel se résigna sagement Marie-Thérèse; et, d'ennemi de cette princesse, il devint un de ses plus utiles défenseurs, par le double service qu'il lui rendit de fermer les Alpes aux Espagnols et aux Français, et de remettre à sa disposition, pour les employer en Allemagne, la majeure partie des troupes destinées par elle à défendre l'Italie.

Un autre secours lui arrivait encore de Hongrie. Réfugiée dans ce royaume, lorsqu'elle vit menacée la capitale de l'Autriche, elle assembla les états; et, s'y présentant avec son fils, depuis Joseph II, qu'elle portait dans ses bras, et qui était âgé de quelques mois: « Abandonnée, dit-elle, de mes amis, persécutée par mes ennemis, et attaquée par mes plus proches parents, je n'ai de ressource que dans votre fidélité et dans ma constance. Je remets en vos mains

la fille et le fils de vos rois, qui attendent de vous leur salut. Gardez-vous de trop craindre mes adversaires. Parjures à leurs engagements envers mon père, ils le seront à ceux qu'ils ont pris entre eux. Ils se diviseront pour le partage des dépouilles d'une femme et d'un enfant, qui ne sont rien pour eux, mais qui sont beaucoup aux yeux du Dieu protecteur de l'innocence et vengeur des traités. Puisse cet enfant que je vous présente et que je vous confie, croître pour vous aimer et pour vous défendre un jour, ainsi qu'il aura été défendu par vous! » Attendris par le touchant abandon de ces paroles, que Marie prononça en latin, l'idiome des états, les magnats, oubliant leurs vieux griefs contre les précédents monarques, tirent leurs sabres et s'écrient avec enthousiasme : *Mourons pour notre roi* Marie-Thérèse.

Ce noble élan fut suivi de prompts effets : une cavalerie nombreuse et une nuée de troupes légères, sous les noms de hussards, croates, pandours et talpaches, sortirent de cette contrée et des contrées voisines, et portèrent par toute l'Allemagne la terreur de leurs armes et de leur indiscipline. A leur aide, dès la fin de l'année ou dès les premiers jours de l'année suivante, le général Kevenhuller et le partisan Mentzel avaient reconquis l'Autriche, envahi la Bavière, et forcé le marquis de Ségur, après une longue et inutile résistance, à capituler à Lintz au moment même où l'électeur était proclamé empereur à Francfort. Vaine compensation qui ne pouvait le dédommager de la perte de ses états.

La Russie n'avait pu porter de secours à sa fidèle alliée. Les intrigues de la France avaient su lui susciter au dehors et au dedans des embarras qui l'en détournèrent. Par les instigations de celle-ci, et, à l'aide de ses subsides, la Suède venait de déclarer la guerre à la Russie, que travaillait encore une fermentation sourde, occasionée par les prétentions de la famille de Pierre le Grand au trône. Sept jours seulement après la mort de Charles VI, la czarine Anne Ivanovna l'avait suivi au tombeau, et avait institué pour lui succéder Ivan de Brunswick, son petit-neveu, âgé de deux mois, fils d'Antoine-Ulric, frère du duc régnant de Brunswick, et d'Anne de Mecklembourg, sa nièce, laquelle était fille elle-même de Catherine Ivanovna, sœur aînée de la czarine. Au préjudice du père et de la mère de l'enfant, elle avait établi pour régent son favori Biren, duc de Courlande. Ce fut une première cause de dissensions, dont Biron ne tarda pas à être victime. Au bout d'un mois il était relégué en Sibérie, et le duc et la duchesse de Brunswick reconnus régents. Mais étrangers l'un et l'autre au pays par la naissance, et dirigés par d'autres étrangers, Ostermann er Munick, leur gouvernement fut vu d'un œil d'envie; et un parti se forma bientôt pour la princesse Élisabeth, seconde fille de Pierre le Grand, et évincée déjà trois fois de la succession paternelle. Assurée, par ses émissaires, du régiment des gardes, elle se transporte, dans la nuit du 5 au 6 décembre 1741, à leur caserne, et de là au palais, où furent arrêtés à la fois le jeune czar, son père, sa mère, leurs ministres et leurs con-

seils. Élisabeth fut proclamée avec le jour, sans que cette révolution eût coûté une goutte de sang, présage heureux d'un règne débonnaire qui ne vit pas une seule exécution. Dans le cours de l'année, elle fit reconnaître pour son successeur, par tous les corps de l'état, Charles-Pierre-Ulric de Hollstein-Gottorp, fils de sa sœur aînée.

Cependant le duc d'Harcourt, envoyé par la France au secours de la Bavière, ayant passé le Rhin le 10 mars, arriva assez tôt pour faire lever le siége de Straubing. Dans le même temps, le comte de Saxe prenait Egra sur la frontière occidentale de la Bohème, poste important qui fut le salut de l'armée française, en lui donnant une communication avec la Bavière. Le roi de Prusse, de son côté, après s'être emparé du comté de Glatz, avait pénétré en Bohème, et battait, à Czaslaw, le prince Charles de Lorraine, frère du grand-duc, pendant que le maréchal de Broglie remportait à Sahay un avantage pareil sur le prince de Lobkowitz : la fortune enfin de l'empereur semblait reprendre le dessus, lorsqu'une nouvelle défection vint le replonger dans un abîme plus profond. Ce fut celle du roi de Prusse. Ses victoires diminuèrent l'éloignement de Marie-Thérèse à traiter avec lui; et les pressantes sollicitations de l'Angleterre, en obtenant pour Frédéric l'abandon du comté de Glatz et de la Silésie, détachèrent facilement un prince à qui les irrésolutions, la faiblesse et les négociations du cardinal faisaient craindre d'être sacrifié. Le 11 juin la paix fut signée à Breslau entre les deux puissances. Les Saxons y étaient compris; en

sorte que les Français, réduits en Bohême à trente mille hommes, se virent comme livrés aux efforts de deux armées qui, réunies, comptaient le double de soldats, et qui pouvaient encore se recruter.

De Budweiss, sur la frontière méridionale de la Bohême, où le maréchal de Broglie avait poussé le prince de Lobkowitz, et où il attendait un renfort qui fut coupé, il rétrograda à la hâte et non sans quelque perte, derrière la Blanitz, où il arrêta l'ennemi, et d'où à la faveur de la nuit, gagnant une marche, il arriva sans être entamé davantage jusqu'à Prague; mais sans pouvoir s'opposer non plus à l'investissement de la ville et de son camp, par le comte de Kœnigseck. Le maréchal de Belle-Isle vint prendre part aux dangers qu'avait appelés son imprudente exaltation; et, muni de pleins pouvoirs, il joignit aux faits d'armes les artifices de la négociation. Pour prix de la liberté de l'armée française, il offrait d'abandonner la Bohême; et il permettait au cardinal de Fleuri de rejeter sur lui tout le blâme de l'agression, dans des lettres où le prélat déclarait avoir été entraîné à la guerre malgré lui. Soit aveuglement du succès, ou conseil de sa propre sûreté, la reine de Hongrie livra au mépris de l'Europe la faiblesse du cardinal, en faisant imprimer ses lettres, et exigea qu'au préalable de toute stipulation l'armée française se rendît prisonnière; condition déshonorante que ne pouvaient accepter deux maréchaux. La tranchée fut donc ouverte : mais, lorsqu'on croyait les assiégés abattus par le découragement et la disette, une sortie de douze mille hommes,

commandés par le duc de Biron, détruisit en un seul jour les longs ouvrages des assiégeants; et l'avis de l'arrivée prochaine du maréchal de Maillebois, chargé de faire lever le siége, ranima encore leur courage. A son approche d'Egra, les Autrichiens abandonnèrent en effet leurs lignes, et le maréchal de Broglie put marcher au-devant de lui jusqu'à Toplitz. Mais le grand-duc et son frère tenaient les défilés intermédiaires avec des forces si imposantes, que Maillebois crut inutile d'essayer de les forcer. Pensant avoir atteint le but de son expédition par la levée du blocus qu'il avait procurée, et considérant qu'il n'avait plus de vivres que pour peu de jours, il se rapprocha du Danube; et, en menaçant l'Autriche, il fit évacuer la Bavière. Cependant on fut mécontent de lui, et son armée fut donnée au maréchal de Broglie, qui, pour la rejoindre, s'échappa de Prague, habillé en courrier.

Contraint de se réfugier de nouveau dans cette ville, privé désormais de toute espérance de secours, et menacé encore de la disette qui, malgré toutes les précautions prises pendant la levée du siége, devait bientôt assaillir une population de cent mille âmes, Belle-Isle ne prolongeait plus sa résistance que dans l'espoir de saisir quelque heureuse occasion d'échapper à la vigilance de l'ennemi. L'hiver vint la lui offrir. Les environs de la ville, ravagés par les Autrichiens à l'époque du premier siége, les forçaient de tenir leurs cantonnements éloignés. Ils n'avaient laissé que des troupes légères sur la gauche de la Moldaw, qui traverse la ville, et la crainte des glaces que charriait la rivière, leur avait même fait lever les

ponts par lesquels communiquaient leurs quartiers. Le maréchal profite de ces circonstances, et la nuit du 15 au 17 décembre, muni de vivres pour douze jours, il sort en silence à la tête de douze mille hommes de pied et de trois mille chevaux, et se dirige sur Egra, éloignée de trente-huit lieues. Le temps nécessaire au rétablissement des ponts, conservant au maréchal l'avance qu'il s'était donnée, il put continuer sa route sans être presque inquiété que par les troupes légères. Les grands obstacles vinrent de l'extrême rigueur de la saison. Des otages enlevés de Prague moururent de froid dans les voitures du du maréchal. Les longues nuits qu'il fallait passer au bivouac au milieu de la glace et de la neige, et sans rencontrer toujours le bois nécessaire à allumer des feux, enlevèrent à l'armée un monde prodigieux. La terre était jonchée de pelotons d'officiers et de soldats dont les membres avaient été saisis par la gelée, et qui traçaient de la manière la plus lamentable la route de l'armée. A peine cinquante hommes tombèrent sous le fer de l'ennemi, et douze cents périrent de froid dans le chemin. Le dixième jour enfin on gagna Egra, et cinq cents hommes périrent encore à l'hôpital des suites de cette pénible retraite. Elle fit un juste honneur à la sagacité, à la résolution, à l'intelligence et à la conduite du maréchal; mais on eut tort dans le temps de la comparer à celle des Dix-mille. Cinq cents lieues de pays, depuis les environs de Babylone et à peu de distance du golfe Persique jusqu'à la colonie grecque de Trébisonde, sur le Pont-Euxin, parcourus en cinq mois par un

moindre nombre de guerriers, malgré les défilés, les montagnes et les fleuves qui les arrêtaient à chaque pas, malgré les pluies, le froid, la neige qui les assiégeaient, et la faim surtout qui les minait; malgré enfin des armées innombrables qui ne cessaient de les barceler : c'est là un fait unique dans l'histoire, et qui n'a pas encore son pendant.

Chevert, demeuré à Prague avec cinq à six mille malades, ne s'en montra pas plus disposé à se rendre prisonnier. Également pressé par la ville et par l'armée, il contint l'une et l'autre, en menaçant, si on ne lui accordait une capitulation honorable, de mettre le feu aux quatre coins de la ville, et de s'ensevelir sous ses ruines. Sa fermeté connue en imposa; et, le 2 janvier, il obtint du prince de Lobkowitz, conformément à ses désirs, de rejoindre ses compagnons d'armes à Egra. L'armée regagna les frontières de la France, et il ne fut laissé dans Egra qu'une simple garnison qui, isolée au milieu de l'Allemagne évacuée par les Français, fut réduite à se rendre à la fin de l'année.

En Italie, le roi de Sardaigne et les Autrichiens faisaient reculer les Espagnols, et s'étaient emparés de Modène, quand l'apparition en Savoie des Français et de l'infant Don Philippe, appela le roi de Sardaigne à la défense des Alpes. Les efforts des deux nations se brisèrent contre les obstacles qu'il leur opposa; mais ses derrières pouvaient être inquiétés par la réunion des Espagnols et des Napolitains, lorsqu'un événement inattendu vint l'affranchir de cette crainte.

Renonçant à leur neutralité, les Anglais forcèrent Don Carlos, avec lequel ils n'étaient point en guerre, à s'y soumettre lui-même, et à rappeler les troupes dont il aidait les Espagnols. Ce fut l'effet de la brusque expédition du capitaine Martin, détaché par l'amiral Matthews, qui avait remplacé Haddock dans la Méditerranée. Le 12 août, il se présente à l'improviste, avec douze vaisseaux, dans le port de Naples, qui n'était point préparé à une attaque; et, nouveau Popilius, il donne au roi une heure pour accéder à ses propositions. La menace de réduire la ville en cendres, en cas de refus, ne permit pas au prince de délibérer. Les Anglais s'étaient flattés en Amérique d'un succès plus directement profitable à leurs intérêts, et furent trompés dans leur attente. Trente vaisseaux de ligne et douze mille hommes de débarquement attaquèrent Carthagène et furent repoussés. Ils cherchèrent à s'en dédommager en Allemagne; et, au mépris de leurs engagements, ils y firent passer des troupes qui hivernèrent dans le pays de Liége.

Le maréchal de Noailles, également recommandable comme administrateur et comme guerrier, avait été chargé de les observer sur le Mein, où ils s'étaient avancés au retour de la belle saison. Ils y étaient réunis aux Hanovriens et à un corps de troupes de la reine de Hongrie. Le comte de Stairs, élève de Marlborough, le même qui était ambassadeur en France à la fin du règne de Louis XIV et au commencement de la régence, les commandait. Georges II, et le duc de Cumberland, son second fils, s'étaient

rendus à l'armée. De l'avis exprès du roi, elle s'était enfoncée jusqu'à Aschaffembourg, au-dessus de Hanau, entre les montagnes du Spessart et le Mein, dont le cours et les passages, tant au-dessus qu'au-dessous de l'armée anglaise, étaient au pouvoir des Français. Dans cette imprudente position, elle tarda peu à ressentir les inconvénients de la disette, et à se voir menacée même du sort plus fâcheux d'être contrainte à mettre bas les armes. Le plus prompt retour pouvait seul prévenir ce malheur; mais le maréchal avait fait des dispositions propres à le rendre extrêmement hasardeux. Non-seulement dans un passage étroit par où l'armée anglaise devait défiler, le corps de bataille et l'arrière-garde devaient être foudroyés par des batteries disposées de l'autre côté du Mein; mais un autre danger attendait en même temps la tête de l'armée, dans le village de Dettingen. Le duc de Grammont, neveu du maréchal, lieutenant-général et colonel des Gardes-Françaises, y était caché avec toute la maison du roi derrière un ravin profond où il fallait que descendît l'armée anglaise, et où elle devait être attaquée avec avantage. Enfin un corps de troupes était destiné à passer le Mein à Aschaffembourg, sur les derrières de l'ennemi, pour le presser dans le défilé et lui interdire la retraite. De ces habiles dispositions, louées par le roi de Prusse, bon connaisseur en pareille matière, devaient résulter et la destruction de l'armée anglaise, et la prise peut-être du roi, ce qui eût pu amener la paix. Un courage déplacé ruina tant de belles espérances.

Le 26 juin dans la nuit, et par le plus grand silence le roi avait levé son camp. Mais il était observé, et le maréchal n'attendait, pour donner l'ordre de l'attaque, que l'instant où l'ennemi serait engagé de toutes parts, lorsque le duc de Grammont, par une impatience, une audace ou une présomption également inexcusable, quitte son poste et marche en avant du ravin. L'armée anglaise se forme aussitôt dans l'espace étroit dont elle peut disposer, sous la protection d'une artillerie formidable avantageusement postée sur une colline. Le duc ne laisse pas de l'assaillir, et engage un combat d'autant plus inégal que, masquant par cette nouvelle imprudence l'artillerie qui devait rompre les rangs ennemis, ce second moyen de victoire fut encore perdu.

Contraint de renoncer à ses habiles combinaisons, le maréchal se voit réduit à aviser aux moyens de seconder la témérité de son neveu, et fait passer l'armée de l'autre côté du Mein, dans un champ resserré qui ne pouvait la contenir. Mais ni ses dispositions nouvelles, ni la présence et l'exemple de cinq princes du sang et d'une noblesse nombreuse, ne purent réparer tant de fautes. On vit un régiment d'élite, celui des Gardes-Françaises, repasser le Mein à la nage, d'où leur vint le sobriquet de *Canards du Mein*, qui a fait verser bien du sang dans des combats particuliers. Après trois heures d'une mêlée sanglante et inutile, le maréchal fit sonner la retraite, et repassant sur la gauche du Mein, il laissa le champ et le passage libres aux Anglais. Le roi d'Angleterre et le duc de Cumberland ne s'étaient

pas moins distingués que les princes français, et le dernier eut la jambe percée d'une balle. Comme on se disposait à le panser, ses yeux s'arrêtèrent sur un mousquetaire français grièvement blessé, qui avait été porté près de sa tente. « Commencez, dit-il aux chirurgiens, par panser cet officier français : il est plus blessé que moi ; il pourrait manquer de secours, et moi je n'en manquerai pas. » Le roi d'Angleterre ne s'arrêta sur le champ de bataille que le temps d'en prendre possession, et d'y réparer ses forces par quelque nourriture ; il continua sa marche sur Hanau, recommandant ses blessés à la générosité française.

Pendant ce temps, le maréchal de Broglie, trop faible pour se soutenir sur le Danube devant le prince Charles, qui se trouvait à la tête d'une armée nombreuse, se retirait avec peine lorsqu'un corps de douze mille hommes que lui avait fait passer le maréchal de Noailles, sous la conduite du marquis de Ségur, lui facilita sa retraite sur le Rhin. Le prince l'y suivit, mais il fit de vains efforts pour franchir cette barrière, qui lui fut fermée par le maréchal de Coigny, comme celle de la Basse-Alsace le fut au roi d'Angleterre par le maréchal de Noailles. Rebuté de ces inutiles tentatives, le prince prit de bonne heure ses quartiers dans le Brisgau, et le roi d'Angleterre dans les Pays-Bas. Le barbare Mentzel, qui avait trouvé moyen de percer en Lorraine, fut tué d'un coup de fusil sur les remparts de Saarbruck.

L'évacuation de la Bavière par les Français la fit retomber sous la puissance de l'Autriche. Le mal-

heureux Charles VII, obligé encore une fois d'abandonner sa capitale, se vit réduit à intéresser la compassion de celle qu'il s'était imprudemment promis de dépouiller. Elle écouta enfin des propositions qu'elle avait long-temps rejetées : et, le 27 juin, jour même de la bataille de Dettingen, l'empereur obtint un traité par lequel il renonçait à ses prétentions sur l'Autriche, s'engageait ainsi que l'empire à demeurer neutre pendant la continuation de la guerre, et laissait la Bavière sous la main de Marie-Thérèse jusqu'à la conclusion de la paix générale. Ainsi la France se trouva avoir à supporter tout le poids d'une guerre dans laquelle elle avait paru n'entrer que comme auxiliaire. Feignant encore de n'être que partie secondaire, elle donna une déclaration pour retirer ses troupes d'Allemagne, puisque les parties intéressées semblaient être d'accord. La véritable raison, c'est qu'elles ne pouvaient plus s'y soutenir.

Le cardinal de Fleuri ne vit pas cette révolution. Il était mort à la fin de janvier, âgé de quatre-vingt-dix ans moins quelques mois, et après avoir tenu seize ans, malgré son grand âge, le timon de l'état. Plein d'urbanité dans ses manières, de simplicité dans ses mœurs, ennemi du faste et étranger à la cupidité, ce ministre trouva dans les qualités qui faisaient le fond de son caractère, les deux bases sur lesquelles il établit son administration : la paix au dehors, et l'économie au dedans. A l'aide de ces deux moyens, aussi puissant que modeste, il cicatrisa peu à peu les plaies qu'avaient faites à la France, et les guerres de Louis XIV, et les folies du système. Le

royaume lui doit encore la réunion de la Lorraine, qui avait été inutilement tentée depuis plusieurs siècles; et les sciences, l'important voyage des astronomes français Bouguer, Godin et La Condamine à Quito, sous l'équateur; et Maupertuis, Clairault, Camus et Lemonier, à Tornéo, sous le cercle polaire, pour mesurer dans ces latitudes extrêmes un degré du méridien, et vérifier la théorie de Newton sur l'aplatissement des pôles de la terre, et sur l'accroissement de la longueur des degrés terrestres, à mesure qu'on s'éloigne de l'équateur.

Mais, parce qu'il n'est rien de bon qui sous quelque rapport ne prête à la critique, on a accusé le cardinal d'avoir trop sacrifié à l'amour ou au besoin même de la paix. Persuadé qu'il n'y avait que les Anglais qui pussent troubler la tranquillité dont il voulait jouir au dehors, il montra trop la crainte de les mécontenter. Ceux-ci en devinrent exigeants, et Fleuri porta, dit-on, la condescendance jusqu'à mesurer sur leurs désirs, quelquefois impérieux, les forces de la marine. Il s'y résigna avec d'autant moins de difficulté que, dans le retranchement des dépenses qu'il aurait fallu faire pour cet objet, il trouvait à satisfaire le goût d'économie qui lui était naturel; et qu'il comptait d'ailleurs sur le caractère également pacifique de Robert Walpole, qui dirigeait alors le cabinet britannique. Mais, lorsqu'une opposition fougueuse eut précipité celui-ci de sa place, un an précisément avant la mort de Fleuri, et que les circonstances ramenèrent la guerre, la marine décrépite qui restait, et l'adolescente qu'on y joignit, ne

purent résister à celle des Anglais qui était en pleine vigueur.

Un reproche plus grave et mieux fondé peut-être, c'est celui d'un zèle persécuteur à l'égard du jansénisme, pour lequel on suppose qu'il n'eut pas l'indifférence convenable à un homme d'état. Mais, lorsque des ecclésiastiques du second ordre, mettant leur propre sens au-dessus des décisions de l'épiscopat, seul juge compétent de la doctrine dans la république chrétienne, ne cessaient de perpétuer le trouble, en renouvelant avec acharnement leurs déclamations contre la bulle *Unigenitus*, bulle acceptée par l'immense majorité des évêques, et devenue loi de l'état par des enregistrements multipliés; et que des censures ou des interdictions provoquées par leur révolte, ils en appelaient au parlement qui recevait leur appel, il fallait bien que le gouvernement intervînt entre deux autorités opposées; et, selon le parti en faveur duquel il prononcerait, il ne pouvait manquer d'être traité par l'autre de persécuteur. Tel fut le cas où se trouva le cardinal. Obligé d'en courir la chance, il crut qu'il était de la dignité du pouvoir suprême de ne pas tergiverser dans ses sentiments, et qu'il était d'ailleurs aussi juste que conséquent de s'arrêter sans variation à la cause de la loi et à l'opinion de la majorité des juges. Il reste à savoir si dans l'exécution de ce plan raisonnable, il sut se tenir d'ailleurs dans les bornes de la modération, et si l'exil qui éloignait des ministres insubordonnés des lieux où ils fomentaient le schisme,

n'était pas de toutes les rigueurs la moindre qu'il pût employer.

L'objet primitif de la guerre avait disparu, et rien dès lors ne semblait plus aisé à conclure que la paix. Elle était offerte par la France et repoussée par Marie-Thérèse, qui était aveuglée à son tour par l'ivresse du succès, et qui se flattait de trouver dans la continuation de la guerre, des dédommagements aux cessions qu'elle avait faites en Silésie et dans le Milanais, et peut-être même l'occasion de rentrer dans ces provinces et dans le royaume de Náples. Elle était entretenue dans cet espoir par un nouveau traité d'alliance qu'elle venait de contracter à Worms avec l'Angleterre et le roi de Sardaigne; en sorte que la France se vit contrainte de renoncer, malgré son inclination, au rôle d'auxiliaire, et de déclarer franchement la guerre à des puissances avec lesquelles elle se trouvait depuis long-temps dans un état trop réel d'hostilités.

Les premiers jours de cette année avaient même été témoins de deux entreprises spécialement dirigées par la France contre l'Angleterre. Le délabrement de la marine n'avait pas été si complet que par les soins du ministre de ce département, Jean-Frédéric Phélippeaux, comte de Maurepas, petit-fils du chancelier de Pontchartrain, quatorze vaisseaux ne se trouvassent alors équipés dans le port de Toulon: pour seconder seize vaisseaux espagnols qui, après avoir transporté des troupes et des munitions à Don Philippe, y étaient bloqués par trente-quatre vaisseaux de ligne anglais aux ordres de l'amiral Mat-

thews. Le 22 février, la flotte combinée osa, malgré son infériorité, braver l'expérience des Anglais, et le résultat d'un combat indécis fut à l'avantage des alliés, en ce qu'ils purent gagner Carthagène pendant que l'amiral anglais allait se réparer à Minorque. De Court, âgé de quatre-vingts ans, commandait les Français, et Don Joseph de Navarro, les Espagnols. Malgré mille preuves de bravoure qu'avait données l'amiral anglais, l'orgueil national, humilié de ce qu'il n'avait pas vaincu, le traduisit devant une cour martiale, qui le jugea au moins incapable de servir; et le vieux de Court qui avait sauvé l'amiral espagnol d'une ruine certaine, accusé par lui de l'avoir laissé tomber dans cette détresse par un secours tardif, fut relégué dans ses terres. Le seul Navarro, qui à la vérité avait résisté à cinq vaisseaux anglais, mais qui, blessé au commencement de l'action, n'y avait eu de part que celle que lui firent prendre ses lieutenants, Girardin et de l'Age, officiers français, en recueillit toute la gloire, et fut comblé d'honneurs dans sa patrie.

Dans le même temps vingt-six autres vaisseaux français, sous le comte de Roquefeuille, sortaient de Brest et gagnaient en plusieurs divisions les côtes de l'Angleterre. Ils y transportaient vingt-quatre mille hommes et le prince Charles-Édouard, fils du chevalier de Saint-Georges. Courageux, entreprenant, secret, indifférent à la fatigue, ferme dans l'adversité, modéré dans le succès, on pouvait tout attendre de son caractère; et il avait encore le comte de Saxe pour guide et pour appui. Aucun moment

d'ailleurs ne pouvait être plus favorable pour une semblable expédition. La majeure partie des troupes anglaises était sur le continent, et la plupart des vaisseaux anglais en commission. Mais il ne faut qu'un coup de vent pour rompre les opérations maritimes les mieux concertées. Souvent cette cause avait ruiné les espérances des Stuarts. Cette fois encore elles subirent la même fatalité. Déjà on touchait aux côtes de Kent, lorsque le 6 mars un ouragan violent rejeta la flotte surs les côtes de France, où plusieurs bâtiments se perdirent.

Ce ne fut qu'après cette agression formelle, agression légitimée par une foule d'autres dans lesquelles les Anglais avaient assailli les vaisseaux français sous le prétexte mensonger de les prendre pour des vaisseaux espagnols, que la guerre fut solennellement déclarée. On prit en même temps des mesures pour la pousser avec vigueur. L'impôt du dixième qui avait été levé durant la guerre de Pologne, avait déjà été rétabli. Le contrôleur général Orri, qui avait succédé à Des Forts en 1730, y joignit les ressources dont il alimentait depuis ce temps le trésor royal; savoir : des rentes sur les gabelles, sur les aides, les tailles, les postes; des tontines, des emprunts viagers, une loterie royale, des créations d'offices nouveaux et des taxes sur les anciens. On essaya, d'autre part, d'ébranler la fidélité du roi de Prusse aux engagements qu'il avait contractés à Breslau; et ce prince, qui croyait avoir des motifs pour soupçonner quelques regrets à la reine de Hongrie, sur l'abandon de la Silésie, promit en effet une diver-

sion. Enfin don Carlos, que la nécessité seule avait retenu dans la neutralité, fut excité à la rompre, et les Génois qu'avaient aliénés le traité de Worms, par lequel Marie-Thérèse mettait au nombre des cessions faites par elle au roi de Sardaigne, les droits qu'elle prétendait avoir sur le marquisat de Final, quoiqu'il eût été vendu par son père à la république, furent encore invités à faire cause commune avec la France.

Quant au plan de campagne qui fut adopté, le prince de Conti, digne petit-neveu du grand Condé, devait commander les Français dans les Alpes, et y seconder don Philippe et les Espagnols; le maréchal de Coigny, demeurer sur la défensive en Alsace; et les hostilités principales être portées dans les Pays-Bas. Le maréchal de Noailles devait s'attacher aux siéges des places fortes, et le comte de Saxe, promu à la dignité de maréchal de France, en couvrir les opérations. Le roi se rendit à l'armée, et la duchesse de Châteauroux, dame d'honneur de la reine, osa prendre congé de cette princesse pour le suivre.

Contre les cent mille Français qui envahissaient les Pays-Bas, les alliés n'opposaient que soixante et dix mille hommes commandés par Wade, élève de Marlborough, et le comte d'Aremberg, élève d'Eugène. Les Hollandais devaient se joindre à eux, et s'étaient déjà avancés dans les plaines de Lille; mais la promptitude de l'invasion déconcerta leurs desseins. Le roi arriva à Lille le 12 mai, et le 10 juillet Menin, Ypres, Knoque et Furnes étaient déjà en son pouvoir. On se flattait de conquérir le reste de

la Flandre avec la même rapidité, lorsqu'on apprit que le prince Charles, à la tête de quatre-vingt mille hommes, avait passé le Rhin à Spire, le premier juillet, qu'il s'était emparé des lignes de Weissembourg, et avait repoussé au delà de Saverne le maréchal de Coigny, trop faible pour lui résister. Il fallut changer de plan; porter les principales forces en Alsace, et se tenir au contraire en Flandre sur la défensive. On en donna le soin au maréchal de Saxe, à qui on ne laissa que quarante-cinq mille hommes; mais les savantes manœuvres de ce général, pendant le reste de la campagne, suppléèrent au petit nombre, et fixèrent sa place au rang des premiers capitaines.

Le maréchal de Noailles avec le reste des forces se dirigea sur le Rhin. Le roi l'y suivait lorsqu'il fut arrêté à Metz par une maladie. Pendant ce temps le roi de Prusse, jugeant l'armée autrichienne suffisamment occupée par l'armée française, et inquiétée encore sur ses derrières par les troupes de Bavière et de la régence de Hesse-Cassel, entra de nouveau en Moravie et en Bohème, et en douze jours fit capituler, le 16 septembre, à Prague, une garnison de dix-huit mille hommes, qui à la vérité ne s'attendait guère à y être attaquée. Mais déjà, dès le 24 août, le prince Charles avait repassé le Rhin sans avoir été entamé par les Français, qui, au lieu de le suivre et d'essayer de l'arrêter par une action, quel qu'en pût être l'événement, se bornèrent à investir Fribourg, dont les châteaux tinrent deux mois, et ne se rendirent, faute de vivres, que le 25 novembre. Le roi, qui était venu

au siége après son rétablissement, repartit pour la capitale, aussitôt après la reddition de la ville, qui avait capitulé le premier novembre.

Cependant le prince Charles se hâtait vers la Bohême. Aidé par la diversion de vingt-cinq mille Saxons, que le roi de Pologne venait de mettre à la disposition de la reine, sous la promesse d'une partie de cette Silésie qu'elle ne possédait plus, il harcela et fatigua tellement les Prussiens, en les tenant dans de continuelles alarmes pour leurs magasins, que le 27 novembre ils évacuèrent Prague, après en avoir fait sauter les fortifications. L'empereur seul gagna à tous ces mouvements : la Bavière se trouva évacuée, et, pour la troisième fois, il put rentrer à Munich; mais dans un état de détresse et de dénûment que sa dignité rendait encore plus sensible, et qui dut beaucoup diminuer pour lui des amertumes de la mort, qui le surprit dans les premiers jours de l'année suivante.

En Italie, le prince de Conti et Don Philippe avaient ouvert la campagne dès le 1er. avril, qu'ils avaient passé le Var, et s'étaient emparés de Nice sans combat. Avec plus de fatigue et de gloire, ils s'étaient rendus maîtres de Villefranche, où le roi de Sardaigne, retranché dans les montagnes avec vingt mille hommes, avait été battu et forcé de s'embarquer sur la flotte anglaise de l'amiral Matthews, qui le transporta à Vado avec ses troupes. Les deux généraux se proposaient de suivre les côtes de la mer; mais la menace de l'amiral anglais de considérer la violation du territoire de Gênes, comme une infrac-

tion de sa neutralité, les forcèrent de renonçer à ce projet. Ils remontèrent en conséquence jusqu'à Château-Dauphin, à l'entrée de la vallée de la Sturé. Le bailli de Givry et le brave Chevert escaladèrent le roc le 19 juillet; et, malgré l'artillerie des Piémontais et la présence du roi de Sardaigne, ils en atteignirent le sommet, et l'emportèrent après un combat sanglant qui coûta deux mille hommes aux assiégés, et le double aux alliés. L'acharnement fut égal de part et d'autre; tous les défenseurs du fort y périrent : il fallut en arracher le roi de Sardaigne, qui voulait se faire tuer dans les retranchements; et, du côté des Français, on vit des grenadiers profiter du recul des pièces d'artillerie pour se jeter dans le fort à travers les embrasures.

Mais ce n'était pas assez de cet exploit pour pénétrer en Piémont : il fallait emporter encore le poste des barricades, triple retranchement de quelques toises dans la largeur de la vallée, entre deux montagnes dont la cime se perdait dans les nues, et, au débouché, le fort de Démont. On trouva heureusement le moyen de tourner le premier obstacle, et Démont, incendié par un boulet rouge qui porta dans un magasin de mèches, se rendit à discrétion le 17 août. Dès lors le Piémont fut mis à contribution, et la tranchée fut ouverte le 13 septembre devant Coni. Une bataille que le roi de Sardaigne, renforcé de dix mille Autrichiens, hasarda pour secourir la place, ne remplit pas son objet; mais le gouverneur, confiant en l'approche de la mauvaise saison, ne laissa pas de tenir. Sa constance fut payée du succès.

Au bout de trois semaines, la chute des neiges et le débordement de la Sture avertirent les assiégeants de faire une prompte retraite, ce qu'ils exécutèrent en Dauphiné et en Savoie, après avoir fait sauter les fortifications de Démont.

Des événements moins importants en eux-mêmes, et plus considérables par leurs résultats, avaient occupé la scène au centre de l'Italie. Le comte de Gages qui, dès l'année précédente, avait remplacé le duc de Bitonto, s'était joint dans les états romains aux troupes de don Carlos. Le prince de Lobkowitz, d'autre part, s'était avancé au delà de Rome. Il avait pénétré dans l'Abruzze, saisi Aquilée, et publié sans effet un manifeste par lequel les Napolitains étaient invités à changer de maîtres. Pendant que les deux armées s'observaient, don Carlos pensa être fait prisonnier dans Velletri, dont le comte de Brown s'empara le 11 août par un coup de main. Gages recueillit les fuyards; et, calmant bientôt la terreur qui se répandait de toutes parts, il s'attacha à couper la retraite aux Autrichiens. Il en résulta un combat assez vif, où les derniers furent repoussés. Cet échec, et les pertes que les maladies, dues aux chaleurs d'un climat étranger, leur faisaient faire chaque jour, les déterminèrent à regagner le Bolonais, et ainsi finit la campagne.

C'était le 4 août que le roi était arrivé à Metz, où le maréchal de Schmettau, envoyé par le roi de Prusse, venait concerter avec lui le mouvement des armées. Le 8, le roi fut attaqué d'une fièvre putride, et six jours après il était à l'extrémité. La duchesse

de Châteauroux et le duc de Richelieu ne quittaient pas le roi. Le duc, premier gentilhomme de la chambre, et familier du monarque, avait contribué à l'élévation de la favorite, et en attendait en échange la continuation de sa faveur. Leurs soins réunis tendaient à éloigner tout le monde de la personne de Louis XV, et ils affectaient de ne point croire à son danger, pour repousser les secours que la religion offrait au prince, et se faire un jour un mérite auprès de lui, s'il en réchappait, de lui avoir épargné les inutiles terreurs de la mort. Mais le duc de Chartres, en qualité de représentant du premier prince du sang, et stimulé par les avis de son père, força des consignes qu'il n'eût pas été donné à d'autres de pouvoir lever; et, assisté de François de Fitz-James, évêque de Soissons, fils du maréchal de Berwick, et premier aumônier du roi, il lui annonça son état, et le remit entre les mains du prélat. Celui-ci fit goûter au monarque les consolations célestes; mais il y mit un prix, celui de faire cesser le scandale d'un attachement illégitime. Le moribond s'y résigna, et donna l'ordre du renvoi de la duchesse. Mille opprobres de la part du peuple accompagnèrent son départ et son voyage. Pendant le même temps la reine arrivait pour prodiguer ses soins à son époux. Elle le retrouva donnant l'espoir d'une guérison prochaine, et disposé à réparer ses injustices envers elle. Le peuple, ravi de voir son prince rendu à la fois à la vie et à la vertu, le proclama le *Bien-aimé*, et se livra dans toute la France à un enthousiasme inexprimable. Accablé de toutes parts de témoi-

gnages de sensibilité, le roi demandait ce qu'il avait pu faire pour mériter tant d'amour; et le peuple lui savait gré, comme d'un acte de modestie, de la naïveté de sa question. Mais, poursuivi bientôt par des conseils corrupteurs, il se lassa d'un empressement qui imposait des efforts à sa faiblesse. Des rencontres qui semblaient fortuites, et qui étaient ménagées par l'adresse de la séduction, le rengagèrent dans ses coupables liens. La duchesse fut rappelée avec éclat, et le prélat, qui n'avait fait que remplir les obligations étroites de son ministère, fut exilé dans son diocèse. Ce triomphe du vice fut de courte durée, et quelques jours s'étaient à peine écoulés depuis le retour de la favorite à la cour, qu'elle se sentit frappée des atteintes de la mort. Moins heureuse que le monarque, elle y succomba; et cette funèbre et effrayante leçon fut encore perdue pour lui.

L'aigreur réciproque qui avait gagné les puissances belligérantes leur fit négliger la nouvelle occasion de terminer leurs différends que leur offrait la mort de Charles VII, arrivée le 20 de janvier. L'Angleterre, piquée des tentatives de la France pour rétablir Charles-Édouard sur le trône de ses pères, maintenait de tout son pouvoir, par d'immenses subsides, les anciennes prétentions de la reine de Hongrie. Celle-ci en formait de nouvelles à la dignité impériale pour son époux, et la France au contraire se proposait de l'assurer dans la maison de Bavière, et d'en décorer le jeune électeur Maximilien-Joseph. Mais ce prince, poussé jusqu'à Augsbourg par les troupes autrichiennes, qui étaient ren-

trées en Bavière, et éclairé par les malheurs de son père sur les illusions du diadème, fit sa paix avec Marie-Thérèse, lui promit sa voix pour le grand-duc, et reconnut la légitimité du vote de Bohême que la force avait rejeté, lors de l'élection de Charles VII.

Trompée encore une fois dans ses espérances de paix, la France se vit forcée à de nouveaux efforts pour la conquérir. On résolut de se tenir sur la défensive en Allemagne, et de porter les grands coups en Italie, et surtout en Flandre. Le maréchal de Saxe y commandait encore cette année. Le premier mai, après avoir donné le change aux ennemis, il investit Tournay, qui, en vertu du traité de la Barrière, tenait garnison hollandaise. L'armée alliée, commandée par le duc de Cumberland, s'ébranla pour la secourir. Déjà elle était proche, lorsque le maréchal, laissant quinze mille hommes dans ses lignes pour contenir la garnison, se forme dans une plaine au delà de l'Escaut, ayant le village de Fontenoy devant son centre, celui d'Autoin à sa droite, et le bois de Bari à sa gauche, tous ces postes hérissés de canons, qui les rendaient inabordables. Le 11 mai cependant il fut attaqué dans cette position par l'armée combinée. Les Anglais occupaient le centre, les Autrichiens, sous le comte de Kœnigseck, tenaient la droite, les Hollandais, qui s'étaient enfin prononcés, formaient la gauche sous le prince de Waldeck. Les deux armées étaient à peu près égales, et chacune comptait environ quarante-cinq mille hommes. Le roi, ainsi que le dauphin, qui sortait à peine des fêtes

de l'hyménée, s'étaient rendus à l'armée sur l'apparence prochaine d'une bataille.

L'action s'engagea sur les neuf heures du matin par une canonnade long-temps prolongée, qui n'offrit point de résultat sensible. Kœnigseck donnait le conseil de s'en tenir à ce genre d'attaque, qui suffisait pour interrompre les travaux du siége; mais l'impatience des Anglais s'en irrite, et avec une rare intrépidité ils s'avancent contre le village de Fontenoy. Cependant, toujours repoussés par l'artillerie formidable qui les foudroie, ils renoncent à aborder les Français par ce point, et s'engagent, pour parvenir jusqu'à eux, entre le village et le bois. Mal secondés par leurs auxiliaires, qu'une résistance opiniâtre empêcha de marcher d'un pas égal, seuls ils se portent en avant, exposés à tout le feu des batteries de Fontenoy et des redoutes de Bari. C'est alors que, pour essayer d'y dérober leurs flancs, la nécessité les fit se resserrer en une épaisse et redoutable colonne, qui par sa masse et son feu toujours roulant écrasait les faibles corps d'infanterie successivement opposés à son attaque. Dans sa marche lente, mais continue, cette espèce de forteresse ambulante perça deux lignes d'infanterie française. Il ne lui restait plus qu'à dissiper la réserve de cavalerie; alors, hors de la portée des batteries, elle eût pu rabattre sur sa gauche, et enlever Autoin, où le maréchal avait marqué le quartier du roi et du dauphin. Déjà l'alarme s'y répandait, et l'on avait conseillé au roi le parti prudent de la retraite. Il s'y refusait, craignant de porter peut-être le décou-

ragement dans l'armée, lorsque le maréchal survenant, confirma le monarque dans sa résolution, en lui annonçant une victoire qui ne pouvait plus tarder. Les pertes en effet que l'artillerie ne cessait de faire éprouver à la colonne, diminuaient de plus en plus sa consistance, et le moment approchait où elle devait la perdre tout-à-fait. On le hâta sur l'avis de Richelieu, à l'aide de quatre pièces de canon qui avaient été réservées pour couvrir, en cas de nécessité, la retraite du monarque, et qui, inutiles à l'effet du combat, furent livrées par lui pour coopérer au succès de la journée. Pointées sur le front même de la colonne, elles en éclaircissent les rangs, et, mettant obstacle à ce qu'ils pussent se reformer, un vide considérable tarda peu à s'y faire remarquer. Aussitôt le signal de la charge est donné à une cavalerie d'élite qui fond avec rapidité sur cette masse imposante, et qui, la pénétrant de toutes parts, la dissipe en moins d'un quart d'heure, comme par enchantement. Ce qui échappe à un massacre affreux fait une retraite périlleuse sous le feu des batteries de Bari, et n'est hors de danger qu'après avoir laissé neuf mille hommes sur le champ de bataille. Les vaincus ne furent point poursuivis. Un plus grand intérêt ramena l'armée victorieuse dans les lignes de Tournay, qui dix jours après devint le prix de cette importante victoire.

Elle fit d'autant plus d'honneur au maréchal de Saxe, qu'il était mourant alors, et qu'incapable de monter à cheval, c'était en litière qu'il se faisait transporter partout où sa présence était nécessaire.

Le roi, au milieu des cris de triomphe qui retentissaient sur le champ de bataille, fixa l'attention de son fils sur le spectacle déchirant du carnage; et, en lui faisant envisager avec horreur à quel prix s'achète une victoire, il lui donna l'utile leçon de ménager le sang de ses peuples. Le jeune prince, dans un transport de bravoure qu'il avait fallu réprimer, avait mis l'épée à la main lors de la dernière charge contre la colonne, et avait voulu donner avec les braves qui la dissipèrent. Le maréchal de Noailles renouvela en cette occasion l'exemple de patriotisme et de générosité donné par le maréchal de Boufflers à la bataille de Malplaquet. Il n'hésita point à agir en second sous le maréchal de Saxe, qui non-seulement était son cadet, mais presque son ouvrage. Un boulet de canon lui enleva dans cette journée l'imprudent neveu qui lui avait ravi une victoire certaine, et qui n'avait cependant pas cessé de lui être cher. Lorsqu'on apprit au roi cette mort : « Combien d'autres, dit-il en soupirant, nous aurons à pleurer ce soir. » Les ennemis, affaiblis par leurs pertes, ne purent mettre obstacle aux rapides progrès de l'armée française; le reste de la campagne fit tomber en son pouvoir Gand, Bruges, Oudenarde, Dendermonde, Ostende, Nieuport, Ath, toute la Flandre en un mot; et enfin, au cœur de l'hiver, et lorsque l'on croyait la campagne terminée, la capitale du Brabant, Bruxelles, où l'on trouva des munitions pour nourrir l'armée pendant quatre mois.

Les succès n'étaient pas moindre en Italie. Gênes, malgré les menaces des Anglais, avait adhéré à l'al-

liance française et espagnole, et, malgré le bombardement de ses places, y avait persisté. Elle avait joint dix mille hommes et un train d'artillerie à l'armée de don Philippe et du maréchal de Maillebois, qui remplaçait le prince de Conti, mécontent de son collégue, et qu'on avait cette année envoyé en Allemagne. Tandis qu'ils entrent par le ponent dans l'état de Gênes, le comte de Gages y arrivait par le levant, et tous ensemble ils descendent dans le Montferrat. Ils s'emparent de Serra-Valle en présence des Piémontais et des Autrichiens, réunis à Novi, et ensuite de Plaisance, de Parme et de Pavie. Le roi de Sardaigne et le comte de Schullembourg, réfugiés sous le canon de Tortone, ne s'y croient point en sûreté; et, mettant le Tanaro entre eux et les ennemis, ils se couvrent à la fois de cette rivière et du Pô, vers le point où le premier se jette dans le second. L'adresse du comte de Maillebois, fils du maréchal, qui feint de marcher sur Milan, les sépare; aussitôt le Tanaro est franchi, et les Piémontais, battus à Bassignano, reculent jusqu'à Casal, qui tombe bientôt au pouvoir des alliés, ainsi que les villes d'Alexandrie, de Valence, d'Asti, et enfin de Milan, où don Philippe reçut, au mois de décembre, le serment de fidélité du sénat et du peuple. Toutes les possessions autrichiennes d'Italie, à quelques citadelles près, étaient conquises, et le roi de Sardaigne était presque réduit à sa capitale, menacée d'un siége.

L'armée d'Allemagne, dont le but était de s'opposer à l'élection du grand-duc, réduite par les ren-

forts qu'on en tirait pour la Flandre, devint incapable de remplir son objet. Le grand-duc lui-même, avec une armée supérieure, couvrit Francfort et força même le prince de Conti à repasser le Rhin. Dès lors rien n'empêcha l'effet de la majorité des suffrages que l'impératrice s'était assurée; et, le 15 septembre, son époux fut élu empereur malgré les protestations du roi de Prusse, et même malgré ses victoires. Le 4 juin, en effet, il avait battu le prince Charles à Friedberg en Silésie, et acquitté, ainsi qu'il l'écrivait à Louis XV, la lettre de change tirée sur lui à Fontenoy. Depuis, quoique surpris et inférieur de moitié, il le battit encore à Sohr ou Prandnitz en Bohème; et, le 15 décembre, une nouvelle défaite des Autrichiens et des Saxons à Kesseldortf sous les murs de Dresde, lui livra cette capitale de la Saxe, d'où s'éloigna le roi de Pologne, et où entra aussitôt Frédéric en vainqueur plein d'aménité. Mais déjà le roi d'Angleterre interposait de nouveau sa médiation pour le réconcilier avec l'impératrice. Le peu d'avantages, d'une part, que tirait le roi de Prusse de la diversion de la France en Flandre, où il prétendait que les victoires de Louis XV ne lui profitaient pas plus que si elles eussent été remportées sur le Scamandre, et, d'une autre, le désir naturel à l'impératrice de sauver un allié dépouillé de ses états, et de porter en Italie les forces que réclamait la défense de la Bohème, facilitèrent le rapprochement; et, dès le 25 décembre, moyennant la cession du comté de Glatz, ajoutée par l'impératrice à celle de la Silésie, et un million d'écus d'empire

que se soumit à payer le roi de Pologne, le roi de Prusse fut rendu à sa neutralité.

Les Anglais s'étaient emparés, au mois de juin, de Louisbourg et de toute l'île Royale ou du cap Breton, voisine de l'Acadie, conquête importante qui les rendait à peu près maîtres exclusifs des pêcheries de Terre-Neuve, et qui interrompait en partie les communications de la France avec le Canada. Mais presque dans le même temps l'Angleterre eut à trembler pour ses propres foyers. Le prince Édouard, que n'avait pu porter l'année précédente en Angleterre une flotte de vingt vaisseaux de ligne, osa confier sa fortune à une petite frégate de dix-huit canons, frétée par un négociant de Nantes, et qui portait sept officiers, quelques fusils, et peu d'argent. Avec ce faible appareil il débarque au mois d'août sur l'une des îles occidentales de l'Écosse, gagne la côte voisine de Loch-Aber, et publie un manifeste où il s'annonce pour revendiquer ses droits à l'aide seule de ses concitoyens. Cette déclaration lui donne aussitôt une armée de trois mille montagnards avec lesquels il s'avance jusqu'à Perth. Le 15 décembre, il y est déclaré régent des trois royaumes pour son père; et, quatre jours seulement après, fortifié des secours qu'il reçoit dans cette ville, des nobles écossais et de leurs vassaux qui s'attachent à sa cause, il est proclamé de nouveau à Édimbourg.

Cependant sir Jean Cope, général des troupes anglaises dans le nord de l'Écosse, qui avait refusé d'abord de croire à la nouvelle du débarquement du prince, rassemble les troupes régulières qui sont à sa

disposition, ainsi que les Écossais attachés à la maison régnante, s'embarque avec quatre mille hommes à Aberdeen, descend à Dumbar près d'Édimbourg, et s'approche de cette ville jusqu'à Preston-Pans. Le jeune Édouard n'hésite point à l'y attaquer avec trois mille montagnards seulement, et il ne fallut à leur courage que dix minutes pour triompher du nombre et de l'expérience de leurs ennemis. De ceux-ci cinq cents furent tués, neuf cents blessés, et quatorze cents faits prisonniers. Munitions, armes, bagages, artillerie, tombèrent au pouvoir des vainqueurs, et leur procurèrent les moyens offensifs qui leur manquaient. Le prince, dont la tête avait été mise à prix par la régence d'Angleterre, s'en vengea avec grandeur par l'humanité dont il usa envers ses prisonniers; et sa clémence rehaussa l'éclat de sa victoire.

L'Écosse cependant était loin de lui être entièrement dévouée, et une grande partie suivait par choix les drapeaux de son adversaire. Sans laisser aux siens le loisir de calculer leur faiblesse, Édouard profite de la confiance que leur inspire leur succès, pour les diriger sur Londres même. Il entre dans le Northumberland, s'empare de Carlisle, descend jusqu'à la hauteur de la principauté de Galles, et, ne pouvant y pénétrer faute de ponts, se rabat sur Derby, à trente lieues de Londres, où la consternation commençait à se répandre. Mais déjà le duc de Cumberland avait été rappelé du continent avec des troupes réglées, et il avait pris poste à Stafford, près de Derby. Édouard ne s'était avancé d'une manière si hasardeuse au cœur de l'Angleterre, que pour

donner l'occasion de se déclarer aux nombreux partisans qu'on l'avait flatté d'y rencontrer. Mais, soit qu'il eût été abusé, soit que l'arrivée du duc de Cumberland eut comprimé les volontés, rien ne remua. Une bataille pouvait seule ouvrir au prétendant le passage jusqu'à la capitale; mais la modicité de ses forces lui défendait de la tenter. Sa position devenait d'autant plus critique, qu'il était encore observé par le général Wade, qui, demeuré stationnaire à l'est pendant l'invasion du prince, se trouvait à portée de lui couper la retraite. C'était pourtant le seul parti qui lui restât. Il le prit dix jours après son entrée à Derby, et l'exécuta malgré toutes les difficultés de la saison avec un secret et une activité qui mirent en défaut ses adversaires, et en même temps avec un respect des personnes et des propriétés qu'on était loin d'attendre de ses montagnards, et qui eût fait honneur à l'armée la mieux disciplinée et la mieux pourvue. Rentré en Écosse, il y trouva quelques faibles secours en hommes et en argent qui lui venaient de la France et de l'Espagne; mais qui, disproportionnés avec ses besoins, n'avaient pour but que d'occuper les Anglais hors du continent. La politique de quelques puissances du nord, qui voyaient cette expédition de mauvais œil, enchaînait la bonne volonté de la France, qui craignait d'accroître le nombre de ses ennemis.

Poursuivi avec mollesse, le jeune prince n'eut pas plutôt gagné l'Écosse, qu'il s'attacha à la prise du fort de Stirling. Sans expérience des siéges, et sans autre artillerie que le canon de bataille dont il avait

pu s'emparer en battant ses ennemis, il se consumait devant cette place lorsque le général Hawley s'avança pour la dégager. Hawley s'était vanté de dissiper l'insurrection avec deux régiments de dragons. Il en avait davantage quand, arrivé le 24 janvier à Falkirk, les montagnards se présentèrent fièrement à sa rencontre. Au choc de sa cavalerie, ils opposèrent une décharge à bout portant qui la rompit. Dans sa fuite, elle porta le désordre dans les rangs de l'infanterie, déjà incommodée du vent et de la pluie qui la frappaient au visage; et la déroute des Anglais fut complète, sans que leur perte fût considérable.

Un renfort de six mille Hessois amenés par le duc de Cumberland, qui succéda à Hawley dans le commandement de l'armée, délivra Stirling. A son approche, Édouard fit retraite à Inverness pour être à portée des secours qu'on pourrait lui faire passer. Le duc ne l'y suivit point, et s'établit à Aberdeer, s'attachant d'abord à enlever les postes épars de l'ennemi. Il quitta enfin ses quartiers vers la fin d'avril, passa sans obstacle la rivière de Spey, qu'Édouard aurait pu disputer avec avantage, et s'approcha d'Inverness. De son côté, le prétendant marchait au-devant de lui avec le désir de le combattre et l'espoir de le surprendre; mais, arrivé à la vue des Anglais, ses gens se trouvèrent tellement excédés de fatigue et de faim, qu'ils étaient incapables de combattre, et il crut devoir se retirer sur Culloden pour leur faire prendre du repos et de la nourriture. Ils se livraient avec excès et sécurité à la satisfaction de ce double besoin, lorsqu'ils furent surpris à leur tour par les

Anglais. Édouard eut peine à ranger ses troupes en bataille : son artillerie mal servie fut sans effet, tandis que celle des Anglais faisait d'énormes ravages parmi les siens. En vain fatigués du spectacle de leurs pertes, cinq cents montagnards s'élancent sur les batteries qui les causent; en vain ils fondent avec la même impétuosité sur les colonnes ennemies, ils s'épuisent dans leurs succès par les résistances nouvelles que la supériorité du nombre permet de leur opposer, et une charge de cavalerie achève leur défaite. La moitié demeura sur le champ de bataille, et le reste se divisa en pelotons qui ne purent plus se rallier.

Blessé, mais échappé aux fureurs de cette journée, où l'on vit l'impitoyable vainqueur explorer le champ de bataille, non pas pour sauver les mourants, mais pour les massacrer, Édouard marcha cinq jours et cinq nuits sans pouvoir se reposer, suivi d'une vingtaine de compagnons de son infortune, qui furent bientôt contraints de l'abandonner pour ne pas éveiller par leur nombre l'attention de ceux qui le cherchaient. Il ne lui en resta que deux, dont il fut encore obligé de se séparer de temps en temps. Avec eux il se rend dans un petit port où ses partisans de France étaient convenus de faire aborder les vaisseaux chargés des secours qu'ils pourraient lui fournir. Il les y attend; mais, presque reconnu, il est forcé de fuir. Il passe la nuit dans les boues d'un marais, et s'éloigne au point du jour de ce lieu funeste. Cependant les vaisseaux qui paraissaient au loin envoient un canot sur le rivage; le prince n'arrive pas

a temps, et les vaisseaux gagnent le large. L'infortuné se rejette dans ces pays sauvages : il y marche à l'aventure ne sachant à qui se fier, sans asile, sans gîte fixe; tantôt il erre sur des montagnes inaccessibles; tantôt il s'enfonce dans les réduits profonds des cavernes, tantôt enfin sur une mer orageuse; il est ballotté d'île en île dans les plus frêles embarcations, et toujours il est livré aux rigueurs de la température et au tourment de la faim. Travesti en paysan et caché même sous des habits de femme, il donne l'échange à l'avide recherche d'un ennemi barbare qui a dévasté et brûlé vingt lieues de pays autour de lui, pour lui enlever tout asile. Contraint cent fois de confier son sort à la discrétion du pauvre, qui n'ignore pas qu'une somme de trente mille livres sterlings est promise à qui le livrera, aucun n'est tenté de devenir riche au prix d'une telle lâcheté. Un jour, exténué par la fatigue et affamé jusqu'au désespoir, il se détermine à frapper à la porte d'une cabane ennemie. Le maître paraît : « Le fils de votre roi, lui dit le jeune prince en l'abordant, vous demande du pain et des habits. Je sais que vous êtes mon ennemi; mais je vous crois assez de vertu pour ne pas abuser de ma confiance et de mon malheur. Prenez les haillons qui me couvrent, gardez-les, peut-être pourrez-vous un jour me les rendre sur le trône de la Grande-Bretagne. » Attendri et pénétré à la vue d'une infortune si auguste, le paysan prodigue à son hôte tous les secours que lui permet sa pauvreté, et lui garde un secret fidèle. Enfin, après cinq mois de courses, languissant et affaibli, suc-

combant à la maladie par l'excès des fatigues et des inquiétudes, à peine couvert d'habits en lambeaux, Édouard est recueilli, le 29 septembre, par un corsaire de Saint-Malo qui avait abordé secrètement à la côte de Locnanagh, et qui le débarque à Roscof, près de Morlaix, le 10 octobre, non sans avoir couru le nouveau danger de tomber dans une croisière anglaise.

Mille atrocités suivirent en Angleterre la défaite du prétendant. Les prisons se remplirent des défenseurs de sa cause, et les échafauds furent inondés de leur sang. Pendant ce temps, plongé dans les délices de Paris, et à l'abri de ces catastrophes cruelles, Édouard en apprit les détails avec indifférence. Telle est du moins l'assertion de quelques écrivains. Mais, pour l'honneur de l'humanité, il faut repousser une imputation qui n'est pas croyable, qui fut peut-être l'ouvrage de la politique, et qui, si elle n'était une calomnie, laisserait à demander ce que c'est donc que l'héroïsme. Appliquons ici plutôt cette noble sentence d'un historien de nos jours (M. de La Cretelle) : « Ayons de la foi pour les belles actions ; et réservons le doute et l'incrédulité pour les mauvaises. »

La ruine absolue du jeune prince et la défection du roi de Prusse changèrent la perspective flatteuse que la fin de la dernière campagne avait offerte à la France. Des négociations avec le roi de Sardaigne furent entamées pour ramener l'équilibre rompu par l'accroissement de forces que l'Autriche allait avoir en Italie. Charles-Emmanuel s'y prêta volontiers ;

mais l'Espagne, qui pour le satisfaire devait se départir d'une partie de ses prétentions, demeurait inflexible à y persister. Louis néanmoins, se portant fort pour cette puissance qu'il se proposait d'amener à ses désirs, continuait à vouloir traiter. Emmanuel ne s'y refusait pas; mais sous la condition de pouvoir masquer aux Autrichiens, par des apparences d'hostilités réelles, les négociations pacifiques qui existaient entre la France et lui. Suivant ces termes, il se présente devant Asti, que défendaient neuf bataillons français. Leur chef, secrètement instruit du mystère que l'on fait aux Espagnols et aux Autrichiens des dispositions amicales des deux nations, épargne le sang humain, et après une résistance simulée livre une garnison que la paix va rendre à ses foyers. Les Espagnols crient à la trahison; la division s'introduit dans le conseil entre eux et les Français, et elle est telle que le maréchal de Maillebois, inquiet pour sa propre sûreté au milieu des Espagnols, s'en sépare, et les met ainsi dans la nécessité d'évacuer eux-mêmes Alexandrie, dans la crainte d'y être forcés comme les Français l'avaient été à Asti.

Le roi de Sardaigne signifie alors la rupture des négociations, et dans le même temps trente mille Autrichiens, sous le jeune prince de Lichtenstein, descendent en Lombardie. Ils font évacuer Milan à don Philippe, et par d'autres succès partiels enlèvent tous les points d'appui des Français et des Espagnols. Le danger commun rapproche ceux-ci, mais sans mettre plus d'unité dans leurs conseils. Le maréchal voulait qu'on se hâtât de regagner l'état de Gênes,

dont la défense eût été facile; mais follement entêté de son duché de Parme, don Philippe ne peut se résoudre à le perdre de vue. L'armée combinée y est atteinte par les Autrichiens, et un engagement opiniâtre s'y livre le 15 juin sous les murs de Plaisance. La victoire, après neuf heures de combat, demeura aux Autrichiens. Les Français y perdirent dix mille hommes, et compensèrent faiblement cette perte par la fierté d'une retraite qui fit honneur au comte de Maillebois, fils du maréchal, et qui permit à l'armée de rentrer dans l'état de Gênes. Mais neuf mille Espagnols et sept mille Français qui restaient d'une armée naguère si florissante, ne se crurent point en état de le défendre, et gagnèrent, les uns la Savoie, et les autres la Provence. Gênes, mal pourvue de vivres, et déjà bloquée par une escadre anglaise, se trouva ainsi dans la nécessité d'ouvrir ses portes aux Autrichiens, qui y entrèrent le 6 septembre, pendant que le roi de Sardaigne, de son côté, faisait capituler Savone et Final, recouvrait le comté de Nice, et pénétrait en France.

Antibes fut d'abord investie par les alliés. Pour en pousser le siége, il fallait de l'artillerie; elle leur manquait. Ils se résolvent à la tirer de Gênes. Les Autrichiens en ordonnent l'extraction, et poussent l'oubli des convenances jusqu'à forcer les bourgeois de la descendre de leurs remparts. Déjà ulcérés par des contributions exhorbitantes qui, exigées sans délai, avaient tari les trésors de la banque, et épuisé ensuite les ressources des particuliers, dont les plaintes étaient punies par de nouvelles taxes, ceux-ci,

avec un dépit concentré, se résignaient à ce surcroît d'humiliation, lorsqu'un coup de canne donné par un officier autrichien à l'un des malheureux conducteurs de l'artillerie, fut comme une étincelle électrique qui en un moment fit passer tout le peuple de l'extrémité de l'abjection à toute l'exaltation du courage et de la vengeance. Tous les Autrichiens répandus par la ville, et bien loin de la pensée d'un soulèvement, sont massacrés sur l'heure. Le marquis de Botta, leur chef, qui partageait leur sécurité, avait son quartier dans un faubourg : les portes de la ville lui sont fermées. L'arsenal est enfoncé, le tocsin sonne, les paysans d'alentour affluent au secours de la populace armée, et cette troupe inexpérimentée, suppléant par son énergie à ce qui lui manque sous le rapport de l'art, pousse le marquis, non-seulement hors de ses murs, mais hors même du territoire de la république.

Cet événement eut une influence immédiate sur la Provence, où les Autrichiens menaçaient Toulon et Marseille. Déjà le comte de Brown, qui avait tout rançonné et dévasté jusqu'à la Durance, commençait à manquer de vivres, qu'il tirait auparavant de Gênes, lorsque le maréchal de Belle-Isle, savant dans la guerre de chicane, arriva avec quelques troupes, rassura la province, et arrêta dès le premier moment les progrès de l'ennemi. Aidé depuis d'un renfort d'Espagnols, envoyé par le nouveau roi d'Espagne, Ferdinand IV, qui venait de succéder à Philippe V, son père, il fit craindre aux Autrichiens d'être cernés, et les détermina ainsi à une prompte

retraite; elle eut lieu dans les premiers jours de l'année suivante.

La France était plus heureuse en Flandre qu'en Italie. Le roi qui s'y était rendu fut témoin d'une partie des conquêtes du maréchal de Saxe et du prince de Conti. Celui-ci avait été rappelé d'Allemagne, où sa présence était inutile depuis la neutralité des Cercles, qui avait été procurée par le roi de Prusse. Louvain, Malines, Arschot, Anvers, Mons, Saint-Guillain, Charleroi, Namur enfin, furent le fruit et des coups de vigueur et des savantes manœuvres du maréchal. Le mois d'octobre était arrivé. Il fit proposer au prince Charles, qui commandait les alliés, de prendre l'un et l'autre leurs quartiers. Mais le prince, qui se rappelait peut-être la prise de Bruxelles, au cœur de l'hiver dernier, se défiant d'une proposition qui n'avait été suggérée que par amour de l'humanité, répondit qu'il n'avait pas de conseils à recevoir de ses ennemis. « Puisqu'il s'y refuse, dit Maurice, il faut donc l'y forcer, » et il lui présenta la bataille, qui fut acceptée. Le prince Charles, adossé à la gauche de la Meuse, était posté entre Liége et Maëstricht, couvrant cette place, objet des ardents désirs du maréchal, qui, maître de ce point important, eût inondé la Hollande sans obstacle. Les villages de Liers, de Warem et de Raucoux, munis d'une artillerie nombreuse, étaient sur le front des alliés. Il fallait les emporter pour parvenir jusqu'aux ennemis, et les Français étaient dans la même position, où se trouvèrent les Anglais à Fontenoy. Mais ils furent plus heureux dans leur

manœuvre. Les postes de Warem et de Raucoux, emportés à la baïonnette, permirent à leur impétuosité de se déborder dès lors avec moins de danger. La victoire en fut le fruit; mais la brièveté des jours, à l'époque du 11 octobre, leur déroba une partie des avantages qu'ils en devaient attendre. Le prince Charles, de tous les généraux le moins déconcerté par une défaite, repassa la Meuse à la faveur de la nuit, et put protéger encore Maëstricht.

Les Anglais inquiétèrent les côtes de Bretagne et firent une tentative inutile contre la ville de Lorient, dépôt de la compagnie française des Indes orientales. Le 3 octobre, ils débarquèrent au nombre de cinq mille hommes; mais, soit terreur panique, soit crainte des avaries que pouvait éprouver leur flotte en cette saison sur une côte découverte, ils se rembarquèrent cinq jours après. Ils ignoraient alors les pertes que leur propre compagnie faisait en ce moment au centre même de sa puissance. La Bourdonnaie, gouverneur de l'île de Bourbon, dont la colonie nouvellement formée l'avait été des débris d'une colonie plus ancienne dans l'île voisine de Madagascar, et Dupleix, gouverneur de l'établissement de Pondichéry, sur la côte orientale de la presqu'île de l'Inde, leur portaient ces coups funestes.

La Bourdonnaie, qui avait prévenu sans succès le ministère qu'en vain l'on se flattait de maintenir dans un état de neutralité les établissements commerciaux des deux nations, dans cette partie du monde, et qui n'avait pu l'amener à lui confier des forces suffisantes pour y protéger les propriétés françaises, avait

supplée par son industrie à la négligence du gouvernement. Il construisit lui-même des navires, arma des bâtiments marchands, et se forma ainsi une escadre de neuf petits vaisseaux, avec laquelle il affronta et battit, à la hauteur de Negapatnam, la flotte anglaise de l'amiral Peyton, lui enleva pour un temps l'empire de ces mers, et en profita pour mettre le siége devant Madras, chef-lieu des établissements anglais sur la côte de Coromandel. Il s'en empara le 21 septembre; mais, astreint par ses instructions à ne point garder de conquêtes, il mit la ville à rançon, moyennant onze cent mille pagodes, environ dix millions de nos livres. Dupleix, que l'on soupçonne de préventions jalouses à l'égard de La Bourdonnaie, refusa de ratifier cette convention et prit possession de la ville. Il prétexta que le traité n'était point assez avantageux à la compagnie dont les intérêts avaient pu être sacrifiés à ceux du général, et il dénonça au gouvernement, comme un traître, un guerrier plein de zèle et de lumières qui, au lieu des honneurs et des grâces qu'il semblait devoir attendre dans sa patrie à son retour, n'y trouva que des fers. Ce ne fut qu'après trois ans de souffrances à la Bastille que son innocence fut reconnue, et il ne sortit de son cachot que pour succomber aux infirmités qu'il y avait contractées.

FIN DU DIXIÈME VOLUME.

---

IMPRIMERIE STÉRÉOTYPE DE LAURENS AINÉ,
RUE DU POT-DE-FER, N° 14.

